

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.  
Secrétariat de Direction : C. Mondésert, S. J.*

N° 66

Série des Textes Monastiques d'Occident, N° IV

**ADAM DE PERSEIGNE**

# LETRES

I

*TEXTE LATIN*

*INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES*

PAR

**Le Chanoine Jean BOUVET**

SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DU MANS

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1960

© 1960, by Les Éditions du Cerf.

NIHIL OBSTAT :

Abbaye de Bellefontaine,

le 15 décembre 1938

fr. Placide DESEILLE, o. c. s. o.

IMPRIMATUR :

Le Mans, le 17 janvier 1939

J. GOUET

vic. gen.

## INTRODUCTION

### I. VIE D'ADAM DE PERSEIGNE.

#### 1. Avant Perseigne.

**Origines d'Adam de Perseigne.** Vers le temps où Guillaume Talvas fondait, au diocèse du Mans, l'abbaye de Perseigne (1145), naissait à l'humble foyer d'un serf du comte de Champagne un enfant, destiné à gouverner un jour le lointain monastère du Saosnois. L'obscurité la plus complète s'étend sur l'enfance d'Adam, et ce n'est que par une déduction, mais impérieuse, qu'on peut assigner une origine rurale et champenoise à l'écrivain qui nous occupe<sup>1</sup>. Lorsqu'il veut, par une modestie quelque peu convenue, expliquer la rudesse de son langage, il invoque sa condition première et rappelle à son correspon-

1. En ce qui concerne les rapports d'Adam de Perseigne avec la Maison de Champagne, nous nous rallions ordinairement aux positions adoptées par Atkinson JENKINS dans sa thèse « *Eructavit* », and old french metrical paraphrase of psalm XLIV... attributed to Adam de Perseigne, Dresde, 1909. Contre l'identité d'Adam, abbé de Perseigne, et d'Adam, chapelain de la comtesse Marie, on pourrait objecter la présence de ce dernier comme témoin au bas d'une charte de Marie de Champagne en faveur de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, datée de 1191 (cf. LALORE, *Documents sur l'Abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains*, dans *Mémoires de la Société académique... de l'Aube*, t. XXXVIII, 1874, n° 9). Mais il n'est pas inadmissible que Marie ait gardé l'habitude de considérer Adam, devenu abbé de Perseigne, comme son chapelain et l'ait invité à signer en cette qualité au bas d'une charte à l'occasion d'un voyage en Champagne. D'autre part, nous avons constaté que l'Obituaire de Notre-Dame-aux-Nonnains mentionne une *Commemoratio fratrum et sororum ecclesiae Sanctae Mariae de Persignia* (cf. Bibliothèque Nationale, *Recueil des Historiens de France, Obituaires*, t. IV, au 3 décembre). Le lien entre les deux monastères ne s'expliquerait-il pas par l'identité du chapelain de la comtesse Marie et de l'abbé de Perseigne ?

dant qu'il est un *rusticanus*, un homme de la campagne. Renseignement bien vague encore ; mais voici qu'une charte <sup>1</sup> d'Henri II, comte de Champagne, jette sur la famille d'Adam une précieuse clarté ; elle nous apprend vraisemblablement le nom et le rang social de sa mère.

L'année même où Adam devenait Adam de Perseigne (1188), le comte « donne » à la léproserie de Deux-Eaux, à Troyes, Aceline, mère d'Adam, « chapelain de la comtesse Marie » <sup>2</sup>. Si Aceline est « donnée » par le comte de Champagne, c'est qu'elle lui appartient : elle est de condition serve. A l'époque elle est veuve sans doute, et puisqu'elle est donnée à un établissement de Troyes tout porte à croire qu'elle habitait dans la région. Aceline est d'ailleurs un nom du pays <sup>3</sup>.

L'hypothèse d'une origine champenoise se renforce de toute la suite de la vie d'Adam. Et même si ce n'était pas la Champagne qui lui avait donné le jour, il resterait que sa destinée a été constamment influencée par les seigneurs et les dames de Champagne. Il faudrait alors trouver la raison de ce dernier fait, et ce serait plus difficile que d'admettre l'interprétation naturelle de la charte de donation d'Aceline.

Adam n'acquiesce certainement pas sans faire d'études la belle culture littéraire et théologique qui transparait partout dans ses œuvres. Mais nous ignorons absolument avec quels maîtres il parcourut les étapes du trivium et du quadrivium. Il est vraisemblable que l'une ou l'autre des brillantes écoles épiscopales de la région accueillit ses jeunes années : Troyes, Sens ou Reims par exemple. Il connaît les saints patrons de Sens et leur fait une place dans le poème roman <sup>4</sup> qu'on lui attribue. Mais l'indice ne suffit pas à conclure. Nous ne savons ni où il reçut la cléricature, ni où il fut ordonné prêtre ; mais la suite de sa vie montre claire-

1. Cf. D'ARBOIS DE JUDAUVILLE, *Histoire des Ducs et Comtes de Champagne*, t. III, p. 390, n° 367. L'acte a été rédigé à Meaux.

2. Cette comtesse Marie, mère du comte « donateur », a joué un rôle de premier plan dans la vie d'Adam, en particulier dans sa jeunesse. Cf. *infra*, p. 10 et 20.

3. Cf. sainte Aceline, vierge, † vers 1195 (CAMUZAT, *Promptuarium sacramentorum antiquitatum tricassinæ diocesis*, fol. 349).

4. Cf. A. JENKINS, *op. cit.*, p. XII.

ment qu'assez tôt il avait attiré l'attention des seigneurs de Champagne, puis gagné leur confiance.

Deux indices, l'un assez vague, l'autre beaucoup plus précis, donnent à croire qu'Adam passa comme clerc séculier un certain nombre d'années à la cour de Champagne. Le premier est une lettre <sup>1</sup> du cistercien Gillebert de Hoiland, mort en 1172 près de Troyes, à l'abbaye de Larivour. La lettre est adressée à un certain Adam. Elle l'exhorte vivement à renoncer à la vie mondaine et à la littérature pour embrasser la vie religieuse. On y trouve un portrait du destinataire qui correspond bien à ce que nous connaissons d'Adam de Perseigne : « Vous avez, cher ami, l'intelligence vive et cultivée, vous possédez quantité de connaissances bien élaborées. » Plus loin il est question d'« une nature ardente et bien disciplinée » ; qu'Adam ne s'excuse pas sur l'intérêt des études littéraires ; il poursuivrait l'ombre et se priverait de la lumière. Une vaine dialectique à la mode d'Aristote ne doit pas lui faire condamner le silence et la simplicité de cette vie monastique, dont l'atmosphère est seule capable de le transformer en un nouvel Adam. Qu'il ne soit pas ingrat, lui qui a tant reçu du Seigneur. Il n'y a pas lieu d'attendre, mais de coopérer à la grâce. Déjà, lors de la dernière lettre (ou rencontre), Adam semblait sur le point de quitter le siècle. Puisse-t-il cette fois prendre la décision salvatrice ! Gillebert est prêt à l'aider : il attend une visite de préférence à une lettre.

Si rien n'impose de façon absolue que le correspondant de Gillebert soit notre Adam, la chronologie et le contexte historique ne sont pas sans inviter à cette identification. Nous le verrons en étudiant le second indice — lui, très fortement appuyé — de la présence à la cour de Champagne d'un jeune clerc séculier, ami de la littérature, qui pourrait bien être le fils d'Aceline.

Il est un long poème en langue romane (plus de deux mille vers) intitulé *Eructavit* <sup>2</sup>, dont l'auteur ne se nomme pas.

1. Cf. P. L., 184, 291-293.

2. Vide v. g., B. N. Ms. fr. n° 2094.

Les recherches les plus sérieuses, entreprises pour lever cet anonymat, ont abouti à Adam de Perseigne. C'est la thèse consciencieusement soutenue — et démontrée, semble-t-il — par le second éditeur de l'*Eruclavit*<sup>1</sup>, Atkinson Jenkins. Le poème est dédié à Marie de Champagne, la protectrice bien connue d'Adam de Perseigne. Et si l'auteur cache son nom sous la formule impersonnelle : « Cil qui a fait (ceste chançon) », sa dédicace prouve de toute évidence qu'il connaît trop bien la noble dame pour n'être pas de son entourage. Or la correspondance d'Adam nous le montre ami très intime de la grande famille de Champagne, dont une dizaine de membres reçoivent des lettres de lui. Les conseils fermes et précis qu'il y donne avec aisance supposent un prestige acquis par une longue familiarité. On voit assez bien le chapelain d'une comtesse désireuse de comprendre quelque chose aux psaumes en latin de son beau psautier enluminé, lui commentant, dans le goût et le style de l'époque, l'épithalame du Christ et de l'Église qui fait précisément le sujet de l'*« Eruclavit »*.

Ainsi donc se seraient fondues en un poème unique la théologie et la gentillesse courtoise, la littérature et l'enseignement religieux, le film de la vie des cours et les mystiques évocations de la Jérusalem céleste. Et l'auteur en aurait été précisément un moine ou un futur moine, poète de naissance, et devenu théologien, très informé de la vie des cours et doué pour la direction spirituelle. La suite de la vie d'Adam nous le montre tel : même après avoir sacrifié le monde à Dieu, la littérature à la contemplation, il garde son âme de poète et sait par ailleurs recourir, pour illustrer ses conseils, aux souvenirs qu'il a gardés des années passées à la cour.

La date de composition du poème roman est fixée par A. Jenkins entre 1181 et 1187. A cette époque Adam était certainement moine. Même si ces dates sont exactes, il reste que le choix des images et la connaissance de la vie de cour qui caractérisent le poème supposent une vie antérieure dif-

1. « *Eruclavit* » an old french metrical paraphrase of psalm XLIV... attributed to Adam de Perseigne, Dresde, 1909. Le premier éditeur d'*Eruclavit* était MAC KIBBEN (Chicago, 1907).

férente de celle des cloîtres, celle d'un clerc à qui avait pu jadis s'adresser, de la façon la plus plausible, la lettre de Gillebert de Hoiland. Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, notons que les conclusions d'Atkinson Jenkins ont été adoptées par Dom Camille Hontoir, dans son article du Dictionnaire des Lettres Françaises intitulé : « Adam de Perseigne »<sup>1</sup>.

### Itinéraire monastique.

En même temps que dans la vie religieuse, Adam entre dans une presque totale obscurité. Les seuls points de repère, en cette partie de sa vie qui précède son élévation au siège abbatial de Perseigne, nous sont fournis par un court passage d'une lettre<sup>2</sup> adressée par lui à un certain G..., moine de Pontigny. Voici donc ce que, vers 1198, Adam, abbé depuis une dizaine d'années, écrit à son correspondant :

« Au cours de ma conversion, je n'ai jamais été novice... Moi qui un jour devais, par un fatal échange, troquer pour la noirceur du moine la pure blancheur du chanoine, et qui maintenant, grâce à Dieu, suis revenu de cette intégrale et aberrante noirceur, au lillial éclat de la Vierge, je n'ai en effet, malgré l'accueil qu'elle voulut bien faire à ma pénitence, pas été reçu en qualité de novice. »

Le cheminement est clair : d'abord chanoine régulier, puis bénédictin, Adam ne trouva sa voie définitive qu'à l'ombre pure de Marie, chez les cisterciens. Il pouvait, sans manquer aux règles canoniques en usage, passer ainsi d'un ordre à l'autre, du moment qu'il ne quittait une forme de vie religieuse que pour une autre plus stricte<sup>3</sup>.

Les lieux et les dates de cette période de recherche sont difficiles à déterminer ; Hauréau<sup>4</sup> ne signale guère que pour la repousser, l'hypothèse émise par les auteurs de l'*« Histoire littéraire de la France »*<sup>5</sup>, d'un séjour chez les chanoines

1. Cf. S. E. Mgr GRETE, *Dict. des Lettres Franç.*, fasc. I, Paris, 1939, p. 7.

2. Cf. Lettre XVII.

3. Sur la question, voir D. H. G. E., article *Chanoines réguliers*.

4. *Hist. lit. du Maine*, t. I, p. 22.

5. T. XVI, p. 437.

réguliers de Sainte-Barbe-en-Auge. Elle ne reposerait que sur le seul emploi du mot *confamiliarem*, employé par Geoffroy, sous-prieur de ce prieuré, à propos d'Adam. Geoffroy écrit <sup>1</sup> à l'archidiacre de Tours, qui est censé être familier (*familiarem*) du bibliothécaire de Marmoutier nommé Adam. Il est prié de le saluer de la part du sous-prieur : « Veuillez rappeler au bon souvenir de votre familier (*familiarem*) Adam, bibliothécaire de Marmoutier, le chanoine et intime compagnon (*confamiliarem*) que je suis (pour lui). » Il est évident que Geoffroy n'emploie pas au hasard les deux termes par lesquels, dans la même phrase, il désigne Adam. Celui-ci n'est, pour l'archidiacre de Tours, qu'une relation habituelle ; pour Geoffroy de Sainte-Barbe, il est davantage : une relation plus étroite, de tous les jours sans doute ; et c'est en tant que chanoine régulier que Geoffroy peut donner à Adam cette appellation. On est obligé de penser qu'une assez longue période passée dans la même maison justifie seule l'épithète décernée par Geoffroy à Adam. A cela s'ajoute que des relations leur sont communes : André, l'archidiacre de Tours ; Simon <sup>2</sup>, abbé de Saint-André en Gouffern, puis de Savigny ; enfin, Marmoutier. L'hypothèse d'un séjour comme chanoine à Sainte-Barbe-en-Auge, si elle n'est pas démontrée, demeure du moins intéressante.

On voudrait savoir autre chose de la vie d'Adam à Marmoutier. Notre curiosité ne saurait être satisfaite. Les relations avec Fontevault, Turpenay, Le Loroux, monastères de la région avoisinante, dans lesquels Adam compte plus d'un ami, datent sans doute de cette époque, ou du moins ont pu s'y développer. La bonne réputation d'Adam était déjà établie, car dans la lettre citée plus haut Geoffroy note que si, par le nom, « Adam » est terrestre, par les goûts il est au contraire céleste. On trouve dans plusieurs manuscrits, à la suite de sermons nommément attribués à Adam, d'autres sermons, anonymes ceux-là ; l'un d'eux contient un petit passage satirique sur le déclin des goûts intellectuels dans les monastères bénédictins, avec des précisions amusantes qui

1. Cf. Lettre L de Geoffroy, P. L., 205, 884.

2. Cf. Lettre XXI.

conviendraient parfaitement à un ancien bibliothécaire ; mais il n'est pas certain que le sermon soit d'Adam.

Comment se fait-il que les deux premiers essais de vie religieuse aient été un échec ? Adam ne s'en explique pas ; il proclame seulement qu'il a commis une erreur en se faisant moine noir. Peut-être avait-il trouvé chez les chanoines trop de cette littérature profane que, jadis, Gillebert lui recommandait de fuir, et que Geoffroy de Sainte-Barbe pratiquait si volontiers ; peut-être les bénédictins, et spécialement dans leurs prieurés, lui avaient-ils trop donné le spectacle de l'indépendance et de la vie facile qu'il fustige en telle de ses lettres <sup>3</sup>. Sans doute, l'Ordre de Cîteaux n'était pas parfait : Adam le critique sans partialité à l'occasion ; mais il y fut attiré — nous avons lu son témoignage explicite à ce sujet — par la dévotion spéciale des cisterciens à la Sainte Vierge. Il espérait, en entrant dans l'Ordre de saint Bernard, participer à une ferveur qui n'avait pas eu le temps de s'alanguir, au cours des trente années écoulées depuis la mort de l'Abbé de Clairvaux.

Nous ne savons pas avec certitude dans quel monastère Adam commença sa vie cistercienne. On a supposé que ce fut à Pontigny <sup>4</sup>, parce que Charles De Visch cite un manuscrit de cette abbaye intitulé : *Adami, Pontiniacensis monachi, conciones et meditationes* <sup>5</sup>. Il s'agit peut-être d'instructions adressées aux novices, au temps où Adam, sans avoir fait lui-même de noviciat, les formait à la vie religieuse. Il fallait qu'il eût des aptitudes bien particulières à la pédagogie monastique, pour qu'on lui ait ainsi confié d'emblée la charge de maître des novices. On attachait toujours un grand prix à ses avis, en matière de formation à la vie religieuse ; nous en avons pour preuve les demandes instantes auxquelles répondent deux de ses principales lettres <sup>6</sup>. Ce ministère le séduisait ; ses lettres aux moines du Loroux montrent l'intérêt qu'il portait à la jeunesse monastique.

1. Cf. Lettre XLIX.

2. *Hist. litt. du Maine*, t. I, p. 22.

3. *Gall. Christ.*, p. 491 v. ; HAURÉAU, *loc. cit.*, p. 23.

4. Cf. Lettres V et XVII.

Celui qui devait succéder à Adam comme abbé de Perseigne, et qui, avant cette succession, apparaît en plus d'une occasion comme son homme de confiance, venait lui aussi de Pontigny ; c'est ce qu'affirme Fleury<sup>1</sup>, repris par A. Jenkins. Gauthier (c'était son nom) aurait été prieur de Perseigne avant d'en être l'abbé. Tel aurait été aussi le cas d'Adam, d'après ce qu'insinue Fleury. Le même auteur date du 10 avril 1183<sup>2</sup> une charte de Jean d'Alençon, qui mentionne *Adam Abbas Perseniae, confessor noster*. Cette date est-elle exacte ? Elle serait en tout cas le seul témoin d'une période antérieure à 1188, durant laquelle Adam eût été abbé de Perseigne. Arrêtons-nous donc à la date traditionnelle et attestée : 1188 ; nous sommes sûrs qu'alors Adam agissait comme abbé<sup>3</sup>.

## 2. L'Abbé de Perseigne.

Jouissant de l'estime affectueuse de ses supérieurs et des princes séculiers, Adam fut l'un de ces moines cisterciens qui, au XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup>, à l'exemple de saint Bernard, furent souvent appelés à quitter leur solitude pour répondre à l'appel de l'obéissance. Ses missions constituent le plus clair de ce qu'on peut appeler son histoire. Les lettres des papes, les statuts des chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux, quelques rares documents constituent, ici, des sources précieuses. Pour les autres faits de la vie d'Adam, on trouve quelques renseignements encore dans les statuts de Cîteaux, dans la correspondance et dans le cartulaire de l'abbaye de Perseigne ; mais comme aucun de ces écrits<sup>4</sup> ne se proposait de renseigner la postérité sur la personne du second abbé de Perseigne, on n'en peut tirer que d'assez faibles lumières. Il semble même qu'en plus d'une occasion

1. FLEURY, *Cartul. de Perseigne*, Introduction, ch. III.

2. *Ibid.*, p. 15, n. 6. Il s'agit du 10 avril 1186 en style moderne.

3. *Ibid.*, p. 192, n° CCCXLIII. — Charte de donation, *praesente Adam Abbate*, datée III<sup>e</sup> Kal. Dec. 1188.

4. Il faut excepter l'introduction du *Cartulaire* publié par M. Fleury à Mamers.

les copistes aient reproduit les lettres en négligeant les parties qui n'étaient pas de stricte édification.

Sous l'abbatit d'Adam ont été signées, en faveur de Perseigne, quelques chartes importantes dont plusieurs portent le nom de notre Abbé. Le Saosnois, administrativement, appartenait au Maine : son Seigneur était le comte du Maine. Il suffisait que l'autorité dont relevait lui-même ce comte vienne à changer pour que l'abbaye de Perseigne voie soudain s'intéresser à son sort un nouveau grand suzerain. Fondée sous les Plantagenêts, il était normal qu'elle jouisse de leur protection car, en même temps qu'ils étaient ducs de Normandie et rois d'Angleterre, les Plantagenêts portaient le titre de comtes du Maine. Henri II, Richard I<sup>er</sup> ont, en effet, octroyé des chartes à Perseigne, soit pour approuver les bienfaits de leur vassal, le comte du Perche, envers le grand monastère de sa baronnie du Saosnois, soit pour en ajouter de nouveaux. Mais, après Richard, le Maine reconnaît comme suzerain Arthus de Bretagne. Presque simultanément Arthus, puis Jean-sans-Terre, son oncle, octroient à l'abbaye de Perseigne des chartes destinées à se la concilier. C'est ici l'un des premiers indices de cette rivalité entre Plantagenêts qui servira si bien les desseins de Philippe-Auguste, et aboutira à l'annexion définitive du Maine, comme d'ailleurs de la Normandie, de l'Anjou et de la Touraine. On sait en effet comment Jean-sans-Terre, en supprimant son rival, fournit au roi de France la plus belle des occasions d'agrandir son royaume ; au vengeur du sang innocent, qui se serait permis de demander raison de sa conduite ?

La première mission confiée à l'Abbé de Perseigne par le Siège Apostolique est peut-être la plus connue : en 1195, sous le règne du pape Célestin III, s'était répandue en Italie, et hors d'Italie, une réputation équivoque, celle de l'abbé cistercien Joachim de Flore. Prophète hasardeux autant que théologien téméraire et exégète fantaisiste, il influença suffisamment son époque pour que les historiens contemporains se soient donné la peine de rapporter, jusque dans le détail, les impressionnants délires de son imagination. Pour le

réduire au silence, ou du moins l'obliger à contrôler ses assertions, Adam de Perseigne fut mandé à Rome. Nous ignorons le résultat de la controverse entre les deux abbés cisterciens; nous savons seulement, par Raoul de Coggeshall<sup>1</sup>, que le subtil abbé de Flore se tirait toujours, au moyen d'habiles faux-fuyants, des difficultés opposées à ses thèses par son collègue de Perseigne. Il continua pendant des années encore à répandre ses doctrines et à jouir d'une assez large réputation de saint et de prophète; il fonda même un ordre particulier qui dura plus de trois siècles. L'honneur d'avoir été appelé à combattre un tel adversaire ne pouvait que faire croître la renommée d'Adam<sup>2</sup>.

#### Les affaires de l'Ordre.

Quand revint-il de Rome? Nous l'ignorons. L'année 1196 ne nous apporte qu'un document incontestable: la lettre<sup>3</sup> qu'il envoya à Eudes de Sully, chantre de Bourges, évêque nommé de Paris. Elle peut être envoyée de Rome; cependant, dès 1195, le chapitre général de Cîteaux avait désigné Adam pour traiter avec le roi d'Angleterre, qui était alors Richard Cœur de Lion, les affaires des abbayes *quae sunt in confinio terrarum*, ce qui sans doute désigne celles qui, situées aux frontières, se trouvaient avoir des biens et des privilèges sur les territoires de l'un et l'autre royaume. La décision du chapitre comportait un complément qui faisait d'Adam un véritable délégué *ad universalitatem causarum*, car il était chargé aussi auprès de Richard « des autres affaires de l'Ordre ». Une pareille confiance ne doit pas surprendre; elle s'explique sans doute par la valeur personnelle d'Adam, mais aussi par les entrées qu'il possède auprès du Plantagenêt, dont il est le confesseur<sup>4</sup>.

1. RAUL DE COGGESHALL, *Chronicon*, dans *Recueil des Historiens de France*, t. XVIII, p. 76.

2. Plusieurs personnes ont essayé, ces dernières années, de trouver à la Bibliothèque Vaticane des documents nouveaux sur Joachim de Flore. Ces recherches n'ont pas abouti. Voir une étude sur Joachim de Flore dans *D. T. C.*, t. VIII, 2, col. 1425 à 1458.

3. Lettre XI.

4. Cf. *Cartul. de Perseigne*, p. 43.

Il ne faudrait pas cependant surfaire cette mission d'Adam; il la partageait avec deux autres abbés cisterciens: ceux du Pin et de Bon-Port; le second au moins de ces abbés était vraisemblablement connu d'Adam: en effet, exerçant dès 1190 ou 1191, avec l'abbé de N.-D. du Val<sup>1</sup>, diocèse de Paris, une mission particulière du genre de celles que lui confiait en bloc la décision de 1195, Adam avait eu à prospecter dans le diocèse d'Évreux, à la demande du roi d'Angleterre, les lieux où l'on projetait de fonder l'abbaye de Bon-Port. En 1195, durant le voyage d'Adam à Rome, les affaires courantes de Cîteaux avec le roi d'Angleterre furent sans doute réglées par les seuls abbés du Pin et de Bon-Port.

Le manque de discrétion de certains moines, durant les guerres entre rois, créait parfois aux abbés de graves ennuis. C'est ainsi qu'en 1197 le chapitre de Cîteaux dut obliger les abbés de Bon-Port et de Perseigne à expulser, hors des royaumes de France et d'Angleterre, deux moines (celui de Perseigne s'appelait Robert) trop entreprenants qui, « à l'encontre des directives et de l'esprit de l'Ordre, s'étaient immiscés dans les affaires touchant la guerre entre les rois »; expulsion qui devait durer tout le temps que le chapitre général jugerait bon, se doubler d'une discipline par semaine jusqu'au prochain chapitre général, c'est-à-dire pendant un an, et s'accompagner encore d'une mise au ban de l'Ordre et de la suspense *a divinis*. Les abbés ne sortaient pas tout à fait impunis de cette affaire; ils seraient six jours « en légère coulpe », dont un jour au pain et à l'eau et quarante jours hors de leur stalle. Quand la politique était en jeu, Cîteaux sanctionnait sévèrement les initiatives intempestives de ses moines; aux termes du décret dont nous citons les clauses<sup>2</sup>, un chacun était averti que désormais les faits du même genre entraîneraient purement et simplement l'exclusion définitive des coupables.

Les peines du genre de celle que nous venons de voir appliquée à Adam et à son collègue de Bon-Port n'entachaient pas la réputation; le chapitre, désireux de désapprouver

1. Cette abbaye devait devenir la « mère » de Bon-Port.

2. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.* Ed. J. CANIVEZ, t. I, ann. 1197, n° 46.

*Lettres. I.*

solennellement une certaine manière de faire ou un incident regrettable, appliquait aux abbés responsables quelque sanction visible, qui fixerait dans les mémoires le point de vue de l'autorité suprême.

En 1191<sup>1</sup>, Adam s'était déjà vu infliger par le chapitre général une peine semblablement « exemplaire » : six jours de jeûne au pain et à l'eau pour avoir laissé servir, à des hôtes de Perseigne, du fromage et des œufs un vendredi ; au contraire, l'année précédente Adam avait bénéficié, avec l'abbé de Mortemer, de la clémence des capitulants qui avaient daigné, en l'honneur du sacre récent du roi Richard, fermer les yeux sur un acte présomptueux qui n'est pas autrement précisé, mais que les délinquants sont instamment priés de ne pas renouveler.

Trop souvent, à cette époque, la famine, même en bordure de la riche Normandie, mettait en difficulté particuliers et communautés. En 1197 la détresse fut générale ; c'est peut-être à cette année qu'il faut rapporter une réponse<sup>2</sup> d'Adam à un ami très cher qui lui demandait l'hospitalité, et à qui il dut la refuser parce qu'il avait lui-même été obligé de disperser ses moines, sous la pression de la disette.

### La prédication des Foulquistes.

En ce temps, fleurissait à Paris un groupe de prédicateurs à l'esprit apostolique, réunis et formés par Foulques de Neuilly et Pierre le Chantre. Le zèle ardent du curé de Neuilly-sur-Marne, secondé par l'humble et intelligente collaboration du maître de l'Université parisienne, avait soulevé un mouvement d'une incroyable vigueur ; Innocent III et Philippe-Auguste, la suprême autorité de l'Église et la suprême autorité séculière, surent utiliser cet élan providentiel né du sein même de la détresse des peuples. Successivement, au cours des cinq dernières années du siècle qui sombrait, ils le mirent au service des pauvres, affamés par des disettes répétées, des pécheurs, en particulier des usuriers, de la croisade devenue une fois encore nécessaire.

1. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.* Ed. J. CANIVET, t. I, ann. 1191, n° 38.

2. Cf. Lettre XII.

On vit alors de nombreux maîtres de l'Université de Paris, des cisterciens, des prédicateurs populaires, mettre en commun leurs dons naturels et acquis pour mieux servir la cause du Christ. Dans leurs auditoires se coudoyaient étudiants, prêteurs malhonnêtes, filles publiques, bourgeois et serfs, riches et pauvres. Galvanisés par l'ardeur communicative de Foulques, qu'ils s'efforçaient d'imiter, les prédicateurs arrachaient à leurs auditeurs, avec des larmes de componction, le pain des affamés, le changement de vie, la résolution de participer à la croisade.

Il n'est pas possible de distinguer la part exacte qui revient à chacun dans ce travail d'apostolat ; contentons-nous de constater que le nom d'Adam de Perseigne figure dans la liste de ces apôtres auxquels l'histoire garde à juste titre le nom de « foulquistes ». Les manuscrits ne nous ont rien conservé des sermons en langue vulgaire que dut, comme tous ses confrères, prononcer l'Abbé de Perseigne.

Cependant se posait le problème des Juifs. Sans doute, suivant l'opinion courante, il n'était pas possible de les faire participer au mouvement de conversion entrepris par les foulquistes. Du moins pouvait-on se proposer de les combattre, en particulier sur le terrain de l'usure où ils étaient passés maîtres. Nous possédons la réponse qu'adressait Adam à un correspondant plus zélé que vertueux qui, dans son désir de s'illustrer contre les Juifs, lui demandait de lui fournir des arguments valables. Une réponse *ad hominem* déboute de sa demande le va-t-en-guerre incirconcis.

Peut-être aussi Adam éprouvait-il un malaise à penser que l'on traquait, chez les vassaux du roi de France, ces mêmes Juifs qu'au début de son règne Philippe-Auguste avait lui-même chassés de son royaume, mais qu'il accueillait maintenant.

L'appartenance d'Adam au groupe des prédicateurs foulquistes, ses lettres à Eudes de Sully, évêque de Paris, et à un chanoine du même diocèse, nous laissent sur notre soif de savoir quelle influence put avoir, sur sa formation théologique et oratoire, le rayonnement de cette ville, alors capitale de la science théologique comme, en tout temps, de la charité et des belles relations. Il nous faut seulement rete-



nir que la ferveur de son admiration pour Pierre le Chantre, dont l'influence sur lui transparait parfois jusque dans le choix des expressions, ne s'explique guère si Adam n'eut jamais l'occasion de l'entendre enseigner.

**Confesseur  
et conseiller  
des grands.**

L'année 1198 est un des sommets de la vie d'Adam. C'est aussi une de celles sur lesquelles nous avons le plus de renseignements ; elle débute (mars) par la mort tragique de sa protectrice, la comtesse Marie de Champagne à Troyes. Lorsque la noble dame se vit perdue, elle fit appeler en hâte son chapelain de jadis (qui en avait toujours le titre), son poète religieux, le bon conseiller et l'ami de toute la famille ; Adam accourut : malgré son empressement, il ne put arriver assez tôt pour assister Marie à son dernier soupir. Mais il aurait dû tarder davantage ! Il n'aurait pas alors été témoin de la scène lugubre et révoltante décrite par Thomas de Cantimpré<sup>1</sup> : le pillage éhonté de la chambre mortuaire, la profanation du cadavre par l'entourage arrachant à notre Abbé des accents émus. Dans leur brièveté ils évoquent les cris de Bossuet devant les grands morts qui lui avaient été chers : cris de douleur et de stupéfaction jaillis d'un cœur vibrant, atteint à l'improviste ; cris de « prophète » aussi, convoquant les mortels à contempler le spectacle horrifique permis par Dieu pour leur instruction.

Le choix que, dès longtemps, Marie de Champagne avait fait d'Adam pour son confesseur, avait été une indication pour d'autres personnages. Richard, nous le savons par de brèves mentions contenues dans plusieurs chartes<sup>2</sup>, avait remis à Adam ses propres intérêts spirituels. Ainsi donc, le confesseur de Marie de Champagne, de Jean d'Alençon et de son fils Robert III († le 24 février 1191) était aussi devenu, dans les années suivantes, celui du roi d'Angleterre.

Cependant le lundi de Pâques, 19 avril, Hugues d'Avalon, évêque de Lincoln, se rendait à Perseigne ; il avait entendu

1. Cf. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus Ecclesiae antiquis*, t. II, col. 1665.

2. Cf. *Cartulaire de Perseigne*, chartes XIV, XV.

dire de l'Abbé tant de bien qu'il n'hésita pas à risquer de se perdre par les « chemins presque inconnus », et combien impraticables ! du Saosnois septentrional, pour le seul avantage de le visiter. Il ne put que célébrer sa messe à Perseigne et repartir avec sa déception ; mais la démarche de ce saint homme demeure, aux yeux de la postérité, un précieux témoignage de la réputation d'Adam<sup>1</sup>, en même temps qu'une vision de paix et de piété au milieu de tant de bruits de guerres et de querelles.

Au printemps 1199, la guerre fut fatale à Richard d'Angleterre ; blessé le 6 avril par l'archer Bertrand de Gourdon, il mourait devant le château de Chalus qu'il aurait voulu prendre. Du Limousin à Rome les nouvelles ne cheminaient que lentement ; ignorant la mort du roi, Innocent III, le 28 de ce même mois d'avril, désignait<sup>2</sup> Adam pour régler avec l'archevêque de Rouen, Gautier de Coutances, la brouille survenue entre Richard et son frère Geoffroy, archevêque d'York : les émissaires du pape n'eurent que l'honneur sans la peine.

**La quatrième  
croisade.**

La prédication de la croisade battait son plein. Nulle trace, au cours de l'année 1200, d'une activité de l'Abbé de Perseigne autre que cette occupation apostolique, sauf toutefois la signature d'une charte de Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, qui fonde, en faveur de Perseigne, une rente de soixante sous angevins<sup>3</sup>. Quelle fut au juste la participation d'Adam à l'expédition de 1201 ? Il est certain que l'Abbé de Cîteaux<sup>4</sup>, sollicité par le pape, qui attendait de certains de ses prédicateurs plus que des discours, désigna au chapitre général les quatre abbés des Vaux-de-Cernay, de Perseigne, de Loos, et de Cercanceaux, pour accompagner

1. Cf. *Gall. Christ.*, t. XIV, col. 520 et *Ex libro quinto cap. 12 vitae manuscriptae S<sup>ni</sup> Hugonis d'Avalon...* cité par *Inventaire général... de Perseigne...*, fol. 16 v°, Archiv. Dép., Le Mans, p. 926, mss xvii<sup>e</sup> s.

2. Lettre d'Innocent III. — *P. L.*, 214, col. 596 et 597.

3. Cf. FLEURY, *Cartul. de Perseigne*, Introd. p. xxxiii.

4. Cf. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.*, ann. 1201, n° 37.

les croisés. Nous ne serons pas surpris que ce soit « à la demande du comte de Blois » qu'Adam ait été choisi ; les seigneurs de la maison de Champagne appréciaient trop le conseiller spécial de la famille pour négliger, au moment où ils allaient exposer leur vie, de s'assurer le bienfait de sa compagnie et, au besoin, de son assistance religieuse. Ni Thibaut de Champagne, ni Geoffroy du Perche, d'ailleurs, ne devaient revenir de cette croisade.

Le narrateur<sup>1</sup> bien connu de la quatrième croisade met en scène, à maintes reprises l'abbé des Vaux-de-Cernay et une fois celui de Loos. Les deux autres abbés cisterciens de l'expédition ne peuvent se flatter d'avoir été nommément désignés par lui ; mais ils font certainement partie des « autres » abbés, qu'en plusieurs circonstances Villehardouin mentionne à la suite de celui qu'il nomme de préférence, soit qu'il le connaisse mieux, soit qu'il le considère comme le chef de la délégation monastique. Dans le différend qui opposa Guy des Vaux-de-Cernay à l'abbé de Loos, quel parti suivit Adam ? Il ne semble pas qu'il ait poursuivi la croisade jusqu'au bout ; Hauréau pense qu'il ne s'embarqua même pas. Mais le plus probable est qu'après l'affaire de Zara, il revint avec Guy vers la France. Liés d'étroite amitié<sup>2</sup>, partageant les mêmes manières de voir, les deux abbés ne durent pas facilement se séparer ; quoi qu'il en soit de ce point, qui reste à éclaircir, la lettre<sup>3</sup> qu'une douzaine d'années plus tard Adam devait envoyer à l'évêque du Mans, pour l'inciter à retenir à leur poste les curés trop pressés de partir pour la croisade, bien que relative à une expédition postérieure, ne laisse aucun doute sur la lucidité modératrice avec laquelle Adam jugeait l'enthousiasme équivoque de certains croisés.

**Missions diverses.** Son esprit de sagesse valut sans doute à Adam d'être envoyé en mission spéciale à la collégiale Saint-Martin de Tours, avec

1. Cf. G. DE VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantinople*, passim.

2. Cf. Lettre XX ; sur Guy des Vaux-de-Cernay et la croisade, cf. deux lettres d'Étienne de Tournay, P. L., 210, 445 et 453.

3. Cf. Lettre LIII.

Hamelin, l'évêque du Mans, son ami. L'un et l'autre avaient d'anciennes relations en Touraine ; Hamelin avait été écôlâtre à Tours et Adam, s'il n'avait pas rempli le même poste — ce qui a pourtant été affirmé<sup>1</sup> — avait très probablement, nous l'avons vu, porté à Marmoutier l'habit bénédictin<sup>2</sup>. Les chanoines de Saint-Martin, en 1194, avaient été malmenés par Richard Cœur de Lion, dont ils avaient refusé de seconder le dessein de conquérir la Touraine. Expulsés, ils n'étaient rentrés qu'au bout de trois ans ; il paraît que cette séparation avait compromis l'esprit d'union, nui à la bonne entente et mis la discipline en difficulté. Les envoyés d'Innocent III avaient pour mission de découvrir les causes de la mésentente survenue entre les chanoines, et de mettre au point une règle plus stricte. N'eurent-ils pas aussi à réprover leur négligence à observer la sentence d'interdit portée par le pape sur les territoires du roi de France, coupable d'adultère public ? Le doyen de Saint-Martin était un Thibaud du Perche ; c'était sans doute une raison de plus pour le Saint-Père d'avoir choisi Adam pour régler les affaires de sa collégiale. Le moine et le doyen devaient se retrouver, au surplus, et bientôt, sur un autre terrain, plus épineux encore.

L'année 1202 avait vu la mort de plusieurs personnages ayant tenu une place dans la vie d'Adam, et dont le dernier devait, par le fait même de sa disparition, lui susciter bien des difficultés. Les deux premiers étaient Joachim de Flore († le 30 mars) et Foulques de Neuilly († en mai) ; le troisième, l'illustre Guillaume de Champagne (Guillaume aux blanches mains), archevêque de Reims, était mort le 7 septembre ; pour le remplacer, les chanoines avaient fait choix de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Mais l'archidiacre, encore Thibaud du Perche, attaqua l'élection devant le pape : Philippe, ancien chevalier, avait versé le sang, il était donc irrégulier. En 1203, Innocent III avait nommé,

1. Cf. VAUCELLE, *Les maîtres des écoles épisc. et monastiques en Occident avant les Universités dans Archives de la France monastique*, XXVI, 1924, p. 85-108.

2. Cf. *Gall. Christ.* (éd. de 1856), t. XIV, col. 158.

pour arbitrer le conflit, Hugues des Noyers, évêque d'Auxerre, Adam de Perseigne et Robert de Courçon, alors chanoine de Noyon. Les chanoines les plus pondérés avaient alors élu leur confrère Beaudoin, mais il fut contesté par Thibaud et ses partisans, comme naguère Philippe. Refusant de recevoir les mandataires du pape, les chanoines préférèrent porter le débat devant le Saint-Père lui-même. Au bout de deux ans, donc en 1205, devant l'impossibilité de les mettre d'accord, Innocent III, d'autorité, nomma archevêque de Reims son légat, Guy de Préneste<sup>1</sup>.

Le chapitre général de Cîteaux qui se tient, comme on le sait, en septembre, porte en 1205 un décret<sup>2</sup> dont la teneur, assez extraordinaire, pose un problème au biographe d'Adam de Perseigne : « L'abbé de Jouy (diocèse de Sens) qui, avec une « simplicité excessive », a reçu la profession de l'Abbé de Perseigne sans consulter l'Abbé de Cîteaux, restera vingt jours hors de sa stalle abbatiale et sera en coulpe légère durant trois jours, dont un au pain et à l'eau. » Il n'est pas question de sanction prise contre Adam ; et, pourtant, cette « profession » d'un abbé dans une abbaye autre que la sienne a quelque chose d'assez insolite pour que celui qui l'a reçue en ait été puni. Nous n'avons pu déterminer la portée de ce fait ; Adam avait-il donc voulu quitter Perseigne ? Les difficultés qu'il avait rencontrées avec Thibaud du Perche, dans ses deux dernières missions, l'auraient-elles rempli d'un tel chagrin qu'il aurait songé à s'éloigner du Saosnois ? L'abbaye de Jouy où il cherchait refuge était, notons-le, une fondation des comtes de Champagne, donc une maison amie. Ce qui est certain, c'est que 1206 sera une année de silence absolu : aucun document n'y parle d'Adam, aucune lettre n'est attribuable à cette année-là.

Tantôt couronnés de succès, tantôt contrariés par la mauvaise volonté des hommes, les efforts consciencieux d'Adam pour accomplir les missions qui lui étaient confiées furent toujours reconnus par le Saint-Père. La meilleure preuve de satisfaction qu'il donna à son envoyé fut de lui confier sans

1. Cf. *Gall. Christ.*, t. I, p. 520-522.

2. Cf. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.*, ann. 1205, n° 24.

cesse de nouvelles difficultés à résoudre. En 1208 il s'agissait de réconcilier Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre, opposés par leurs ambitions territoriales. Dans le Midi de la France, en effet, s'étendait comme une lèpre, l'hérésie albigeoise ; à la tête des ennemis de la foi Raymond VI, comte de Toulouse, n'avait pas su empêcher ses chevaliers d'assassiner Pierre de Castelnau, légat du pape. Le Saint-Siège avait donc décidé une croisade contre les albigeois ; il lui fallait au préalable réaliser l'unité des princes catholiques, sur lesquels il comptait. La trêve fut conclue entre Philippe et Jean ; il s'ensuivit contre les hérétiques une guerre de représailles sans fin : le fanatisme des albigeois s'exaspérait de la violence qui lui était faite, tandis que les catholiques trouvaient en cette exaspération même la justification d'un impitoyable durcissement. Adam n'avait pas l'âme d'un Simon de Montfort ; la satisfaction d'avoir mené à bien sa mission ne devait que médiocrement le consoler des suites sanglantes que lui donna le déchaînement des passions<sup>1</sup>.

Cette même année 1208, Adam eut à déplorer la mort d'un ami très cher, dont il avait été le conseiller, Eudes de Sully, évêque de Paris, étroitement apparenté à l'illustre et omniprésente maison de Champagne.

A deux reprises, en 1207 et en 1210, Adam dut se rendre au Mont-Saint-Michel<sup>2</sup> ; le mauvais gouvernement de l'abbé du Mont avait obligé l'évêque d'Avranches à signaler à Rome la déchéance spirituelle et temporelle de l'antique monastère, jadis honneur de son diocèse. Décidé à prendre ses responsabilités, Innocent III envoya l'évêque de Lisieux et les abbés de Savigny et de Perseigne, avec mission d'enquêter par eux-mêmes sur la situation et d'y remédier par des décisions sans appel ; les envoyés du pape notifièrent<sup>3</sup> à Jordan, l'abbé coupable, la volonté du pontife et s'annoncèrent pour le lendemain de la fête de saint Marc (26 avril).

1. Cf. *Gall. Christ.*, t. I, col. 520. — Voir lettre du Pape dans *P. L.*, 215, col. 1360.

2. Cf. HAURÉAU, *loc. cit.*, p. 40-41. — *Gall. Christ.*, col. 521.

3. Cf. MARTÈNE, *Thes. nov. anecd.*, t. I, col. 807-808 (cite la lettre de l'évêque de Lisieux et des deux abbés à Jordan).

Jordan fut cité à comparaître devant eux et dut répondre sur quinze chefs d'accusation. Quels qu'aient été les résultats de la première démarche, une seconde avait été nécessaire ; la mort de Jordan vint tout arranger <sup>1</sup>. Avec lui finit l'incurie qui avait troublé la vie du Mont-Saint-Michel. Notons qu'entre les deux missions le cardinal Paul <sup>2</sup>, légat du Saint-Siège, avait approuvé (1208) la réforme opérée par Hamelin et Adam en 1204, à Saint-Martin de Tours.

**Dernières années.** Les dix dernières années de la vie d'Adam ne comportent plus de missions importantes ni lointaines. L'Abbé de Perseigne vieillit ; il ne se déplace plus guère. Vers la fin de cette période on l'entendra supplier l'Abbé de Cîteaux, ainsi que le cardinal de Courçon, légat du Saint-Siège, de bien vouloir lui épargner les missions, en particulier les arbitrages entre plaideurs <sup>3</sup>. Il se déclare fatigué, traîne la jambe, réside à l'infirmerie <sup>4</sup> ; il doit même renoncer à se rendre au chapitre général de l'Ordre et s'en excuse <sup>5</sup>. Nous relevons néanmoins encore quelques manifestations de son activité : en 1211, à Marmoutier, il est juge entre le comte Robert du Perche et le prieur de Bellême ; en 1212, à Sées, Innocent III le charge de vérifier les accusations portées contre l'évêque Silvestre <sup>6</sup>. La même année, le chapitre général lui confie le soin d'arbitrer <sup>7</sup>, conjointement avec l'abbé du Loroux, un différend survenu entre l'abbé cistercien de Tironneau (en Saosnois) et le seigneur Patrice de Sourches <sup>8</sup> (dont la famille avait fondé Tironneau).

Une grande joie attendait Adam en 1213. Cette année-là, en effet, fut fondée, au diocèse de Chartres, une abbaye de

1. Cf. HAURÉAU, *loc. cit.*, p. 41.

2. Cf. *Gall. Christ.*, t. XIV, col. 196.

3. Cf. Lettre LXIV.

4. Cf. v. g. Lettres LVIII-LIX.

5. Cf. Lettre LXV.

6. *Gall. Christ.*, t. XIV, col. 521 (éd. de 1856).

7. Cf. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.*, ann. 1212, n° 58.

8. Sur Patrice de Sourches, cf. *Le château de Sourches et ses Seigneurs* par le duc DES CARS et l'abbé LEDRU, 1887, p. 32-33.

cisterciennes nommée « Les Clairets ». Or, la première abbesse des Clairets fut une certaine Agnès, jusqu'à présent connue seulement de nom, mais que les lettres d'Adam, en particulier ses lettres inédites, nous découvrent quelque peu. Il n'est aucun des correspondants d'Adam qui reçoive des lettres plus chargées d'effusions que cette Agnès ; personne dont Adam ait parlé avec plus de considération, et même d'admiration. Sans aucun doute elle lui était très chère. Il l'avait préparée, en la faisant monter dans la perfection religieuse, au rôle qui lui fut dévolu par la suite. Tout porte à croire qu'il ne fut pas étranger à sa désignation comme abbesse. La fondation des Clairets fut donc la grande joie de la vieillesse de l'Abbé de Perseigne ; peut-être vit-il la bénédiction de l'abbesse, qui eut lieu en 1220 ou 1221. Les dernières lettres à Agnès et le « Traité de l'amour mutuel », adressé aux religieuses des Clairets, nous montrent à l'évidence tout le réconfort qu'il éprouvait à mener vers les sommets de l'amour mystique celles qui s'étaient groupées autour d'Agnès, leur modèle. Une grande lumière se projette sur l'intérêt porté par Adam à la fondation des Clairets, comme sur le choix de la première abbesse, lorsque l'on considère que c'est à la générosité de Mathilde, veuve de Geoffroi, comte du Perche <sup>1</sup>, et dirigée d'Adam, à la générosité aussi de son fils Thomas, qu'est due l'existence de cette abbaye de cisterciennes.

En 1214, tandis que Philippe-Auguste assurait l'avenir de la France par la victoire de Bouvines, Innocent III, sur un plan plus large et plus élevé, travaillait à assurer l'avenir de l'Église. Moins par l'écrasement des albigeois, qui en effet se produisit cette année-là, que par la préparation d'un concile général. Adam prit sa modeste part à cette préparation en écrivant au pape une lettre, qui montre à quel point il était dominé par l'idée de la sainteté du sacerdoce. Le concile eut lieu en 1215 et le pape mourut l'année d'après. Cette perte était pour Adam de celles qu'on ne peut combler ; Adam était lié à Innocent III par toute la belle époque de sa vie : confiance d'une part, généreuse collaboration de

1. Cf. Lettre XLIX.

l'autre, affection mutuelle les avaient longuement unis. Le successeur, Honorius III, confia sans doute aussi quelques missions à l'Abbé de Perseigne, mais rarement et de petite importance. Le temps de la gloire était passé.

En 1217, Adam et l'abbé de Saint-Calais garantissent, de leur signature, l'authenticité d'une lettre qui intéresse au plus haut point l'histoire de la cathédrale du Mans. Béren-gère, veuve de Richard, avait bien voulu s'entremettre auprès de Philippe-Auguste pour obtenir l'autorisation, désirée par les chanoines, d'agrandir leur cathédrale en faisant passer le chœur par-dessus le mur d'enceinte de la ville ; l'autorisation avait été accordée. Il est loisible à quiconque d'aller aujourd'hui vérifier que le chœur de la cathédrale passe bien par dessus la muraille du iv<sup>e</sup> siècle, laquelle entoure encore le « vieux » Mans, et d'admirer le chef-d'œuvre de tout premier plan qu'Adam ne devait jamais voir, mais dont il avait authentiqué la promesse <sup>1</sup>.

Celui qui avait si souvent jugé les autres devait, un jour, être appelé lui-même devant un tribunal ; en 1218, le chapitre général de Cîteaux remet aux trois abbés de la Cour-Dieu (diocèse d'Orléans), de l'Aumône (diocèse de Chartres, aujourd'hui Blois) et du Loroux (diocèse d'Angers), le soin d'enquêter sur le différend qui oppose Juhel de Mayenne et Adam de Perseigne, au sujet d'un dépôt ; les trois commissaires devront faire un rapport au prochain chapitre sur les dispositions qu'ils auront cru bon de prendre. On notera la déférence du chapitre à l'égard des plaideurs <sup>2</sup>. La dernière fois que le chapitre général eut à s'occuper d'Adam, ce fut — comme la première — pour lui infliger une légère punition <sup>3</sup> ; lui et l'abbé du Miroir (diocèse de Lyon, aujourd'hui Autun), coupables d'avoir — contrairement aux statuts de l'Ordre — admis des sépultures de séculiers dans leurs églises <sup>4</sup>, furent mis trois jours en coulpe légère, dont un au

1. *Livre blanc du chapitre du Mans*, p. 7, n° 12 ab anno 1217 ad 1221.

2. *Statuta Cap. Gen. Ord. Cist.*, ann. 1216, n° 65.

3. *Ibid.*, ann. 1219, n° 26.

4. En effet, plusieurs membres de la famille des comtes du Perche reposaient à Perseigne. D'après l'*Inventaire de Perseigne* cité dans l'Introd. du *Cartul.*, p. cii à cx, « devant et à côté du grand autel sont douze tombeaux

pain et à l'eau, et invités à transférer les corps en un lieu approprié.

Nous n'avons plus ensuite de documents sur Adam de Perseigne. La *Gallia Christiana* le fait mourir en 1221. Il eut pour successeur le prieur de l'Abbaye, Gautier, depuis longtemps son homme de confiance, qu'une charte de 1222 cite explicitement comme abbé de Perseigne.

La mort d'Adam de Perseigne fut obscure et simple, comme sa naissance ; né serf d'un grand de la terre, il mourut serf du Seigneur des Seigneurs ; ce fut sans doute bien modestement à l'infirmerie de son abbaye de Perseigne, comme jadis sa mère au lazaret des Deux-Eaux. Affligé dans son corps, il fut soutenu par l'espérance de ce ciel qu'il s'efforça si souvent de faire désirer à ses correspondants au cours de son existence de moine-apôtre. L'inventaire de Perseigne suppose qu'il fut inhumé « dans le chapitre » de l'abbaye. « Quoi qu'il en soit, conclut-il, il décéda en odeur de sainteté environ l'an 1221. »

des princes et princesses, fondateurs de cette abbaye... ». Sept d'entre eux y étaient du temps d'Adam.

## II. LA CORRESPONDANCE.

## 1. Manuscrits et Éditions.

A. Manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle.

- 1) *M* = Montpellier, *École de Médecine lat.* 312. Scriptorium de Cîteaux.

Ce manuscrit est la principale source utilisée par Dom Martène. Il contient des sermons d'Adam et vingt-quatre lettres, dont une seule n'a pas été éditée par Dom Martène.

- 2) *D* = Douai, *Bibliothèque municipale* 374. Abbaye de Marchiennes.

C'est le meilleur témoin du texte ; cependant il ne semble pas avoir été utilisé par les éditeurs. Les vingt-neuf lettres, dont cinq inédites, qu'il contient sont placées sous le nom de « Maître Adam de Saint-Victor », mais elles peuvent être attribuées avec certitude à Adam de Perseigne.

- 3) *T* = Troyes, *Bibliothèque municipale* 757. Clairvaux.

Sept lettres, dont la dernière incomplète.

- 4) *N* = Paris, *B. N. lat.* 10634.

Sept lettres. Analysé par Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la B. N.*, tome II, p. 10.

- 5) *A* = Paris, *B. N. lat.* 1998.

Quatre lettres (à Osmond).

- 6) *S* = Rome, *Bibliothèque Victor-Emmanuel ms. Sessorianus* 115.

Six lettres.

- 7) *P* = Padoue, *Bibliothèque de l'Université lat.* 1400. Fin XIII<sup>e</sup> ou début XIV<sup>e</sup> siècle.

La partie du manuscrit correspondant aux col. 129 à 289 est perdue, mais la table des matières (inachevée) permet d'en connaître au moins partiellement le contenu. Aucune

des lettres mentionnées dans cette table n'est propre à *P*. Ce qui reste du manuscrit contient treize sermons, quatre lettres et deux fragments de lettres.

Les manuscrits suivants ne contiennent qu'une seule lettre :

- 8) *d* = Douai, *Bibliothèque municipale lat.* 49, f. 174.  
 9) *K* = Bruxelles, *Bibliothèque royale lat.* 3169, f. 54-56<sup>v</sup>. Gembloux.  
 10) *F* = Paris, *B. N. lat.* 17282, f. 101<sup>v</sup>-103<sup>r</sup>.  
 11) *C* = Paris, *B. N. lat.* 2905, f. 125.

Manuscrit présentant, mêlés, des extraits de lettres et de sermons :

- 12) *Z* = Paris, *Bibliothèque Mazarine* 179.

Chaîne biblique, donnant des extraits de différents auteurs, parmi lesquels Adam de Perseigne.

Les quatre manuscrits suivants donnent les mêmes extraits que le ms. Paris Mazarine 179 :

- 13) Troyes, *Bibliothèque municipale* 1696.  
 14) Arras, *Bibliothèque municipale* 96.  
 15) Arras, *Bibliothèque municipale* 566.  
 16) Reims, *Bibliothèque municipale* 168.  
 17) Troyes, *Bibliothèque municipale* 1916.

*Excerptiones de passione Christi*. Textes d'Adam en très petit nombre, parfois résumés, toujours très fragmentaires.

B. Manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle.

- 18) *B* = Besançon, *Bibliothèque municipale* 188. Première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Manuscrit assez médiocre, rempli de fautes matérielles, mais qui fournit deux textes inédits : une lettre, et un traité *De mutuo amore*.

C. Manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle.

- 19) *t* = Troyes, *Bibliothèque municipale* 987. Clairvaux.

Manuscrit très important, malgré sa date tardive. Il renferme trente-quatre lettres, dont vingt-neuf inédites.

20) *R* = Reims 580. Chapitre cathédral de Reims.

Vingt-trois lettres, dont trois inédites.

21) *G* = Bruxelles, Bibliothèque royale 1497, f. 150-162<sup>v</sup>. Chartreuse Sainte-Marie d'Angie.

Trois lettres.

22) *H* = Bruxelles, Bibliothèque royale 3145, p. 629-632.

Une lettre.

#### D. Éditions imprimées.

1) DOM MARTÈNE, *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, t. I, p. 669-761.

Vingt-trois lettres, d'après Montpellier 312, et, pour la lettre XVI (lettre 22 de la présente édition), *ex. ms. B. Mariae de Misericordia Dei et Clarevallensi*. Ce manuscrit de la Mercy-Dieu n'a pu être retrouvé.

2) DOM MARTÈNE, *Amplissima collectio*, Paris, 1724, t. I, col. 1014-1025.

Ajoute à la collection précédente une lettre tirée d'un manuscrit inconnu de Saint-Vaast (lettre 13 de la présente édition), et une autre empruntée à un manuscrit de Marchiennes, qui pourrait être le ms. Douai 374 (lettre 30).

3) BALUZE, *Miscellanea novo ordine digesta... opera ac studio J. D. Mansi*, Lucques, 1761, t. II, col. 236-240.

Cinq lettres, différentes de celles de la collection Martène, d'après *B. N. lat.* 1998 et 2905.

4) MIGNE, *P. L.*, t. CCXI, col. 583-694.

Trente lettres, empruntées à Martène et à Baluze.

5) TILMANN, *Allegoriae simul et tropologiae in locos utriusque Testamenti selectiores*, Paris, 1550.

Nouvelle édition augmentée par Tilmann d'un ouvrage publié à Paris chez Josse Bade en 1502, reproduisant les extraits contenus dans le ms. Paris Mazarine 179.

6) Dominique MATHIEU, *Une lettre inédite d'Adam de Perseigne*, dans *Collectanea O. C. R.*, III (1936), p. 200-203.

Lettre 39 de la présente édition.

7) J. BOUVET, *Correspondance d'Adam, Abbé de Perseigne (1188-1221)*, dans *Archives Historiques du Maine*, t. XIII, Le Mans, 1951 et ss.

Huit fascicules parus; la collection complète doit comprendre dix fascicules.

#### 2. Chronologie.

**Deux séries de lettres.** Dans le cours des trente-trois années que dura l'abbatit d'Adam de Perseigne, les lettres qui nous ont été conservées se répartissent de manière inégale. Une période creuse, entre 1202 et 1209, sépare assez nettement en deux séries différentes l'ensemble des lettres. La grande majorité des lettres de la première période étant représentées par un ensemble de manuscrits, tandis que presque toutes celles de la seconde série se trouvent dans un seul, nous sommes fondés à appeler « classique » la première série, et « récentes » les lettres de la seconde. Cette dernière appellation se justifie du fait que toutes les lettres qu'elle recouvre sont inédites, en même temps qu'elles sont postérieures à celles de la première série.

On compte trente-deux lettres de la série « classique » et trente-quatre de l'époque « récente ». Il semble que dans chaque série les lettres se groupent autour d'une année centrale qui, pour la première, serait 1198, et pour la seconde 1215.

**Rapports entre les deux séries.** Quelques lettres sont communes aux manuscrits des deux séries. Les mss Douai 374, Padoue 1400, Montpellier 312 et Reims 580 ont des lettres de l'époque « récente ». Par ailleurs le ms. Troyes 987, d'où est tirée la quasi-totalité des lettres récentes, possède aussi cinq lettres de la série classique. On notera enfin que les cinq lettres à Osmond, placées par Migne en tête de son édition, ne figurent pas

TABLEAU  
BIBLIOTHÈRE CLASSIQUE.

DESTINATAIRE	DATE	MARTÈNE 1717	BALUZE	MIGNE	DOUAI 374	TROYES 757	B. N. 10634	B. N. 1998	SESSOR. 115	PADOUE 1400	DOUAI 49	BRUX. 3169	B. N. 17282	B. N. 2905	MAZ. 179	TROYES 987	REIMS 580	BRUX. 1497	BRUX. 3145
1. Guillaume d'Ély.....	v. 1190	VII		XIII	++														
2. André, chan. de Tours ...	v. 1190(?)	XI		XVII	++														
3. Abbé de Turpenay.....	v. 1190	X		XVI															
4. Vierge Marguerite.....	v. 1190	VI		XII															
5. Osmond, moine de Mortemer.....	1190/1196		I																
6. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>		II	I															
7. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>		III	II															
8. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>		IV	III															
9. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>		V	IV															
10. (Sur saint Martin).....	1194/1206	XIX		XXV	+														
11. Eudes, chantre de Bourges.	1196	I		VII															
12. Un ami (l'évêque du Mans?)	1197 (?)	VIII		XIV															
13. Eudes, évêque de Paris ...	1198			VI															
14. B., chanoine de Paris.....	v. 1199																		
15. Comtesse du Perche ..	1191/1202	III		IX	++														
16. Nicolas, jeune moine .....	1197/1199	IX		XV															
17. G., moine de Pontigny. ....	<i>Id.</i>	V		XI	+														
18. Ses Frères (= deux moines).	<i>Id.</i>	XII		XVIII	+														
19. Un ami (moine).....	<i>Id.</i>	XIII		XIX	++														
20. Étienne, prieur de Portes..	<i>Id.</i>	II		VIII	++														
21. Simon de Savigny.....	<i>Id.</i>				++														
22. Vierge Agnès .....	<i>Id.</i>	XVI		XXII	++														
23. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>	XXII		XXVII	++														
24. André de Vitré. ....	<i>Id.</i>	XIV		XX	++														
25. Ph., son ami. ....	<i>Id.</i>	XVII		XXIII	++														
26. Philippe de Balon. ....	<i>Id.</i>	XVIII		XXIV	++														
27. (Sur les Juifs).....	1198 (?)	XV		XXI	++														
28. J., archidiacre de Bellême..	1199 (?)	XXIII		XXIX	++														
29. Comtesse de Chartres. ....	apr. 1190	XXI		XXVII	++														
30. Blanche, c <sup>me</sup> de Champagne.	apr. 1201			XXX	++														
31. Guillaume du Perche.....	apr. 1201	IV		X	++														
32. Abbé de la Vernusse. ....	1197/1205	XX		XXVI	++														

Les lettres mentionnées dans la table des matières du *Manuscrit* 1400, mais dont le texte ne figure plus dans ce manuscrit (cf. *supra*, p. 21), ont été indiquées entre crochets : [+].



TABLEAU II  
SÉRIE RÉCENTE.

DESTINATAIRE	DATE	ARCH. HIST. DU MAINE	MONTF. 312	DOUAI 374	PADOUE 1400	BESANÇ. 188	TROYES 987	HEIMS 580
33. Hervé, abbé de Tiron.....	1201/1209	8					+	
34. Robert, archevêque de Rouen .	1208/1210	30					+	
35. Official de Rouen .....	v. 1210	31					+	
36. Hugues de M., év. de Coutances.	1208/1214	32					+	
37. O., moine de Sées. ....	v. 1210	33					+	
38. Trésorier de la cath. de Rouen. .	v. 1210	34					+	
39. Philippe, moine du Loroux . . . .	v. 1210	40					+	
40. Guillaume, moine du Loroux. . .	v. 1210	41					+	
41. Un moine du Loroux.....	v. 1210	42					+	
42. Geoffroi de L., abbé de Chaloché.	v. 1210	43					+	
43. R., moine du Loroux.....	v. 1210	44		+	+			
44. Vierge Agnès.....	v. 1210	57	+	+	+			+
45. Vierge Agnès.....	v. 1210	58		+	+			
46. Vierges consacrées.....	v. 1213	59				+		
47. Vierge Agnès .....	v. 1213	60				+		
48. Chevecier de l'Église de Chartres.	v. 1213	15					+	
49. Pape Innocent III .....	1214	17					+	
50. Un chevalier .....	v. 1215	66					+	
51. Évêque du Mans.....	v. 1216	4					+	
52. <i>Id.</i> .....	v. 1216	5					+	
53. <i>Id.</i> .....	v. 1216	6					+	
54. Hamelin, évêque du Mans. ....	1218	7					+	
55. Guillaume du Perche .....	1218	65					+	
56. Jean, abbé de la Couture. ....	1218	2					+	
57. Abbé de Tironneau.....	1218	3					+	
58. Un prêtre de Chartres.....	1218/1221	9					+	
59. Païen, doyen de S.-André de Chartres.....	<i>Id.</i>	10					+	
60. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>	11					+	
61. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>	12					+	
62. Barthélémy, doyen de la cathé- drale de Chartres. ....	<i>Id.</i>	13					+	
63. <i>Id.</i> .....	<i>Id.</i>	14					+	
64. Robert de Courçon. ....	<i>Id.</i>	18					+	
65. Conrad, abbé de Cîteaux. ....	<i>Id.</i>	19					+	
66. Sous-prieur de Saint-Satur.....	<i>Id.</i>	20					+	

dans les manuscrits qui possèdent l'ensemble de la série classique. Elles proviennent d'additions aux deux mss *Paris B. N. lat.* 1998 et 2905. Deux d'entre elles se trouvent aussi dans le ms. *Troyes* 987, source de la collection récente. Les cinq ont été recueillies par Baluze dans les diverses éditions de ses *Miscellanea*.

Dom Martène, dans la table qui ouvre son *Thesaurus novus anecdotorum*, date des années 1197-1199 les vingt-trois lettres d'Adam qu'il présente. Ce renseignement est vérifiable pour la plupart des lettres de la série. Baluze place les cinq lettres qu'il édite dans ses *Miscellanea*, entre des lettres datées par lui de 1196 d'une part, et 1221 d'autre part. Dom Ceillier essaie également de dater quelques lettres dans son *Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XIV, ch. LXXVIII, p. 881-886.

La conclusion d'ensemble de l'étude chronologique de la correspondance est qu'une demi-douzaine seulement de lettres peuvent être datées avec précision et certitude ; mais pour toutes, on peut arriver à une approximation intéressante. La marge d'hésitation se tient souvent entre deux et cinq années. Les tableaux ci-contre fourniront pour chaque lettre une date, tantôt ferme, tantôt approximative, suivant qu'il a été possible de serrer plus ou moins la chronologie.

### 3. Adam de Perseigne épistolier.

La biographie d'Adam nous l'a montré comme un personnage officiel, chargé en mainte occasion de missions importantes. Sa correspondance ne renferme que de rares allusions à ces fonctions extra-abbatiales. Les lettres parvenues jusqu'à nous — elles sont loin de représenter l'ensemble de la correspondance — nous montrent l'Abbé de Perseigne dans un rôle tout différent. Il fut, pour quelques cercles pieux et instruits, dans le siècle comme dans le cloître, le conseiller recherché et l'écrivain goûté es choses spirituelles. Le centre

de ces cercles concentriques, qui allèrent s'élargissant avec les années, fut et resta la Maison de Champagne.

### Contenu de la correspondance.

Que contient donc cette correspondance ? Ce que pouvait inspirer à l'écrivain le seul but qu'il poursuivait : servir l'Église. Quand il saisit la plume pour conseiller les âmes délicates ou pour mettre les pécheurs en demeure de changer de vie, ou encore pour rappeler aux évêques leurs devoirs essentiels, même lorsqu'il fait simplement valoir les droits de Perseigne calomniée ou pillée, c'est toujours l'Église qu'il entend défendre, étendre, perfectionner. Sans doute donne-t-il parfois l'impression de chercher à plaire : ce n'est que par scrupule de clerc formé dès l'enfance au bien écrire, qu'on ne se séparait pas alors de certaines exigences académiques.

L'objet le plus habituel de la correspondance d'Adam est la vie spirituelle. Rarement elle donne naissance à des traités et, en tout cas, jamais à des écrits systématiques, rigoureusement conçus, soucieux de ne pas empiéter sur ce que nous appellerions aujourd'hui une discipline voisine. Écriture sainte, dogme, morale, réflexion personnelle, travaillent dans la plus inextricable intimité à l'élaboration de la pensée. Aucune de ces sources d'inspiration ne semble souffrir de mêler ses eaux à celles de ses voisines : l'ensemble au contraire revêt un charme inconnu aux traités didactiques, tout en demeurant solide et parfaitement clair.

Le même procédé de recours simultané à toutes les branches du divin savoir en leur expression affective se retrouve dans les lettres de conseil et d'amitié. Plus soucieux d'intéresser que de réussir une composition scolaire, Adam se permet de brusquer sa conclusion s'il est pressé ou si son effort est arrivé à son terme. Mais dans l'état où il la laisse, sa lettre contient toujours une substance suffisante pour apporter un profit au destinataire.

**Les sources.** Avant toute autre source, Adam puise dans l'Écriture sainte et dans la liturgie. Contrairement à l'affirmation répétée par plusieurs auteurs,

il n'a pas fait de commentaire particulier de la Bible. Il la commente sans cesse, à tout propos, comme les vieux écrivains chrétiens, et spécialement monastiques. Il aime la retrouver et la méditer dans le cadre de la liturgie, surtout s'il s'agit des mystères de l'enfance et de la passion du Christ. Elle est présente à tous ses festins mystiques, comme aux repas des hommes le pain et le vin. Il n'a point à l'aller chercher en quelque obscure cachette des palais de la mémoire, pas plus qu'il n'a besoin de redonner vie à la liturgie. Comme le psalmiste, il pourrait dire de sa spontanéité à citer la parole sainte : *Eruclavit cor meum verbum bonum*. Quant à l'aisance avec laquelle il aborde les mystères de la liturgie, elle vient de cette foi profonde, aujourd'hui, grâce à Dieu, en train de renaître, que les mystères chrétiens sont des réalités actuelles et actives de l'Église des vivants. Il suffit de ne pas se soustraire à l'action de l'Esprit-Saint.

Un spécialiste de la patristique découvrirait sans peine quels Pères de l'Église ont inspiré Adam. Au premier rang s'avanceraient sans doute saint Augustin, son contemporain Cassien, et saint Grégoire le Grand. La Règle de saint Benoît aurait sa place, ainsi que saint Bernard, Guillaume de Saint-Thierry, Aelred de Rievaulx. Il est plus difficile de démêler dans quelle mesure Adam dépend de ses contemporains. Entendit-il, à une certaine époque de sa vie, les enseignements de Pierre le Chantre ? Du moins connaissait-il l'œuvre de ce maître pour lequel il a exprimé sa profonde admiration. Les idées d'Adam sur la psychologie, certaines habitudes de langage, font penser qu'ancien chanoine régulier, il s'était formé au contact des grandes œuvres des Victorins.

### La langue et le style.

Le vocabulaire et la grammaire de la correspondance, non plus que le plan des lettres, ne suffiraient sans doute à les faire reconnaître parmi d'autres de la même époque. Il en va autrement de leur style.

Tributaire de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, il est naturel qu'Adam ait employé leur vocabulaire. Suivant la tradition de son époque, il recourt aux mots créés au cours des siècles par les écrivains chrétiens, ainsi qu'aux acceptions

nouvelles données par eux à beaucoup de termes classiques. Il n'en reste pas moins vrai que, formé au latin sur les bons auteurs de l'antiquité, il respecte leur grammaire. Sa syntaxe use cependant de quelques-unes des libertés prises par le Moyen Age, comme de laisser à l'indicatif les propositions relatives de valeur circonstancielle. Son goût pour les étymologies mérite d'être signalé. Tantôt exactes, tantôt risquées — peut-être Adam avait-il lu Isidore de Séville — elles témoignent d'un désir de recherche, mais surtout elles sont employées à introduire quelque explication, ou à l'étayer.

Les métaphores tirées de l'Écriture, et à ce titre considérées par l'homme du Moyen Age comme sacrées, nous apparaissent parfois audacieuses ; Adam n'hésite pas à les développer, à les « filer », assez longtemps pour nous les rendre, ici ou là, un peu pénibles. Sans doute voit-il en ce procédé une certaine virtuosité, fort appréciée de ses contemporains. Le goût du temps explique également l'usage un peu abusif des anaphores, des « échelles », des jeux de mots, ou des présentations pédagogiques basées sur une arithmétique nécessairement raide et assez arbitraire. En quelques endroits, on souffre aussi d'une certaine propension à établir des proportions (non seulement, mais encore...) entre les idées émises, et à multiplier les suites de mots abstraits. Il est vrai qu'il est bien difficile de toucher les mystères de la religion ou la réflexion philosophique en employant exclusivement un style concret.

Beaucoup de lettres peuvent se ramener à un plan identique. Après une salutation, faite d'un pieux et aimable souhait suggéré par le nom du destinataire, ou celui de son abbaye, ou encore par le sujet qui va être abordé, Adam s'excuse d'oser, lui pauvre ignorant, se lancer dans une étude qui le dépasse : le destinataire, par son insistance, porte la responsabilité de cette imprudence. Le protocole étant sauf, Adam s'exécute sans discuter davantage.

Il lui arrivera de recourir, outre les sources déjà mentionnées, à ses propres sermons. Il en détache des passages, même assez longs, qu'il introduit à la bonne place dans son développement. Parfois une sorte de mise en scène vient piquer la curiosité du lecteur et encourager son attention au

moment d'aborder un sujet austère (voir par exemple la lettre 32 sur la pénitence). Quand la lettre est exceptionnellement longue, Adam s'accorde le loisir de respirer et par là même de reposer son lecteur. Il marque la pose en termes très explicites, d'une simplicité souriante. Puis il repart, avec un nouveau courage. Il arrive qu'on le sente pressé par le temps : alors il abrège, il suggère sans développer ; finalement il s'excuse d'avoir composé une œuvre si imparfaite. Même s'il convenait de cette imperfection, le lecteur avait lieu de s'estimer satisfait : il avait en main des conseils sûrs, appuyés sur la plus orthodoxe des doctrines, qu'il se faisait une joie de transmettre aux amis impatientes d'en profiter.

Sauf en de rares passages où le texte apparaît schématique (ainsi quelques alinéas de la longue lettre 34 à l'archevêque de Rouen), les écrits d'Adam ne rappellent jamais la sèche-resse d'un manuel scolaire. Il n'est ni ne veut être un savant. Il préfère n'être qu'un homme. La communication de ses connaissances demeure toujours un épanchement, une sorte de douce confiance. Il est impossible d'entrer dans la participation de ce qu'il sait sans apprendre du même coup ce qu'il en ressent. Ce n'est pas le moindre charme de ses lettres. Elles révèlent un homme doué d'une exceptionnelle faculté de sympathie. Jamais Adam n'est intemporel, abstrait, pédant, ni même longuement spéculatif. Il a besoin de contact avec le vivant : Dieu, l'humanité, les classes sociales, ou telle personne, ou tel groupe auquel il s'adresse. Il aime s'adresser à une âme en marche, il a la passion de la guider vers la plénitude de sa destinée. Et donc, lors même que la lettre s'attache, à la demande du destinataire, à étudier un sujet général, qui de ce fait pourrait demeurer tout à fait étranger à la personnalité des deux correspondants, elle demeure une vraie lettre.

La formation classique d'Adam l'a certainement aidé à discipliner sa pensée : il suffit de comparer à son œuvre en latin son œuvre en langage roman. Peut-être cependant la *romana severitas* nous a-t-elle privés d'une expression plus fraîche et plus simple de pensées et de sentiments qui n'étaient pas, eux, dépourvus de spontanéité. Du moins, à

l'intérieur même de cette rhétorique, Adam trouve-t-il le moyen de garder sa sincérité. Les « mouvements oratoires », pour conformes qu'ils soient aux lois du discours éloquent, viennent ordinairement assez à point pour sembler vraiment naturels. La nécessité de demeurer objectif et le besoin d'épancher ses impressions déterminent chez l'écrivain une tension grandissante. Celle-ci se résout, suivant les cas, en satire ou en invective, en élégie ou en contemplation attendrie. A travers l'écorce des idées, la sève des facultés affectives jaillit impérieusement. C'est alors qu'Adam, étant le plus lui-même, est aussi le plus émouvant.

Malgré les défauts qu'il partage avec son époque, Adam demeure donc un très bon écrivain : clair, maître de son expression, plein de ressources, et, quand la passion s'empare de lui, vigoureux et original. Sa probité n'apparaît jamais en défaut, car, s'il recourt à quelque source sans la citer, il se contente presque toujours de s'en inspirer librement. Il n'a l'habitude de citer littéralement que lui-même, ou des textes si connus qu'on en retrouve aisément l'auteur.

#### La personnalité d'Adam de Perseigne.

Autant que de sa vie, les traits dominants de la personnalité d'Adam de Perseigne se dégagent de sa correspondance. Impétueux et raisonnable, exigeant et dévoué, psychologue et homme d'action, Adam aurait pu se laisser entraîner par l'une ou l'autre de ces tendances opposées. Son bel équilibre le préservait des outrances. Malgré la lutte permanente qu'il soutient contre les vices du siècle, il ne perd point confiance dans les hommes. Il entre dans la vie monastique sans s'y enfermer; s'il soupire après la solitude, il n'affiche cependant aucune préoccupation de ne pas laisser sur terre de trace de son passage. Honorant au contraire en lui-même tous les dons de Dieu, y compris la sociabilité, il a accepté d'être aimé de ses contemporains, et il leur a rendu leur affection. On comptait sur lui, non pas seulement en raison de sa compétence ou de ses relations, mais parce qu'il était bon. Ceci explique la variété des services qu'il a rendus, aussi bien à des pauvres sans feu ni lieu qu'au chef suprême de l'Église, en

passant par toute la gamme des clercs et des laïcs. Humble sans être pusillanime, il ne se dérobaît qu'en cas de véritable impossibilité. Il servit jusqu'au bout, dans la conviction qu'il remplissait, sous la garantie de l'obéissance ou de la vérité, de véritables missions de par Dieu.

Adam fut un ami fidèle et délicat, mais jamais il ne se compromit avec le mal. Décidé à obtenir d'un ami rebelle à la grâce un changement de vie, il jette son amitié dans la balance : elle ne subsistera que si le bien l'emporte. Il pense que l'on fait de lui assez de cas pour ne pas renoncer sans réfléchir au bienfait de son amitié. Cette attitude à l'égard de puissants de la terre, comme le chancelier d'Angleterre ou l'évêque de Paris, ne va pas sans grandeur. Seul pouvait se la permettre un homme jouissant d'un prestige indiscuté.

Adam de Perseigne avait l'âme d'un contemplatif, d'un missionnaire et d'un prophète. Moine, il cherche Dieu, pour le connaître, l'aimer, le posséder. Il serait intéressant de poursuivre, à travers son œuvre, les diverses phases de cette quête, avec ses succès et ses difficultés. Mais, soucieux de transmettre au prochain ce que lui apprend sa contemplation, Adam n'aurait pas été satisfait s'il n'avait pu disposer de la parole, parlée ou écrite. Voix de Dieu, sonore et péremptoire, il exhorte et il menace, il dit le ciel et l'enfer, l'Évangile et le Royaume, et il les dit excellemment.

A la charnière du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, Adam présente un bel exemple de ce que pouvaient être alors l'idéal cistercien et, osons le dire, l'humanisme cistercien : la joie suprême dans la contemplation, une science théologique solide, basée sur l'Écriture et sur la tradition, un sentiment impérieux d'être envoyé au monde pour lui apprendre sa destinée véritable et les voies qui l'y conduiront, enfin au service du dominant « désir de Dieu », un sincère « amour des lettres »<sup>1</sup>, sinon théorique, du moins pratique.

Dans la pure tradition de son Père en Dieu saint Bernard, Adam, peut-être, n'aurait pas été un aussi grand moine s'il n'avait été pourvu de belles qualités humaines. Mais il est

1. Cf. Dom Jean LECLERCQ, *L'amour des lettres et le désir de Dieu, Initiation aux auteurs monastiques du moyen âge*, Paris, 1957.

évident que son idéal cistercien, généreusement vécu, a contribué à faire de lui un grand homme.

#### 4. Note sur la présente édition.

Il ne sera possible de présenter une édition critique des lettres d'Adam de Perseigne que lorsque les difficiles problèmes que posent l'histoire du texte et la constitution des recueils auront reçu une solution. L'étude de l'histoire du texte des sermons d'Adam, qui, en plusieurs cas, nous ont été conservés par les mêmes manuscrits que les lettres, serait également indispensable.

Le texte proposé ici reproduit ordinairement celui du *ms. Douai 374*, qui n'avait pas été utilisé par les précédents éditeurs. Pour les quelques lettres de la série classique qu'il ne contient pas, nous avons eu recours aux témoins qui nous ont paru présenter le plus de garanties. Enfin, vingt-neuf lettres de la série récente ne sont représentées que dans l'unique *ms. Troyes 987*.

Aucun de ces manuscrits n'est exempt de bévues attribuables aux copistes. En outre, quelques leçons du *ms. Douai 374*, en particulier, laissent l'impression d'être plutôt d'ingénieuses corrections dues à un scribe soucieux d'améliorer le texte qui lui servait de modèle. Nous avons donc corrigé le texte chaque fois que cela nous a semblé nécessaire, en recourant à d'autres témoins. En de très rares cas, nous avons risqué une conjecture personnelle, toujours signalée dans l'apparat.

Étant donné le caractère de cette édition, il nous a semblé préférable d'alléger l'apparat le plus possible. Nous n'y avons généralement retenu que les variantes les plus significatives et présentant un intérêt pour l'intelligence du texte. On trouvera au début de l'apparat critique de chaque lettre la liste des manuscrits utilisés, désignés par leur sigle.

\* \* \*

Ce m'est un pressant et agréable devoir que de remercier les personnes et institutions sans lesquelles cette édition

d'Adam de Perseigne, si imparfaite qu'elle soit, n'eût pas été possible.

Le T. R. P. Dom Édouard Wellens, abbé de Westmalle, les RR. PP. Dom Jean Leclercq, de Clervaux, Dom Des Mazies, de Solesmes, Jean-de-la-Croix Bouton, d'Aiguebelle, ont bien voulu me fournir de précieux renseignements sur les manuscrits contenant des œuvres d'Adam de Perseigne.

L'Institut National de Recherche et d'Histoire des Textes, qui, sous la direction aimable et efficace de M<sup>lle</sup> Vieillard, permet au chercheur d'accéder par le microfilm ou l'épreuve photographique à des documents éloignés ou difficiles d'accès, a rendu à la cause d'Adam de Perseigne les plus grands services. Je dois mentionner aussi, à Paris, la direction de la salle des manuscrits de la Bibliothèque Nationale ; au Mans, M. Boulier de Branches, archiviste, et ses collaborateurs, ainsi que M. Cordonnier-Détré, bibliothécaire de la ville ; puis MM. les Bibliothécaires de Montpellier, Troyes, Solesmes, Padoue, Rome, Bruxelles, Vienne, d'autres encore, toujours prêts à répondre aux lettres ou à recevoir le visiteur avec une parfaite courtoisie.

Le soutien fourni par le Centre National de la Recherche Scientifique, qui voulut bien favoriser de ses subventions les premières publications d'Adam de Perseigne dans les *Archives Historiques du Mans*, n'a pas peu contribué à rendre possible le travail qui aboutit à la présente édition.

Comment remercier de leur encourageante sympathie M. H.-I. Marrou, professeur à la Sorbonne, les RR. PP. Anselme Dimier et Charles Dumont, de Scourmont, et, plus que quiconque, M. Robert Latouche, doyen honoraire de l'Université de Grenoble, à l'inépuisable dévouement ? Je dois nommer aussi M. le professeur Milan La Du, de l'Université de Saint-Louis (Missouri), qui m'a procuré une thèse peu accessible, utile à la biographie d'Adam. Une quantité de personnes enfin à qui ce livre a coûté des heures d'humble et consciencieux travail, ou valu la charge de me recevoir, voudront bien se reconnaître ici et recevoir l'expression d'une reconnaissance largement méritée.

## SIGLES

- A* = Paris B. N. lat 1998.  
*B* = Besançon Bibliothèque municipale 188.  
*C* = Paris B. N. lat. 2905.  
*D* = Douai Bibliothèque municipale 374.  
*d* = Douai Bibliothèque municipale lat. 49.  
*F* = Paris B. N. lat. 17282.  
*G* = Bruxelles Bibliothèque royale 1497.  
*H* = Bruxelles Bibliothèque royale 3145.  
*K* = Bruxelles Bibliothèque royale 3169.  
*M* = Montpellier École de médecine lat. 312.  
*N* = Paris B. N. lat. 10634.  
*P* = Padoue Bibliothèque de l'Université lat. 1400.  
*R* = Reims 580.  
*S* = Rome Bibliothèque Victor-Emmanuel ms. Sessorianus 115.  
*T* = Troyes Bibliothèque municipale 757.  
*t* = Troyes Bibliothèque municipale 987.  
*Z* = Paris Bibliothèque Mazarine 179.

## PREMIÈRE PARTIE

## SÉRIE CLASSIQUE

AD GUILLELMUM,  
HELIENSEM EPISCOPUM

1. Willelmo Heliensi episcopo dominique regis Anglorum cancellario<sup>a</sup>, frater A., salutem in Spiritu veritatis.

Quod sublimitati vestrae tam frequentibus litteris vel nuntiis importuni sumus, partim facit familiaritas vestra, qua immeriti fruimur, partim necessitas nostra, qua gravamur. Verumtamen neutra res apud liberales animos moleste accipitur, quia et familiaritati ne in contemptum veniat, providet congratulantis amicitiae veritas, et necessitati misericordiae compassio non negatur. Ex utroque igitur sumens audaciam, non vereor oculis vestris litteras etiam solito prolixiores ingerere, licet illos sibi detineat tam varia, tam multiplex rerum occupatio, quae etiam sibi deesse animum non patitur nec ad horam.

2 In tanta<sup>b</sup> tamque communi ruina labentium<sup>c</sup>, amicis habere perdidisse est, quia ubi per omnia discrimen virtuti<sup>d</sup> imminet, vix poterit virtus ulla sub-

DMNR I

a. Willelmo... cancellario: Dilecto sibi S. N || b. post tanta add. igitur M || c. labentium: habentium N haerentium D p. ras || d. virtuti: virtutum MN

1. Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, chancelier d'Angleterre, légat du pape Clément III pour l'Angleterre et l'Irlande en 1190. Ambitieux, avide, rusé, dur, il n'a laissé de bon souvenir que celui de ses générosités. Il

A GUILLAUME, ÉVÊQUE D'ÉLY

*Les devoirs d'un évêque.*

1. A Guillaume, évêque d'Ély et Chancelier de Monseigneur le Roi d'Angleterre<sup>1</sup>, frère Adam, salut dans l'Esprit de vérité.

De combien de lettres et de messagers n'importunons-nous pas Votre Grandeur ! Il le faut attribuer, pour une part, à ce commerce familial dont elle daigne m'accorder la jouissance, et pour une autre, à la nécessité qui nous accable. Les esprits généreux, néanmoins, ne se laissent rebuter par aucune de ces deux choses : un commerce familial se tient dans la dignité quand les compliments de l'ami sont sincères ; à la nécessité, on ne refuse pas une compatissante miséricorde. Prenant donc assurance sur l'un et sur l'autre, je n'hésite pas à placer une lettre plus longue encore que d'habitude, sous des yeux accaparés par les affaires si diverses et si nombreuses qui ne permettent à votre attention aucun répit, ne fût-il que d'une heure.

2. Au sein de la ruine si profonde et si générale de ce qui passe, posséder un ami, c'est déjà l'avoir perdu ! De toute part, en effet, des périls mortels menacent la vertu : c'est à peine s'il en pourra subsister un dernier

fut destitué en 1191. Mort à Poitiers le 31 janvier 1197, il fut enterré à l'abbaye clistercienne du Pin (cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 267-274, et Augustin THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. II, l. XI, p. 250 ss.). Il est possible qu'Adam soit entré en relations avec Guillaume d'Ély à la fin de 1190, à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Bon-Port (cf. Introduction, p. 24).

*Lettres. I.*

sistere quam solum diligimus in amicis. Ubi nimirum illa perierit, amicum habere desinimus, et quae conservata poterat de amico generare laetitiam, amissa tristitiam ingerit et lamentum<sup>a</sup>. Felix amor, cui sola virtus in causa est, et laudabilis est amicitia quae sicut aliunde quam de virtute animi non habet seminarium, sic nec aliunde sibi flagitat incentivum. In illa et ad illam, Venerationis vestrae personam diligimus, et utinam mundanae vanitatis diluvium, cuius tam periculose innatis gurgitibus, hoc nobis<sup>b</sup> bonum non invideat in amico. Amicum sane vos dixerim quamdiu vobis animi virtus infuerit, ut vel ipsam adhuc habitam intentione servetis sollicita, vel elapsam quantocius maturetis ad integrum reparare.

3. Quam difficile est incedentem per lubricum non titubare saepius, aut prolabi ! Quam difficile est eum qui in obscuris graditur, non saepius pedibus suis offendere, corruere gravius, duriusque elidi ! Praeter morem est per crepidinem montis gradu fluctuare pendulo, et vento perflante et inflante, fortius de sublimibus ad infima non extrudi. Facile illis ista eveniunt quos amor virtutis non solidat, nec illustrat cognitio veritatis. Ubi haec duo defuerint, res est in periculo, nec aliud est vitalium, quam abyssus : abyssus inquam, terra est, cuius facies tota tenebris obvolvitur, ubi minime virtutis studio veritatis cognitio suffragatur. Quam felix anima, quae thesauros huiusmodi habere non negligit, quam rerum talium sursum trahit ambitio, nec inferiorum et vilium foeditatibus patitur implicari ! Eius quippe dignitatis est animus, ut sit ei proprium sublimiora appetere, si tamen suo iudicio non fallatur. Ad hoc veritatis splendor est utilis, qui cum de rationis aere totius

DMNR I

a. lamentum : dolorem M || b. nobis : vobis R

reste. Or la vertu est la seule chose que nous aimions en nos amis ; si donc elle vient à périr en l'un d'entre eux, c'en est fini pour nous de l'avoir pour ami : la perte d'une vertu dont la préservation chez un ami pouvait faire de lui une source de notre joie, nous comble de tristesse et de pleurs. Heureux l'amour qui n'a d'autre source que la vertu, et louable l'amitié qui, née de la seule vertu de l'âme, ne réclame pas d'autre excitant ! C'est en la vertu et en vue de la vertu, que nous aimons votre vénérable personne ; et plaise à Dieu que le déluge de la vanité du monde, dans les gouffres de laquelle si dangereusement vous nagez, ne cherche pas à nous ravir ce bien dans notre ami ! Ami, certes, c'est un nom que j'aurai plaisir à vous donner aussi longtemps que vous serez dans la ferme détermination de garder la vertu tandis qu'elle est encore vôtre, ou de la rétablir au plus vite en son intégrité si elle vient à fléchir.

3. Qu'il est difficile à qui marche en terrain glissant, de ne pas multiplier faux-pas et chutes ! Qu'il est difficile à qui marche dans les ténèbres, de ne pas buter souvent, tomber lourdement, se meurtrir brutalement ! Pour l'ordinaire, on ne promène pas au hasard sur le faite des montagnes des pas mal assurés, sans se trouver, quand le vent vient à souffler avec un redoublement de violence, précipité des sommets aux abîmes. Tel est le sort des gens que n'affermir plus l'amour de la vertu, que n'éclaire plus la connaissance de la vérité. Viennent à manquer ces deux biens, il n'est plus de sécurité ; la vie n'est plus alors qu'un abîme : oui, la terre n'est qu'un abîme, dont la face est entièrement voilée de ténèbres, lorsque la connaissance de la vérité n'est pas soutenue par le zèle de la vertu. Qu'heureuse est l'âme soucieuse de se procurer de tels biens, entraînée vers les cimes par cette recherche, et qui ne tolère pas de compromission dégradante avec les bassesses et les vilénies ! Telle est la noblesse naturelle de l'âme, qu'elle aspire d'elle-même aux sommets, à condition, bien entendu, de n'être pas égarée par son propre jugement. À réaliser cette dernière condition s'emploie l'illumination de la vérité : lorsqu'elle a chassé du ciel de la



nebulas erroris abduxerit, etiam infulgentem sibi sine fraude penset et aestimet veritatem. Nulla deinceps ratione splendor ille tam feliciter infulgens animo seipsum aestimanti viluerit ; sed agitur in eo quasi post matutinum meridies, cum de splendoris aspectu et usu in amoris desiderium inardescit. Ex hoc amor virtutis splendori veritatis adiungitur, et exsultat in mente dies una quae nota est Domino, orta ab eo<sup>a</sup>, dies laetitiae, dies festus. Haec est dies quam fecit Dominus, dies exultationis<sup>b</sup> et laetitiae, cuius non merentur felices experiri radios tenebrarum filii infelices.

4. Tenebrarum filios dicimus, qui de subterraneo miserae carnis non exeunt, qui in carceribus corporum tenebrosis deservientes operibus, numquam alibi quam in sepulcris concupiscentiae commorantur. O misera servitus, et omni fonte lacrymarum plangenda, subiectionem<sup>c</sup> sub sentibus putare delicias, processum et impunitatem malitiae credere gloriam, licentiam criminum, virtutum praeponere libertati ! Quam longe sunt ista a filiis lucis, a caeli civibus, a contemptoribus saeculi, a iustitiae dilectoribus, a sectatoribus Crucifixi ! In Ægypto sane Israelitae non permanent, nec luti et lateris opera affectant servilia, multo minus apostatare in Ægyptios aemulantur. Non deterret eos maris Rubri transitus, nec solitudinis inexperta asperitas, quominus ad promissae delicias suavitatis aspirent.

5. Quid de Moyse duce<sup>d</sup> Israelis dixerimus, qui non modo Pharaonis abominatur obsequia, verum etiam populum officiosa persuasione sollicitat ad fluentem lacte et melle patriam anhelare ? Non decet ducem populi, Ecclesiae praesidem, terreni regis inservire satel-

DMNR I

a. orta ab eo om. DMNR || b. post exultationis add. dies festus et MR || c. subiectionem : subiectio D<sup>2</sup> subiectio, esse D<sup>1</sup>MR || d. duce Israelis : israelitarum duce N

raison toutes les nuées de l'erreur, la raison pèse et apprécie sans se tromper la vérité qui brille devant elle. Rien, dans la suite, ne viendra diminuer cette illumination qui éclaire si heureusement l'âme consciente de sa propre valeur : au contraire, en elle, pourrait-on dire, midi succède au matin, lorsqu'après avoir vu cette illumination et l'avoir mise à profit elle s'enflamme du désir de l'amour. Alors l'amour de la vertu s'ajoute à l'illumination de la vérité, et voici dans l'âme l'exultation du jour unique, connu du Seigneur, né de lui, le jour de l'exultation, le jour de fête : « Voici le jour que le Seigneur a fait, jour d'exultation, jour de joie<sup>1</sup> », dont les malheureux fils des ténèbres ne sont pas dignes d'expérimenter les heureux rayons.

4. Nous appelons fils des ténèbres ceux qui ne sortent pas du souterrain de la misérable chair, ceux qui, asservis, dans la prison de leur corps, à des œuvres ténébreuses, ne se tiennent jamais ailleurs que dans les sépulcres de la concupiscentie. O misérable esclavage que doivent pleurer toutes les sources de larmes ! Estimer délices le séjour sous un fourré d'épines, trouver de la gloire dans le progrès et l'impunité du mal ! Préférer la licence du péché à la liberté que donne la vertu ! Que ces misérables jugements sont étrangers aux fils de la lumière, aux citoyens du ciel, aux contempteurs du siècle, aux amants de la justice, aux partisans du Crucifié ! Assurément, les Israélites ne s'établissent pas en Égypte, et ils n'aspirent pas aux vains travaux de la boue et de la brique ; bien moins encore ont-ils envie de renoncer à leur pays pour l'Égypte. Ni le passage de la mer Rouge, ni la rudesse, nouvelle pour eux, du désert, ne peuvent les empêcher d'aspirer aux délices de la suavité promise.

5. Que pourrions-nous dire de Moïse, le chef d'Israël ? Non seulement il a en horreur l'esclavage du Pharaon, mais encore il presse le peuple, il déploie un zèle persuasif pour le faire aspirer vers la patrie où coulent le lait et le miel. Il ne convient pas à un chef de peuple, à un prince de l'Église, d'appartenir à l'escorte des valets

1. Ps. 117, 24.

lito; potius est opus eius de Ægypto progredi, et ingredi viam<sup>a</sup> quam repatrians Israel imitetur. Crucis Christi baiulum tanquam ductorem itineris convenit in capite processionis procedere, et ad perferendas pro salutis adeptione cruces quaslibet exemplis praeceuntibus animare sequaces.

6. O infelicia tempora nostra! O dolendos hominum mores! O plangendos illos maxime quos habere debuimus defensores! Ductores populi terrae promissionis obliti sunt, et voluptuosae servitutis illecti dulcedine, se et suos Pharaonis dominio pene inevasibiliter subdiderunt. Utinam aliquando haec vobis Ægypti servitus prae desiderio verae libertatis displiceat, et quod vobis collata scientia vos nescire non patitur, forti animo diligatis. Forti quippe animo opus est<sup>b</sup>, et masculinae virtutis substantia<sup>c</sup> in Ægypto non vivere feminam<sup>d</sup>, ubi a Pharaone decretum est Hebraeorum masculos iugulari. Felicius est in virtutibus vivere quam effeminari in vitiorum molliem, cum falsae dulcedinis metuenda extremitas in aeternae amaritudinis absinthium commutetur. Hoc optime novit vestra discretio, et si mundus vobis imperans vos de rebus huiusmodi philosophari permitteret, et plenior scientiam et efficacior facundiam haberetis.

7. Facite<sup>e</sup> et vos aliquando quod faciendum esse cognoscitis, et quod in his qui faciunt approbare videmini et laudare. Si laudabiles sunt apud vos quos vitae veneratio<sup>f</sup> reddit laudabiles, dignum laude est ut eis quos laudabiles creditis, vos vitae laudabilis consortio societis<sup>g</sup>. Si morituri regis curia curis plena vos impedit, vestri potius curam cogitate officii, in quo vobis tanto

DMNR I

a. post viam add. triduanam mentis, sermonis, operis N || b. opus est om. MN || c. substantia : est N || d. feminam : feminas N || e. habe-

d'un roi de la terre, mais bien plutôt, il doit s'appliquer à sortir d'Égypte et à entrer dans la voie que suit Israël regagnant sa patrie. Il convient que le porte-croix du Christ, dont c'est le rôle d'ouvrir la marche, s'avance en tête de la procession, et entraîne, par la vue de son exemple, tous ceux qui suivent, à porter n'importe quelle croix pour acquérir le salut.

6. O malheureux temps que les nôtres! O mœurs déplorables des mortels! Le principal objet de nos gémissements est précisément ceux qui auraient dû être nos défenseurs! Les conducteurs du peuple ont oublié la terre promise, et séduits par la douceur d'une voluptueuse servitude, ils se sont soumis avec les leurs au pouvoir du Pharaon, soumis à ne presque pouvoir se libérer! Plaise au Ciel qu'un jour, le désir de la véritable liberté vous fasse sentir le poids de cette servitude d'Égypte, et que vous aimiez d'une âme virile ce que votre science ne vous permet pas d'ignorer! Une âme forte et un fond de vertu virile sont nécessaires pour ne pas vivre en femme dans le pays d'Égypte, où le Pharaon a décrété de faire étrangler tous les mâles des Hébreux. Il y a plus de bonheur à vivre dans la vertu qu'à s'efféminer dans la mollesse des vices, car il faut redouter l'aboutissement de la fausse douceur, qui se tourne en une absinthe d'éternelle amertume. Votre Discretion le sait fort bien, et si le monde, votre maître, vous laissait réfléchir sur des sujets de ce genre, vous en auriez une plus large connaissance, et vous en parleriez avec plus d'efficacité.

7. Faites, vous aussi, un jour, ce que vous savez qu'il faut faire, ce que vous semblez approuver et louer en ceux qui le font. Si vous estimez dignes de louange ceux qu'un genre de vie honorable a rendus tels, il est louable aussi que vous vous joigniez par l'imitation de leur vie louable, à ceux que vous estimez dignes de louanges. Si la cour, fertile en soucis, d'un roi destiné à la mort, vous retient, souciez-vous plutôt des devoirs de votre charge.

retis. Facite : haberetis, faceretis M habetis, facite f || f. veneratio : venerabilis forma MR || g. societis : copuletis M

opere de creditis curae vestrae ovibus est curandum. Ceterum, Pater, sicut vere optamus vobis quae bona sunt, ita sumus pro vobis orantes assidue. Utinam orationibus nostris nihil obviet, quo sui efficacia vacuentur !

8. Latorem<sup>a</sup> praesentium quem ad praeceptum vestrum consensimus transfretare in Angliam, liberalitati vestrae commendamus attentius, ut de ipso sollicitudo vestra provideat, ne — quod absit ! — in dispendium gloriae vestrae, et in nostrae filialis amicitiae laesionem, tanti itineris labor, praesertim cum dispositione vestra arreptus sit, sine fructu remaneat<sup>b</sup> exspectato. Vale.

DMNR !

a. latorem... vale om. N || b. remaneat : permaneat D.

Elle exige que vous prodiguez vos soins assidus aux brebis dont vous avez la responsabilité.

Au reste, Père, comme nous souhaitons sincèrement votre bien, ainsi ne cessons-nous de prier pour vous. Plaise à Dieu que rien ne vienne contrarier nos prières, ni les priver de leur efficacité !

8. Sur votre ordre, nous avons permis au porteur des présentes de faire la traversée d'Angleterre. Nous le recommandons instamment à votre libéralité ; que votre sollicitude ait soin de lui ; que ce voyage, fatigant, et qui plus est entrepris sur votre initiative, ne reste pas, à Dieu ne plaise ! — ce serait au détriment de votre gloire et au grand dam de notre amour filial, — sans porter le fruit que nous en attendons. Bonne santé !

## AD ANDREAM CANONICUM TURONENSEM

9. Amico<sup>a</sup> suo magistro Andreae<sup>b</sup> canonico Turonensi, frater Adam, caritatem de corde puro.

Dilectionis vestrae paravam quidem parere imperio, sed dum me penitus impari imperatis experior, onus pene reicio quod suscepi : non enim respondet ingenii tenuitas sublimitati materiae, quam iniungitis, nec conscientia culpae vulnerata cauterio, de magnificis magnificae matris Dei laudibus loqui secure praesumit. Animum quippe meum terrenae intentionis pondere vergentem in infima terret maiestativa quaedam magnificentia, quam licet lippientibus oculis, tamen utcumque in excellentissima Dei matre considero, quae iam ab angelo salutata, iam de Spiritu sancto impraegnata, iam in montana virtutum quarumlibet elevata, Ioannis nondum nati motibus honorata, propheticis Elisabeth vocibus commendata, prae<sup>c</sup> nimia cordis exultatione clamat et dicit : Magnificat anima mea Dominum. Unde

DMRT

a. ante amico add. Domino et MT || b. Andreae : B. M om. T || c. commendata. Prae M

1. D'après les deux manuscrits de Douai, le destinataire de cette lettre serait « Maître André ». Selon Dom CEILLIER, *Histoire générale des Auteurs sacrés*, t. XIV, p. 881, il y avait à Tours vers 1173 un archidiacre nommé André. Cet archidiacre correspondait avec Geoffroy, sous-prieur de Sainte-

## A ANDRÉ, CHANOINE DE TOURS

*Le Magnificat.*

9. A son ami, Maître André, chanoine de Tours<sup>1</sup>, frère Adam, la charité venant d'un cœur pur<sup>2</sup>.

Je me disposais bien à obéir aux injonctions de votre amitié, mais me voyant tout à fait inférieur à la tâche que vous m'imposez, je suis tenté de rejeter le fardeau que j'ai assumé : mes modestes moyens, en effet, ne correspondent pas au sublime sujet que vous me proposez, et ma conscience, blessée par la brûlure du péché, n'envisage pas sans appréhension de traiter des louanges magnifiques de la magnifique Mère de Dieu. Mon âme, entraînée par le poids des pensées terrestres vers de très bas sujets, s'effraie d'une certaine magnificence majestueuse que, malgré mes yeux malades, il me faut pourtant regarder en face chez la très excellente Mère de Dieu quand, saluée par l'ange, enceinte du Saint-Esprit, élevée sur la montagne de toutes les vertus, honorée des tressaillements de Jean-Baptiste encore à naître, louée par les paroles prophétiques d'Élisabeth, elle s'écrie, le cœur débordant d'une irrésistible exultation : « Mon âme magnifie le Seigneur<sup>3</sup> ! ». Aussi, j'éprouve une

Barbe-en-Auge, qui le priait de saluer de sa part un certain Adam, bibliothécaire de Marmoutier, son ami. Dom Ceillier pense qu'il s'agit d'Adam, le futur abbé de Perseigne. Aurions-nous ici une lettre à l'archidiacre André ? Si l'hypothèse était vérifiée, cette lettre serait notablement plus ancienne que les autres que nous possédons.

2. 1 Tim., 1, 5.

3. Lc., 1, 46.

vehementer timeo, ne omni laude dignissima Dei mater diminutionem suae laudis reputet quidquid incircumcisis labiis garrere potero, praesertim cum non sit speciosa laus in ore peccatoris. Verum quia sponsioni meae teneor, et vestrae caritatis innitor suffragiis, ad cellam aromatum, ad apothecam sapientiae, ad matrem misericordiae Mariam me confero, ut cuius magnificat anima Dominum, magnificari, hoc est laudari, non refugiat per os meum.

10. Magnificat, inquit Maria, anima mea Dominum. Attende primitus ubi magnificat Dominum. Certe in montanis, in civitate Iuda, in domo Zachariae. In montanis magnificatur Dominus, qui in campestribus blasphematur; in campestribus erant qui, secundum prophetam, blasphemaverunt sanctum Israel, et abalienati sunt retrorsum. In campestribus, inquam, maledictionis et confusionis Adam et Evae, qui, perdita carnis integritate, abalienati a veritatis altitudine, fecerunt sibi campestria; quippe qui veritatis montana perdidierant et virtutis. De valle itaque mundanae vanitatis, de profunditate humanae corruptionis, de campestribus communis iniquitatis, exurgens Maria, abiit in montana cum festinatione. Montana sunt perfectionis fastigia; fastigia ipsa sunt veritas illuminatissimae mentis, virginitas integerrimae carnis, virtus Altissimi obumbrans ad gravitationem ventris<sup>1</sup>. Haec sunt montana, in quae Maria conscendit; hic est civitas Iuda, hic domus Zachariae.

11. Civitas est hominum collectio numerosa sub una lege viventium. Populum hunc faciunt rationabiles Mariae cogitationes, sanctae virtutes, ordinatissimae

DMRS[frag.]T

a. ventris : mentis M

1. Eccl., 15, 9.

2. Is., 1, 4.

crainte bien vive : c'est que la Mère de Dieu, très digne de toute louange, ne considère comme une atteinte à sa gloire tout ce que pourraient élucubrer mes lèvres incircumcises, puisqu'aussi bien la louange perd sa beauté dans la bouche d'un pécheur<sup>1</sup>. Toutefois, prisonnier de mon engagement et fort de la bienveillance de votre charité, je me transporte vers la chambre des aromates, vers le trésor de la sagesse, vers Marie, Mère de miséricorde, dans l'espoir que celle dont l'âme magnifie le Seigneur, ne refusera pas d'être magnifiée — entendez louée — par ma bouche.

10. « Mon âme, dit Marie, magnifie le Seigneur ». Remarquez tout d'abord où elle magnifie le Seigneur. C'est dans les montagnes de la cité de Juda, dans la maison de Zacharie. Dans les montagnes le Seigneur est loué, qui dans les plaines est blasphémé; dans les plaines, en effet, d'après le prophète, se trouvaient ceux qui « ont blasphémé le Saint d'Israël et sont retournés à l'inféodation étrangère<sup>2</sup> ». C'est, dis-je, dans les plaines de la malédiction et de la honte d'Adam et Ève, qui, devenus, après la perte de l'intégrité de leur chair, étrangers aux hauteurs de la vérité, durent se faire des pagnes<sup>3</sup>; ils avaient en effet déserté les monts de la vérité et de la vertu. C'est pourquoi Marie se levant du fond de la vallée de la vanité terrestre, de l'abîme de l'humaine corruption, des plaines de la commune iniquité, s'en alla en hâte vers les montagnes<sup>4</sup>. Les montagnes sont les sommets de la perfection, à savoir la vérité qui remplit une âme éclairée (de Dieu), la virginité d'une chair parfaitement intègre, la vertu du Très-Haut étendant son ombre pour féconder son sein. Tels sont les hauts lieux vers lesquels s'élève Marie; là se trouve la cité de Juda, là aussi la maison de Zacharie.

11. Une cité est un important rassemblement d'hommes, qui vivent sous une même loi. Ici, ce peuple est formé des saines pensées de Marie, de ses saintes vertus, de ses

3. Cf. Gen., 3, 7, selon une version utilisée par saint Augustin (la Vulgate a *perizonata* au lieu de *campestria*).

4. Lc., 1, 39.

actiones, quas in confessione laudis divinae lex ordinat caritatis : Iuda quippe confessio dicitur ; Zacharias memor Domini ; domus Zachariae est pectus virgineum mandatorum Dei memoriae retentivum.

12. In his montanis posita Dei mater, dum audit, Elizabeth prophetante, quid futura sit, dum commemorat quid de Domino, angelo nuntiante, audierit, dum conscientiae puritatem attendit, dum carnem suam ab omni extraneam corruptione perpendit, dum se totam in sublime agi divinitus conspicit, iam saeculo altior, iam omnem creaturam merito vitae, praerogativa singularis gratiae, immensitate laetitiae transcendens, canticum novum cantat Domino dicens : Magnificat anima mea Dominum.

13. Magnificat anima Mariae Dominum, quia et ipsa magnificatur a Domino ; nisi enim prius magnificaretur a Domino, non poterat magnificare Dominum anima Mariae. Magnificat ergo eum a quo magnificatur, magnificat non solum laude oris, non solum sanctitate corporis, sed singularitate amoris. Multi magnificant lingua, sed blasphemant factis, persequuntur superbia cordis ; de quibus scriptum est : Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. Isti non magnificant, sed quantum in eis est minorificant nomen Domini<sup>a</sup>. Hi sunt quibus apostolus : Blasphematur per vos, inquit, nomen bonum inter gentes.

14. At in Maria magnificat lingua, magnificat vita, magnificat anima<sup>b</sup> Dominum<sup>c</sup>. Lingua magnificentiam sanctitatis divinae gloriae<sup>d</sup> laudibus eloquendo ; vita eandem gloriam operibus promerendo ; anima singu-

DMRS[*frag.*] T

a. nomen Domini ; verum Deum R || b. post anima add. mea MT || c. post Dominum punct. om. M || d. sanctitatis divinae gloriae : gloriae sanctitatis tuae loquentur divinis M

actions parfaitement réglées, toutes choses mises en ordre par la loi de la charité, dans la proclamation de la louange divine. Juda signifie en effet « proclamation », Zacharie : « Qui se souvient du Seigneur. » La maison de Zacharie est le cœur de la Vierge qui garde le souvenir des commandements de Dieu.

12. Élevée sur ces hauts lieux, la Mère de Dieu écoute Élisabeth lui prophétiser sa destinée, se remémore le message reçu du Seigneur par le truchement de l'ange, considère la pureté de sa conscience, comprend que sa chair a été préservée de toute corruption, se voit conduite tout entière par Dieu vers les sommets : aussi, désormais au-dessus du siècle, désormais au-dessus de toute créature, tant par le mérite de sa vie et par une prérogative singulière de la grâce, que par l'immensité de sa joie, elle chante au Seigneur un cantique nouveau : « Mon âme, dit-elle, magnifie le Seigneur. »

13. L'âme de Marie « magnifie le Seigneur » parce qu'elle a d'abord elle-même été magnifiée par lui. L'âme de Marie en effet, n'aurait pas pu magnifier le Seigneur si elle n'avait, au préalable, été magnifiée par le Seigneur. Elle magnifie donc celui par qui elle est magnifiée ; elle le magnifie, non seulement par la louange de sa bouche, non seulement par l'intégrité de son corps, mais par le caractère unique de son amour. Beaucoup magnifient de langue, mais blasphèment par leur conduite, et leur cœur orgueilleux en fait des persécuteurs ; c'est d'eux qu'il est écrit : « Leurs paroles proclament qu'ils reconnaissent Dieu, mais leur conduite le renie<sup>1</sup>. » Ces gens-là ne « magnifient » pas, mais, autant qu'il est en eux, ils « minimisent » le nom du Seigneur. Ce sont ceux à qui s'adresse l'Apôtre : « Par vous le nom du (Dieu) bon est blasphémé parmi les nations<sup>2</sup>. »

14. En Marie, au contraire, la langue magnifie, la vie magnifie, l'âme magnifie le Seigneur : la langue, en racontant la sainte magnificence de la gloire divine ; la vie, en méritant par ses œuvres la même gloire ; l'âme,

1. Tit., 1, 16.

2. Rom., 2, 24.

lariter diligendo, contemplationis volatibus attingendo, mente et ventre incomprehensibilem magnificentiam comprehendendo.

Magnificat, inquit, anima mea Dominum.

15. Quomodo magnificas? Numquid maiorem facis eum cuius magnitudinis non est finis? Magnus Dominus, ait Psalmista, et laudabilis nimis. Magnus est et tam magnus, ut magnitudo eius nec comparationem habeat nec quantitatem; quomodo ergo magnificas quem nec de minimo facis magnum, nec de magno maiorem? Sed magnificas quia laudas, magnificas quia inter mundi tenebras sole lucidior, luna pulchrior, rosa fragrantior, nive candidior, divinae cognitionis splendorem dilatas. Magnificas ergo non magnitudini nimiae\* augmentum conferendo, sed lumen verae Deitatis incognitum mundanis tenebris inferendo; Dominus quippe, quem magnificas, sicut ignorat defectum, cum sit aeternus, sic perfectum non recipit, cum sit perfectus. Aeternus est, quia nec initium habet nec finem. Perfectus est, cui nihil deest ad plenitudinem. Hunc tamen tu magnificas, dum in tantum te meritis excellentibus elevas, ut gratiae recipias plenitudinem, ut merearis sancti Spiritus supervisionem, ut mater Dei effecta, virgo perseverans intacta, percunti saeculo parias Salvatorem. Sed quare hoc? Quia Dominus tecum, qui sua dona fecit merita tua: unde et tanto plus eum magnificare diceris, quanto amplius in ipso et ab ipso magnificaris. Quid ergo est quod magnificat anima tua Dominum, nisi quod ita<sup>b</sup> magnificaris per ipsum, ut et plenitudinem gratiae magnifice consequaris, et ad magnificentiam gloriae singularis gloriosis et superexaltatis virtutibus extendaris? extendaris, dico, quia Spiritus sancti rore tota

DMRT

a. nimiae: divinae DR ruinae M primae Martène || b. Ita: ipsa MRTd

1. Ps. 144, 3.

en l'aimant de manière unique, en l'atteignant par les coups d'aile de la contemplation, en contenant dans son esprit et dans son sein l'incompréhensible magnificence.

« Mon âme, dit-elle, magnifie le Seigneur! »

15. Comment le magnifiez-vous? Rendriez-vous par hasard plus grand celui dont la grandeur est infinie? « Grand est le Seigneur, dit le Psalmiste, et infiniment louable<sup>1</sup>! » Il est grand, et si grand que sa grandeur ne se compare ni ne se mesure. Comment donc le magnifiez-vous, puisque vous ne le rendez, ni de petit, grand, ni de grand, plus grand? Vous magnifiez cependant, parce que vous louez, vous magnifiez parce que, parmi les ténèbres de ce monde, plus lumineuse que le soleil, plus belle que la lune, plus odorante que la rose, plus blanche que la neige, vous faites connaître Dieu davantage. Vous le magnifiez donc, non pas en apportant un accroissement à la grandeur sans mesure, mais en apportant, au milieu des ténèbres du monde, la lumière de la vraie divinité, inconnue des gens de ce monde. Et en effet, de même que le Seigneur que vous magnifiez, éternel qu'il est, ignore la cessation, de même, en raison de sa perfection, il n'est pas susceptible de progrès. Il est éternel parce qu'il n'a ni commencement ni fin. Il est parfait parce que rien ne manque à sa plénitude. Et pourtant vous le magnifiez, vous, lorsque par vos mérites prééminents vous êtes élevée au point de recevoir la plénitude de grâces, de mériter la visite du Saint-Esprit et que, devenue Mère de Dieu, tout en demeurant une vierge inviolée, au siècle en perdition vous enfantez un Sauveur! Mais d'où vient cela? De ce que le Seigneur est avec vous, qui de ses dons a fait vos mérites; voilà pourquoi l'on dit que vous magnifiez le Seigneur d'autant plus que, en lui, par lui, vous êtes plus largement magnifiée dans le Christ. Qu'est-ce donc à dire que votre âme magnifie le Seigneur, sinon que vous-même êtes par lui magnifiée jusqu'à recevoir magnifiquement la plénitude de grâce, et à vous étendre jusqu'aux magnificences d'une gloire unique par des vertus glorieuses et absolument hors de pair? « Vous étendre », ai-je dit, parce que vous êtes toute trempée de la rosée du Saint-Esprit,

Lettres 1.

5

complueris, tota caelesti unctione perfunderis, ut in modum pellis unctae anima tua in tantum extendatur per amoris desiderium, ut ad ipsum perveniat Dei Verbum. Tu enim es fiscella Moysis, tu vas Verbi, tu cellarium novi musti, quo credentium sobrietas<sup>a</sup> debriatur. Tu Mater Dei, meta peccati, qua<sup>b</sup> de profundo emergitur vitiorum, et pertingitur ad delicias angelorum.

16. Quam magnificata sunt opera tua, Domina nostra, sed per illum quem magnificat anima tua! Hic plane deficit parvitas mea dum loqui nititur<sup>c</sup> de magnificentia tua. Dum enim tu in montana magnificentiae virtutum conscendis, ut ibi magnificet anima tua Dominum, ego infelix in profunda miseriae et vitiorum praecipitor, nec tenet misera anima mea in mundanis concupiscentiis modum. At tu, mater misericordiae, quia sum velut<sup>d</sup> lapis in acervo Mercurii, quia sum<sup>e</sup> quasi plumbum in aquis vehementibus, quia ponderosus sum, quia me movere non possum: trahere me post te, ut currere valeam in odore unguentorum tuorum, in tuarum exemplis respirare virtutum, tuarum pennis iuvari orationum ut, te suffragante, prius discat anima mea Deum timendo a malo recedere et postea tecum amando et iustitiam operando magnificare Dominum, cui est honor et gloria et imperium et potestas in omnia saecula saeculorum. Amen.

DMRT

a. sobrietas : debrietas M || b. post qua add. et M || c. nititur : nitimur M || d. velut : et sicut M || e. quia sum : et M

tout entière imprégnée de l'unction céleste, si bien que votre âme, désireuse d'aimer, s'étend comme une toison huilée, jusqu'à parvenir au Verbe de Dieu lui-même. Vous êtes en effet la corbeille de Moïse<sup>1</sup>, le réceptacle du Verbe, le cellier du vin nouveau qui enivre la sobriété des croyants. Vous êtes la Mère de Dieu, le terme au péché, grâce à qui l'humanité émerge du gouffre des vices et atteint aux délices des anges.

16. Que vos œuvres sont magnifiées, ô Notre-Dame<sup>2</sup>, mais par celui que magnifie votre âme! Mon néant défaille tout entier dès qu'il s'essaie à parler de votre magnificence. Tandis, en effet, que vous faites l'ascension de la montagne des vertus magnifiques, pour y magnifier en votre âme le Seigneur, je suis, moi, misérablement précipité dans les profondeurs de la misère et du vice, et ma pauvre âme convoite sans mesure les biens du monde. Eh bien donc, vous, Mère de miséricorde, puisque je suis « comme une pierre sur le monceau de Mercure<sup>3</sup> », puisque je suis « comme le plomb dans les eaux démontées<sup>4</sup> », puisque je suis pesant et incapable de me remuer : attirez-moi, que je puisse courir à l'odeur de vos parfums<sup>5</sup>, reprendre haleine aux exemples de vos vertus, m'aider des ailes de vos prières. Qu'ainsi par votre intercession, mon âme apprenne, en craignant Dieu, à s'éloigner du mal et, ensuite, en aimant et en pratiquant avec vous la justice, à magnifier le Seigneur à qui appartient honneur et gloire, autorité et puissance, dans tous les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. Ex., 2, 3.

2. Cf. Ps. 103, 24.

3. Prov., 26, 8.

4. Ex., 15, 10.

5. Cf. Cant., 1, 3.



## AD ABBATEM DE TORPINIACO

17. Patri et amico in Christo carissimo venerabili abbati de Torpiniaco, frater A. peccator, salutem in Spiritu sancto.

Sanctus amor, qui nos mutuo mentium nexu devinxit arctius, non differt ulterius reddere quod promittere non neglexit. Bene recolis, amantissime, nec excidisse tibi existimo, quid tibi fuerit, te instante, promissum. Tua certe dilectio, quae se tantopere gavisa est de promissione, suspendi expectationis suae gaudium non passa est oblivisci. Sed quid a me expectas unde gaudeas, nisi reamari fideliter, et id feliciter<sup>a</sup> experiri? Erit sane tibi quidam modus experientiae tenor dulcioris epistolae, si tamen dulci prodierit de affectu. Affectus mei dulcedinem meis experire in litteris; quamquam de effectu et testimonio operum affectus solet<sup>b</sup> certius aestimari, verum in affectu vis amoris intenditur, nec alium amoris mei tu quaeris effectum, quam si in te totus transeam per affectum.

18. Casti nimirum amoris sanctitas ad interiora cordis se colligens, dum suspectum habet omne quod foris est, nihil securius esse existimat, quam, teste conscientia, se

DGMP[frag.]T

a. feliciter: fideliter M || b. solet: valeat D

1. Il s'agit soit de Guillaume, abbé de 1142 à 1188 (dernière date signalée dans les chartes), soit de Luc, abbé de 1197 à 1207. Comme dans la lettre précédente, Adam ne se donne pas le titre d'abbé de Perseigne.

## A L'ABBÉ DE TURPENAY

*L'amour de Dieu et les mystères du Christ.*

17. A son Père et ami très cher dans le Christ, le vénérable Abbé de Turpenay<sup>1</sup>, frère Adam le pécheur, salut dans l'Esprit-Saint.

Le saint amour qui, entre nos âmes, a noué des liens si étroits, ne veut pas retarder davantage l'exécution de ce qu'il a promis avec empressement. Vous vous rappelez certainement, très cher ami — je ne pense pas que vous ayez pu l'oublier — ce qui, sur vos instances, vous a été promis. Votre amitié, qui tant avait goûté la promesse, n'a pu se résigner, j'en suis sûr, à voir différée ou tombée dans l'oubli la joie qu'elle attendait. Mais quelle joie pouvez-vous attendre de ma part, sinon un fidèle retour d'amitié, dont vous puissiez faire l'heureuse expérience? Ce sera assurément pour vous, en quelque façon, faire cette expérience, que de recevoir une lettre particulièrement affectueuse, dictée, cela s'entend, par d'affectueux sentiments. Expérimentez donc en ma lettre la douceur de mon affection. Sans doute, pour l'ordinaire, l'affection trouve dans les faits et dans le témoignage des œuvres son critère le plus sûr: néanmoins en affection on ne recherche que la force de l'amour; et vous n'attendez de mon amour d'autre effet que de me faire m'écouler tout entier en vous par mon affection.

18. La sainteté d'un chaste amour, se retirant volontiers au dedans du cœur, tient pour suspect tout ce qui est extérieur, tandis que le témoignage de la conscience ne lui fait rien trouver de plus sûr que de se tenir cachée.

celari. O felix amor! cui est inimica spes saeculi, qui de currentis mundi curis non curans, non sumit de carnis voluptate fomentum. Incentivum habet aliunde de caelestium adeptione sollicitus, de terrenorum contemptu non negligens, ad omne quod non decet impatiens et de<sup>a</sup> acceptis beneficiis non ingratus. Amor igitur sanctus habet in animi virtute seminarium, cui fundamentum et tenor est in incorruptae desiderio veritatis.

19. Tota mihi tecum est de amore materies, sed de illo, cui virtus in causa est, in studio veritas, puritas in desiderio, in opere pietas, in vivendi forma institutio disciplinae. Nihil est amore dulcius, et cum ipse sui ipsius sit pretium, est etiam ipse praemium sibi. Contrariis certe rebus nomen amoris commune est, sed ex his quae dicta sunt, suspicio tollitur universa. Quod si proprium ei velimus assignare vocabulum, dilectio in Scripturis, sive caritas appellatur; hoc interest quod nomen amoris naturalem magis sonat potentiam, efficientia vero gratiae exprimitur nomine caritatis.

20. Inter potentias animae nulla est quae amore sit dignior, dulcior nulla, nulla est aequae fortis. Indignum plane ut quod nostri est melius, ad rei vilioris desiderium se inclinet. Aut seipso gaudeat amor, aut si ipse sibi non sufficit, felicius quaerat gaudium in supernis; in supernis est gaudium quod de summi boni cultu et amore suscipitur, cum pietate et studio colitur singulari. Hoc bonum, quod solum et summum est, sicut solo amore quaeritur, solo amore apprehenditur, sic<sup>b</sup> apprehensum solo amore tenetur. Amor quaerit, amor invenit, amor tenet et retinet, nec dimittit: Tenui, inquit, eum, nec dimittam. Amor quippe<sup>c</sup> pie quaerit, feliciter invenit, beate perfruitur et impletur. Non quaerit sine lumine, sine sua-

DGMP[frag.]T

a. de om. GMPT || b. sic: sicut MPT || c. quippe om. DGT

1. Cant., 3, 4.

Heureux l'amour qui tient pour ennemie l'espérance du monde, n'a cure des soucis d'un monde qui passe en courant, ne demande pas son aliment aux voluptés de la chair! Il trouve ailleurs son aiguillon: dans son zèle à conquérir les biens célestes, dans sa diligence à mépriser les choses de la terre, dans son intransigeance à l'égard de toute vilenie, dans sa reconnaissance pour les bienfaits reçus. La vertu, qui trouve dans le désir de la vérité sa base et sa constance, est donc la source du saint amour.

19. Tout ce que j'ai à vous écrire porte sur l'amour, mais sur ce noble amour qui a pour mobile la vertu, pour étude la vérité, pour passion la pureté, pour pratique la piété, pour genre de vie la ferme discipline. Rien n'est plus doux que l'amour, et comme il n'a d'autre valeur que lui-même, il est aussi lui-même sa propre récompense. Certes, on range sous le nom d'amour des réalités bien différentes; mais, après ce que nous venons de dire, aucune équivoque n'est possible. Voudrions-nous lui assigner une appellation qui lui convienne en propre? Dans l'Écriture, il reçoit le nom de dilection ou de charité. La différence entre les deux acceptions est que le mot amour s'applique plutôt à une faculté naturelle, tandis que c'est une œuvre de la grâce qui est exprimée par le mot de charité.

20. Entre les puissances de l'âme, aucune n'est plus noble que l'amour, aucune plus douce, aucune aussi forte. Il serait tout à fait déplacé que le meilleur de nous-même s'abaissât à des désirs vulgaires. Que l'amour jouisse de lui-même ou bien, s'il ne se suffit pas à lui-même, qu'il cherche dans les joies d'en haut une joie plus précieuse. En haut se rencontre la joie que procure le culte et l'amour du souverain bien, lorsqu'on le poursuit avec une piété et une application particulières. Ce bien unique et suprême, seul l'amour le recherche, seul l'amour le saisit; et de même, une fois saisi, il n'est retenu que par l'amour seul. L'amour cherche, l'amour trouve, l'amour tient et retient sans lâcher: « Je l'ai tenu, dit-il, et je ne le lâcherai pas<sup>1</sup>. » Et en effet, avec tendresse l'amour cherche, avec bonheur il trouve, avec béatitude il jouit et se sature. Il ne cherche

vitae non invenit, sine satietate non fruitur, nec finitur. Hoc bonum quod summum creditur, sicut nihil habet ultra se, sic infra se quod sufficiat nihil habet.

21. Summum quippe bonum Deus Trinitas est, ideo summum quia a se existens, per se sufficiens, plena potentia vicens, plenam sapientiam habens, plena bonitate indeficiens. Invicta est potentiae, quae existentiam contulit universis. Indecepta est sapientiae, quae dedit ordinem formamque creatis; incorrupta<sup>a</sup> bonitatis est, quae utilitatis mensuram pro suae voluntatis arbitrio singulis partita est creaturis. Huius boni cognitio te bonum facit, felicem<sup>b</sup> dilectio, cuius perseverantia faciet de fruitione beatum.

22. Verum ad splendorem tantae gratiae, ad gloriae tantae delicias, gradibus quibusdam animus proficit et<sup>c</sup> proficiens evolat in sublime. Et primus quidem gradus est ab omnibus prorsus illicitis abstinere; secundus est, si ita contemnas illicita, ut nec veniant in affectum; tertius est quaeque etiam licita, quantum necessitas patitur, fastidire; quartus est iugis et fervens observantia mandatorum; quintus est diligens et assidua animi circumscriptio ad custodiam puritatis; sextus est virtutum ambitio, profectusque esuries spiritualis; septimus est inter ipsas virtutes aemulari charismata meliora; octavus est in acceptis charismatibus humilis et devota gratiarum actio et vox laudis; nonus est, si prae summi boni desiderio, nihil de visibilibus transeat in affectum; decimus est etiam castigare memoriam, et corporeas imaginationes abigere, ne desideratae Rachelis dulcedinem<sup>d</sup> Balae importunitas mentiatur; solet enim

DGMP[frag.]S[frag.]T

a. finem epistolae om. P || b. post felicem add. delectatio sive M || c. proficit et om. M || d. post 'dulcedinem add. se DGMST (hoc verbum delendum esse censuimus)

1. Allusion à la doctrine d'Aelfred de Rievaulx; cf. AELFRED DE RIEVAULX,

pas sans lumière, il ne trouve pas sans douceur, il ne jouit pas sans être comblé, et il ne finit pas. Parce que, la foi nous l'affirme, il est suprême, ce bien n'est dépassé par rien, pas plus qu'au-dessous de lui il n'est rien qui puisse satisfaire.

21. Le bien suprême, en effet, c'est le Dieu Trinité : suprême par cette raison qu'il existe de soi, suffit par soi, jouit d'une pleine puissance, possède toute sagesse et une inépuisable plénitude de bonté. Invincible est sa puissance, qui a donné l'existence à l'univers; inconfusable sa sagesse, qui a donné aux êtres créés leur place et leur forme; incorruptible sa bonté, qui, dans sa libre volonté, a fixé à chaque créature son degré d'utilité<sup>1</sup>. Connaître ce bien vous rend bon, l'aimer vous rend heureux, et en persévérant dans son amour, vous trouverez la béatitude que donne sa jouissance.

22. Mais à la splendeur d'une telle grâce, aux délices d'une si grande gloire, l'âme s'élève par certains degrés, et en progressant, elle prend son vol vers les hauteurs. Le premier degré est de s'abstenir de toutes les choses défendues; on atteint le second en les méprisant si bien qu'elles ne se présentent même plus à notre désir; le troisième consiste à se déprenre, dans la mesure du possible, même des choses permises; le quatrième est une persévérante et fervente observation des commandements; le cinquième est une diligente et perpétuelle vigilance de l'âme pour garder la pureté; le sixième est la recherche des vertus et la faim de progrès spirituel; le septième est de choisir, parmi les vertus elles-mêmes, la poursuite des plus hautes grâces; le huitième est l'humble et dévote action de grâces et la parole de louange pour les faveurs reçues; on accède au neuvième quand le désir du bien suprême arrête tout le sensible au seuil du désir; le dixième consiste à châtier sa mémoire et à chasser les imaginations corporelles, en sorte que l'acariâtre Bala n'aille pas affecter la douceur de Rachel la désirée<sup>2</sup>. Il arrive en effet souvent au contemplatif,

Quand Jésus eut douze ans (éd. Sources Chrétiennes, n° 60), Introduction, p. 21.

2. Cf. Gen., 29-30.

saepius contemplanti accidere, ut cum Rachelis pulchritudinem, id est, contemplationis puritatem desideret <sup>a</sup>, Bala ancilla Rachelis, id est corporalis imaginatio, Jacob desiderii se ingerat importune. De cetero ultimo loco Iacob Rachelem complectitur, Estherque speciosae coniungitur prae amore deficiens Assuerus. Animum nimirum, ascensis his gradibus, dum ad defaecatae puritatis consummationem, quantum mortalitas pati potest, pervenerit, experientia suavitatis mirificae liquefacit; liquefactus clamat, et dicit: Defecit in salutare tuum anima mea, et in verbum tuum supersperavi. Memoriam abundantiae suavitatis expertae eructat et laudat, miratur et clamat, dicens: Quam magna multitudo dulcedinis tuae, Domine, quam abscondisti timentibus te!

23. Obsecro, carissime, si, te promovente Spiritu sancto, ad id loci quandoque perveneris, amici tui memoriam in tantis deliciis non postponas: memento, inquam, mei, cum bene tibi fuerit, et licet introducere nuptiali veste carentem non audeas, ne confundaris, amico <sup>b</sup> quaerere vel indulgentiam delictorum. Ego enim infelicissimus hominum, qui cum temere audeam commentari de talibus, nec primum adhuc gradum mereor attigisse; totus quippe diversor <sup>c</sup> in illicitis, qui cum illicita tam saepe commiserim, merui etiam mihi licita non licere. Quomodo audeo in caelum os ponere, et de summi boni disputare natura vel gloria, cum malorum meorum me opprimens cumulus, me pene reddat bonitatis expertem? Quid ad miserum de rebus beatis agere? Quid ad vitiosum disserere de virtutibus? Quid ad corruentem deorsum pertinet quae sursum sunt demonstrare? Heu!

DGMS[frag.] T

a. desideret: desiderat DG || b. amico: amicum M || c. diversor: defessor D

1. Ps. 118, 43.

2. Cf. Ps. 144, 7.

tout désireux de la beauté de Rachel, c'est-à-dire de la pureté de la contemplation, que Bala, servante de Rachel, c'est-à-dire l'imagination matérielle, se glisse à contretemps dans les désirs de ce Jacob. Du reste, pour finir, Jacob étreint Rachel, et Assuérus, défaillant d'amour, épouse la belle Esther. Une fois montés ces degrés, l'âme, parvenue à la consommation d'une pureté aussi décaillée que le permet la condition mortelle, se liquéfie en éprouvant une merveilleuse suavité; elle pousse alors ce cri: « Ma vie défaille en mon Sauveur, et votre parole me donne plus qu'espoir <sup>1</sup>. » Rappelant l'expérience de cette débordante félicité <sup>2</sup>, elle éclate en louanges, elle crie son admiration: « Qu'elle est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur, celle que vous avez réservée à ceux qui vous craignent <sup>3</sup>. »

23. Je vous en prie, très cher, si l'impulsion de l'Esprit-Saint vous fait un jour parvenir à ce point, n'allez pas, au milieu de pareilles délices, négliger le souvenir de votre ami. Oui, souvenez-vous de moi quand il vous arrivera du bien <sup>4</sup>. Sans aller jusqu'à introduire un convive privé de la robe nuptiale <sup>5</sup>, n'ayez pas honte de demander pour votre ami au moins le pardon de ses péchés. Je suis en effet le plus malheureux des hommes, moi dont la téméraire audace disserte sur de si hauts sujets, tandis que je ne sais pas mériter d'atteindre même le premier degré. Je séjourne, hélas, tout entier dans la désobéissance: car en commettant si souvent ce qui est défendu, j'ai mérité que les choses permises elles-mêmes me soient, à moi, interdites. Comment osé-je bien parler de sujets célestes et disserte de la nature et de la gloire du souverain bien, alors que l'amas de mes misères m'étouffe et me sépare presque de tout bien? En quoi convient-il à un misérable de s'occuper de ce qui a trait à la béatitude? A un vicieux de disserte des vertus? A quelqu'un qui s'écroule à terre, d'enseigner ce qui est d'en haut? Hélas! de quel front un homme misérable et

3. Ps. 30, 20.

4. Gen., 40, 14.

5. Cf. Mt., 22, 11-12.

miser et moriens, pauper atque ignobilis, iacens in sterquilinio criminum, qua fronte de sanctitate proloquitur et perorat? Novo praesumendi genere de studiis sapientiae philosophatur insipiens, et inexpertus non confunditur quae non didicit edocere. Factus sum quidem insipiens, sed amor tuus me compulit, et mea sponsio cui tenebar. Si excessi, da veniam, quia in magnis et in mirabilibus super se meae parvitas tenuitas ambulavit. Amodo mihi utendum est voce mediocri, et de his potius quae ad curam vulnerum pertinent, sermo fiat.

24. Igitur cum infirmis oculis sit caelestium splendor difficilis, ad columnam nubis et caliginis lippientes oculos reflectamus. Columna sane nubis et caliginis est firma sublimitas nostrae Virginis, ex qua quamdam<sup>a</sup> sibi caliginem claritas deitatis obduxit. Dum enim Verbi omnipotentis splendor per conceptum Virginis obvolvitur nube carnis, quid aliud fuit in illa carne peccati similitudo nisi quaedam in nube caligo? Nubes, inquit, et caligo in circuitu eius; quia Verbi splendor et purissimae carnis nube est obvolutus, et in eadem carne est infirmitate circumdatus. Sed in columnam quam praemisimus intendamus.

25. Attendamus quam firma, quam recta est, quam erecta. Attendamus, inquam, quam firma, quam fortis, quam recta, quam lenis, quam porrecta est, quam sublimis. Quam firma est cui et caelum et terra innititur. Quam fortis est quae contra universas haereses et spirituales nequitias invincibiliter proeliatur. Quam recta est quae peccati maculam nescit. Quam lenis est quae nullam duplicitatis rugam admittit<sup>b</sup>. Quam erecta est quae meritorum altitudine omnem creaturam transcendit.

DGMS[frag.] T

a. quamdam : quidem M || b. quam recta est... rugam admittit : quam fortis, quam recta, quam porrecta est, quam sublimis, quam firma est cui caelum et terra innititur : quam recta quae peccati maculam nescit : quam lenis est quae nullam duplicitatis rugam admittit M

mourant, pauvre et méprisable, gisant sur le fumier de ses crimes, peut-il prendre la parole et tenir des discours sur la sainteté? Nouveau genre de présomption : un insensé s'en va tenir des raisons sur l'étude de la sagesse, et un homme sans expérience n'a pas honte d'enseigner ce qu'il n'a pas appris. Oui, je suis devenu insensé, mais c'est votre amitié qui m'y a contraint<sup>1</sup>, et ma promesse par laquelle j'étais tenu. Si j'ai dépassé les bornes, pardonnez à mon insignifiance et à ma médiocrité d'avoir pris un chemin trop élevé pour elle, par merveilles et grandeurs<sup>2</sup>. Il me faut désormais baisser le ton et parler plutôt de ce qui touche la guérison des blessures.

24. Donc, puisque la splendeur des objets célestes blesse les vues faibles, détournons nos yeux malades vers la colonne de nuée et d'obscurité<sup>3</sup>. La colonne de nuée obscure, c'est bien la ferme élévation de notre Vierge, de qui la divine lumière se fit comme un voile de nuée. Tandis en effet que, par la conception de la Vierge, la splendeur du Verbe tout-puissant s'enveloppe du nuage de la chair, que fut en cette sainte chair la ressemblance du péché<sup>4</sup>, sinon comme l'obscurité dans le nuage? « Nuage, dit l'Écriture, et obscurité l'entourent<sup>5</sup> », parce que la splendeur du Verbe fut à la fois enveloppée du nuage d'une chair très pure, et, dans cette même chair, cernée de faiblesse. Mais jetons un regard sur cette colonne dont nous avons parlé tout à l'heure.

25. Remarquons combien elle est solide, droite, élevée; remarquons, dis-je, combien elle est solide, forte, droite, polie, élancée, élevée. Combien solide celle sur qui s'appuient le ciel et la terre; combien forte celle qui combat sans défaite toutes les hérésies et les fourberies des esprits (mauvais); combien droite celle qui ignore la tache du péché; combien polie celle qui ne présente pas une strie de duplicité; combien élancée celle qui, par l'élévation de ses mérites, dépasse toute créature; combien élevée

1. Cf. 2 Cor., 12, 11.

2. Cf. Ps. 130, 1.

3. Cf. Ex., 13, 21.

4. Cf. Rom., 8, 3.

5. Ps. 96, 2.

Quam sublimis est quam Altissimi Filius in dignissimam sibi matrem ab aeterno praevidit. Quam felix est quae Dei est et mater et sponsa, porta caeli, amoenitas paradisi, angelorum domina, regina mundi, sanctorum laetitia, advocata credentium, fortitudo pugnantium, errantium revocatio, poenitentium medicina. O certa salus ! o compendium vitae ! o spes veniae unica ! o suavitas singularis ! Mihi totum<sup>a</sup> es, Domina. Penes te bonorum omnium est mihi reposita plenitudo. Reconditi sunt apud te thesauri indeficientes veritatis et gratiae, pacis et misericordiae, salutis et sapientiae, gloriae et honoris. Tu mihi es in fluctuatione anchora, in naufragio<sup>b</sup> portus, in tribulatione subsidium, consolatio in dolore. Tu tuis<sup>c</sup> es in oppressione subventio, in opportunitate auxilium, in prosperitate moderantia, in exspectatione laetitia, recreatio in labore. Quidquid de laudibus tuis garrere possum, tua est laude minus, omni laude dignissima. Sed tamen teneor te laudare.

26. Si linguis hominum et angelorum te eloquar, cum me totum effudero, parum erit. Ad illam potius tui laudem me transfero, quae in amoris carmine sic cantatur : Quae est ista quae progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata ? His verbis breviter et subtiliter, veraciter et sublimiter, laus exprimitur tuae gloriae quadriformis. Cum enim nasceris, quasi rutilans aurora consurgis. Ortus nimirum tuus vicem aurorae tenuit, in quo dies gratiae coepit; nox vero infidelitatis et ignorantiae finem fecit. Cum Solem iustitiae concipis, more lunae etiam fulgentis solis beneficio illustraris. Luna enim a sole lumen mutuat quod ei natura spis-

DGMS[frag.] T

a. totum : tota M || b. naufragio : navigio T || c. tuis em. M

celle que le Fils du Très-Haut, de toute éternité, a prévue pour être sa très digne Mère ; combien heureuse celle qui est la Mère et l'épouse de Dieu, la porte du ciel, le charme du paradis, la souveraine des anges, la reine du monde, la joie des saints, l'avocate des croyants, la force des combattants, le rappel des égarés, le remède des pénitents. O salut assuré, ô chemin abrégé de la vie, ô espérance unique du pardon, ô suavité singulière ! Vous m'êtes tout, ô souveraine. Chez vous je trouve en dépôt la plénitude de tous les biens. Chez vous sont cachés d'inépuisables trésors de vérité et de grâce, de paix et de miséricorde, de salut et de sagesse, de gloire et d'honneur. Vous êtes mon ancre dans la tempête, mon port dans le naufrage, mon secours dans la tribulation, ma consolation dans la douleur. Pour les vôtres, vous êtes le secours dans la persécution, l'assistance dans le besoin, la modération dans la prospérité, la joie dans l'attente, le repos dans la fatigue. Tous les mots que je puis accumuler pour vous louer resteront au-dessous de votre louange, ô très digne de toute louange. Et pourtant il faut que je vous loue.

26. Si j'employais à vous célébrer les langues des hommes et des anges<sup>1</sup>, quand j'aurais épuisé toutes mes ressources, ce serait encore bien peu. Je me tourne de préférence vers la belle louange que l'on trouve dans le cantique de l'amour : « Quelle est celle-ci qui s'avance, comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ? » Avec brièveté et finesse, avec vérité et grandeur, ces paroles expriment la louange aux quatre formes de votre gloire. A votre naissance, en effet, vous vous levez comme une aurore rutilante. Car c'était bien une aurore que votre naissance, avec laquelle commençait le jour de la grâce, prenait fin la nuit de l'infidélité et de l'ignorance. Lorsque vous concevez le Soleil de justice, comme la lune, vous êtes éclairée par la bien-faisante action du soleil. La lune emprunte en effet au

1. Cl. 1 Cor., 13, 1.

2. Cant., 6, 9.

sioris corporis negat, unde quidquid habet pulchritudinis, habet ex beneficio mutuati splendoris. Cum Solem iustitiae parvis, soli congrua similitudine compararis. Sicut enim de prolato radio non corrumpitur aut minuitur solis corpus, sic te parientem non violat prolatio sacri partus. Et quid, o electa ut sol, quid est partus tuus, nisi solis cuiusdam splendor aeternus? Splendor hic ubique lucet etiam in tenebris, etsi tenebrae eum comprehendere non merentur. Denique splendor hic illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum; sed homines magis tenebras dilexere quam lucem. Tibi autem, mater misericordiae, competit electio solis, quae splendoris aeterni radios exhibes universis.

27. Ceterum cum de saeculo nequam assumpta es ad caelestia, facta es omni nequitiae spiritali terribilis quasi castrorum acies ordinata. Fuisti itaque quasi aurora consurgens in ortu, lunae plenae pulchritudinem habuisti dum gratia plena facta es tu in Verbi incarnati conceptu. Soli merito comparata es manens illibata in partu, terribilis ut castrorum acies ordinata in transitu, quo caelis laetantibus, angelis obsequentibus, sanctis exsultantibus, vexillis virtutum coruscantibus, terribilis daemonebus apparuisti.

28. Igitur, carissime, tota est nobis fiducia in partu nostrae Virginis, et licet existam indignus, laudibus tamen eius insistere non desistam. Si indiges misericordia, apud viscera Virginis copiosior invenitur; si veritatis cultor es, age gratias Virgini, quoniam de terra virgineae carnis Veritas orta est, quam tu colis. Si pacis sectator es, nihilo-

1. Adam reprend ici une métaphore de saint Bernard, *Hom. II super Misericordiam est*, 17; P. L., 183, 70 C, mais le jeu des allusions bibliques l'amène à substituer l'image du soleil à celle de l'étoile. Un peu plus loin cependant (n. 28), dans un passage imité de la suite du même texte de saint Bernard (« Respice stellam, voca Mariam... » *ibid.*; 70 D), le thème *Maria-stella maris* apparaît. Sur l'emploi de ce thème par les auteurs médiévaux, cf. André Louf, *Marie dans la Parole de Dieu selon S. Amédée de Lausanne*, dans *Collectanea O. C. R.*, XXI (1959), p. 43-44.

soleil la lumière que lui refuse sa nature de corps trop matériel : aussi tout ce qu'elle a de beauté elle le tient du bienfait d'une splendeur empruntée. Lorsque vous enfantez le soleil de justice, on a raison de vous comparer au soleil. De même en effet que la masse du soleil ne diminue ni ne change en envoyant ses rayons, ainsi la mise au jour de votre fruit sacré n'entame en rien votre virginité maternelle<sup>1</sup>. Et qu'est-il, ô éclatante comme le soleil, qu'est-il votre fruit, si ce n'est la splendeur éternelle d'un soleil? Cette splendeur luit partout, même dans les ténèbres, quand bien même les ténèbres ne méritent pas de la saisir. Enfin cette splendeur divine illumine tout homme venant dans le monde; cependant les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière. Mais à vous, Mère de la miséricorde, convient l'éclat du soleil, à vous qui montrez à tous les rayons de l'éternelle splendeur.

27. En outre, lorsque vous avez été emportée de ce monde mauvais à la demeure céleste, vous êtes devenue, pour toutes les puissances du mal, terrible comme une armée rangée en bataille. Vous avez donc été, dans votre naissance, une aurore à son lever. Vous avez eu la beauté de la lune en son plein, en devenant pleine de grâces par la conception du Verbe incarné. On vous a justement comparée au soleil, puisque vous êtes demeurée intègre dans votre enfantement. Vous êtes terrible comme une armée rangée en bataille, en votre mort où, dans la joie des cieux, au milieu des hommages angéliques, de l'exultation des saints, du chatoiement des étendards de la vertu, vous êtes apparue terrible aux démons.

28. Toute notre confiance, très cher ami, réside dans la maternité de notre Vierge; et tout indigne que j'en suis, je ne cesserai pas de m'appliquer à sa louange. Si vous avez besoin de miséricorde, en voici dans les entrailles de la Vierge une abondante provision. Si vous poursuivez la vérité, rendez grâce à la Vierge, car la vérité que vous adorez est née du sol d'une chair virginale<sup>2</sup>. Si vous êtes chercheur de paix, remerciez la Vierge,

2. Cf. Ps. 84, 12.

minus gratias age Virgini, quoniam tibi ex ea nascitur pax quae exsuperat omnem sensum; si es exsecutor iustitiae, vide ne ingratus sis Virgini, quam ipsius utero mediante iustitia de caelo prospexit; si fides tua aliquo partis contrariae pulsu quatitur, respice Virginem, et quod in te erat titubans, solide stabilitur; si concupiscentia carnis oblectat, respice Virginem et periculum castitatis aufertur; si mentem pulset elatio, in Virginem verte intuitum, et de merito humilitatis virgineae tumor animi detumescit; si iracundiae accensus es facibus, oculos leva ad Virginem, et de eius tranquillitate mitesces; si de via vitae te ignorantia aut error abduxerit, ad stellam maris Mariam respice, et in luce eius ad veritatis semitam reduceris; si vitium avaritiae idolatriam imperaverit, recole munificentiam<sup>a</sup> Virginis, et cum paupertatis amore tibi veniet pietas largitatis. Ad omne periculum pietas Virginis subvenit, et potens est subvenire. Age gratias eius partui, de cuius plenitudine<sup>b</sup> charismatum universitas emanavit. Nobis peperit virgo, noster est partus, nobis natus est puer, et filius datus est nobis.

29. Quam iucundum et innocens colludere parvulo, coaptari cunabulis, vagitibus commutire! O quam felix infantia, quae tali combalbutit infantulo, et eius panniculis se involvit. Pannis sane, quibus Verbum infans involvitur, sordes criminum detergantur, vagitibus parvuli ploratus compensantur aeterni, quos irrisores innocentiae merebantur. Fascia qua stringitur in cunabulis, sanctae est religionis districtio, cuius institutione religamur in claustris. Fenum in quo iacuit, quod subtile se habuit, carnem indicat quae spiritui se subiecit. Quid dicimus quia positus<sup>c</sup> est in praesepio,

DGMS[frag.]T

a. munificentiam : magnificentiam T || b. plenitudine : pulchritudine D ||  
c. quia positus : ad hoc quod positus D quia repositus T

1. Cf. Phil., 4, 7.

2. Cf. Ps. 84, 12.

parce que d'elle naît pour vous la paix qui dépasse tout sentiment<sup>1</sup>. Êtes-vous en quête de justice, prenez garde d'être ingrat envers la Vierge que, par la médiation de son propre sein, la justice, du ciel, a regardée<sup>2</sup>. Si la poussée de l'ennemi a ébranlé votre foi, regardez la Vierge; et ce qui était vacillant devient d'une stabilité inébranlable. Si vous ressentez les attraites de la concupiscentie de la chair, regardez la Vierge, et votre chasteté cesse d'être en péril. Si l'orgueil enfle votre esprit, tournez vers la Vierge votre attention, et par le mérite de l'humilité de la Vierge se dégonflera l'enflure de votre esprit. Si vous êtes enflammé par les torches de la colère, levez les yeux vers la Vierge, et sa sérénité vous donnera la douceur. Si l'ignorance ou l'erreur vous a détourné du chemin de la vie, regardez vers la Vierge, l'étoile de la mer, et dans sa lumière vous serez ramené au sentier de la vérité. Si le vice de l'avarice vous a imposé son culte idolâtrique, rappelez-vous la munificence de la Vierge, et avec l'amour de la pauvreté vous viendra la bonté qui rend généreux. Tout péril trouve secours dans la bonté de la Vierge, et elle est puissante dans son secours. Rendez grâces à sa maternité : c'est de sa plénitude qu'a découlé tout l'ensemble des faveurs divines. C'est pour nous que la Vierge a enfanté, nôtre est sa maternité; c'est pour nous qu'un enfant est né, à nous qu'un fils a été donné.

29. Qu'il est agréable et innocent de partager les jeux de l'Enfant, de se fixer près de son berceau, de vagir avec lui! Oh! qu'elle est heureuse l'enfance qui mêle ses balbutiements à ceux d'un pareil enfant et s'enveloppe de ses langes! Oui, par les langes dont s'enveloppe le Verbe enfant, les souillures de nos crimes sont lavées, par ses vagissements sont rachetés les gémissements éternels mérités par ceux qui ont fait fi de l'innocence. Les bandelettes dont il est attaché dans son berceau sont le lien de la sainte profession religieuse, cette institution qui nous « relie » (nous attache) au cloître. Le foin sur lequel on le couche et qu'il foule, représente la chair désormais soumise à l'esprit. Qu'est-ce à dire qu'il a été déposé dans la crèche, sinon qu'il est placé sur l'autel



nisi quia animarum cibus positus est in altari? Praeseptum quippe illud altare exprimit, quod sacrosancto Christi corpore pia animalia pascit. Haec sunt quibus erga nos Dei amor ostenditur. Haec sunt quibus amor noster accenditur et nutritur. Horum consideratio timorem incutit, ad pietatem movet, erudit ad scientiam, ad fortitudinem roborat, acuit ad consilium, illustrat ad intellectum, inflammat ad sapientiam, praeparat ad coronam. Ideo nimirum Verbum omnipotens se abbreviavit in parvulum, ut infantibus infans congrueret, et se humilis humilibus coaptaret.

30. Tota interim nostra sit philosophia de Verbi incarnati infantia, et qui ex ea aliquatenus metimur erga nos amorem Dei, studeamus pro viribus ei et fideliter remitteri. Eamdem dicere mensuram non audeo, quia sicut bonitatis eius et sapientiae non est numerus, sic amor eius immensus est et aeternus. Et toto se amat, qui totus essentialiter est amor, cui non est aliud amare quam esse. Quam differenter amant, amor et amans, affectus et afficiens, qui amor est et qui particeps est amoris! Tota se deitas effudit in hominem, totam se anima exhibuit ad obedientiam, totum se exposuit corpus ad mortem, mortem autem crucis. Sic toto se nos amavit Omnipotens, et parum est si totum quod sumus, si totum nostrum modicum rependamus. Nos pro illo mori volumus, et ipse pro nobis<sup>1</sup> maluit mori quam nostro deesset amori.

31. Sed praematurum est iam de morte parvuli agere,

DGMS[frag.]T

a. pro nobis om. GMT

1. L'expression *Verbum abbreviatum* reviendra souvent sous la plume d'Adam, qui la doit à saint Bernard. Celui-ci l'a empruntée à Rom., 9, 27-28, pour désigner, au prix d'une accommodation hardie « le Verbe incarné amoindri, réduit à la condition humaine, se contractant pour assumer l'ex-

comme nourriture des âmes? La crèche symbolise en effet l'autel, en ce qu'il offre aux animaux spirituels le corps sacro-saint du Christ pour les nourrir. Tels sont les signes par lesquels Dieu nous montre son amour à notre égard. Tels sont les signes auxquels s'enflamme et se nourrit notre amour. Leur contemplation inculque la crainte, elle excite à la piété, elle procure la science par ses enseignements, la force par ses encouragements, la prudence en affinant l'esprit, l'intelligence par sa lumière, la sagesse par ses feux; elle prépare à la couronne. Et ce qui poussait le Verbe tout-puissant à s'« abréger »<sup>1</sup> jusqu'à devenir petit enfant, c'était le désir de pouvoir, enfant, convenir aux enfants, humble, s'accorder aux humbles.

30. Que toute notre philosophie s'attache donc pour l'instant à l'enfance du Verbe incarné: et puisqu'elle nous fait, en quelque sorte, mesurer l'amour de Dieu à notre égard, appliquons-nous à le lui rendre selon la mesure de nos forces et avec fidélité. Je n'ose pas dire dans la même mesure, puisque, comme sa bonté et sa sagesse n'ont pas de mesure, ainsi son amour est immense et éternel. Celui qui tout entier et par essence est amour, pour qui « aimer » n'est pas autre chose qu'« exister », s'aime lui-même totalement. Qu'ils aiment différemment, l'Amour et l'amant, la Passion et celui qui se passionne, celui qui est l'Amour et celui qui participe à l'amour! Toute la divinité s'est déversée dans un homme, l'âme s'est tout entière présentée pour obéir, le corps s'est tout entier livré à la mort, et à la mort de la croix. Ainsi, de tout lui-même, le Tout-Puissant nous a-t-il aimés, et si nous livrons en retour tout ce que nous sommes, toute notre indigence, c'est encore bien peu. Nous refusons, nous, de mourir pour lui quand lui-même a choisi la mort plutôt que de manquer à son amour pour nous.

31. Mais il est prématuré de parler déjà de la mort de ce petit enfant, près du berceau de qui nous prenions à

gulté de la nature créée » (V. LOSSKY, *Études sur la Terminologie de saint Bernard*, dans *Bulletin du Cange*, 17 [1943], p. 79-96).

cuius paulo ante adiocabamus cunabulis, felici eius infantiae colludentes. Obsecro te adhuc revertamus ad cunas, adhuc infantizemus cum parvulo, nostrae nutrimentum infantiae de eius sorbitiunculis insumentes. Adiungamus nos sugenti ubera, si forte de praedulcissimo illo lacte nobis aliquid instilletur. Mihi crede, colactaneis suis pectus matris non invidet, dat eis locum ut et ipsi inter ubera commorentur. Ubra illa de caelo plena sunt, indeficienti suavitate reficiunt, nec lactentium multitudine vacuantur. Sed nec mater ipsa misericors se negare solet lactentibus, licet totam illi unico se conservet. O ubertas indeficiens ! O magna multitudo dulcedinis, quam de viscerosae Virginis uberibus sugit esuries parvulorum ! Si vis, bonum est nos hic esse, bonum est nos hic immorari diutius, nusquam alibi melius interim possumus quam hic esse. Mira haec novitas solis nota parvulis, ut angelorum nutrix Sapientia lacte Virginis indigeat<sup>a</sup> enutriri. Quid mirum si nostrae paupertas infantiae edulium lactis huius desideret, cum illo lacte se refici Dei Virtus et Sapientia gloriatur ? Isto quidem lacte matris esuries nostra pascitur, si ex pueri vagientis lacrymulis flammae inferi restinguuntur. In magnis proinde cordium agentes gaudia<sup>b</sup> solemniis, auscultemus ipsos pastores quid referant de novi<sup>c</sup> splendoribus Orientis. Orienti nostro nec pastorum testimonia nec desunt praeconia angelorum : Testimonia tua, Domine, credibilia facta sunt nimis. Mirabilia testimonia tua, Domine, ideo scrutata est ea anima mea. Quid teneri sanctius ? Quid sentiri suavius ? Quid salu-

*DGMT*

a. indigeat : indulgeat *D* || b. gaudia om. *GMT* || c. novi : novis *GM*

1. Cf. Brev. clst., antienne *Nesciens Mater* (infra octav. Nativ. Domini, ad vesp.). Pour comprendre l'aisance cistercienne en ce jeu d'imagination, inspiré par l'Écriture sainte (v. g. *Cant.*, I, 12) et la Liturgie, mais que nous trouverions aujourd'hui peu discret, il faut se souvenir que la lactation mariale

l'instant nos ébats, en partageant les jeux de son heureuse enfance. Je vous en prie revenons encore à son berceau, faisons encore les enfants avec ce petit, en partageant, pour nourrir notre enfance, ses aliments légers. Joignons-nous à lui tandis qu'il suce la mamelle, pour voir si par hasard nous ne pourrions profiter de quelque goutte de ce lait si doux. Croyez-moi, il n'interdit pas jalousement à ses frères de lait la poitrine maternelle, il leur fait place pour qu'eux aussi demeurent entre ses mamelles. Ces mamelles sont remplies du ciel<sup>1</sup> et elles réconfortent avec une indicible suavité ; la multitude des nourrissons ne les épuise pas. Et bien qu'elle se garde tout entière à Celui qui est son unique, cette mère miséricordieuse n'a pas non plus coutume de se refuser à ses nourrissons. O fécondité inépuisable ! O surabondance de douceur que suce la faim des petits enfants au sein de la Vierge très tendre ! Si vous y consentez, il nous est bon d'être là, bon de nous y attarder longuement ; nulle part nous ne pourrions être mieux que là. Voici une nouveauté connue des seuls petits enfants : la Sagesse qui nourrit les anges a besoin d'être nourrie du lait de la Vierge. Quoi d'étonnant si la pauvreté de notre enfance désire être nourrie de ce lait, quand la Force et la Sagesse de Dieu se glorifient d'en tirer réconfort ? A la vérité notre faim peut bien être apaisée par ce lait maternel, si, par les petites larmes de l'enfant qui vagit, sont éteintes les flammes de l'enfer. Tandis que nos cœurs débordent de joie en ces grandes solennités, écoutons ce que les bergers racontent des splendeurs du nouvel Orient. A notre « Orient » ne manquent ni les témoignages des bergers, ni les proclamations des anges : « Vos témoignages, Seigneur, débordent d'évidence<sup>2</sup>. » « Merveilleux sont vos témoignages, Seigneur, aussi mon âme les a-t-elle scrutés<sup>3</sup>. » Quelle plus sainte adhésion, quelle plus

était un thème hagiographique populaire au moyen âge, et qui devait être appliqué un jour à saint Bernard. Cf. *P. L.*, 211, col. 776-778 et *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1953, p. 21, n. 31.

2. Ps. 92, 5.

3. Ps. 118, 120.

brius credi potest? Quid audiri utilius? Quid cogitari sublimius? Quid verius praedicari?

32. Et bene quidem in tanta cordis solemnitate iucundas agimus ferias: sed tamen octavi diei instans<sup>a</sup> austeritas est horrore, nec immerito splendorem nostrae<sup>b</sup> sollemnitate obnubilat quod<sup>c</sup> incontaminatae carnis teneritudinem circumcisionis duritia martyrizet. Quis sine compassione vel audiat carnem teneram incidi durius, quae cum culpam omnino nescierit, finem criminibus dare venit? Iure in legem invehimur, quae suis putat egere remediis Agnum innocentiae singularis. Dura nimis est circumcisio, quae littera celebratur non spiritu, quae carnem incidit, non vitium. Ad illam potius quae cordis est transeamus. Sine tamen obsecro, sine puerum circumcidi, sine legislatorem legi dispensatorie subici, et quod dedit ipse suscipiat, ut ibi lex unde coeperat finiatur. Lex Christi amoris est veritas, quae omne vitium circumcidit. Lex est amor, quia ligat et obligat, et cum excidat omne quod malum est, vix unquam excidere ipse potest. Caritas quippe nunquam excidit, hic amor nos unit, hic amor solemnizat in cordibus quae Christi cunabula non dimittunt.

33. Hic amor in Magis visitat puerum triumque munerum mysteriis veneratur. Ecce interim festivitas nostra resplendit, et mundi oriente splendidior ad verum orientem nos fidei stella perduxit: non bene dixi perduxit, nisi forte aliquid abduxerit nos ab<sup>d</sup> illo. Penes illum immorari est melius, nusquam salus est alibi, nusquam securitas sine illo. Semper teneamus quod nostrum est, nostra protendatur solemnitas usque ad gaudia Simeonis. Sine nobis sua cum mater non offerat; in templo<sup>e</sup> inveniat sollemnis eius praesentatio nos praesentes. Utinam casti amoris paritas unum par

DGMT

a. instans: infantiae D || b. nostrae: tantae MT || c. quod: quando D ||  
d. abduxerit nos ab: coniunxerit nos in D<sup>2</sup> || e. in templo om. D

suave pensée, quelle plus salutaire croyance? Que peut-on entendre de plus profitable, imaginer de plus élevé, prêcher de plus vrai?

32. Et sans doute nous avons raison, quand les cœurs sont à ce point en fête, de couler des jours de liesse: pourtant la sévérité toute proche du jour octave nous effraie, et ce n'est pas sans motif que se voile la splendeur de notre solennité, quand la brutale circoncision s'apprête à martyriser une chair délicate autant qu'innocente. Qui ne s'apitoierait rien qu'à entendre parler d'inciser sans pitié cette tendre chair qui, pour avoir ignoré la faute, est venue mettre fin à nos péchés? Nous nous élevons à juste titre contre cette loi qui croit que l'Agneau de singulière innocence a besoin de ces remèdes. Trop dure est la circoncision qui ne se célèbre que selon la lettre, non selon l'esprit, qui incise la chair, non le vice. Passons plutôt à celle du cœur. Laissez pourtant, je vous prie, laissez circoncire cet enfant, laissez le Législateur se soumettre à une disposition légale; que lui-même subisse ce qu'il a prescrit, pour que la Loi prenne fin là-même où elle avait eu son origine. La loi du Christ, c'est la sincérité de l'amour qui circonceint tout vice. C'est une loi que l'amour, qui lie et oblige, et qui, détruisant tout mal, est lui-même quasi indestructible. Car « la charité ne périt jamais »: c'est cet amour qui nous unit, cet amour qui festoie dans les cœurs établis à demeure au berceau du Christ.

33. C'est cet amour qui, dans la personne des Mages, vient visiter l'enfant, le vénérer par le mystère des trois présents. Voici maintenant resplendir notre festivité, voici que l'étoile de la foi, plus brillante que l'orient d'ici-bas, nous a amenés au véritable Orient; j'ai tort de dire « amenés », sauf le cas où quelque chose nous aurait détournés de lui. Le mieux pour nous est de rester près de lui; nulle part ailleurs ne se trouve de salut, sans lui nulle part il n'est de sécurité. Tenons toujours ferme ce qui nous appartient: que notre fête rejoigne les joies de Simeon. Que sa mère n'offre pas Jésus sans nous; que sa solennelle présentation nous trouve présents au temple. Plaise à Dieu que la parité d'une chaste amitié

turturum in illa oblatione nos faciat! Utinam quasi duos pullos columbarum nos sanctae exhibeat simplicitas caritatis! His enim virtutibus, his avibus figuratis, nostrum nobis poterimus redimere Redemptorem. Nondum sane ad mortem est haec ipsius oblatio, necdum congruit passio tempori vel aetati. Castitatis amore, simplicitatis desiderio, si neutri defuerit geminae caritatis binarius, Iesum nobis possumus retinere.

34. Nutriatur in nobis Iesus, proficiat apud nos aetate et sapientia, ut opportuno in tempore suae sit idoneus passio. Interim parvulus est, de passione non cogitat, potius apud eum de uberibus est agendum. Quod si Herodis gladios devitans aufugerit, Aegyptus eum non suscipiat sine nobis. Beatius est cum illo fovere latebram, quam in oculis hominum praesumendo de viribus grandia actitare<sup>a</sup>. Quod si ipse voluerit, aut mater eius consulerit, nos remanere ad gladios, pium est pro innocentia trucidari. Cum de Aegypto redierit, cum eo habitemus in Nazareth, ut vernantis vitae floribus valeamus suaviter redolere. Nazareth quippe flos dicitur, et eum convenit florere virtutibus, qui Filio Virginis solet familiare contubernium exhibere. Quod si duodennis iam factus, parentibus inconsultis, in Ierusalem remanere voluerit, felices nos si esse voluerit consocios facti huius. O felix triduum! O totius festum laetitiae! toto illo triduo vacare illi<sup>b</sup>, illi intendere, verbis gratiae refici, quae de eius ore procedunt: alibi eum quaeri non convenit, in his quae Patris sui sunt vult semper esse, nec nos ab illo utinam dividamur! Si ad fluentia Iordanis accesserit, Ioannis intingendus baptismate, oportet nos ipsum vitae fontem illuc prosequi, qui in

DGMT

a. actitare : agitare D<sup>2</sup> actitare D<sup>3</sup> || b. illi om. M

1. Sur cette interprétation du nom de Nazareth, mise en relation avec l'idée de progrès dans la vertu, cf. AELRED DE RIEVAULX, *Quand Jésus eut douze ans* (éd. Sources Chrétiennes), p. 72, 74, 83.

fasse de nous dans cette offrande un seul couple de colombes! Plaise à Dieu que la simplicité d'une sainte charité nous fasse paraître comme deux petits de colombes! Car au moyen de ces vertus, figurées par ces oiseaux, nous pourrions racheter notre Rédempteur. Certes, cette offrande de lui-même n'a pas aujourd'hui son terme dans la mort, et la Passion ne convient pas encore à la circonstance ni à son âge. Si l'amour de la chasteté, le désir de la simplicité, nous assurent à l'un et à l'autre la jouissance du double (trésor) de la charité (envers Dieu et envers le prochain), nous pouvons retenir Jésus parmi nous.

34. Que Jésus soit élevé chez nous, qu'il progresse près de nous en âge et en sagesse pour être, au temps voulu, prêt à la Passion. En attendant, c'est un petit enfant, il ne pense pas à la Passion, il lui faut plutôt s'occuper de prendre le sein. Que si, pour éviter le glaive d'Hérode, il vient à s'enfuir, que l'Égypte ne le reçoive pas sans nous. Il y a plus de bonheur à cultiver avec lui la retraite qu'à étaler des exploits devant les hommes. Que si sa volonté ou les conseils de sa mère devaient nous proposer de demeurer pour subir le glaive, il est bon de souffrir la mort pour l'innocence. Quand il sera revenu d'Égypte, habitons avec lui à Nazareth, afin de pouvoir exhaler le suave parfum des fleurs de la vie en son printemps. Car Nazareth signifie « fleur », et il convient que fleurisse en vertus<sup>1</sup> celui qui a coutume de montrer au fils de la Vierge une intimité familière. Que si, ayant désormais atteint l'âge de douze ans, il voulait sans consulter ses parents, rester à Jérusalem, heureux serons-nous s'il nous prend pour compagnons de son séjour. O l'heureux triduum! O fête de joie totale! Ne s'occuper que de lui pendant ces trois jours complets, l'écouter attentivement, être réconfortés des paroles de grâce qui procèdent de sa bouche! Il n'y a point à le chercher ailleurs: toujours il veut être aux affaires de son Père, et plaise à Dieu que nous non plus ne soyons pas séparés de lui! S'il approche des eaux du Jourdain pour recevoir le baptême de Jean, il nous faut y suivre la Source de vie: nous avons tant et tellement

tot et tantis ab ipso ablui indigemus. Abluti ab ipso, in Christo<sup>a</sup> proficiemus multipliciter, ut apertione caelorum, paternae vocis testimonio, descensu sancti Spiritus in columba, ipsius Ioannis praeconio, ipsum perfectius agnitum plus amemus.

35. Hucusque Iesum prosecuti sumus. Quomodo deinceps, aut in desertum a Spiritu ductum, aut tentatum a diabolo deseremus? alioquin qua fronte audebimus nuptiis interesse, aut insipidam aquam in vina transire probabimus, aut quomodo communicare poterimus nuptiarum<sup>b</sup> gaudiis, si noluerimus<sup>c</sup> communicare pressuris? Vos, inquit Dominus, estis qui permanistis mecum in tentationibus meis, et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum. Quam felix est voluntaria tentationum perpessio, cui regni caelestis dispositio praeparatur! Ceterum, ad fidei robur, ad augmentum spei, ad incentivum amoris, qui de infantis innocentia coaluimus<sup>d</sup>, necesse est iam ut in virum perfectum de virtute iuvenis occurramus. Iam puer excrevit in iuvenem, dicentem mira, mirabilia facientem. Iam curat paralyticos, leprosos mundat, caecos illuminat; surdis auditum, claudis gressum, mutis officium linguae reformat; suscitatur mortuos, siccis pedibus mare calcatur, daemones fugatur, ventis et pelago imperat, omnem infirmitatem solo imperio curatur, peccatores ex misericordia suscipit, mentium cogitationes intelligit, de quinque panibus quinque millia hominum reficit, superbiam Pharisaeorum et Scribarum scientiam<sup>e</sup> ad omne verbum mira responsione confundit. His omnibus mirabilius est, quod omnimodam satagit patientiam ad omnem exhibere iniuriam; et cum in summa innocentia sit ei summa potentia, nihilominus

DGMS[frag.] T

a. Christo: ipso GMT || b. nuptiarum om. M || c. noluerimus: nolumus M || d. coaluimus: convaluimus M || e. superbiam scribarum et phariseorum scientiam DGT

besoin qu'elle nous lave! Une fois lavés par le Christ, nous progresserons en lui de bien des façons: le ciel ouvert, le témoignage de la voix du Père, la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, la proclamation de Jean en personne, nous feront aimer davantage Jésus plus parfaitement reconnu.

35. Nous avons suivi Jésus jusque-là. Comment par la suite le quitterions-nous, conduit par l'Esprit dans le désert ou tenté par le diable? De quel front, autrement, oserions-nous assister aux noces ou bénéficier du changement de l'eau insipide en vin? Comment encore pourrions-nous avoir part aux joies de ses noces si nous refusions de partager ses épreuves? « Vous êtes, dit le Seigneur, ceux qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves, et moi je vous prépare mon royaume comme mon Père me l'a préparé<sup>1</sup>. » Combien précieuses les épreuves volontairement supportées, puisque la possession du royaume céleste les récompense! Mais, pour affermir notre foi, augmenter notre espérance, enflammer notre amour, nous qui avons grandi ensemble à partir de l'innocence de l'Enfant, nous devons désormais nous hâter de passer de la force de la jeunesse à l'état d'homme fait. L'enfant a grandi: le voici devenu homme; il dit des choses étonnantes, il accomplit des merveilles. Maintenant il guérit les paralytiques, il purifie les lépreux, rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la marche aux estropiés, l'usage de la langue aux muets; il ressuscite les morts, marche à pied sec sur la mer, met en fuite les démons, commande aux vents et à la mer, guérit toute maladie par son seul commandement, et, cédant à sa miséricorde, il accueille les pécheurs; il pénètre les pensées, de cinq pains rassasie cinq mille hommes; par ses admirables réponses à toute objection, il confond la superbe des pharisiens et la science des scribes. Plus étonnant encore: il oppose énergiquement à toute injustice une indéfectible patience; lui qui allie à la suprême innocence la suprême puissance, il n'en observe pas moins

1. Lc, 22, 28.

servat obedientiam summam : et in his omnibus noster est, et quos procul dubio ad ubera matris collactaneos habere voluit, a suae obedientiae fructibus non excludit. Obsecro te, cum pavere et taedere, et maestus esse, instante morte, coeperit, manibusque tradi nocentium innocens ipse voluerit, ne relicto eo fugerimus ; sed venditum, traditum, tractum ad contumelias corde coniunctissimo comitemur. Etenim sua venditione nos redimit, sua traditione custodit, sua nuditate nos operit ; et quod indebite caedi, conspui, deludi non respuit, debitam nobis ignominiam sempiternam excludit ; quod facies eius velatur et caeditur, quod genu flexo irrisorie salutatur, quod spinea ei corona plectitur, aeternum a nobis opprobrium amputatur ; quod sua crux ei ad baiulandum imponitur, quod extra civitatem eicitur, quod toto corpore in ligno crucis extenditur, quod totum corpus lancea clavisque configitur, aeternae per hoc maledictionis sententia revocatur.

36. Iam attende de corpore Agni quinque pernecessarios fontes produci<sup>a</sup>. Habemus geminos in totidem pedibus, totidem in geminis manibus ; et de apertione lateris profluit quintus. Veni, dulcissime, hauriamus aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.

37. Sed forte dicis : De vulneribus Domini mei video sanguinem manare non<sup>b</sup> aquam. Ad quod ego : De latere Christi creduntur fluxisse sanguis et aqua. Quamquam sanguis Christi, qui sui pretio sanat, redimit et coronat, in eo aqua est, quod lavat, reficit et refrigerat. Lavat a peccato, reficit spe, refrigerat ab aestu carnalis

DGMS[frag.]T

a. produci : perduci MD || b. non : et MT

1. Cf. Cant., 8, 1.

la suprême obéissance : or en tout cela il est nôtre et il n'exclut pas des fruits de son obéissance ceux qu'il n'a pas hésité à avoir comme frères de lait aux mamelles de sa Mère<sup>1</sup>. Je vous en prie, lorsqu'aux approches de la mort il commencera d'éprouver peur, dégoût et tristesse et qu'il voudra, lui l'innocent, être livré aux mains des méchants<sup>2</sup>, n'allons pas l'abandonner et nous enfuir ; mais d'un cœur à lui étroitement uni, accompagnons-le, vendu, livré, traîné aux outrages. Car, vendu, il nous rachète, trahi il nous garde, nu il nous couvre ; et pour n'avoir pas refusé d'être indûment frappé, conspué et tourné en ridicule, il a forclos l'éternelle ignominie qui nous était due ; parce que sa face est voilée et frappée, parce qu'il est salué d'ironiques génuflexions, parce qu'on lui tresse une couronne d'épines, nous sommes dispensés de l'opprobre éternel ; parce qu'on met sur ses épaules la croix à porter, parce qu'on le rejette hors de la cité, parce que de tout son long il est étendu sur le bois de la croix, parce que son corps est percé par la lance et les clous, à cause de tout cela est rapportée la sentence d'éternelle malédiction.

36. Remarquez maintenant que du corps de l'Agneau coulent cinq sources dont nous ne pouvons nous passer. Nous en trouvons deux aux pieds, autant aux deux mains ; de l'ouverture du côté jaillit la cinquième. Venez, très doux ami, puisons joyeusement les eaux aux sources du Sauveur<sup>3</sup>.

37. Mais, allez-vous me dire, des blessures de mon Seigneur je vois couler du sang, non de l'eau<sup>4</sup>. A cela je réponds : la foi nous apprend que du côté du Seigneur jaillirent du sang et de l'eau. D'ailleurs le sang du Christ qui, par sa valeur, guérit, rachète et couronne, en ceci cependant est eau, qu'il lave, refait et rafraîchit. Il lave du péché, il refait par l'espérance, il rafraîchit des feux de la

2. Oraison *Respice quaesumus*, in fine horar. maior. hebdom. ; cf. infra, Lettre XIV, n. 153, p. 229.

3. Is., 12, 3.

4. Cf. Jn, 19, 34.

concupiscentiae. Verum aquae de Salvatoris fontibus hauriuntur, cum fluenta gratiae fidei labiis de Christi vulneribus extrahuntur. Itaque vulnera pedum fontes sunt, sed fontes olei, vulnera manuum fontes balsami, vulnus lateris fons est vini. Quomodo, inquis, cum de locis huiusmodi non videatur fluere nisi sanguis? Audi quomodo. Oleum sanat, balsamum fragrat, vinum debriat. Oleum est misericordia, quam ad pedes Iesu reus accipit, cum humiliter veniam petit. Ecce vides oleum manare de pedibus. Balsamum, eo quod de fontibus manuum profluit, est pretiosa virtutum opinio, quam iustus de Christi munificentia sumit. Reo satis est si veniam consequatur; iusto non sufficit, nisi virtutum gloriam mereatur. Illam praestat misericordia humiliter pedibus provoluto, hanc largitur magnificentia ad manuum munificentiam animi virtute erecto. Ceterum de cella vinaria confossi lateris exuberat vinum<sup>a</sup> vivificae caritatis. Et certe si Christus est vitis vera, si caro eius est vitis uva<sup>b</sup>, quomodo vinum non erit sanguis qui de carne decurrit? aut quomodo sponsa Ecclesia in suis nuptiis sponso complaceret, si hoc ab ipso vinum in sacrosanctis mysteriis non haberet? hoc est vinum quod lactificat cor hominis, dum sanguis Christi in anima generat sobrii ebrietatem<sup>c</sup> amoris. Sed ecce quid, dilectissime, facimus? Cur non ruimus in<sup>d</sup> amplexum pendentis, cum nos ipse ad hoc brachiis invitet extensis? Cur non ad deosculandum accedimus, qui placidissimam illam faciem nobis exponi et coaptari videmus? Cur non iugiter ubera vulnerum sugimus, pedum maxime ad quos prostrati iacemus? Ecce consolator noster ad Patrem rediit, et tanquam verus obediens, capite inclinato, licentiam redeundi accepit: quasi enim

DGMS[frag.]T

a. post vinum add. mirificae vel M || b. uva: viva D || c. generat sobrii ebrietatem: sobrii ebrietatem confert D generat sobrietatem MT || d. in: ad MT

concupiscence charnelle. Mais les eaux se puisent aux sources du Sauveur quand, des blessures du Christ, les lèvres de la foi tirent des ruisseaux de grâce. Aussi les blessures des pieds sont-elles des sources, mais des sources d'huile; les plaies des mains des sources de baume, la plaie du côté une source de vin. Comment cela, me dites-vous, puisque de toutes ces plaies on ne voit couler que du sang? Voici comment: l'huile guérit, le baume parfume, le vin enivre. L'huile est la miséricorde qui reçoit le coupable aux pieds de Jésus, lorsqu'il demande humblement pardon: voici, vous le voyez, l'huile qui coule des pieds. Comme le baume coule des sources des mains, il est la précieuse réputation de justice que reçoit le juste de la munificence du Christ. Le coupable se contente de recevoir son pardon; le juste n'est pas satisfait s'il n'obtient aussi la gloire des vertus. La miséricorde concède le pardon à celui qui s'est humblement prosterné aux pieds du Christ; sa munificence accorde la gloire des vertus à celui qui, dans la force de son âme, se tient debout pour bénéficier de la munificence des mains du Christ. Enfin du cellier à vin<sup>1</sup> de son côté percé jaillit le vin de la merveilleuse et vivifiante charité. Et certes, si le Christ est la vraie vigne, si sa chair est le raisin de la vigne, comment le sang qui s'échappe de la chair ne serait-il pas le vin? Comment l'Église, son épouse, pourrait-elle dans ses noces plaire à son Époux si elle ne possédait ce vin, de la part du Christ lui-même, dans ses saints mystères? Voilà le vin qui réjouit le cœur de l'homme, lorsque le sang du Christ apporte à l'âme l'ivresse du sobre amour. Mais, très cher, qu'attendons-nous? Pourquoi ne nous empressons-nous pas d'embrasser le crucifié qui, de ses bras étendus, lui-même nous invite? Pourquoi ne nous approchons-nous pas pour le baiser, quand nous voyons cette sainte face s'y prêter sans résistance? Pourquoi ne suçons-nous pas avec ardeur les mamelles de ses blessures, en particulier celles des pieds, près desquelles nous gisons prosternés? Voici que notre consolateur est retourné au Père; en inclinant

1. Cf. Cant., 2, 4.

Lettres. I.

licentiam redeundi accipit, dum, inclinato capite, spiritum tradit.

38. Recedit pastor bonus, magister sapiens, suavis Dominus, amicus dulcis, pater pius; et nos orphani, quid agemus? Vides quia abcessum eius a corpore corporea natura non patitur; sed tota vertitur in lamentum? Sol obscuratus est, quia occasui veri luminis morem exhibuit lamentantis; quod terraemotus agitur, quod petrae scinduntur, quod templi velum dirumpitur, quaedam elementorum de morte auctoris<sup>a</sup> impatientia demonstratur. Heu! quam inconsolabilis esset nostra desolatio, nisi de resurrectionis instantia fideremus! Cito resurget a mortuis. Bonum est sepulcrum non<sup>b</sup> deserere, sed cum beatis mulieribus emamus aromata, ut corpus mortui perungamus. Utinam revertens ab inferis, nos Iesus aromatizantes inveniat, ut corpus eius, id est membra Ecclesiae, maxime abiectos et pauperes, pietatis et misericordiae aromatibus condiamus! O si quando illi suae dilectrici Magdalenae se redivivus amor reddiderit, nos illius laetitiae participes fieri non refutet! O felices nos, si cordibus nostris ille resurrectionis splendor infulgeat; si, fermento malitiae et nequitiae expurgato, sinceritatis azyma carnem Christi pia aviditate voremus!

39. Cavendum est tamen ne huic nostro convivio lactuca desit agrestis, quia illi laetitiae quam minime, aut amaritudo mortis, aut metus peccati sollicitat, est de periculo insolentiae formidandum. Si igitur in hac nostra festivitate exsultaverimus cum tremore, et nihil<sup>c</sup> de fermento superbiae moribus nostris ingratitudo mis-

#### DGMT

a. auctoris : actoris *M* redemptoris vel auctoris *G* || b. est om. *M* || c. nihil : nisi *M*

1. Cf. Répons *Recessit Pastor noster... ad cuius transitum sol obscuratus est* (Sabbato sancto, ad vigil., Resp. IV).

la tête, comme un véritable obéissant, il a accueilli sa permission; car il reçoit une sorte de permission de revenir à lui lorsque, ayant incliné la tête, il rend l'esprit.

38. Il s'en va, le bon pasteur<sup>1</sup>, le maître sage, le suave Seigneur, le doux ami, le tendre père; et nous autres orphelins, qu'allons-nous devenir? Le voyez-vous? La nature inanimée ne souffre pas qu'il quitte son corps, mais tout entière elle s'adonne aux lamentations. Le soleil s'est obscurci, parce qu'au coucher de la véritable lumière il a pris l'attitude de la lamentation; la terre tremble, les rochers se fendent, le voile du temple se déchire, manifestant la protestation des éléments devant la mort de celui qui les créa. Ah! quelle serait inconsolable, notre désolation, si nous n'avions confiance dans la proximité de la résurrection! Tout de suite il va ressusciter des morts. Nous ferons bien de ne pas abandonner son tombeau, mais avec les saintes femmes achetons des aromates pour oindre le corps de ce mort. Plaise à Dieu que Jésus, à son retour des enfers, nous trouve occupés à disposer les aromates pour embaumer son corps, c'est-à-dire les membres de l'Église, en particulier les méprisés et les pauvres, avec les parfums de la bonté et de la miséricorde! Oh! si l'Amour ressuscité, quand il se redonnera à Madeleine, sa grande amie, ne refusait pas de nous faire participer à la liesse de celle-ci! Oh! que nous serons heureux si en nos cœurs vient à briller la splendeur de la résurrection, si après nous être purifiés du ferment de la malice et de la méchanceté, nous mangeons avec une pieuse avidité l'azyme de la sincérité<sup>2</sup>, la chair du Christ!

39. Prenons-y garde toutefois: à notre banquet ne doit pas manquer la laitue amère<sup>3</sup>, car la joie qui n'éprouverait aucune inquiétude de l'amertume de la mort ou de la crainte du péché, aurait à redouter le danger de l'effronterie. Si donc nous avons su, dans notre fête, exulter avec crainte, et si notre ingratitude n'a pas mêlé à notre conduite quelque chose du ferment de l'or-

2. Cf. 1 Cor., 5, 8.

3. Cf. Ex., 12, 8.



cuerit, etiam post peractam ascensionis laetitiam, adventum quoque sancti Spiritus dabitur experiri. Ecce Spiritus sanctus amor est, et dignum est, amantissime, ut ibi oratio mea desinat unde coepit. Ab amore quidem coepi, ex amore magno scribere volui, et dixi quod potui de amore; dulcis est amoris materies, dulcis et praedulcis affectio, et cuius est tam dulce officium, praemium quoque dulce erit; nec aliud amor sanctus exspectat in praemio, nec ad aliam aspirat gloriam, quam ut valeat sui plenitudinem promereri. Implebitur autem, quando fons amoris Iesus de paradiso voluptatis proruperit, ut in suis amatoribus quoddam gloriae diluvium operetur. Amemus illum, et in illo nos amemus invicem, quia nihil est in vita felicius, quam amare fideliter<sup>a</sup> et amari. Huic amori nullatenus amor mundi nos subtrahat, quia non est amor, sed amentia amor mundi. Amor mundi sensum turbat aut praeripit, sanitatem cordis evacuat, et dum sapientiae Christi renititur, nihil agit aliud quam insanit. Caput nostrum Christus est. Cuius capitis sensus est amor caelestium, et aliena velle vel agere, est amentiae, non amoris. Desinam te igitur in amore caelestium, nec alibi melius te possum relinquere, licet hoc amore non desinam te amare. Amabo, inquam, quantum amor mundi me patitur, quia, fateor, illius saepedictae amentiae non sum expers. Infelix ego saeculi curis sub praetextu religionis inhaereo, et qui mundi contemptum iuraveram, relabor saepius in Ægyptum; corpore manens in Ecclesia, mente mundana circumceo; et cum debeo, quod videor, cogitare de caelestibus, in ambitum temporalium totus feror. Subveni, quaeso, amico, subveni; et cum tuae orationis instantia fac iungi suffragia filiorum.

DGMT

a. fideliter : feliciter D

guil, après avoir traversé d'abord la joie de l'Ascension il nous sera encore donné de goûter l'avènement du Saint-Esprit. Le Saint-Esprit, c'est l'amour; et voici, mon très cher, que fort à propos je vais terminer mon discours comme je l'ai commencé. J'ai commencé en effet en parlant de l'amour, j'ai voulu écrire sous l'empire d'un grand amour et j'ai dit ce que j'ai pu de l'amour; c'est un doux sujet que l'amour, un sentiment doux, et doux entre tous; et puisque le servir est si doux, douce aussi sera la récompense: le saint amour en effet, n'attend pas d'autre récompense ni n'aspire à aucun autre honneur que de mériter d'avance sa propre plénitude. Or il la recevra, puisque la source de l'amour, Jésus, a jailli hors du paradis de délices pour produire, en ceux qui l'aiment, une sorte de déluge de gloire. Aimons-le, et en lui aimons-nous les uns les autres, puisqu'il n'y a dans la vie rien qui rende plus heureux que d'aimer fidèlement et d'être aimé en retour. Qu'en aucune manière l'amour du monde ne nous soustraie à cet amour! Car l'amour du monde n'est pas amour mais folie. Il trouble et accapare la pensée, détruit la santé du cœur, et, en résistant à la sagesse du Christ, il ne fait autre chose que des folies. Notre tête, c'est le Christ. La pensée de cette tête est l'amour des choses célestes, et vouloir ou faire quelque autre chose que celles-là procède de la folie, non de l'amour. Je vais donc vous laisser dans l'amour des choses célestes et je ne pourrais trouver lieu plus favorable pour vous quitter, sans pour autant laisser de vous aimer. J'aimerais, dis-je, autant du moins que m'en laisse la liberté l'amour du monde; car, je l'avoue, je ne suis pas exempt de cette folie dont j'ai souvent parlé. Malheureux que je suis, je trouve dans la religion des prétextes à m'attacher aux soucis du siècle, moi qui avais juré de mépriser le monde, je me laisse trop souvent entraîner en Égypte; tout en restant corporellement dans l'Église, en esprit je rôde autour des choses du monde; et alors que je dois — j'ai l'air de le faire — penser aux choses célestes, je me porte tout entier vers la recherche du temporel. Aidez votre ami, je vous prie; aidez-le et obtenez qu'à votre prière ins-

Ea est enim veri amoris probatio, si pro eis quos in Christo diligimus, nostras Christo animas offeramus. Verum ibi specialius habeto mei, et fac haberi memoriam, ubi Agnus sine macula immolatur, quod omni est acceptus holocausto.

40. Ceterum venerabilem priorem meo saluta ex nomine, quem et mei dilectio tetigit, et Christi caritas vulneravit. Saluta fratrem tuum mihi dilectissimum, tibi autem fide et dilectione germaniorem quam carne. Saluta monachum illum, cuius nomen mihi quidem excidit, non excidet autem, Deo volente, anima, quam in sinu meo sibi visus est posuisse. Saluta iuvenem illum qui in tantum suxit mel de petra, quae est Christus, ut a petra traheret nomen, et animi firmitatem. Saluta illum in quo est gratia, qui gratiae Dei et nominis appellatione, et animi devotione consentit. Saluta G. portarium, qui stans in portis iustitiae, mihi aliquid de caelestibus reportabit. Saluta fratrem hospitem, qui non solum terrenis devote ministrat hospitibus, sed et Christo hospitium in se fecit. Saluta totum sanctae universitatis collegium, qui sibi sancta caritate me colligans, etiam in mea viscera se collegit.

41. Super omnia et ante omnia, saluta mihi animam illam quam nosti mihi coniunctissimo corde unitam et agnitam, agnominatam quidem de nomine Agni, et ignitam ardoribus Spiritus sancti. Ad illam me totum deferes, totum me ingeres illi, et licet me in sancto amore possideat totum, per recentem tamen memoriam innovabis affectum. De perfecto amore Dei et<sup>1</sup> contemptu mundi commone eam, de fugiendis laudibus hominum, de vitanda familiaritate saecularium, ut tanto coniunctiori corde sponso inhaereat, quanto nil sibi de ipsa

DGMT

n. amore Dei et om. DGT

tante se joignent les suffrages de vos fils. La preuve d'une véritable amitié c'est, en effet, d'offrir au Christ nos âmes pour ceux que nous aimons dans le Christ. Mais souvenez-vous spécialement de moi, et faites-en souvenir les autres là où est immolé l'Agneau sans tache, parce qu'il est plus acceptable que tout holocauste.

40. Saluez en outre de ma part le vénérable prieur, qui a pris de l'amitié pour moi et a été blessé de l'amour du Christ. Saluez votre frère, qui m'est très cher, et qui vous est encore plus cher par la foi et l'amour que par la chair. Saluez ce moine dont le nom m'échappe mais dont l'âme, par une volonté du Seigneur, ne m'échappera pas, cette âme qu'il a trouvé bon de déposer dans mon sein. Saluez ce jeune homme qui a sucé le miel de la pierre qui est le Christ, au point de tirer de la pierre, avec son nom, sa fermeté d'âme. Saluez celui en qui réside la grâce, et qui s'accorde à la grâce de Dieu aussi bien par la forme de son nom que par la dévotion de son âme<sup>1</sup>. Saluez G., le portier, qui se tenant aux portes de la justice, me rapportera quelque chose des biens du ciel. Saluez le frère hôtelier; non seulement il sert avec dévouement ses hôtes humains, mais aussi il a établi en lui une hôtellerie pour le Christ. Saluez toute l'assemblée de votre sainte communauté, qui, en me liant à elle par la sainte charité, s'est aussi rassemblée dans mon cœur.

41. Par-dessus tout et avant tout, saluez pour moi cette âme que vous me savez unie et apparentée de cœur très étroitement. Elle tire justement son nom de celui de l'Agneau<sup>2</sup> et les feux du Saint-Esprit la consomment. Portez-moi tout entier à elle, placez-moi en elle, et bien qu'elle me possède tout entier dans le saint amour, le souvenir tout frais que vous lui porterez renouvellera ses sentiments. Prêchez-lui le parfait amour de Dieu et le mépris du monde, la fuite des louanges humaines, l'éloignement de la fréquentation des séculiers, pour qu'elle s'attache à son Époux d'un cœur d'autant plus étroitement enchaîné que le monde ne s'arrogera rien

1. Il s'agit probablement d'un moine nommé Gratien.

2. Agnès, future abbesse des Clairats (cf. Introduction, p. 27).

mundus usurpat. Stet et instet apud Deum pro excessibus meis, quia totum me coepit in Domino eius amabilitas caritatis. Salutet etiam ipsa ex nomine meo omnes animas illas quas nosse poterit nos amare, qui bonorum omnium indigemus amore. Non poterit autem de me illa dulcissima anima fructuosius commoneri<sup>a</sup>, quam si haec ei parvitas meae epistola ostendatur. Valeat et duret, et perficiatur in Domino sanctitas eius, et vos omnes in Domino valeatis.

*DGMT*

a. commoneri : commoveri M.

de sa personne. Qu'elle se tienne devant Dieu et intercède auprès de Lui pour mes péchés, puisque l'amabilité de sa charité m'a pris tout entier (en charge) dans le Seigneur. Qu'elle aussi salue en mon nom toutes les âmes qui lui sembleront susceptibles d'être de nos amis, car nous avons besoin de l'amitié de tous les gens de bien. J'ajoute que rien ne saurait rappeler mon souvenir à cette très douce âme de façon plus utile que la communication de cette pauvre lettre. Puisse sa sainteté se confirmer, durer et se perfectionner dans le Seigneur. A vous tous aussi, au revoir dans le Seigneur.

## IV

## AD MARGARITAM VIRGINEM

42. Margaritae virgini Christi<sup>a</sup>, frater A. peccator, de immarcessibili castitatis lilio sponso virginum complacere.

Quantum Christum diligere tenemur, tantum ipsius templa venerari et honorare debemus. Habitaculum quippe ipsius est sincera castitas, illa maxime quam Christi vera caritas consecravit. In hortis plane et liliis vernare flos campi et lilium convallium Christus Dominus invenitur. O si lilio rosa non defuerit, ut castitatis candor caritatis colore roseo suffundatur! Quam pulchrae sunt genae, cui ad plenum decorem amor honestati se sociat, caritas castitati! Speciosum forma prae filiis hominum speciei huius allicit<sup>b</sup> elegantia, et vere felix est anima cuius pulchritudo in oculis eius gratiam promeretur. Gratissima fuit Assuero Hester reginae elegantia<sup>c</sup> quia vultus pulchritudinem morum simplicitas commendabat. Morum simplicitas, puritas affectionum, operationum iustitia, observantia<sup>d</sup> disciplinae laudabilis dignam faciunt animam osculis et amplexibus Conditoris. O contactum<sup>e</sup> venerabilem! O nuptias honorabiles, a quibus omnis excluditur foeditas, in quibus

DMR

a. Christi om. M || b. allicit : alligat M || c. et vere... elegantia om. M || d. observantia : observantiae M || e. contactum : contractum M

1. Marguerite, sœur d'Henri I<sup>er</sup> de Champagne, moniale de Fontevrault

## IV

## A LA VIERGE MARGUERITE

*La chasteté des vierges.*

42. A Marguerite, vierge du Christ<sup>1</sup>, frère Adam le pécheur : complaire à l'Époux des vierges par le lis incorruptible de la chasteté.

Autant nous avons le devoir d'aimer le Christ, autant il nous faut honorer et vénérer ses temples. Or il a pour demeure la chasteté véritable, celle-là surtout qu'un sincère amour du Christ a rendue sacrée. C'est bien dans les jardins, parmi les lis, qu'on voit fleurir le Christ Seigneur, fleur des champs et lis des vallées<sup>2</sup>. Plaise à Dieu que la rose se joignant au lis, la blancheur de la chasteté vienne à se teinter du rouge de la charité! Qu'il est beau le visage de celle qui tient tout son charme de cette alliance entre l'amour et la réserve, entre la charité et la chasteté! Par sa distinction, cette beauté attire celui qui est beau entre tous les enfants des hommes<sup>3</sup>: heureuse vraiment l'âme dont la beauté mérite grâce à ses yeux! La grâce d'Esther conquiert Assuérus<sup>4</sup>, parce que l'innocence de ses mœurs venait relever la beauté de son visage. Innocence des mœurs, pureté des sentiments, justice des œuvres, vie bien réglée, rendent l'âme digne des baisers et des étreintes du Créateur. O noble union! Noces sublimes, d'où est exclue toute

(cf. Atkinson JENKINS, « Eructavit », an old french metrical paraphrase... attributed to Adam de Perseigne, Dresde, 1909, Introd., p. xvi).

2. Cant., 2, 1.  
3. Ps. 44, 3.  
4. Cf. Esth., 2.

nulla corruptio locum habet! O felicem sobolem, quae de tali contactu<sup>a</sup> processerit, quae sicut de Spiritu sancto concipitur, ita etiam sanctae matris Ecclesiae uberibus enutritur! Ubera ista de caelo plena sunt, lac spiritalis doctrinae distillantia, quo sensuum simplicitas et innocentia morum ad virile robur<sup>b</sup> divini amoris et perfectioris intelligentiae provehuntur.

43. Arbitror quod per Dei gratiam in hanc aetatem perveneris, quae non iam sicut collactanea<sup>c</sup> Christo Christi colludas cunabulis; sed Christo crucifigi idonea cibum possis mandere duriores. Tu enim propter verba labiorum eius custodire vias duras et cupis et praevalas, te ad Crucifixi exemplum circa crucis titulos gloriantes. Verum si in lecto tali sponso tuo copulari non horrueris, ad thalami gaudium quandoque pervenies, qui crucis<sup>d</sup> expers est penitus<sup>e</sup> et laboris. Obsecro te, dilectissima, ut cum in Iesu tuo bene tibi fuerit, pro meis apud ipsum excessibus depreceris. Cum solito profusius tibi splendor ille festivus arriserit, dilectorem tuum dilecto tuo commenda attentius, ut quem in te adoro et diligo, te satagente et orante, tecum valeam obtinere. Amen. Vale.

DMR

a. contactu : contractu *M* || b. ad virile robur morum *M* || c. collactanea : collactanco *MR* || d. crucis *om. D* || e. penitus : penie (?) *D* || f. post penitus *add. et doloris M.*

impureté, où nulle corruption n'a de place! O heureuse descendance, issue d'une telle union, conçue du Saint-Esprit, et nourrie aux mamelles de la sainte Église! Remplies du ciel, ces mamelles<sup>1</sup> distillent le lait de la sainte doctrine<sup>2</sup>, qui donne aux cœurs candides et aux mœurs innocentes d'atteindre à l'âge viril du divin amour et à la pleine maturité de l'intelligence!

43. Je pense que, par la grâce de Dieu, vous êtes parvenue à cet âge, et que désormais vous n'en êtes plus à jouer avec le Christ au berceau, comme sa sœur de lait, mais que, prête à être crucifiée avec le Christ<sup>3</sup>, vous pouvez manger une nourriture plus solide. Vous désirez en effet, à cause des paroles de ses lèvres, parcourir de rudes chemins<sup>4</sup>, et vous vous en sentez la force, vous qui, à l'exemple du crucifié, mettez votre gloire dans les mérites de la croix<sup>5</sup>. Que si vous ne refusez pas de vous unir sur un tel lit à votre époux, vous parviendrez un jour à la gloire du lit nuptial, qui ignore entièrement croix et peine.

Je vous en prie, très chère, quand « il vous arrivera du bien<sup>6</sup> » en votre Jésus, intercédez auprès de lui pour mes péchés. Lorsque plus abondamment encore qu'à l'accoutumée vous sourira cette incomparable lumière de fête, recommandez plus spécialement à votre bien-aimé quelqu'un qui vous aime, pour que je puisse, grâce à vos soins et à vos prières, posséder avec vous celui qu'en vous j'aime et j'adore. Amen. Portez-vous bien.

1. Brev. Clst., antienne *Nesciens Mater* (infra octav. Nativ. Domini, ad Vesp.).

2. Cf. 1 Petr., 2, 2.

3. Cf. Gal., 2, 19.

4. Ps. 16, 4.

5. Cf. Gal., 6, 14.

6. Cf. Gen., 40, 14.

## AD OSMUNDUM MONACHUM MORTUIMARIS

44. Dilecto suo in Christo fratri O. Mortuimaris monacho, frater A., talis qualis abbas Perseniae, bene vivere et valere in Domino.

Solenter prudentis animi consideratio pensat ut quod postulati animum possit offendere aut vires excedere requirere non praesumat. Taedii nimirum mater est importunitas; quae tanto onerosius petitioni suae insistere non desistit, quanto omne quod affectat opportunius esse credit. Unde, obsecro, unde hoc tibi ut maiorem quam sim me existimes, et ita tuo importunus factus es dilectori? Diligeris siquidem, sed non forte ea mensura qua existimas; quia, etsi fortassis dignus es diligi, non eam tamen amoris mensuram impendere possum homini quam nec ipsi valeo impendere Conditori.

45. Diligo tamen utcumque quod esse diligendum aliquatenus possum cognoscere. Sed non semper effectus operis sufficienter affectum protestatur amoris. Ille facile quod petitur potest exsequi in quo respondet ex aequo affectus effectui: sed non eo usque mereor divinitus innovari ut hoc utrumque bonum penes me valeat inveniri. Dilectio est mihi modica, scientia tenuis, occupatio multiplex, dolor animi plurimus, labor mentis et corporis ultra vires. Quid igitur sollicitudini Marthae

At

1. Moine, et vraisemblablement maître des novices, de Mortemer en Normandie.

## A OSMOND, MOINE DE MORTEMER

*La formation des novices.*

44. A son cher frère dans le Christ, Osmond, moine de Mortemer<sup>1</sup>, frère Adam le pécheur, tel qu'il est abbé de Perseigne: qu'il vive et se porte bien dans le Seigneur.

Le tact d'un esprit avisé le préserve d'adresser des demandes indiscretes ou trop difficiles à satisfaire. L'importunité, cela va de soi, est mère du dégoût; elle insiste en effet sans cesse sur sa demande, avec d'autant plus de lourdeur qu'elle est persuadée de l'opportunité de ses caprices. D'où donc, je vous prie, d'où vient que vous me surestimiez, et que vous vous rendiez ainsi importun à quelqu'un qui vous aime? On vous aime, n'en doutez pas, mais peut-être pas autant que vous vous le figurez; tout digne d'amour que vous puissiez être, je ne puis quand même pas accorder à un homme, cette mesure d'amour que je me vois incapable d'accorder au Créateur lui-même!

45. Je n'en fais pas moins ce que je peux pour aimer ce qu'à ma connaissance j'ai jusqu'à un certain point le devoir d'aimer. Mais les réalisations concrètes ne proclament pas toujours assez l'ardeur de mes sentiments. Celui-là peut aisément satisfaire les requêtes, en qui le pouvoir d'aimer et celui de réaliser sont à la hauteur l'un de l'autre. Hélas! je n'ai pas mérité, au point qu'on puisse trouver chez moi ce double trésor, la divine rénovation. Pauvre est mon amour, mince mon savoir; multiples sont mes occupations, innombrables mes peines; la souffrance de mon âme et de mon corps outrepassent mes forces. Dans ces conditions, que peut-il y avoir de

et otio Mariae? Aut quomodo in Lia, quae laboriosa est et lippis oculis, Rachelis elegantiam tu requiris? Tua te, fili, fallit opinio et nimis de me tua praesumit dilectio; nec interim tibi conferre poterit suppositio Liae quod optas de Rachelis obtutibus obtinere. Nondum recesserunt vetera de ore meo, nondum mihi abrasa est vetustas ab animo; et tu me compellis de novitate vitae philosophari, quomodo scilicet noviter conversi de saeculo in novum hominem valeant reformari.

46. Revera necesse est ut convertentes de saeculo multa diligentia novae vitae splendoribus informentur, ut secundum sui nominis rationem deposito veteri homine, recte novitii nominentur. Sed quomodo a me posset hoc doceri, qui numquam in ordine novitius fui, nec per experientiae magisterium hoc merui percipere vel aliis impendere documentum? Non nego certe me magistrum novitiorum aliquando extitisse. Sed sufficienter non potui instituere novitios de regulis artis huius, qui hoc usurpavi ministerium inexpertus.

47. Verumtamen ad hoc opus sex necessaria esse puto, quibus habitis et observatis mutare potest Aethiops pellem suam et in beatam albescere novitatem. Primum, est fidei fervor; secundum, Dei timor; tertium, sapientiae amor; quartum, religiosa magistri conversatio; quintum, pia eiusdem circa novitium sollicitudo; sextum, amica et frequens de spiritualibus aut de observantiis regularibus collocutio.

48. Fides expellit ignorantiam, et intelligentiam praestat. Unde Isaias: Nisi credideritis, non intelligetis. Qui enim non credit, divinae cognitionis lumen non

1. Cf. Gen., 39. Marthe et Marie. Lia et Rachel sont traditionnellement considérées comme des figures de la vie active et de la vie contemplative; cf. saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Homil. in Ezech.*, II, II, 10; P. L., 76, 953-954.

2. 1 Sam., 2, 3.

3. Jer., 13, 23.

4. Is., 7, 9, d'après la version des Septante.

commun entre le trouble de Marthe et le repos de Marie? Et comment allez-vous chercher en Lia<sup>1</sup>, la chassieuse, qui peine à la tâche, la distinction de Rachel? Votre estime de ma personne vous abuse, mon fils, et votre affection vous fait trop attendre de moi; la substitution de Lia ne saurait vous apporter ce que vous attendez de la vue de Rachel. Mon ancien langage n'a pas encore déserté mes lèvres<sup>2</sup>; la vétusté n'a pas encore disparu de mon âme; et voici que vous m'obligez à disserter sur le renouvellement de la vie, en exposant de quelle manière ceux qui viennent de tourner le dos au siècle, peuvent se transformer en l'homme nouveau!

46. Il est évidemment indispensable à ceux qui laissent le siècle pour se convertir, d'être initiés avec beaucoup de soin aux splendeurs de leur nouvelle vie, pour qu'ils déposent, comme leur nom l'exige, le vieil homme, et méritent d'être appelés « novices ». Mais comment cet enseignement pourrait-il être donné par moi? N'ayant jamais été novice dans notre Ordre, je n'ai pu le recevoir des leçons de l'expérience, ni le dispenser aux autres.

Certes, je reconnais qu'à une certaine époque, j'ai été maître des novices. Mais je n'ai pu instruire suffisamment les novices des règles de mon art, car j'étais sans expérience aucune dans la fonction que j'assumais.

47. Quoi qu'il en soit, six conditions, à mon avis, sont nécessaires pour mener à bien cette œuvre. S'il les accepte et s'y conforme, l'éthiopien peut faire peau neuve<sup>3</sup> et connaître la blancheur d'une heureuse transformation. La première de ces conditions est la ferveur de la foi; la seconde, la crainte de Dieu; la troisième, l'amour de la sagesse; la quatrième, le comportement religieux du maître des novices; la cinquième, sa tendre sollicitude envers ses novices; la sixième, d'amicales et fréquentes conversations avec eux sur des sujets spirituels ou sur les observances régulières.

48. La foi chasse l'ignorance et procure l'intelligence. D'où Isaië: « Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas<sup>4</sup>. » Celui qui ne croit pas, en effet, ne perçoit pas la lumière de la divine connaissance, et, par suite, il n'est

percipit; ac per hoc illius timore vel amore non afficitur cuius intelligentiam non meretur.

49. Divini timoris duplex est effectus; quia et terminat malitiam, et sapientiam inchoat. De primo effectu scriptum est: Timor Domini expellit peccatum. Et iterum: Timor Domini malum non operatur. De secundo timoris effectu Psalmista dicit: Sanctum et terribile nomen eius. Initium sapientiae timor Domini. Recte ubi sapientia incipit, malitia facit finem, quia sapientia vincit malitiam. Quam felix est sapientiae initium, quod totius est negligentiae et insipientiae expulsivum! quia sicut scriptum est: Qui timet Dominum, nihil negligit ac per hoc malitiae non segniter se opponit.

50. Amor sapientiae, qui tertio loco ponitur, dum his quae scienda vel facienda sunt ex affectu diligentiam impendit, alacriter iustitiam consummat et perficit. Animi nimirum innocentiam, quam timor reparat, amor conservat: cui dum iustitiam addit operum, etiam ad contemplationem provehit aeternorum. De cetero amator sapientiae huius recte potest et debet appellari philosophus, quia, dum ei splendor illuminat veritatis, etiam oblectat amor virtutis.

51. Quarto loco ponitur religiosa magistri conversatio, quae quasi in speculum est adhibenda novitio; quia, dum ei exemplum honestatis e vicino proponitur, ad imitationis studium efficacius provocatur. In monte quippe Moysi est exemplar ostensum cuius instar debuit componere tabernaculum, quia tam sublimis debet esse vita praesidentium ut ad exemplum ipsorum<sup>a</sup> formetur conversatio subditorum.

52. Quinto ponitur loco pia magistri circa novitium

At

a. ipsorum: ipsius A

1. Eccli., 1, 27.

pas touché de la crainte ou de l'amour de Celui qu'il ne mérite pas de comprendre.

49. L'effet de la crainte de Dieu est double: elle met un terme à la malice et initie à la sagesse. Du premier de ces effets, il est écrit: « La crainte de Dieu chasse le péché<sup>1</sup>. » Et encore: « La crainte de Dieu ne commet pas le mal<sup>2</sup>. » Du second effet de la crainte, le Psalmiste dit: « Saint et terrible est le nom du Seigneur. Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur<sup>3</sup>. » Normalement, là où commence la sagesse, la malice prend fin, car la sagesse triomphe de la malice. Qu'il est précieux, le commencement de la sagesse, qui a la vertu de chasser toute négligence et toute folie! Comme il est écrit, en effet: « Celui qui craint le Seigneur ne néglige rien<sup>4</sup> » et donc il s'oppose énergiquement à la malice.

50. Vient en troisième lieu l'amour de la sagesse; tandis qu'il se dépense passionnément en faveur de ce qu'il faut savoir ou faire, il achève et parfait allègrement la justice. L'amour, en effet, conserve l'innocence de l'âme restaurée par la crainte, et lui confère en outre la justice des œuvres, l'entraînant ainsi à la contemplation des choses éternelles. Au reste, celui qui aime cette sagesse peut et doit être, à juste titre, appelé « philosophe », puisqu'il est tout à la fois éclairé de l'éclat de la vérité, et charmé par l'amour de la vertu.

51. Quatrièmement: le comportement religieux du maître des novices. Le novice y doit recourir comme à un miroir; l'exemple du bien qui lui est proposé de près l'invite en effet avec une particulière efficacité à une imitation attentive. Sur la montagne, Moïse ne se vit-il pas proposer un modèle, d'après lequel il dut fabriquer le Tabernacle<sup>5</sup>? Et en effet, si haute doit être la vie des chefs, que la conduite de leurs subordonnés n'ait qu'à se modeler sur leurs exemples.

52. Vient en cinquième lieu la tendre sollicitude du

2. Prov., 8, 13 et Rom., 13, 10.

3. Ps. 110, 9-10.

4. Eccl., 7, 19.

5. Cf. Ex., 26.



sollicitudo, per quam probet et experiatur utrum ad opus Dei, ad perferendum opprobrium, ad obedientiae bonum potens et voluntarius habeatur. Certe si ad illa tria ipsum magister paratum invenerit, si in opere Dei ipsum fervere cognoverit, si bono et laeto animo bonum obedientiae superioribus, coequalibus, inferioribus exhibentem; si ad perferenda opprobria patientem, potest intelligere quod vere Deum quaerit, si tamen felici perseverantia felix initium claudere non omittit.

53. Doceat cum magister ferventer insistere divino operi, ut sibi caveat ab illius sententia maledicti quam Spiritus sanctus omnibus imprecatur qui fraudulentem et desidiose Dei opera exsequuntur. Nonne est in Dei opere fraudulentus in quo a sono linguae dissonat animus, et cum videatur Deum labiis honorare, non veretur ab ipso otiosis aut voluptuosis seu etiam malitiosis cogitationibus elongare? De huiusmodi improbis laudatoribus conqueritur Spiritus sanctus per prophetam, sic dicens: *Populus hic labiis me honorat; cor autem eorum longe est a me. Unde sine causa colunt me. Laudantis Deum labia debent esse cymbala bene sonantia. Sed cymbala non bene sonant quando cordis intentio et affectio labiis laudantibus non concordant. Laudator est etiam desidiosus qui negligenter se agit in Dei laudibus. Nec mirum si adest illi torpor desidia qui a corde mortuus Dei laudes solo prosequitur sono linguae. Qui sic se in Dei laudibus agit, promulgatum a Spiritu sancto maledictum incurrit. Unde et novitii sunt vehementius admonendi, ne qui ad percipiendam Dei benedictionem venerunt, recidant in huius foveam maledicti.*

54. Debet etiam pia magistri sollicitudo instituere novitios de obedientiae bono, quod et maioribus tanquam

1. Cf. *Regula S. Benedicti*, c. LVIII et LXXI.

2. Cf. *Ibid.*, c. LVIII.

3. Cf. *Jer.*, 48, 10.

4. Cf. *Mt.*, 15, 8.

maître envers le novice; son rôle est de juger sur expérience la force et la détermination du novice face à l'œuvre de Dieu, aux « humiliations », au « bien de l'obéissance ». A coup sûr, si le maître le trouve prêt à ces trois choses, s'il constate qu'il est plein de ferveur pour l'œuvre de Dieu, adonné de bon cœur et joyeusement à la pratique du bien de l'obéissance, envers ses supérieurs, ses égaux, ses inférieurs, patient enfin dans le support des humiliations, il peut en déduire que le novice cherche vraiment Dieu<sup>2</sup>, à condition toutefois qu'il ne néglige pas de couronner d'une heureuse persévérance cet heureux début.

53. Que le maître lui apprenne à s'appliquer avec ferveur à l'œuvre de Dieu, et à se garder ainsi de la sentence de malédiction proférée par l'Esprit-Saint contre tous ceux qui trichent et paresent dans l'accomplissement de l'œuvre de Dieu<sup>3</sup>. Ne triche-t-il pas dans l'accomplissement de l'œuvre de Dieu, celui dont l'esprit n'est pas en accord avec ses paroles, et qui ne craint pas, tandis que ses lèvres paraissent honorer Dieu, de s'éloigner de lui par des pensées oiseuses, voluptueuses, ou même méchantes? L'Esprit-Saint se plaint de ces gâcheurs de louanges, en disant par la bouche du Prophète: « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. Aussi, vain est-il, le culte qu'ils me rendent<sup>4</sup>! » Les lèvres qui louent Dieu doivent être des cymbales qui résonnent juste. Or précisément, les cymbales ne résonnent pas juste lorsque le regard du cœur et sa préoccupation ne s'accordent pas avec la louange des lèvres. En outre, qui se comporte avec négligence dans la louange de Dieu, est un paresseux ouvrier de louange. Ne nous étonnons pas de trouver la torpeur de la paresse chez l'homme dont le cœur est mort, et qui ne poursuit que du bout de la langue sa louange de Dieu. Qui se comporte ainsi, encourt la malédiction portée par l'Esprit de Dieu. Il faut donc mettre les novices, venus pour recevoir la bénédiction de Dieu, vigoureusement en garde contre la chute dans l'abîme de sa malédiction.

54. La tendre sollicitude du maître doit encore instruire les novices du bien de l'obéissance, qu'il faut

Deo de iure regulae, et coaequalibus ex fraterna caritate, et inferioribus ex humilitatis virtute est exhibendum. Iam qui fratres diligit ex caritate, et seipsum abnegat ex humilitate, non multum curat se illatis opprobriis affici; quin potius crucifigens se Christo, gaudet se crucis eius ignominiae sociari. Itaque in fervore divini operis ostendit se diligere Dei cultum; in exhibendo obedientiam, ostendit se diligere proximum; in patienti opprobriorum perpeffione, ostendit se abnegasse seipsum.

55. Sexto loco ponitur amica et frequens de spiritualibus aut de observantiis regularibus collocutio. Noviter conversi de saeculo, quantalibet devotione polleant, acediae tamen vitio saepe laborant, ac per hoc amica et frequens de spiritualibus<sup>a</sup> collocutio magistri, fastidio quod ex acedia nasci solet, debet opponi.

56. Interdum de spiritualibus debet esse colloquium scilicet aut de mysteriis Scripturarum, aut de exemplis sanctorum, seu de caelestibus praemiis, quomodo acquiruntur operibus bonis, vel certe de tormentis gehennae, quae divinae iustitiae nimis formidanda severitas his qui immunditiae et iniustitiae servient<sup>b</sup> se minatur inferre. De his frequenter colloqui, ista iugiter meditari, multum movet animum et accendit, ut et vitiis et peccatis supersedeat, et virtutum operibus inhiante intendat.

57. Nascitur etiam ex amica frequenti et honesta collocutione commendabilis quaedam familiaritas, per quam magister efficitur ad corripiendum audacior, correctus ad disciplinam patientior, uterque ad intelligentiam Scripturarum eruditior, novitius exercitior in observantia regulari. Ex hoc iam magister secundum regulam debet ei, non inferre quidem, sed praedicare dura et aspera per quae itur ad Deum. Hoc ei praedicare

At

a. de spiritualibus om. A || b. servient: deserviunt A.

témoigner aux supérieurs comme à Dieu, en vertu de la règle, aux égaux, en fraternelle charité, aux inférieurs enfin, par humilité. Qui est parvenu à aimer ses frères par charité, et à se renoncer par humilité, ne se soucie guère désormais d'avoir à subir l'assaut des humiliations; bien mieux, se crucifiant avec le Christ, il se réjouit d'être associé à l'ignominie de la croix. Ainsi donc, la ferveur avec laquelle le novice accomplit l'œuvre de Dieu, manifeste son amour du culte divin; en se montrant obéissant, il prouve qu'il aime son prochain; en souffrant patiemment les humiliations, il fait voir qu'il s'est renoncé lui-même.

55. En sixième lieu, les fréquentes conversations amicales sur les choses spirituelles ou sur les observances régulières. Les convertis de fraîche date, si grande que soit la dévotion dont ils jouissent, sont néanmoins souvent victimes du mal de l'acédie. Aussi importe-t-il d'opposer au dégoût que produit habituellement l'acédie, d'amicales et fréquentes conversations avec le maître sur des sujets spirituels.

56. De temps à autre, il doit y avoir des entretiens spirituels, soit sur les mystères des Écritures, soit sur les exemples des saints, soit sur les récompenses célestes et la manière de les acquérir par les bonnes œuvres; ou encore — n'y manquons pas — sur les tourments de l'enfer, que la sévérité de la si redoutable justice de Dieu menace d'appliquer aux esclaves de l'impureté et de l'injustice. S'entretenir souvent de ces sujets, les méditer sans cesse, remue l'âme profondément, l'encourage à rompre le cours de ses vices et de ses péchés, et à désirer ardemment pratiquer la vertu.

57. L'habitude des conversations de bon aloi, sur le mode amical, engendre une sorte d'honnête familiarité qui donne au maître plus d'assurance à reprendre, au novice repris plus de patience à se laisser former, à l'un et à l'autre plus d'aisance à saisir les Écritures, au novice plus de souplesse dans l'observation de la règle. Alors le maître doit, selon la règle, en profiter, non pas, bien sûr, pour lui imposer, mais pour lui faire connaître par avance les durs et âpres chemins par lesquels on va à

non est aliud quam ex Scripturis aut ex propriis exemplis ostendere arctam et arduam esse viam quae ducit ad vitam, quam viam procul dubio non incedit qui intrare per angustam portam iuxta praeceptum Domini non contendit. Contendite, ait Dominus, intrare per angustam portam. Et idem alibi : Ardua et arcta est via quae ducit ad vitam. Et David sanctus : Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras. Quid, obsecro, durius esse potest in via Domini quam seipsum abnegare, crucem suam tollere, totam voluntatem suam voluntati subicere alienae ? Quid, inquam, asperius esse potest in via qua itur ad Deum quam carnem suam cum vitis et concupiscentiis affligere, quam sibi mundum et mundo seipsum crucifixum exhibere ? quod sine dubio cuncti faciunt qui esse veraciter Christi volunt. Qui autem sunt Christi, ait Apostolus, carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis.

58. Igitur magister novitio dura et aspera per quae itur ad Deum praedicat, cum ei viam salutis arctam et arduam esse et exemplo operis et verbo praedicationis demonstrat. Haec siquidem salutis via tam arcta, tam ardua, Dominus Christus est : arcta, propter assumptae carnis humilitatem, ardua, propter peccati immunitatem. Peccatum quippe non fecit, nec inventus est dolus in ore eius. Hanc viam penitus non incedit qui ad humilitatis eius imitationem parvulus non exstiterit ; nec poterit ad arduum istud<sup>a</sup> ascendere qui se peccatorum oneribus aut visibilibus rerum amoribus voluerit sarcinare. Hinc est quod hominibus subsarcinatis huius-

At

a. Istud : vitae istius *A. Balace*

1. Lc., 23, 24.

2. Mt., 7, 14.

3. Ps. 16, 4.

Dieu. Prêcher cela au novice consiste tout simplement, pour le maître, à lui montrer d'après les Écritures, ou encore d'après ses propres exemples, l'étroitesse et la rudesse de la voie qui conduit à la vie, et que celui-là ne saurait en aucune manière prétendre y marcher, qui ne s'efforce pas d'entrer, selon le précepte du Seigneur, par la porte étroite : « Efforcez-vous, dit le Seigneur, d'entrer par la porte étroite<sup>1</sup> » ; et ailleurs : « Ardue et étroite est la voie qui conduit à la vie<sup>2</sup>. » Et le saint roi David : « A cause des paroles de vos lèvres, je me suis tenu dans de durs chemins<sup>3</sup>. » Que peut-on trouver de plus dur, dans la route du Seigneur, je vous le demande, que de se renoncer soi-même, de porter sa croix, de soumettre sa volonté tout entière à une volonté étrangère ? Que peut-il y avoir de plus âpre, dis-je, dans la voie qui conduit à Dieu, que de mortifier sa chair avec ses vices et ses concupiscentes ? que de témoigner que l'on estime le monde crucifié pour soi, et soi pour le monde ? C'est précisément là ce que font tous ceux qui veulent être véritablement « du Christ ». « Or, ceux qui sont du Christ, dit l'Apôtre, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscentes<sup>4</sup>. »

58. Donc, le maître prêche au novice les durs et âpres chemins qui mènent à Dieu, lorsqu'il lui démontre, tant par l'exemple de sa conduite que par la parole de son enseignement, qu'étroite et raide est la voie du salut. C'est que, cette voie du salut, si étroite et si ardue, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ : étroite en raison de l'humilité de la chair qu'il a prise, ardue en raison de l'immunité du péché. « Car il n'a point commis le péché, et la ruse ne s'est pas trouvée dans sa bouche<sup>5</sup>. » Qui-conque ne se montre pas, à l'imitation de son Christ humilié, petit enfant, ne marche absolument pas dans cette voie ; et nul ne pourra parvenir jusqu'au point culminant de cette voie, s'il veut se charger du poids des péchés ou de l'amour des biens visibles. De là vient que l'Esprit-Saint crie par la bouche du prophète, aux

4. Gal., 5, 24 ; cf. 6, 14.

5. 1 Petr., 2, 22.

comodi Babylonis oneribus inclamat per Prophetam Spiritus sanctus : Filii hominum, usquequo gravi corde ? Ut quid diligitis vanitatem, et quaeritis mendacium ? Scitote quia mirificavit Dominus sanctum suum. Recte sanctus est et a Domino mirificatus, qui ab oneribus mundanae miseriae non comprimitur ; ut dum ei nihil libet in vanis et transitoriis, cuncta mente transiliens accipiat spiritum libertatis. Ubi enim Spiritus Domini, ibi libertas ; libertas, inquam, a peccato, a necessitate, a miseria. Spiritus iste a Deo emittitur, recreantur mores, terrae facies renovatur ; et tu de novitiis tuis gaudere poteris, cum virtus ex alto participes eos faciet huius mirabilis novitatis. Tunc recte novitii vocabuntur cum de novitate hac vestis eis nuptialis aptabitur ; nec de cetero eicientur de nuptiis Agni, cum ad honorem sponsi et sponsae veste fulgeant nuptiali.

59. Vestis haec nuptialis internae splendor est et gloria novitatis. Conficitur autem vestis haec ex tribus, scilicet ex corporis castitate, ex cordis dilectione, ex elegantia disciplinae. In hac veste castitatis est quasi pannus, qui conficitur ex lana, quae exprimit castitatem, eo quod corporis nesciat passionem. Dilectio pellibus comparatur, quae panno, ut vestis fiat calidior, assuuntur. Has pelles contulit nobis passibilitas et immortalitas Agni immaculati, qui pro dilectione, quam erga nos habuit, pellem pro pelle, et cuncta quae habere potuit pro anima sua dedit, id est pro Ecclesia sua liberanda, quam ut animam suam, imo plus quam animam suam dilexit. Limbus qui ad ornatum ponitur in veste, est splendor et elegantia disciplinae ; quae, dum irre-

1. Ps. 4, 3.

2. 2 Cor., 3, 17.

3. Allusion au traité *De gratia et libero arbitrio* de saint BERNARD : « Triplex sit nobis proposita libertas, a peccato, a miseria, a necessitate » (P. L., 182, 1005 B).

4. Cf. Ps. 103, 30.

hommes ainsi chargés secrètement des fardeaux de Babylone : « Fils des hommes, jusques à quand serez-vous lourds de cœur ? Pourquoi aimez-vous la vanité et cherchez-vous le mensonge ? Sachez que le Seigneur a rendu admirable son saint <sup>1</sup>. » Homme véritablement saint, proclamé admirable par le Seigneur, celui qui ne se laisse pas écraser sous les fardeaux de la misère de ce monde ; détachée de la vanité passagère, son âme franchit tous les obstacles, et il reçoit l'esprit de liberté. Car « là où se trouve l'Esprit du Seigneur, là est la liberté <sup>2</sup>. » La liberté, dis-je, en face du péché, de la nécessité, de la misère <sup>3</sup>. Dès que Dieu envoie cet esprit, les mœurs sont recréées, la face du monde est rénovée <sup>4</sup> ; et vous, vous pourrez jouir de vos novices lorsque la vertu qui vient d'en haut les aura rendus participants de ce merveilleux renouvellement. Ils mériteront leur nom de « novices » lorsqu'en accord avec ce renouvellement, ils seront revêtus de la robe nuptiale ; et par la suite, on ne les chassera point des noces de l'Agneau, tout brillants qu'ils seront, en l'honneur de l'Époux et de l'Épouse, de leur robe nuptiale.

59. Cette robe nuptiale est la splendeur et la gloire du renouvellement intérieur. Elle est faite de trois éléments : la chasteté du corps, l'amour du cœur, la distinction d'une bonne éducation religieuse. Dans cette robe, la chasteté est comme l'étoffe qu'on fait de laine, la laine symbolisant la chasteté parce qu'elle n'a point de part aux passions du corps. L'amour est comparable aux fourrures que l'on coud à l'étoffe pour que le vêtement soit plus chaud. Elles nous ont été fournies par la « passibilité » et l'immortalité de l'Agneau immaculé. Son amour pour nous lui a fait donner « peau pour peau <sup>5</sup> », et tout ce qu'il pouvait avoir, comme rançon de sa vie, c'est-à-dire pour délivrer son Église, qu'il a aimée comme sa propre vie, et même plus que sa propre vie. La bordure que l'on met en guise d'ornement sur la robe représente l'éclat et la distinction de la bonne éducation. Quand on observe cette dernière, par un comportement extérieur

5. Job, 2, 4.

prehensibiliter observatur exterius, significari per hoc videtur et castimoniam et dilectionis affectus. Hanc sibi vestem sponsa aptaverat, cui in libro Sapientiae sic sponsus exclamat : O quam pulchra est casta generatio cum claritate ! Nam sic in psalmo de disciplina se postulat edoceri, bonitati continentiae et caritatis eam desiderans adaugeri : Bonitatem, inquit, et disciplinam et scientiam doce me, quia mandatis tuis credidi. Et assecuta aliquando disciplinam quam petierat, Praeveni, inquit, in maturitate, et clamavi. Maturum quippe reddit hominem disciplina quae est membrorum omnium motus ordinatus et compositio decens in omni habitu et actione.

60. Ut igitur breviter recapitulemus quae dicta sunt, necesse est ut novitius a fide incipiat, quae vere mentem a tenebris ignorantiae eruit et Christo incorporat. Incorporatus Christo, credulus efficitur et fidelis, credulus ad fiduciam promissorum, fidelis ad custodiam mandatorum. Timor et de praeteritis malis poenitentiam condignam indicit, et malis tentantibus cordis aditum interdicat. Amor sapientiae reparatam per officium timoris innocentiam diligentissime custodit, et ipsi innocentiae addere aequitatem officiosissimae liberalitatis studio non desistit. Religiosa magistri conversatio exemplo suae probitatis provocat novitium ad studium aemulandae virtutis. Pia ipsius circa discipulum sollicitudo diligenter quantum potest interioris et exterioris hominis statum considerat, ut secundum quod in eo viderit, applaudere vel condescendere illi sciat. Hinc enim scriptum est : Diligenter considera vultum pecoris tui. Amica et spiritualis collocutio consulte, ut dictum est, opponitur acediae morbo ; quia, quanto amplius anima sanctis colloquiis assuescit, tanto eam vehementius

1. Sap., 4, 1.

2. Ps. 118, 66.

3. Ps. 118, 147.

4. Prov., 27, 23.

irréprochable, c'est, semble-t-il, le signe que l'on recherche la chasteté et l'amour. L'Épouse avait revêtu cette robe-là, lorsque l'Époux, dans le livre de la Sagesse, lui jetait cette exclamation : « Oh ! quelle est belle, la génération des chastes, entourée de lumière ! » Voici en effet comment, dans le Psaume, elle demande à être formée à la bonne éducation, et désire qu'elle s'accompagne des dons de continence et de charité : « Apprenez-moi bonté, bonne éducation et science, parce que j'ai cru à vos commandements ? » Et ayant un jour obtenu la bonne éducation qu'elle avait demandée : « Je suis arrivée en avance à la maturité, et j'ai poussé un cri ? » La bonne éducation, en effet, amène l'homme à maturité, puisqu'elle consiste dans la parfaite ordonnance de tous les gestes, et dans l'attitude qui sied en toute situation et en toute action.

60. Donc, pour récapituler brièvement ce que nous avons dit, il est nécessaire que le novice commence par la foi, qui arrache vraiment son âme aux ténèbres de l'ignorance et l'incorpore au Christ. Incorporé au Christ, il devient croyant et fidèle ; sa foi lui donne confiance dans les promesses, sa fidélité s'attache à garder les commandements. La crainte commande de faire une pénitence proportionnée aux péchés passés, et elle interdit au mal, qui cherche à la forcer, l'entrée du cœur. L'amour de la sagesse garde avec grande attention l'innocence restaurée par les soins de la crainte, et, poussé par un zèle libéral et empressé, ne manque pas d'apporter à l'innocence elle-même le surcroît de la justice. Le comportement religieux du maître, présentant au novice un modèle de perfection, l'incite à l'effort pour rivaliser de vertu. La tendre sollicitude dont le maître entoure le disciple examine aussi soigneusement qu'elle le peut l'état de l'homme intérieur et extérieur, de manière à savoir, selon ce qu'elle découvre en lui, l'applaudir ou se mettre à sa portée. A ce propos il est écrit : « Examinez soigneusement l'aspect de votre troupeau 4. » Un entretien amical et surnaturel est, on l'a vu, le vrai remède au mal de l'acédie ; en effet, plus l'âme prend goût aux saints colloques, plus vivement une parole enflammée la liquéfie. C'est ce qui fait dire à l'Épouse, accoutumée

ignita locutio liquefacit. Unde sponsa divinis eloquiis assueta sic ait : Anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est.

61. In hoc certe senario tota pene consistit devotae mentis eruditio, ut in his sex quae nominata sunt probationis tempore se exerceat, et probatione completa, ad illa tria quae in forma professionis expressa sunt se restringat. Stabilitas enim et conversio morum et obedientia secundum regulam in votivae professionis formula solemniter promittuntur, et in his tribus ex saepedicto senario provenientibus quaedam perfectio continetur. Per lorum quippe promissae stabilitatis tanquam pia iumenta ad caeleste praesepium religamur. Per conversionem morum puritati angelicae simulamur. Per exhibitionem obedientiae ipsa angelica ministeria imitamur. Fides itaque et timor respiciunt ad firmandam stabilitatem. Virtutum dilectio et magistri imitatio ad morum conversionem. Intenta sollicitudo magistri et amica confabulatio spiritualis colloqui ad exhibendae obedientiae pertinent informationem. Dum enim per spirituale colloquium acediae torpor diffugit, mens ad fervorem obedientiae reviviscit.

62. Ceterum quaestioni ultimae, quam tu ipse tibi proposuisti, satis sufficienter, ut arbitror, respondisti. Saepe enim a Deo et ab his, qui secundum Deum aliis praesident, dispensatorie agitur, ut coram pestilente mansueti patientia flagelletur. Nonnunquam cum id bono animo factum fuerit, duplex inde fructus provenit, quia et patienti de correptione augmentum meriti generatur, et ille tali sanatur exemplo, qui prius incorrigibilis videbatur.

63. Sic Apostolus a Domino permittitur colaphizari, non ut modo in eo humilitatem colaphizatio huiusmodi custodiret, sed ut universa Christi Ecclesia ad conqui-

1. Cant., 5, 6.

2. Cf. *Regula S. Benedicti*, c. LXXVIII.

aux divins entretiens : « Mon âme s'est liquéfiée dès qu'a parlé mon bien-aimé ! »

61. En ces six points consiste indubitablement toute la formation de l'âme dévote : elle doit, durant le temps de sa probation, s'exercer en ces six points que nous avons énumérés, puis, la probation terminée, elle pourra restreindre son effort aux trois points qu'explicite la formule de profession. En effet, la stabilité, la conversion des mœurs et l'obéissance selon la règle, sont solennellement promises dans la formule des vœux de la profession<sup>2</sup>, et en ces trois points, qui succèdent aux six maintes fois énumérés, réside un idéal précis de perfection. Par la courroie de la stabilité que nous avons promise, nous sommes, en effet, comme des animaux domestiques de Dieu, attachés à la crèche céleste. Par la conversion des mœurs, notre pureté devient semblable à celle des anges. En pratiquant l'obéissance, nous imitons les fonctions mêmes des anges. Ainsi donc, la foi et la crainte visent à donner sa force à la stabilité, l'amour des vertus et l'imitation du maître à la conversion des mœurs. L'attentive sollicitude du maître et l'amical entretien du colloque spirituel visent la formation au devoir de l'obéissance. En effet, l'entretien spirituel met en déroute l'accablante acédie, et l'âme revit à la ferveur de l'obéissance.

62. Autre chose. Vous avez su, je pense, répondre sans difficulté à la dernière question que vous vous posiez ? Dieu et ceux qui après lui commandent, disposent souvent, en effet, les circonstances de telle sorte que la patience d'un homme plein de douceur est mise au supplice en présence d'un méchant. Il n'est pas rare qu'une telle conduite adoptée dans une bonne intention, produise un double fruit : d'abord, la réprimande augmente le mérite de celui qui la subit, puis, tel qui auparavant semblait incorrigible, devant un pareil exemple, trouve sa guérison.

63. Ainsi, le Seigneur permet que l'Apôtre soit souffleté, non seulement pour que ce soufflet-là garde en lui l'humilité, mais pour que toute l'Église du Christ dans des cas semblables, supporte d'une âme égale les fléaux

rendam sibi humilitatem exemplo consimili flagella Dei aequanimiter toleraret. Sed et ipsum caput Ecclesiae Christus nonne in oculis solis flagella, opprobria, crucem, mortem, quae non meruerat, toleravit, et ita per exemplum suae passionis et pretium sui sanguinis a morte perpetua perditos revocavit? Attende etiam Iob innocentis patientiam, quantis attritionibus, Deo dispensante, subicitur, non ut modo iusti patientia invincibilis valeat comprobari, sed ut infelix mundus iustissimis eius exemplis possit ad patientiam in suis adversitatibus informari. Ceterum si ad gloriam Dei quandoque flagella contingunt, sicut Dominus Christus in Evangelio caeco nato asserit contigisse, nonne innocens utiliter a Deo vel homine poenis afficitur, quando de luce eius patientiae Dei gloria declaratur? Luceat, inquit Dominus, lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in caelis est. Saepe itaque fit ut doctor illum de cuius confidit patientia dispensatorie arguat durius in perversorum praesentia; quia, dum Deum in sanctis suis mirabilem per patientiam quam praeferunt, et innocentiam quam gerunt, mali homines intuentur, per pietatis teneritudinem in virum alterum a perversitate pristina transmutantur.

64. Ecce, frater, ad instantiam tuam compulsus aliqua dixi, sed forte expectationi tuae minime satisfeci. Non enim de tenui vena fluente possunt effluere largiora. Verumtamen si, ut habet assertio tua, vere in Christo me diligis, intercede, obsecro, apud Deum pro iniquitatibus meis, et illis attentius me commenda quos secundum conscientiam tuam tenet et afficit pietas christiana. Saluta novitios tuos ex meo nomine, et eos mone ex parte mea sic sanctae intendere novitati ut corde et animo mundanae renuntient vetustati.

1. Mt., 5, 16.

2. Ps. 67, 36.

de Dieu, et s'assure ainsi la conquête de l'humilité. Mais le chef de l'Église lui-même, le Christ, n'a-t-il pas supporté à la face du soleil, les fouets, les outrages, la croix, la mort, qu'il n'avait pas mérités, et ainsi, par l'exemple de sa passion, et au prix de son sang, rappelé de la mort éternelle ceux qui étaient perdus? Voyez aussi la patience de Job innocent. A quelles tribulations, par une permission divine, il est soumis! et non pas seulement pour fournir une occasion de démontrer que la patience du juste est invincible, mais pour que ce monde malheureux puise, dans les très saints exemples de Job, une leçon de patience pour ses propres adversités. Du reste, si parfois les épreuves arrivent pour la gloire de Dieu, comme le Seigneur Christ, dans l'Évangile, affirme qu'il était arrivé à l'aveugle-né, les peines qu'impose à l'innocent la main de Dieu, ou celle de l'homme, ne sont-elles pas profitables, puisque la lumière de sa patience fait éclater la gloire de Dieu? « Que votre lumière, dit le Seigneur, luise devant les hommes, pour que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux <sup>1</sup>. » Ainsi arrive-t-il souvent que le maître, à dessein, reprenne trop durement en présence des mauvais celui dont la patience lui inspire confiance; la raison en est que voyant Dieu admirable dans ses saints <sup>2</sup>, par la patience qu'ils témoignent et l'innocence qu'ils font paraître, les méchants s'attendrissent de pitié envers le prochain, et se convertissent de leur perversité première.

64. Voici, frère, que, poussé par vos instances, j'ai exprimé quelques idées; mais peut-être n'ai-je point du tout répondu à votre attente. C'est que d'un mince filet d'eau ne peut couler un bien large fleuve! Pourtant, si, comme, vous l'affirmez, vous m'aimez vraiment dans le Christ, intercédez, je vous prie, auprès de Dieu, pour mes iniquités, et recommandez-moi tout particulièrement à ceux que vous savez épris d'une inébranlable tendresse pour le Christ. Saluez vos novices en mon nom, et exhortez-les de ma part à poursuivre leur saint renouvellement, en renonçant de cœur et d'âme à la mondaine vétusté.

## VI

## AD EUMDEM

65. Dilecto suo in Christo fratri O. Mortuimaris monacho, frater A., servus servorum Dei, qui apud Perseniam Christo serviunt, salutem et verae religionis perseverantiam.

Cum aliquid quod honestum sit ab amico petitur, et amicus est qui rogatur, non debet huiusmodi petitio repulsam pati, si tamen facultas non deficit adimplendi. De petitionis honestate et amica familiaritate confidens, cum multa instantia petis ut incitari ad virtutis studium litteris aliquibus merearis. Si bene affectus es et ad ea quae iusta sunt voluntarius, proficientis studio amica commonitio non nocebit. Si forte ad ea quae recta sunt mens tibi est tardior quam deberet, nihilominus exhortatio forte morbo remedium adhibebit. Modis omnibus auditori verbum salutis est utile, praesertim cum et ille amat qui loquitur, et cui loquitur non ambigitur reamare.

66. Et quae in amicorum colloquiis debet esse nisi de amore materies; de illo, inquam, amore quem nulla notat suspicio, si dilectio vel caritas nominetur? Nomen quippe amoris ad diversa commune est; sed ad ea sola quae veritatis vim habent et virtutis, vocabulum restringitur caritatis. Cum igitur Deus amor, sive caritas, sive dilectio proprie et specialiter nominetur, quae

A

## VI

## AU MÊME

*Les sept fêtes et les sept liquéfactions.*

65. A son cher frère dans le Christ, Osmond, moine de Mortemer, frère Adam, serviteur des serviteurs de Dieu qui servent le Christ à Perseigne, salut et persévérance dans la véritable religion.

Quand une demande est de bon aloi, qu'elle émane d'un ami et s'adresse à un ami, elle est de celles qui ne doivent pas essayer de refus, pour peu qu'il soit possible d'y répondre. Fort du bon aloi de votre requête et de nos relations amicales, vous me demandez avec une vive instance la faveur d'une lettre qui vous incite à poursuivre ardemment la vertu. Si vous êtes en de bonnes dispositions et librement décidé au bien, mon amical encouragement ne nuira pas à vos efforts pour progresser. Si par hasard vous poursuivez le bien d'une âme trop nonchalante, peut-être mon exhortation, dans ce cas, pourra-t-elle encore apporter un remède à votre maladie. De toute manière, la parole du salut est utile à qui l'entend, surtout quand celui qui la prononce aime celui qui l'écoute, et sait bien qu'il en est payé de retour.

66. Et de quoi s'entretiendraient des amis dans leurs colloques, si ce n'est de l'amour? J'entends bien ce genre d'amour que n'entache aucun soupçon: j'ai nommé la dilection, ou plutôt la charité. Le nom d'« amour », en effet, s'applique à des objets divers; mais le vocable de « charité » est réservé à un amour que caractérisent la sincérité et la vertu. Lors donc que l'on donne à Dieu, en propre et spécialement, le nom d'« Amour », ou de



materies convenientior, quis sermo inter nos dulcior quam de amore huiusmodi haberetur ?

67. Sane cum timor Domini sit initium sapientiae, et amare Deum sit ipsum sapere, constat quod ab affectu divini timoris sumit initium sancti sapor amoris. Dum enim Dei timor a vitiis evacuat habitaculum mentis, exclusa amaritudine vitiorum restituit cordi sapientiae appetitum. Ex tunc incipit animus esurire et sitire iustitiam; quam procul dubio tantopere nullatenus esuriret, nisi praegustatus iam sapor esuriam provocaret. Qui edunt me, ait Sapientia, adhuc esurient; et qui bibunt me, adhuc sitient. Quid est enim amor iustitiae nisi quaedam delectatio sapientiae, cum nil sit aliud esse iustum quam divinis esse conditum saporibus et odoribus delibutum? Annon sunt mores et opera iustorum quaedam odoramenta virtutum, quae nimirum ex hoc contrahere cognoscuntur quod interius sapientiae ferculis oblectantur? Sapientia siquidem a sapore nomen trahit, quod sapere faciat quae sunt sursum, quod morum sit delectabile condimentum. Quid igitur in vita felicius quam Deum timere et per sollicitum divini timoris officium amori divino mentis domicilium praeparare? Timoris certe sollicitudo omni custodia mentem servat, ut iucunda amoris festivitas solemnes ferias ibi agat. Feriata mente opus est ut vacare et videre possis quanta sit suavitas Dei, et quae sit pii amoris solemnitas experiri.

1. Ps. 110, 10.

2. Eccl., 24, 23.

3. Les termes de *feriae*, *feriari*, *vacare*, *vacatio*, *sabbatum*, *sabbatizare*, ont été fréquemment appliqués aux réalités de la vie spirituelle par les auteurs monastiques du moyen âge; cf. Dom Jean LECLERCQ, *La spiritualité de Pierre de Celle* (1115-1183), Paris, 1946, p. 75-90, où la vie monastique est présentée comme un « sabbat » perpétuel. Chez les cisterciens, le thème du sabbat a été développé avec prédilection par Aelred de Rievaulx; cf. son *Speculum Caritatis*, P. L., 195, col. 575 D ss. Adam de Perseigne distingue dans le progrès de l'âme sept étapes, qui correspondent à la fois aux sept

« Charité », ou de « Dilection », quel sujet plus convenable pourrions-nous choisir, et quel entretien plus doux, que l'amour ainsi entendu ?

67. La crainte du Seigneur étant le commencement de la sagesse<sup>1</sup>, et l'amour de Dieu la sagesse même, il est bien évident que pour goûter le saint amour il faut commencer par ressentir la crainte de Dieu. Car la crainte de Dieu, en débarrassant de ses vices la demeure de l'esprit, chasse l'amertume qu'ils recèlent, et du même coup rend au cœur l'appétit de la sagesse. Désormais l'âme commence à avoir faim et soif de justice; et elle n'en éprouverait assurément pas une faim aussi vive, si un goût précédemment expérimenté n'excitait cette faim. « Ceux qui me mangent, dit la sagesse, auront encore faim, et ceux qui me boivent, encore soif<sup>2</sup>. » Qu'est-ce en effet qu'aimer la justice, sinon prendre un certain plaisir à la sagesse, puisque être juste n'est autre chose qu'être assaisonné de goûts divins, et imprégné de divins parfums? Les mœurs et les œuvres des justes ne sont-elles pas comme le parfum des vertus, qu'ils contractent, nous le savons, en se délectant intérieurement des mets de la sagesse? La sagesse tire en effet son nom de « saveur », parce qu'elle fait goûter ce qui est d'en haut, parce qu'elle est l'assaisonnement délectable de la conduite. Qu'y a-t-il donc dans la vie de plus heureux que de craindre Dieu, et, par une pratique zélée de la divine crainte, de préparer au divin amour la demeure de l'âme? Certes, la sollicitude de la crainte garde l'âme de toutes les manières, pour que la joyeuse festivité de l'amour y célèbre ses « fêtes » solennelles<sup>3</sup>. Il faut une âme en vacances pour pouvoir être libre et voir combien grande est la divine suavité, et expérimenter ce qu'est la fête du saint amour.

jours de la création, et aux sept dons du Saint-Esprit. Chacun des jours qui précèdent le « sabbat » de la contemplation est une « fête », un « jour de vacances », où l'âme, rejetant tout autre soin, ne s'occupe que de Dieu. Cette interprétation du mot *feria* s'inspire des leçons des vigiles de la fête de saint Silvestre (31 décembre) : « ...reliquos hebdomadae dies feriarum nomine distinctos... appellari voluit, quo significaretur quotidie clericos, abiecta ceterarum rerum cura, uni Deo prorsus vacare debere. »

68. Septem igitur sunt solemnes feriae, in quibus Deo vacatur, et in quibus anima, ut Deo liberius vacet, ab omni servili opere feriat. Prima feria est spiritus timoris Domini, quae, dum peccatis et vitiis finem ponit, quasi servili operi spirituale otium anteponit. Timor quippe Dei nihil negligit; et dum lutum et lateres Pharaonis et Ægypti paleas exsecratur, iam ad feriandum et vacandum Domino praeparatur.

69. Secunda feria est spiritus pietatis, in qua Deus tanto sincerius et affectuosius colitur quanto longius a mente excluditur laboriosae tumultuatio pravitatis. Pietas nimirum est Dei cultus et compassio proximi, in qua feria illa quies, illud silentium inchoatur quod per prophetam cultus iustitiae appellatur. Nota quia in hoc silentio quod cultus iustitiae dicitur, quod in caelo, hoc est in anima iusti custoditur, cum dracone Michael praeliatur. Quanto enim cor quietius fuerit ab intentione servilis operis, tanto acrius infestat eum nequitia spiritalis. Unde merito quaeritur quomodo factum est silentium in caelo, cum praelium et tantum praelium exerceatur in illo. Factum est, inquit, praelium in caelo; Michael et angeli eius praeliabantur cum dracone. Attende quia caelum est anima iusti; in quo caelo silentium agitur cum anima quieta a mundi strepitu, et a peccati libera actu, tota in cultu et amore iustitiae delectatur. Verumtamen propter istam quietem, in qua ad Dei se reparat similitudinem, non omittitur quin contra potestates aeras eam oportet habere certamen. Michael quippe Quis ut Deus interpretatur; quo nomine Dei similitudo, quam sola retinet iustitia, designatur. Certe Paulus in hoc mentis silentio degebat, in his amoris

1. Cf. Eccle., 7, 19.

2. Cf. Ex., 1, 14 et 5, 7 ss.

3. Is., 32, 17.

4. Apoc., 8, 1. Cf. saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Homil. in Ezech.*, II, III, 14; *P. L.*, 76, 957 A: « Caelum quippe est anima iusti... cum ergo quies contemplativae vitae agitur in mente, silentium fit in caelo. »

68. Il y a donc sept fêtes solennelles, durant lesquelles on cesse, au profit de Dieu, toute activité; l'âme, pour être plus librement à Dieu, s'y abstient de toute œuvre servile.

La première fête est l'esprit de crainte du Seigneur; mettant un terme aux péchés et aux vices, elle donne, en quelque sorte, au repos spirituel le pas sur l'œuvre servile. Car « la crainte du Seigneur ne néglige rien <sup>1</sup> », et tandis qu'elle maudit la boue et les briques du Pharaon, et les pailles de l'Égypte <sup>2</sup>, déjà elle se prépare à se rendre libre et disponible pour le Seigneur.

69. La seconde fête est l'esprit de piété; l'âme s'y occupe de Dieu avec un élan d'autant plus sincère qu'elle relègue plus loin d'elle l'agitation et le poids du mal. La piété, en effet, est le culte de Dieu et la compassion envers le prochain; en cette fête commence ce repos, ce silence que le prophète appelle « culte de la justice <sup>3</sup> ». Remarquez-le; dans ce silence qui a nom « culte de la justice », et qui s'observe dans le ciel <sup>4</sup>, c'est-à-dire dans l'âme du juste, Michel livre combat au dragon <sup>5</sup>. Plus en effet le cœur se repose de l'application à l'œuvre servile, plus âprement la malice spirituelle le harcèle. Aussi est-ce à juste titre qu'on se demande comment le silence s'est établi dans le ciel, alors que s'y livre un combat, et un tel combat! « Il se fit, dit l'auteur sacré, un combat dans le ciel: Michel et ses anges combattaient avec le dragon. » Remarquez que le ciel est l'âme du juste; et que dans ce ciel règne le silence, lorsque l'âme, quitte des bruits de ce monde, et libérée de la tyrannie du péché, se délecte tout entière dans la recherche et l'amour de la justice. Cependant l'âme n'oublie pas, sous le prétexte de ce repos dans lequel elle se remet en état de ressemblance avec Dieu, qu'il lui faut pourtant soutenir un combat contre les puissances de l'air. Michel s'interprète en effet: « qui est comme Dieu? »; ce nom exprime donc la ressemblance divine, apanage de la seule justice. Il est certain que Paul demeurait dans ce silence de l'âme,

5. Cf. Apoc., 12, 7.

feriis solemnizabat, cum de se suisque similibus sic dicebat : Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus rectores tenebrarum harum contra spiritualia nequitiae in caelestibus.

70. Tertia feria est spiritus scientiae, quae videlicet piam mentem cognitione veritatis illuminat et ad doctrinam proximo impendendam informat. Ille enim debet bona foris dicere et docere qui illa intus meruit didicisse. Cui Deum scire datum est et seipsum, non debet in docendo negligere profectus proximorum. Qui scilicet spiritus scientiae non incongrue feria dicitur, quia, qui consecutus eam fuerit, ab universis erroribus et perversis dogmatibus feriatur. Nec intelligendum est haec scientia illa quae secundum Apostolum inflat, quia haec semper ex consortio adiunctae sibi pietatis aedificat.

71. Quarta feria est spiritus fortitudinis, in qua iam fortis ut mors dilectio esse incipit : quae cum in varias inciderit tentationes, etiam hoc omne existimare gaudium consuevit. Istam agebant feriam quibus Apostolus Iacobus hoc dicebat : Omne gaudium existimate, fratres carissimi, cum in tentationes varias incideritis. Qui enim in spiritu fortitudinis agit, quidquid acciderit ei contrarium, aut non sentit, aut facillime indefessa virtute revincit.

72. Quinta feria est spiritus consilii, cui parum est mandata Dei perficere, sed magna animi alacritate ad sectanda Dei consilia satagit aspirare. Postquam enim Dei mandata perfeceris, si iuxta exhortationem Apostoli meliora charismata aemularis, sursum te extendis ad perficienda consilia quae sunt aemulatoribus perfec-

1. Eph., 6, 12.

2. Cf. 1. Cor., 8, 1.

3. Cf. Cant., 8, 6.

4. Jac., 1, 2.

qu'il festoyait en ces fêtes de l'amour, lorsqu'il disait de lui-même et de ses semblables : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre ceux qui régissent ce monde de ténèbres, contre les forces spirituelles de la malice, répandues dans les airs <sup>1</sup>. »

70. La troisième fête est l'esprit de science ; la science, illumine l'âme pieuse en lui faisant connaître la vérité, et la rend apte à enseigner le prochain. Le devoir de parler et d'enseigner le bien au dehors incombe en effet à celui qui a eu l'avantage d'en être intérieurement instruit. Qui a reçu la science de Dieu et de soi-même, ne doit pas négliger de faire, en l'instruisant, progresser son prochain. Il va de soi que notre esprit de science n'est pas appelé mal à propos « fête » : quiconque le possède se trouve en effet, à l'égard de toutes les erreurs et de tous les principes vicieux, « en vacances ». N'allons pas ici entendre par « science », celle qui, à en croire l'Apôtre, « gonfle <sup>2</sup> », car la science dont nous parlons, compagnie inséparable de la piété, édifie toujours.

71. La quatrième fête est l'esprit de force ; en elle, l'amour commence déjà à être fort comme la mort <sup>3</sup>. Tombe-t-il en diverses épreuves ? il a pris l'habitude de considérer cela même comme une joie sans mélange. Ceux-là jouissaient de ce jour de vacances, à qui l'Apôtre Jacques adressait cette parole : « Tenez pour joie sans mélange, frères très chers, les diverses épreuves que vous rencontrerez <sup>4</sup> ». Quiconque, en effet, agit dans l'esprit de force, ou bien ne sent pas ce qui lui arrive de contraire, ou bien en triomphe sans aucune difficulté grâce à son courage inlassable.

72. La cinquième fête est l'esprit de conseil. C'est peu pour lui que d'accomplir les commandements de Dieu : avec une grande allégresse d'âme, il s'efforce d'aspirer à la pratique des conseils. En effet, si, une fois accomplis les commandements de Dieu, vous ambitionnez encore, selon l'exhortation de l'apôtre, des formes de grâce plus élevées <sup>5</sup>, vous aspirez à monter pour pratiquer exactement les conseils proposés par le Sauveur aux zélateurs

5. Cf. 1. Cor., 12, 31.

tionis a Salvatore proposita. Unde illi qui a iuventute sua asserebat se Dei mandata omnia custodisse dicit Dominus in Evangelio : Unum, inquit, tibi deest. Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quae habes, et da pauperibus, et veni, sequere me. Qui itaque in hac feria, hoc est in spiritu consilii, agit, nihil sine consilio facit, omni necesse habenti bonum consilium dare intendit ; quippe qui et Spiritum consilii in se habet, et quem magni consilii angelus Christi docet.

73. Sexta feria est spiritus intelligentiae, in qua iam mens ex observantia praecedentium feriarum satis docta est in invisibilibus figere cogitatum. Defaecata quidem et purificata, ut dictum est, ex praecedentium feriarum observantiis, idonea est per meditationem caelestibus interesse substantiis, et amotis ab animo imaginibus rerum visibilium, inferre in invisibilibus essentiis intellectum. Intellectus enim est uniuscuiusque rei invisibilis nuda et manifesta notitia.

74. Septima feria, id est Sabbatum, est spiritus sapientiae, ubi iam anima splendoribus illustrata divinis, etiam degustare incipit interim quoddam condimentum saporis. Hic iam anima quae sursum sunt sapere, quae sursum sunt quaerere divinitus edocetur, dum quanta sit, quam mirifica sit interni suavitas saporis experitur.

75. Nota quod feria illa, quae dicitur intellectus, tota est in splendore, ut qui ad eam pervenerit, nihil minus quam cherubim, id est plenitudo scientiae fiat. Illa vero feria, quae spiritus sapientiae nominatur, tota est in sapore, ut qui ad eam pervenire meruerit, nihil minus quam seraphim, id est ardens vel incendens existat. Quem enim divini amoris ardor incenderit, alios utique

1. Mt., 19, 21.

2. Cf. Introït de la troisième messe de Noël.

3. Cf. saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Homil. in Evang.*, II, xxxv, 10 ; P. L.,

de la perfection. Dans ce sens, le Seigneur dans l'évangile a dit à celui qui affirmait avoir, depuis sa jeunesse, gardé tous les commandements de Dieu : « Une seule chose vous manque : si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres ; puis venez et suivez-moi <sup>1</sup>. » Celui donc qui vit ce jour de vacances, je veux dire l'esprit de conseil, ne fait rien sans conseil, pense à donner un bon conseil à quiconque en a besoin ; il a en effet en lui l'Esprit de conseil, et l'Ange du grand conseil <sup>2</sup>, le Christ, est son maître.

73. La sixième fête est l'esprit d'intelligence. L'âme qui a observé les fêtes qui précèdent y atteint maintenant, suffisamment entraînée qu'elle est à fixer sa pensée sur les réalités invisibles elles-mêmes. Décantée, en effet, et purifiée, comme nous l'avons dit, par l'observation des précédentes fêtes, elle est apte à vivre, par la méditation, avec les réalités célestes, et, délivrée des représentations du visible, à plonger son intelligence parmi les essences invisibles. L'« intelligence » est en effet une connaissance nue et claire de tout le domaine de l'invisible.

74. La septième fête, c'est-à-dire le Sabbat, est l'esprit de sagesse ; illuminée désormais des splendeurs divines, l'âme, par intervalles, se met à goûter comme une saveur bien relevée. A ce degré, elle apprend de Dieu à goûter ce qui est d'en haut, à chercher ce qui est d'en haut, tandis qu'elle expérimente combien est grande et merveilleuse la suavité de l'internelle saveur !

75. Notez que la fête dite « esprit d'intelligence », est toute en lumière, au point que celui qui y atteint n'est plus, désormais, inférieur aux cherubins eux-mêmes, c'est-à-dire à la plénitude de la science. Au contraire, la fête qui se nomme « esprit de sagesse », est toute en saveur : qui a mérité d'y parvenir, n'est pas inférieur aux séraphins : il est tout ardeur et tout flamme <sup>3</sup>. Car l'homme enflammé de l'ardeur du divin amour, liquéfié par cette ardeur, communique réellement sa flamme

76, 1252 A-B : « Cherubim quoque plenitudo scientiae dicitur... Seraphim namque ardentes vel incendentes vocantur. »

hoc ardore liquefactus incendit. Ad hunc pervenerat ardorem feriata illa anima quae dicebat : Anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est. Mens certe quam huius amoris incendium liquefacit, incendit alios, dum quantum eos diligat ex suis liquefactionibus innotescit.

76. Sunt autem plurimae liquefactiones animae caelesti desiderio ardentis et ad ardoris huius desiderium alios incendit. Primo resolvitur in lacrymas compunctionis, per officium et instantiam timoris initialis. Huic enim timori, cum sit initium sapientiae, mixtus est amor iustitiae. Secundo resolvitur anima in lacrymas devotionis, quae nasci solet ex recordatione beneficii spiritualis. Cum enim recordatur Dei beneficia, quae indigna accepit, movetur ad lacrymas, dum gratias agit. Tertio liquefacta resolvitur in lacrymas amoris, quae prodeunt de spe et ardenti desiderio videndi aliquando faciem Conditoris. Quarto liquefacta resolvitur in lacrymas pietatis, quas erga fraternam miseriam producit affectus compassionis. Quinta liquefactio est, cum ardenti caritate totam se expendit et erogat in piis activae vitae exercitiis. Sexta liquefactio est, cum anima tota liquescit et subtiliatur in delicias supernae contemplationis. Unde de eiusmodi anima scriptum est : Quae est ista quae ascendit de deserto, deliciis affluens ? Septima liquefactio est, cum anima huiusmodi tota defluit et resolvitur in fragrantiam boni nominis et ad consolationem multorum spargit in aromaticam suavitatem odoriferae opinionis, ut de ipsa dici possit : Unguentum effusum nomen tuum. Unde et talis anima in Cantico canticorum appellatur virgula fumi ex aromatibus myrrhae et thuris et universi pulveris pigmentarii. Talis siquidem anima odoris sui fragrantia alios attrahit, et ad Dei dilectionem

1. Cant., 5, 6.

2. Cant., 8, 5.

3. Cant., 1, 2.

aux autres. A cette ardeur était parvenue cette âme en vacances, qui disait : « Mon âme s'est liquéfiée dès qu'a parlé mon bien-aimé <sup>1</sup>. » Oui, l'âme que liquéfie l'ardeur de cet amour, enflamme les autres, et révèle, par ses propres liquefactions, combien elle les aime.

76. Or, nombreuses sont les liquefactions de l'âme qui brûle du désir céleste et enflamme les autres à désirer cette ardeur. D'abord, sous la vive action de la crainte initiale, elle fond en larmes de compunction. A cette crainte qui est le commencement de la sagesse, se trouve en effet mêlé l'amour de la justice. En second lieu, l'âme se fond en larmes de dévotion, que provoque habituellement le souvenir d'un bienfait spirituel. Lorsqu'en effet elle se remémore les bienfaits de Dieu, reçus malgré son indignité, son action de grâces l'émeut aux larmes. Liquéfiée une troisième fois, elle se fond en larmes d'amour qui proviennent de l'espérance et de l'ardent désir de voir un jour la face du Créateur. Quatrième liquefaction : l'âme émue de compassion envers la misère de ses frères, se fond en larmes de pitié. La cinquième liquefaction se produit lorsque, sous l'empire d'une ardente charité, l'âme dépense sans compter sa personne et ses biens dans les œuvres pies de la vie active. Sixième liquefaction : l'âme tout entière s'écoule et se sublime dans les délices de la contemplation céleste. Aussi est-il écrit de l'âme en cet état : « Quelle est celle-ci qui monte du désert, ruisselante de délices <sup>2</sup> ? » Septième liquefaction : l'âme à ce degré s'écoule et se résoud tout entière dans la suave odeur de sa bonne réputation, et, pour la consolation d'un grand nombre, s'exhale en l'aromatique suavité d'un renom odoriférant, au point qu'on peut dire d'elle : « C'est un parfum répandu que votre nom <sup>3</sup> ! » Aussi, dans le Cantique des Cantiques, une telle âme est-elle appelée « une colonne de fumée (s'élevant) des aromates de la myrrhe et de l'encens, et de toute sorte de poudre parfumée <sup>4</sup> ». A n'en pas douter, une telle âme attire les autres par la bonne odeur de son parfum, et les entraîne à sa suite vers l'amour de Dieu,

4. Cant., 3, 6.

post se currere facit exsultantes et dicentes: Post te in odore unguentorum tuorum curremus. Huiusmodi liquefactiones sunt illae emissiones de quibus sponsa laudatur, cum ei voce sponsi in Cantico dicitur: Emissiones tuae paradisi malorum puniceorum cum pomorum fructibus.

77. Verum ad bona ista, mi dilecte, nunquam perveniunt qui a timore Dei innocentiam non concipiunt. Certe nec illi possunt gaudere partu iustitiae in quibus Dei timor non procreat conceptum innocentiae. Sed nec illos conceptu huiusmodi timor impraegnat quos splendor rectae fidei non illustrat. Crede mihi, ut verba Dei cum affectu audias, audi ut timeas, time ut diligas, dilige ut mandata perficias. Nam ex perfectione mandatorum sequitur felix adeptio praemiorum. Deum igitur time, et mandata eius observa. Hoc est omnis homo. Vale in Domino semper, et sic vive ut et conscientia tua tibi interius perhibeat testimonium, et exterius valeas esse fratribus in exemplum.

proclamant dans leur course joyeuse: « Après vous nous courrons dans l'odeur de vos parfums <sup>1</sup>! » Les liquefactiones telles que je viens de les décrire sont les exhalaisons dont l'époux fait compliment à l'épouse, lorsque dans le Cantique il lui dit: « Vos exhalaisons sont un verger de pommiers d'amour garnis de leurs fruits <sup>2</sup>. »

77. Mais, mon cher ami, ceux en qui la crainte de Dieu n'engendre pas l'innocence, jamais ne parviendront à ces biens. Qu'ils renoncent à la joie de voir naître en eux la justice, ceux qui ne conçoivent pas, de la crainte de Dieu, le germe de l'innocence. Mais la crainte ne féconde pas non plus de germes de cette sorte ceux que n'illumine pas la lumière d'une foi intègre. Croyez-moi, pour que votre cœur entende les divines paroles, que timorée soit votre écoute, amoureuse votre crainte, tout obéissant votre amour. Car du parfait accomplissement des commandements, résulte l'heureuse acquisition de la récompense. « Craignez donc Dieu et observez ses commandements: c'est là tout l'homme <sup>3</sup>! » Portez-vous bien toujours dans le Seigneur, et vivez de telle sorte que votre conscience vous rende témoignage au-dedans, et qu'au-dehors vos frères puissent trouver en vous un modèle.

1. Cant., 1, 3.

2. Cant., 4, 13.

3. Eccle., 12, 13.

## VII

## AD EUMDEM

78. Dilecto suo in Christo fratri O. monacho Mortuimaris, frater A., servus servorum Dei, qui apud Perseniam militat, salutem in Spiritu sancto.

Importunitas est taedii mater, ubi eam ardentior dilectionis sinceritas non excusat. Verum nihil est vera dilectione fidentius, nec aliquid opportunius esse existimat quam importune illi insistere de quo fedit. Haec fiducia dilectoribus Dei praestat orandi constantiam; nec ideo ab instantia orationis deficiunt, quia in eo quem amant confidere se cognoscunt. Tu videris erga me hanc habere amoris fiduciam. Et ideo de taedio notari non metuis, quia tribuit tibi confidentiam internae conscientiae caritatis.

79. Sed quid est, obsecro, quod tantum de teipso mihi conquereris, et varias mentis tuae aegritudines mihi proponis quasi ad remedium et exponis? Aut quid potest habere commodi morbum suum ostendere eadem invaliditudine laboranti? Annon quodam modo dolorem aegrotanti exaggerat qui de se illi planctus et lacrymas exhibet quem potius consolari deberet? Infirmittates tuas illi potius debueras revelare cui praestita est virtus sanitas animae, et cui cum sanitate animi data est etiam

A

## VII

## AU MÊME

*La crainte de Dieu et le repos sabbatique.*

78. A son cher frère dans le Christ, Osmond, moine de Mortemer, frère Adam, serviteur des serviteurs de Dieu qui combattent à Perseigne, salut dans l'Esprit-Saint.

L'importunité est mère du dégoût, lorsqu'elle n'a pas l'excuse d'une amitié particulièrement pure et ardente. Mais il n'est rien de plus confiant que l'amitié! et rien ne lui semble plus opportun que d'importuner celui en qui elle a placé sa confiance. C'est cette confiance qui donne aux amis de Dieu la constance dans la prière; et s'ils ne cessent d'insister dans leur prière, c'est qu'ils savent leur confiance placée en quelqu'un qu'ils aiment. Il semble que vous ayez à mon égard cette confiance de l'amour. Et voilà pourquoi vous ne redoutez pas d'être taxé d'indiscrétion: conscient de l'amour qui vous habite, vous en recevez la confiance!

79. Mais que signifie, dites-moi, que vous m'adressiez tant de plaintes sur vous-même, et que vous mettiez devant mes yeux, me les exposant comme pour en recevoir le remède, les différents malaises de votre âme? Vous êtes-vous demandé quel avantage il peut bien y avoir à montrer son mal à quelqu'un qui souffre de la même incommodité? N'est-ce pas en quelque sorte aviver la souffrance du patient, que de présenter ses propres gémissements et ses propres larmes à celui qu'on devrait plutôt consoler? Vous auriez dû, de préférence, découvrir vos faiblesses à un homme qui possédât en partage la vertu, santé de l'âme, et qui, outre cette

Lettres. 1.

10

peritia medicandi. Non enim statim qui mentis sanitatem, id est virtutem obtinet, ideo medendi peritiam habet. Sed qui utrumque a Deo consequitur, feliciter male habentibus praesto est et medetur. Nam ridiculum est quemquam medicinalis artis exercere officium, et quibus curam impendit exhibere se languidum. Et vix efficaciam potest habere in exhibendis remediis, quem reddunt contemptibilem evidentis signa languoris.

80. Cum igitur virtus sit animi sanitas, cuius aegritudo est vitium, aegritudini tuae remedium non exhibeo, qui in infirmitorio mundanae miseriae hoc morbo saucius usquequaque decumbo. Sic sic propter neglectam custodiam cordis abundat et superabundat vita vitiis, et ex languoribus abundantium vitiorum consensu adhibito viperea soboles nascitur peccatorum. Agit siquidem intestina vitiorum inhaesio ut pene continua sit in nobis peccati recordatio : quae tamen si delectationem secum non habuerit vel consensum, nihil per hoc agitur in Deum timentibus nisi bellum. De bello autem, si mens in constantiae virtute perstiterit, victoria provenit, et victoria ad coronam provehitur, quam nisi qui legitime certaverit non meretur. Satagit itaque animus virtutis ut quia contraire non potest motibus primis, saltem usque ad delectationis vel consensionis periculum non labatur, ne etiam e vicino quandoque ad perversitatem operis pertrahatur.

81. Verum infelix animus meus et ex more primis motibus assidue quatitur, et ex cogitationibus ab eis orientibus periculose illicitur, et tantum ex morbo huiusmodi inualescunt delectatio et consensus, ut me saepissime ad consensionis illicitae trahant opus. O si, quemadmodum praecipit sapientia, cor omni custodia

1. Cf. 2 Tim., 2, 5.

santé de l'âme, ait reçu l'art de guérir. Dites-vous bien que celui qui tient la santé de l'âme, c'est-à-dire la vertu, ne possède pas du fait même, l'art de guérir. Mais celui qui reçoit de Dieu l'une et l'autre, secourt avec succès les malades et les guérit. Il est incontestablement ridicule qu'un homme exerce les fonctions de l'art médical, sans pouvoir cacher à ceux qu'il soigne des défaillances de santé. Déconsidéré par les symptômes évidents de sa maladie, il n'aura guère de succès lorsqu'il proposera ses remèdes !

80. Puis donc que la vertu est la santé de l'âme — dont le vice est la maladie —, je n'ai pas à offrir de remèdes à vos malaises : vous me voyez indéfiniment gisant dans l'infirmerie de la misère de ce monde, atteint précisément de vos maux. Voilà, voilà comment la négligence dans la garde du cœur aboutit à donner aux vices une vitalité qui coule à pleins bords et par-dessus les bords, et comment, le consentement (au mal) s'introduisant dans l'âme affaiblie par l'abondance des vices, la race vipérine des péchés vient au jour. Il faut bien le reconnaître, l'enracinement intime de nos vices fait que le souvenir du péché se réveille presque continuellement en nous : si ce souvenir n'apporte pas avec lui délectation ou consentement, il ne produit autre chose, pour ceux qui craignent Dieu, que la guerre. Et si l'âme a su demeurer dans une vertueuse constance, de la guerre sort la victoire, et la victoire conduit à la couronne, que seul mérite celui qui a combattu selon les règles<sup>1</sup>. Aussi l'âme vertueuse prend-elle garde, puisqu'elle ne peut s'opposer aux premiers mouvements, de ne pas se laisser glisser, du moins, jusqu'au péril de la délectation ou du consentement, de peur de se laisser entraîner, de proche en proche, à commettre finalement l'acte mauvais.

81. Mais ma pauvre âme, victime de l'habitude, ressent toujours les secousses des premiers mouvements ; les pensées qui en résultent lui sont aussi de dangereuses tentations ; et ce genre de faiblesse donne à la délectation et au consentement tant de force, que très souvent je suis entraîné à consentir à une action défendue. Oh ! si, comme le prescrit la Sagesse, mon cœur était gardé



servaretur, nec animus ex peccati delectatione iniquitatem conciperet, nec ex conceptu huiusmodi partus nequitiae proveniret!

82. Certe si Dei timor sollicitas exerceret excubias, ad cordis aditum omni prorsus nequitiae negaret introitum; et, sicut ab ingressu animae per vigilantiam peccatum <arceret><sup>a</sup>, ita quod per negligentiam male intrare potuit, per poenitentiam ab interioribus propulsaret. Est enim Dei timor amator innocentiae, et nihilominus iustitiae aemulator, assuetus damna innocentiae per iustitiae rectitudinem restaurare. Dum enim anima, quae ad Creatoris iniuriam innocentiam perdidit, per poenitentiam de seipsa iustitiam Deo facit, nonne videtur tibi per poenitentiam reparare innocentiam, cui sane multo gratius erat illam non descendisse de Hierusalem in Iericho, non in latrones incidisse, quam vulneratae a latronibus salutis remedia procurasse? Beatus tamen est qui prius amissam innocentiam poenitendo resurgit ad iustitiam. Sed felicius est qui sic divini timoris custodia communitur ut contra innocentiam quidquam agere dedignetur.

83. Nihil igitur est divino timore beatius, cuius pondere dum animus figitur, non per varia vanis cogitationibus agitatur. Dum enim officii sui stimulo cor assidue tangit et pungit, aliud aliquid quam ipsam punitionem vel punitionis causam in memoriam venire vix sinit. Qui dum ad ostium cordis salubriter et feliciter sollicitus custos excubat, amori ad solemnizandum interius locum praestat. Timor siquidem sanctus facillime cogitationes otiosas a conspectibus cordis, dum Deo intendit, exsufflat, voluptuosas desiderio propositae honestatis persequitur, malitiosas oppositione simplicitatis et pie-

A

a. arceret : marceret A Baluze.

par la vigilance sous toutes ses formes, l'attrait du péché n'amènerait pas l'âme à concevoir l'iniquité, et pas davantage le mal ne naîtrait de cette conception!

82. Certes, si la crainte de Dieu montait une garde attentive, elle interdirait absolument à tout mal l'accès des avenues du cœur, et de même que par sa vigilance elle tiendrait le péché loin des abords de l'âme, de même elle saurait, par la pénitence, expulser de l'âme ce que, fâcheusement, la négligence aurait pu laisser s'introduire. Amie de l'innocence, la crainte de Dieu n'a pas moins le zèle de la justice, accoutumée qu'elle est à réparer, par la rectitude de la justice, les dommages causés à l'innocence. Lorsqu'en effet l'âme qui, au mépris de son Créateur, a perdu l'innocence, rend à Dieu justice d'elle-même par la pénitence, ne vous semble-t-elle pas, en faisant pénitence, réparer son innocence? Elle aurait néanmoins bien préféré que cette innocence ne fût pas descendue de Jérusalem à Jéricho, et tombée dans les mains des voleurs<sup>1</sup>, pour n'avoir pas à lui procurer les remèdes nécessaires à la guérison des blessures faites par les voleurs. Bienheureux pourtant qui, par la pénitence, fait revivre à la justice l'innocence perdue! Mais plus heureux l'homme si bien gardé par la crainte de Dieu, qu'il ne s'abaisse pas à faire quoi que ce soit de contraire à l'innocence!

83. Il n'y a donc rien de plus avantageux que la crainte de Dieu; tant que l'âme est lestée de son poids, elle n'est point ballottée en tout sens par les vaines pensées. Tandis qu'elle touche le cœur, en effet, et le pique de l'aiguillon qu'elle a mission de manier, elle ne permet guère à quoi que ce soit d'autre qu'à sa piqûre, ou à ce qui la cause, d'occuper le champ de la conscience. En montant à la porte du cœur sa garde salutaire, cette sentinelle vigilante assure à l'amour une place où célébrer sa fête intérieure. De son souffle, en effet, la sainte crainte de Dieu n'a nulle peine à chasser loin des horizons du cœur attentif à Dieu les pensées oisives; elle combat les pensées voluptueuses en faisant désirer la pureté qu'elle

1. Cf. Lc, 10, 30.

tatis exturbat. Per piam igitur sancti timoris sollicitudinem compressis incurribus vitiorum, sedatis cogitationum tumultibus, sabbatizante iam conscientia, amor solemnizat interius, et tanto iucundiores ferias agit quanto mentem liberam ad caelestia affectanda cognoscit.

84. Tu igitur, carissime, cum festivitas huiusmodi ex amoris infusi beneficio laetificaverit tibi mentem, habe me solemnitatis internae consortem, nec bonum collatum tibi facias singulare, sed amici adhuc exterius mendicantis in tuis deliciis recordare. Frange, inquam, panem tuum mendicanti et esurienti amico ; quia in hoc te vere amicum probaveris, si amici esuriem refeceris pane tuo. Panis tuus Christus est, panis tuus caritas tua est, panis tuus oratio tua est, panis tuus est compunctio lacrymarum, quibus non modo tua sed etiam peccata diluis amicorum. His utique panibus se die ac nocte refici asserit Propheta sanctus : Fuerunt mihi, inquiens, lacrymae meae panes die ac nocte. Certe quanto his panibus avidius reficiebatur, tanto ad portanda aliorum onera fortior reddebatur. Caelestis siquidem panis refectio ita confirmat cor hominis ut et ipse in laboribus possit subsistere et se fortem comportandis oneribus fraternis velit et valeat exhibere.

85. Certe qui panibus huiusmodi vescitur, tam fortis efficitur, tanto figitur pondere, ut non dico evertere, sed vix eum vanae cogitationes et inutiles valeant commovere. Dum enim vel ex Scripturarum vel ex lacrymarum panibus dulciter et avide reficitur animus in vinea Domini Sabaoth laborantis, non impellitur, non agitur cogitationum flatibus variis, quia ipsae cogitationes, eo ipso quod vanae sunt, solidatam consueti cibi fortitudine mentem a suae stabilitatis rectitudine non

1. Ps. 41, 4.

2. Cf. Gal., 6, 2.

propose ; elle met en déroute les pensées malveillantes en leur opposant la simplicité et la bonté. Donc, lorsque la pieuse sollicitude de la sainte crainte a réprimé les incursions des vices, et apaisé le tumulte des pensées, la conscience entre dans le repos sabbatique ; l'amour, au fond de l'âme, célèbre sa solennité, et passe des jours de vacances d'autant plus heureux qu'il sent l'âme désormais libre de s'adonner aux choses du ciel.

84. Vous donc, mon très cher, lorsqu'une festivité de ce genre, bienfait de l'amour infus, sera venue réjouir votre âme, faites-moi le compagnon de votre solennité intérieure ; n'accaparez pas le bien qui vous est dispensé, mais, dans vos délices, souvenez-vous de l'ami qui mendie encore à votre porte. Rompez, vous dis-je, votre pain, à votre ami qui mendie affamé ; ce serait une preuve d'amitié sincère que de rassasier de votre pain la faim de votre ami. Votre pain, c'est le Christ, votre pain, c'est votre charité, votre pain, c'est votre prière, votre pain, c'est la componction des larmes dont vous lavez non seulement vos péchés, mais encore ceux de vos amis. Jour et nuit le saint Prophète se rassasiait de ces pains-là ; il l'affirme lorsqu'il dit : « Mes larmes furent mon pain, le jour et la nuit <sup>1</sup>. » Assurément, plus était grand son appétit de se rassasier de ces pains, plus il devenait fort pour porter les fardeaux des autres. La réfection de pain céleste fortifie si bien le cœur de l'homme, que d'une part, il devient capable, en ce qui le concerne, de tenir bon dans l'épreuve, et que par ailleurs, il décide de s'employer à aider ses frères à porter leurs fardeaux <sup>2</sup> et en a la force.

85. Certes, celui qui mange de ces pains devient si fort, est lesté d'un tel poids, que les pensées vaines et inutiles ne peuvent plus, je ne dis pas le renverser, mais simplement l'émouvoir. Tandis, en effet, qu'avec appétit, l'âme au travail dans la vigne du Seigneur des armées se reconforte et se délecte du pain de l'Écriture ou de celui des larmes, les pensées ne lui font pas sentir les chocs ni les secousses de leurs brises capricieuses. Car ces pensées, vaines qu'elles sont, ne suffisent pas à faire dévier de sa ferme rectitude une âme fortifiée par un

infectunt. Cum panibus huiusmodi saturatus fueris, saltem serva mihi aliquid de reliquiis, ut ex eis refectus possim et ipse in laboribus meis subsistere, quos supra modum et ultra vires noveris excrevisse.

86. Ceterum de animae tuae aegritudinibus, de quibus mihi in litteris tuis conquereris, ad illius opem et curam festina confugere qui, iuxta verbum suum, non sanis sed male habentibus venit remedium exhibere. Ipse enim dicitur Christus, qui et sauciati vulneribus salutiferam unctionem apponit. Ipse dicitur Iesus, qui unctos a se plenae salutis restituit. Medicinae ipsius efficacitiae volo te commendatum esse; cui tu devote et humiliter supplica ut meae quoque invaliditudini adsit ipsius gratiae efficax medicina. De cetero, fili, noli mihi molestus esse, nec a me aliquid amplius quaeras; quia, licet respondere petitionibus tuis deinceps non proponam, te tamen in veritate diligere, quamdiu in veritate steteris, non desistam. Vale in Domino semper.

régime substantiel fidèlement observé. Quand vous vous serez rassasié de ces pains, gardez-moi au moins quelque chose de vos restes, pour que je puisse m'en nourrir, et tenir bon, moi aussi, dans mes épreuves : vous savez qu'elles se sont accrues démesurément et dépassent mes forces.

86. Au reste, pour ce qui est des malaises de votre âme, dont vous vous plaignez à moi dans votre lettre, hâtez-vous de recourir au secours et aux soins de celui qui, selon sa parole, est venu révéler un remède, non aux bien portants, mais aux malades<sup>1</sup>. Son nom est en effet l'« Oint » : il applique aux plaies du blessé une onction salutaire. Son nom est aussi « Jésus » : il rend la pleine santé à ceux qu'il a oints. Je veux que vous vous confiez à l'efficacité de son remède; suppliez-le avec dévotion et humilité d'envoyer aussi au secours de ma maladie le remède efficace de sa grâce. Au surplus, mon fils, ne m'importunez plus<sup>2</sup> et ne me demandez plus rien, puisque, tout résolu que je sois de ne plus répondre à vos demandes, je ne cesserai pas, pourtant, de vous aimer en vérité, aussi longtemps que vous vous tiendrez dans la vérité. Portez-vous bien dans le Seigneur, toujours.

1. Cf. Mt., 9, 12.

2. Cf. Lc., 11, 7.

VIII  
AD EUMDEM

87. Fratri Osmundo frater Adam.

Astutus es, et callide agis, qui quod per te posse obtinere diffidis, per personam interpositam a me quaeris. Et revera talem personam interposuisti cui, quod per eam postulabas, hac vice negare non potui. Sed forte alias aliud facerem, si tantam ab ea pro te instantiam sustinerem.

88. Nunc igitur habes epistolam quam quaesisti. Habes et cor meum in visceribus Iesu Christi. Et licet me gaudeam a necessitate scribendi quiescere, tamen nunquam in Spiritu sancto desinam te amare.

89. Utinam humilitatis meae litterulas apud te reconditas detineres, nec tenuitatis meae inopiam ceterorum auribus intimares. Si enim per Scripturam prohiberis laudare hominem in vita sua, quomodo eniteris efferre laudibus meae rusticitatis opuscula, praesertim cum secreti amoris nostri secreta colloquia deberent saecularibus quibusque celari? Semper consuevit sancta dilectio colloquutionibus secretis gaudere. Eo facilius haec

A

1. Simple billet de reproche amical, qui, originairement encadrait peut-être entre son premier alinéa et les suivants une lettre substantielle, demandée à Adam pour Osmond par une tierce personne demeurée inconnue. Nous savons seulement que l'abbé de Perseigne ne pouvait rien refuser à cette personne. Le ton est plein d'aisance : gronderle badine au début, il reprend le ton de la plus serene amitié.

VIII  
AU MÊME

*L'amitié veut la discrétion.*

87. A frère Osmond, frère Adam <sup>1</sup>.

Vous êtes plein d'astuce et de ruse : ce que vous craignez de ne pas obtenir directement, vous me le demandez par personne interposée ! Et, bien entendu, vous avez interposé telle personne à qui, cette fois, je ne pouvais refuser ce que vous me demandiez par son intermédiaire. Mais une autre fois, j'agisrais peut-être autrement, si je devais subir de sa part une aussi vive insistance en votre faveur.

88. Vous avez donc maintenant la lettre que vous avez cherché à obtenir. Vous avez aussi mon cœur, dans les entrailles de Jésus-Christ. Et, bien que je sois heureux d'être déchargé de l'obligation de vous écrire, je ne cesserai cependant jamais de vous aimer dans le Saint-Esprit.

89. Plût à Dieu que vous gardiez cachées chez vous les pauvres lettres de mon insignifiante personne, et que vous n'alliez pas imposer aux oreilles des autres l'indigence de ma médiocrité ! Si, en effet, l'Écriture Sainte vous défend de louer un homme durant sa vie <sup>2</sup>, de quel droit vous efforcez-vous d'exalter par la louange les pauvres productions de ma rusticité, quand, plus que d'autres, les entretiens secrets de notre secrète amitié devraient rester cachés à tous les gens du siècle ? Le secret des entretiens a toujours été parmi les habitudes

2. Eccli., 11, 30.

flamma restinguitur cum ventis exposita inconsultius proponatur.

90. Quod igitur tibi ex magno amore secretius dico vel scribo, vide ne per te fiat in propatulo. Quia, ut dixi, saepe flatibus ventosae laudis tepescit aut exstinguitur vis amoris. Vale in Domino semper.

chères à la sainte dilection. Inconsidérément exposée au vent, elle s'en éteint d'autant plus facilement.

90. Donc, lorsqu'en raison de ma grande amitié, je vous dis ou vous écris quelque secret, veillez à ne pas prendre l'initiative de sa divulgation. Comme je le disais, souvent les brises d'une louange frivole attiédissent l'amitié ou en éteignent la vigueur. Portez-vous bien dans le Seigneur, toujours.

## AD EUMDEM

91. Dilecto suo in Christo fratri Osmundo monacho Mortuimaris, frater Adam, humilis servus fratrum Perseoniae, in Mortuomari mori vitiis et virtutibus vivere.

Utinam, fili mi, sit tibi Mare Mortuum quod fuit Israeli Mare Rubrum, ut, dum tibi per illud liber transitus, duce gratia, datur, in eo cum suo Pharaone persequentes te Aegyptii submergantur! Glorioso enim sub manu Moysi triumphans de illis, per illud festinas ad solitudinem. Quippe qui didicisti experimento quod divino amori sit amicissima solitudo. Qui enim amori caelestium vacat, fugit turbam, strepitus vitat, et frequens Marthae ministerium cum Maria fastidit, ut audire et videre eo securius quo secretius Christum possit. Nihil certe tam facit ad amoris negotium quam solitarium esse, id est monachum. Nam religiosa et quieta monachi conversatio ipsa est quam sanctus amor desiderat solitudo. Nec tamen amoris huius pietas in tantae solitudinis otio constituitur ut pia sollicitudinis timore privetur. Sed timorata et timida est semper amans anima, ne in amoris sui periculum sit a bono opere per negligentiam otiosa. Et talis quidem est amor divinus. Sed nihilominus pia plenus est sollicitudine amor fraternus;

## AU MÊME

*Anxiétés et renoncements de l'amour.*

91. A son cher frère dans le Christ, Osmond, moine de Mortemer, frère Adam, humble serviteur des moines de Perseigne : mourir, dans la Mortemer, aux vices, et vivre aux vertus.

Plaise à Dieu, mon fils, que Mortemer soit pour vous ce que pour Israël fut la mer Rouge; ainsi, tandis que vous y trouverez, vous, libre passage, sous la conduite de la grâce, avec leur Pharaon les Égyptiens qui vous poursuivent y seront engloutis! Sous la conduite de Moïse vous triomphez glorieusement de vos ennemis, et à travers cette mer, vous courez à la solitude. Vous avez en effet appris par l'expérience que la solitude est fort amie du divin amour. Qui s'adonne à l'amour céleste, fuit la foule, évite le bruit, et avec Marie, dédaigne le service trop empressé de Marthe, sachant que plus profonde sera sa retraite, plus sûrement il pourra écouter et voir le Christ. Rien, certes, n'avance plus les affaires de l'amour, que d'être solitaire, c'est-à-dire moine. En effet, l'existence religieuse et tranquille d'un moine est précisément cette solitude que désire le divin amour. Et pourtant, cet amour dévoué ne s'établit pas dans la quiétude d'une retraite si profonde qu'il ignore les anxiétés d'une dévouée sollicitude. Au contraire, l'âme aimante, toujours timorée et craintive, redoute de demeurer, au péril de son amour et par négligence, dans un coupable désœuvrement. Et tel est bien l'amour divin. Mais il est tout aussi vrai que l'amour fraternel est plein d'une tendre sollicitude; et celui qui aime son

et qui sinceriter alterum diligit, a dilecto respectus sui oculum vix reflectit.

92. Ecce, fili, dilectionis tuae suscepi litteras, et mihi lectae sunt, et ex earum lectione cognovi apertius quod revera amor nunquam est otiosus. Ubi enim infigit affectum, illuc dirigit oculum, nec insatiabili oculo patitur non videre quod affectu tenaci et avido delectat amare. Videtur hoc sapere poetae sententia, licet loquatur de dilectione contraria, in quodam versiculo ita inquiens : Res est solliciti plena timoris amor.

Quemadmodum enim natura ignis non quiescit in sui nutrimentum sorbere materiam quae ei supposita fuerit, sic mens, nimirum amantis desiderio amoris ignita, totam rem quam diligit in sui attrahit gaudii incrementa, sollicitè de illa cogitat, laetanter de illa loquitur, et ubicumque thesaurum reposuerit suae dilectionis, ibi nimirum et affectum et aspectum delectabiliter collocat suae mentis. Ubi enim amor, ibi oculus, et iuxta evangelicam sententiam : Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.

93. Habet quilibet in amore suo gaudium suum, et de re circa quam magis afficitur plenius gaudet et delectabiliter meditat. Et quid mirum, fili ? Certè inter potentias animae nulla est amore liberior, nulla liberalior, nulla dulcior, nulla est aequè fortis. Cum materiam sibi accommodam flamma illa invenerit, ignescit vehementer, aestuat dulciter, ardet suaviter ; et cum fortiter accensa fuerit, vix eam res aliqua intercidit.

94. Verum tibi considerandum est quae igni tuo fomenta adhibeas. Nam facillime potes decipi, dum fortiter amas quod amore tuo dignum esse minime certius comprobasti. Virtuti impendendus est amor. Sola animi virtus diligenda est in hominibus. Sed sola animi virtus, cum sit appetenda, specialiter et inhiante imitanda est ;

1. OVIDE, *Héroïdes*, 1, v. 12.

2. M., 6, 21.

prochain avec sincérité, détourne à peine sa vue de son bien-aimé.

92. Voici, fils, que j'ai reçu la lettre de votre amitié ; je l'ai lue, et sa lecture m'a appris bien clairement, qu'en vérité, l'amour n'est jamais oisif. Car, là où il a fixé son affection, là il dirige son regard, et son œil insatiable ne tolère pas de ne pas voir ce que, d'un attachement âpre et avide, il met son plaisir à aimer. C'est le son que semble rendre la maxime du poète, bien qu'appliquée à un tout autre amour, lorsqu'en un petit vers, il dit : « L'amour est une passion remplie d'anxiété<sup>1</sup>. » En effet, de même que par sa nature, le feu ne cesse, pour se nourrir, de consumer l'aliment qu'on y jette, ainsi l'esprit, je veux dire l'esprit de qui aime, enflammé par le désir d'amour, attire tout entière la chose qu'il aime pour accroître sa joie, il y pense avec sollicitude, en parle avec bonheur, et, où qu'il ait placé sa dilection, qui est son trésor, c'est à cela qu'il s'attache, c'est là qu'avec délices il installe sa contemplation. Car, où est l'amour, là est l'œil, et, d'après la maxime évangélique : « là où est votre trésor, là aussi est votre cœur<sup>2</sup>. »

93. Chacun met sa joie dans son amour, et ce qui occupe le plus son affection lui procure les joies les plus complètes et les méditations les plus délectables. Et quoi d'étonnant, mon fils ? Certes, parmi les puissances de l'âme, il n'en existe aucune qui soit plus libre que l'amour, aucune plus généreuse, aucune plus douce, aucune aussi forte. Lorsque cette flamme a trouvé l'aliment qui lui convient, elle chauffe doucement, elle brûle avec suavité, et quand elle est solidement éprise, c'est à peine s'il est une force capable de l'éteindre.

94. Mais il vous faut considérer de quels aliments vous nourrissez votre feu. Car vous pouvez être très facilement trompé, aussi longtemps que vous aimez avec passion des objets dont une irrécusable expérience vous a montré qu'ils ne sont nullement dignes de votre amour. C'est à la vertu qu'il faut consacrer son amour. Seule la vertu de l'âme doit être aimée dans les hommes. Mais puisque seule la vertu de l'âme doit être désirée, seule aussi elle doit être imitée spécialement et avec passion ; elle doit

est etiam, in quocumque fuerit, singulariter diligenda.

95. Haec ideo dixerim, amantissime, quia nimium cito caperis, et me videris diligere quasi de sanctitate mea conscius sis. Sed licet me quamvis indignum gaudeam diligi, nollem te tamen in amore cuiuspiam fraudem pati. Dilige Deum fontem sapientiae, auctorem virtutis, datorem gratiae, promissorem gloriae, beatitudinis largitorem. Servire illi, regnare est; diligere, virtus; inhaerere, sanctitas; pervenire ad illum, salus; illum tenere, honor et gloria; cum illo esse, beatitudo et felicitas sempiterna.

96. Ceterum, sicut asseris in litteris tuis quod nihil a me requiras, prohibitionem meam bene servare videris. Sed quid est, obsecro, mihi scribere, nisi alicuius responsi rescriptum requirere, ut, dum quasi compellor respondere litteris, indirecte litteras expetere videaris. Verumtamen propter hoc non irascar tibi, si volueris et potueris saepius rescribere mihi; quia revera ex frequentibus litteris est amoris quaedam probatio permanentis.

97. Ego autem nihil aliud a te quaero nisi ut pro peccatis meis ad Deum tua perseveret oratio, et sic per eius gratiam vivas ut dignus sis qui quod petis obtineas; quia nulla mihi de meis meritis est fiducia, nisi me oratio adiuvet et sublevet aliena. Vale in Domino semper.

être enfin, en qui que ce soit qu'on la trouve, singulièrement aimée.

95. Il se pourrait bien, mon très aimé, que je dise cela parce que vous vous laissez prendre trop vite et semblez m'aimer comme si vous aviez conscience d'une mienne sainteté! Certes, je me réjouis d'être aimé malgré mon indignité, et pourtant, je ne voudrais pas vous faire subir une déception en l'amour d'un de vos amis. Aimez Dieu, source de sagesse, auteur de vertu, Dieu qui donne la grâce, promet la gloire, distribue la béatitude. Le servir, c'est régner; l'aimer, c'est vertu; adhérer à lui, sainteté; parvenir à lui, salut; le tenir, honneur et gloire; être avec lui, béatitude et félicité éternelles.

96. Au reste, comme vous affirmez dans votre lettre que vous ne me demandez rien, on pourrait croire que vous observez ma défense. Mais, je vous prie, qu'est-ce que m'écrire, sinon requérir en retour une réponse? Ainsi, me mettant, pour ainsi dire, dans l'obligation de répondre à votre lettre, il est évident que vous exigez indirectement une lettre. Je ne vous en tiendrai pas rigueur cependant si vous voulez et pouvez me répondre plus souvent; car un fréquent échange de correspondance fournit une bonne preuve de la persévérance d'une amitié.

97. Pour moi, je ne vous demande rien que de prier Dieu avec persévérance pour mes péchés, et de vivre avec sa grâce, de façon à mériter d'obtenir ce que vous demandez; car mes propres mérites ne m'inspirent nulle confiance; il me faut l'aide et le soulagement de la prière d'autrui. Portez-vous bien dans le Seigneur, toujours.



## AD SANCTI MARTINI CULTORES

98. Omnibus beati Martini memoriam pie venerantibus, Adam inter veneratores eius exiguus, patris eiusdem vestigiis inhaerere.

Plerosque scandalizari audio, quod Martinum nostrum parem apostolis cantet et gloriatur Ecclesia; quae Martini laus fere ubique terrarum in ore ecclesiae resonat, maxime in illis locis, ubi celebrius et devotius eius sanctitas honoratur: unde propositi mei est Martini confutare aemulos, obtractatores persequi, ab eo utique implorans auxilii gratiam, a quo ille accipere meruit ut par apostolis diceretur et esset. Specialis<sup>a</sup> quippe gratiae virum singulari donatum gloria apostolis parificare potuit, et procul dubio parem fecit qui solus existens<sup>b</sup> incomparabilis sine comparatione summus est, cuius pax exsuperat omnem sensum. Ceterum ea quae infra eum sunt quantulibet ea naturae suae dignitas vel bonitas Creatoris extulerit, non refugiant paritatis consortium, et

DHKM

a. specialis: spiritalis M || b. post existens add. omnino K

1. Selon Georges GOYAU, *Histoire religieuse de la France*, Paris, 1942, p. 57, cette lettre aurait été demandée à Adam, encore bibliothécaire de Marmoutier, par Guibert de Gembloux. Mais quand Guibert fut nommé abbé de Gembloux (1194), Adam était abbé de Perseigne depuis six ans déjà. Seule la présence de cette lettre dans le ms. Bruxelles 3169, provenant de Gembloux, pourrait fournir un argument en faveur de l'hypothèse qui en fait de

## AUX DÉVOTS DE SAINT MARTIN

98. A tous ceux qui vénèrent pieusement la mémoire du Bienheureux Martin<sup>1</sup>, Adam, le moindre de ses dévôts: marcher sur les traces de ce père.

J'entends dire que bien des gens se scandalisent de ce que l'Église chante et glorifie notre Martin comme l'égal des apôtres<sup>2</sup>. Or, cette louange de Martin résonne sur les lèvres de l'Église presque dans le monde entier, surtout en ces lieux où sa sainteté reçoit des honneurs particulièrement fréquents et fervents. C'est pourquoi je me propose de confondre ceux qui jalouent Martin, de combattre ses détracteurs, non sans implorer la grâce d'être aidé de celui qui fit mériter à Martin d'être l'égal des apôtres et vénéré comme tel. Et, en effet, égaler aux apôtres un homme favorisé de grâces exceptionnelles et gratifié d'une gloire singulière, était réalisable et fut sans doute réalisé par celui qui, étant le seul incomparable, dépasse sans comparaison tous les êtres, lui dont la paix dépasse tout sentiment<sup>3</sup>. Au reste, les êtres qui sont au-dessous de lui, si haut que les ait élevés la dignité de leur propre nature ou la bonté de leur créateur, n'échappent pas au sort commun d'avoir des égaux;

Guibert l'instigateur. Une note du ms. Bruxelles 3145 dit seulement que cette lettre est un réquisitoire contre ceux qui se plaignent de ce que plusieurs églises chantent une hymne dans laquelle saint Martin est appelé « égal aux Apôtres ».

2. Cf. Hymne *Rex Christe, Martini decus*, de saint Odon de Cluny; la cinquième strophe contient l'expression: « Martine, par Apostolis ». Cf. également l'hymne d'Adam de Saint-Victor: « Gaudē Sion, quae diem recolis — Qua Martinus, compar Apostolis... »

3. Cf. Phil., 4, 7.

quia instituit Conditoris auctoritas, non invidet communio caritatis <sup>a</sup>. Quid igitur? Ut Martinus par apostolis esset fieri potuit, an non potuit? Si non potuit, et limitibus quibusdam coangustatur Dei omnipotentia, ubi est quod in Scripturis Deus omnipotens appellatur? An fortasse Deus omnipotens est, sed gratiae privilegium quo donavit apostolos, perfectis eorum sequacibus non voluit elargiri? Si autem, quod verum est, potuit facere omnipotens, ut qui perfectionem apostolicam <sup>b</sup> bene vivendo tenuerunt <sup>c</sup>, aequalitatem quoque <sup>d</sup> sortiantur <sup>e</sup>, quid impedit Martinum ne gradus apostolici sublimitate donetur? An quia ad promerendum gratiae sufficientiam non accepit? An accepit quidem, sed apostolorum invidia, quod nefas est dicere, ei gloriae consortium denegavit? Quis hoc vel cogitare audeat? Et dicit fortasse aliquis, ideo Martinum non esse parem apostolis in gloria, quia eis fuerit inferior sanctitate. Unde hoc probas, quicumque hoc dicis? An inde sumis argumentum, quod apostoli prius electi, quod a Domino praesente per carnem vocati, quod apostoli antonomasice ab eo sunt appellati? Si hac de causa eis est Martinus inferior, quod nil horum habuerit <sup>f</sup>, ergo inferior et Paulus, quia et posterius ad fidem venit, et Dominum in carne mortali non vidit <sup>g</sup>, nec ab eo apostolici nominis impositione honorari meruit sicut alii, de quibus scriptum est, quia eos apostolos nominavit.

99. Quod si ideo apostolos praeferas, quia Dominum, antequam pateretur in carne, praesentem, et post resurrectionem sibi apparentem et colloquentem videre meruerunt, quod et multis aliis datum est, quia, teste <sup>h</sup> Paulo, visus est plus quam quingentis fratribus simul;

DHKM

a. communio caritatis : omnino unitas caritatis HK || b. apostolicam : evangelicam M || c. tenuerunt : -rant HKM || d. post quoque add. gloriae KH || e. sortiantur : -rentur M || f. habuerit : habuit M || g. mortali non vidit : est secutus HK || h. post teste add. apostolo M

et puisque c'est l'autorité du créateur qui l'a établi, ceux qu'unit la charité n'en éprouvent pas de jalousie. Quoi donc ? était-il oui ou non possible que Martin devînt l'égal des apôtres ? Si ce n'était pas possible, si la toute-puissance de Dieu se trouve bornée par de certaines limites, pourquoi donc alors, dans l'Écriture, Dieu est-il appelé le Tout-Puissant ? Ou bien peut-être pensez-vous que Dieu est tout puissant, mais n'a pas voulu étendre à leurs parfaits imitateurs, les grâces privilégiées dont il a enrichi les apôtres ? Mais si — et c'est la vérité — le Tout-Puissant a pu faire que ceux qui, en vivant bien, avaient été fidèles à la perfection évangélique, reçussent aussi un même degré de gloire, quelle difficulté à ce que Martin reçoive le rang sublime d'apôtre ? Est-ce parce qu'il n'a pas reçu assez de grâces pour le mériter ? Ou bien, s'il les a reçues, s'est-il vu refuser — affirmation sacrilège — par la jalousie des apôtres, de partager leur gloire ? Qui oserait même le penser ? Mais quelqu'un dira peut-être que Martin n'est pas, en gloire, l'égal des apôtres parce qu'il leur est inférieur en sainteté ? Vos preuves, beau parleur ? Tirez-vous argument de ce que les apôtres ont été choisis avant tous, appelés qu'ils ont été par le Seigneur corporellement présent ? de ce qu'il les a appelés « apôtres » par antonomase ? Si Martin ne leur est inférieur que pour n'avoir eu aucun de ces avantages, alors Paul, lui aussi, leur est inférieur, car il n'est venu qu'après eux à la foi, il n'a pas vu le Seigneur dans sa chair mortelle, il n'a pas eu l'avantage de se voir imposer le nom d'apôtre, comme les autres dont il est écrit qu'« il les appela apôtres <sup>1</sup> ».

99. Que si vous donnez un meilleur rang aux apôtres, parce qu'ils eurent l'avantage de voir le Seigneur présent dans sa chair mortelle, avant sa passion, puis après sa résurrection, leur apparaissant et conversant avec eux — ce qui a été donné à beaucoup d'autres, puisque au témoignage de l'apôtre Paul <sup>2</sup> plus de cinq cents frères à la

1. Cf. Lc, 6, 13.

2. Cf. 1 Cor., 15, 6.

certe et hoc Martinus assecutus est, quod nulli alii concessum legitur ut nondum renatus videre Christum Dominum mereretur. O gloriosam catechumeni nostri chlamydem, qua se tegi Christus non inglorium<sup>a</sup> reputat, sed longe renati fides gloriosior, cui Christus nil quod peteret denegavit!

100. Nam si quis contendat de miraculis, praeferrique apostolos in<sup>b</sup> virtutibus velit, totus exclamat orbis Martino testimonium perhibens, plura eum, imo in eo Christum signa fecisse, quam de aliquo unquam aliqua scriptura authentica protestetur. Denique si quis obiciat, quod in umbra Petri ponebantur infirmi, et sanabantur; et nos de stramine in quo Martinus iacuit legimus frequenter factas fuisse virtutes. Plus est sane vile stramen, absente Martino, operari virtutem, quam umbram Petri, quod sine Petri praesentia non potuit fieri, praestare remedium infirmanti. Verum sine Christo, nec Petrus praesens potuit, nec Martinus absens virtutis aliquid fecit. Mira quidem sunt haec, et digna omni admiratione miracula, vel umbram Petri sub eius praesentia, vel in absentia Martini paleas in quibus iacuerat Martinus operari mirabilia.

101. Sed longe mirabiliora, et in solo Martino eminentia reperimus. Contigit nonnunquam ut, eo festinante ad visitandum infirmum aliquem, priusquam medietatem confecisset itineris, advenientis virtutem sensisse aegrotum, obviam venienti processisse incolumem. Satis esse languenti, ad recuperandam salutem, non solum pervenisse, sed vel iter veniendi inchoasse Martinum. Hoc de Evantio avunculo suo Severus Sulpitius protestatur.

102. In apostolis fortasse aliquis praerogativam martyrii anteponit? Martinus autem per effusionem san-

DHKM

a. non inglorium : gloriam HK || b. post in add. miraculis et K

1. Cf. Act., 5, 15.

fois l'ont vu : c'est là un avantage que Martin, lui aussi, a reçu ; à nul autre, en effet, on ne lit qu'ait été accordée la faveur de voir le Christ Seigneur avant même d'être « rené ». O la glorieuse chlamyde de notre catéchumène, dont le Christ n'estime pas sans gloire de se revêtir ! Mais bien plus glorieuse fut la foi du « rené », à qui le Christ ne refusa rien de ce qu'il lui demandait !

100. Car, si l'on porte la discussion sur le terrain des miracles et si l'on veut, en fait de puissance miraculeuse, lui préférer les apôtres, le monde entier crie sa protestation et produit son témoignage en faveur de Martin, affirmant qu'il a fait, — disons mieux : que le Christ en lui a fait — plus de miracles que jamais aucun écrit authentique n'en aura mis au compte de personne. Enfin, si l'on objectait que l'on déposait les malades à l'ombre de Pierre et qu'ils étaient guéris<sup>1</sup>, nous lisons aussi que de fréquents prodiges ont eu pour origine le grabat sur lequel couchait Martin. Qu'un vil grabat, en l'absence de Martin, produise par Martin un miracle, c'est plus fort que de voir l'ombre de Pierre apporter un soulagement à un malade, puisque, sans la présence de Pierre, il ne pouvait arriver que son ombre soulageât un malade. Mais sans le Christ, ni Pierre présent, ni Martin absent, n'aurait rien pu de miraculeux. Voilà, à vrai dire, des faits étonnants et dignes de toute notre admiration ; et qu'en la présence de Pierre, son ombre, et qu'en l'absence de Martin, la paille sur laquelle il avait couché, aient produit des miracles.

101. Mais nous trouvons chez Martin des faits bien plus surprenants, et qui n'apparaissent que chez lui. Parfois, tandis qu'il s'en allait en hâte visiter un malade, avant qu'il ait accompli la moitié du parcours, le malade éprouvait la puissance de son visiteur, et c'était un homme guéri qui venait à la rencontre (du saint). Il pouvait donc suffire, pour qu'un malade recouvrât la santé, non pas même que Martin fût arrivé jusqu'à lui, mais qu'il se fût mis en route. Sulpice Sévère l'atteste au sujet de son propre oncle Evantius.

102. En faveur des apôtres, peut-être mettra-t-on en avant la prérogative du martyr ? Martin, sans doute,

guinis martyr non fuit, nisi quod tota vita eius martyrium fuit. Apostolos certe, et voluntas et temporis necessitas martyres fecit, sed quid propter hoc gloriae Martinus perdere debuit, cui et si temporis necessitas non obtulit gladium persecutoris, a corde tamen eius voluntas non defuit passionis. Ergo caret gloria martyris, quem constat desiderio martyrem extitisse : alioquin Ioanni apostolo, quia vitam supplicium non extorsit, martyris negatur gloria, cum tamen testetur Veritas quod sit suum calicem bibiturus.

103. Hunc procul dubio Martinus calicem passionis bibit, qui per innumeras incredibilis abstinenciae cruces seipsum voluntarie macerans, in cinere et cilicio testis Iesu invictissimus spiritum exhalavit. Si ergo Martinus, quantum in ipso erat, martyr fuit, apud eum qui de voluntatibus iudicat, non habebit facti pondus sanctissimae efficaciae voluntatis, praesertim cum omne hominis meritum in bona voluntate consistat ? Non enim opera hominis merita eius sunt, sed signa meritorum ; quantum et si perfectionem colligamus ex operibus, nemo Martino praefertur.

104. Sed <sup>a</sup> forte ideo quis inferiorem iudicet apostolis Martinum, quod illi fuerunt principes populorum, doctores orbis, fundatores et fundamenta Ecclesiae, primi eruditores fidelium, tanquam qui in schola Christi teneant magistralis cathedrae dignitatem : unde nec ratio patitur magistris aequari discipulos, maxime cum magister et Dominus omnium dicat : Non est discipulus supra magistrum, nec servus supra dominum suum. Quid igitur ? Quia summi Magistri prohibet auctoritas ma-

DHKM

a. sed : si M

1. Cf. Office de la fête de saint Martin, II Vesp., antienne du Magnificat.

ne versa point son sang et ne fut point martyr ; à cela près que sa vie tout entière fut un martyre ! Les apôtres, assurément, sont devenus martyrs, et par leur volonté libre, et par des conjonctures inévitables ; mais qu'est-ce que cela doit enlever à la gloire de Martin ? Si des circonstances inévitables ne l'ont pas mis en face du glaive des persécuteurs, son cœur néanmoins ne laissait pas que de désirer le martyre. Il est donc privé de la gloire du martyr, ce martyr de désir ? Dans ces conditions, nous refusons la gloire du martyr à l'apôtre Jean, puisque la vie ne lui a pas été arrachée par le supplice ; et pourtant la Vérité lui avait formellement promis qu'il boirait son calice.

103. Il est hors de doute que Martin a bu ce calice du martyre ; se macérant volontairement dans les innombrables mortifications de son incroyable abstinence, c'est dans la cendre et le cilice que, témoin sans défaillance de Jésus, il rendit l'âme. Si donc Martin, autant qu'il était en lui, fut un martyr <sup>1</sup>, aux yeux de celui qui est juge des intentions, le pouvoir efficace d'une intention très sainte pèsera-t-il moins que l'acte extérieur, quand tout le mérite de l'homme réside dans la bonne intention ? Les œuvres de l'homme, en effet, ne sont pas ses mérites, mais les signes de ses mérites. D'ailleurs, même si nous faisons des œuvres les éléments constitutifs de la perfection, nul ne dépasse Martin.

104. Mais peut-être juge-t-on Martin inférieur aux apôtres, précisément parce que ces grands hommes furent les princes des peuples, les docteurs de l'univers, les fondements et les fondateurs de l'Église, les premiers maîtres des fidèles, eux qui détiennent, dans l'école du Christ, la dignité de la chaire magistrale ? Autant de motifs pour la raison de ne pas admettre qu'on égale les disciples aux maîtres, quand surtout le Maître et Seigneur de tous a dit : « Le disciple n'est pas au-dessus du Maître, ni l'esclave au-dessus de son maître <sup>2</sup>. » Qu'avons-nous à répondre ? En défendant de mettre le disciple au-dessus du maître, l'autorité du maître

2. Cf. Lc, 6, 40 et Mt. 10, 24.

gistro discipulum praeferri, ideo negat posse aequari? Attende quod sequitur: Sufficit discipulo ut sit, inquit, sicut magister eius. Ecce discipulis<sup>a</sup> magistri aequalitas non negatur, si tamen perfectionem magistri per imitationis studium discipulus aemuletur.

105. Cum ergo perfectus<sup>b</sup> apostolorum discipulus Martinus, et gradu sacerdos apostolicus, et apostolicis actibus insignitus, et in operatione signorum pene fuerit plusquam apostolus, quid impedit ut paritatem gloriae non obtineat, quem per omnia vitae similitudo commendat? Quid ergo? Dum ista de Martino credimus vel<sup>c</sup> asserimus, sublimitati apostolicae derogamus? Absit! Apostolos magis pro nostra facultate extollimus, dum eorum imitationem, Martini perfectionem fieri non negamus. Verumtamen etsi non sit eis<sup>d</sup> dispar in gloria, quia non eis fuit dispar in vita, tamen secundum aliquid apostolica sublimitas antecellit: praecedit sicut causa effectum, sicut materiatur materia, et sicut principium est prius eis quae ex ipso inchoant esse suum. Unde quoniam apostolica doctrina causa, et materies, et principium est fidei disciplinae et religionis in patribus, in hoc debet et potest praeferri omnibus, non tamen ideo, vel meritis, vel gloria praeceminet universis.

106. Quo enim pacto apostolis pares non sunt, qui similem apostolis vitam ducunt, paria miracula faciunt, pariter iudicabunt, pariter regnabunt, pariter unum denarium post unum unius vineae laborem habebunt? Hoc solum interest, quod in erogatione denarii, non est apud Patremfamilias personarum acceptio; sed fiunt novissimi primi, et primi novissimi; nec est inter accipientes invidia, nec iactantia meritorum.

## DHKM

a. discipulis: discipulo KH || b. post perfectus add. discipulorum M || c. credimus vel om. M || d. etsi... eis: licet... ei KH

1. C'est-à-dire évêque.

suprême n'affirme-t-elle pas qu'il ne peut lui être égalé? Prenez garde à la suite: « Il suffit au disciple, dit-elle, d'être comme son maître. » Voici que l'égalité avec le maître n'est pas refusée au disciple, à condition toutefois que le disciple, par son zèle à l'imiter, s'efforce d'atteindre la perfection du maître.

105. Voici donc Martin le parfait disciple des apôtres et, par son ordination, prêtre apostolique<sup>1</sup>, orné aussi des œuvres apostoliques et, en fait de miracles, presque supérieur aux apôtres. Qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'on lui décerne la parité en gloire quand, sur tous les points, la ressemblance de vie le recommande? Quoi donc? Tandis que nous croyons ou affirmons tout cela au sujet de Martin, manquons-nous d'égards envers la sublime dignité des apôtres? Loin de nous! Nous grandissons autant que nous le pouvons les apôtres, en admettant que c'est leur imitation qui a fait la perfection de Martin. Bien qu'il n'y ait pas de différence entre leur gloire, parce qu'il n'y en eut pas entre leur vie, cependant, à un certain point de vue, la sublimité des apôtres est supérieure: elle prime la gloire de Martin comme la cause l'effet, comme la matière ce qui en est constitué, et comme le principe est antérieur à ce qui prend de lui son existence. Aussi, parce que la doctrine des apôtres est la cause et la matière et le principe de la foi et de la formation religieuse de nos pères, il y a là une raison qui doit — et donc peut — la faire mettre avant tout le reste. Il n'en ressort pourtant pas qu'elle l'emporte, soit en mérite, soit en gloire, sur tout le reste.

106. Comment, en effet, ne sont-ils pas les égaux des apôtres, ceux qui mènent une vie semblable à celle des apôtres, font des miracles égaux aux leurs, qui jugeront comme eux, toucheront comme eux un même denier pour un même travail à une même vigne<sup>2</sup>? Une seule chose importe: que dans le paiement de ce denier le père de famille ne fasse pas acceptation de personnes; mais des premiers deviennent derniers et des derniers, premiers. Et entre ceux qui reçoivent, il n'y a ni jalousie,

2. Cf. Mt., 20, 1-16.

Quomodo ergo Martinum apostolis parem esse<sup>a</sup> invides, cum tanta sit dispensatoris veritas, tanta accipientium caritas, ut qui fuit in labore novissimus, inveniatur in acceptione denarii primus? Erunt, inquit, novissimi primi, et primi novissimi. An oculus tuus nequam est, quia bonus est dispensator praemii, quia tale est remuneratoris beneplacitum, ut cum omnes eiusdem parificentur acceptione denarii, primo tamen remunerentur novissimi, quam primi? Quae potest inter eos esse disparitas, quibus par idemque denarius erogatur? Certe quamvis sit inter electos dispar claritas, quia stella a stella differt in claritate; est tamen in dispari claritate par gaudium, cum sit Deus omnia in omnibus. Quod si omnium electorum, quantumlibet meritis differant, ea est paritas, ut unum idemque sit omnibus in consummatione caritatis, in visione Conditoris, in aeternitate immortalitatis gaudium, quid putas gloriae prae ceteris Martinus obtinuit, quem apostolorum vestigiis inhaerentem perfectio apostolica, virtutum praerogativa, signorum potentia, prae ceteris illustravit?

107. Quod si ea quae prosecutus sum assertioni meae non sufficiunt, iam demum proponatur aliquid ex quo manifestum sit perfectioni apostolicae non imparem esse Martinum. Certe Spiritus sanctus apostolis et apostolorum imitatoribus datus est; sed eo modo quo super apostolos venit, nunquam vel raro in aliquem sanctorum descendit. At qui super apostolos visibiliter in igne apparuit: se quoque consimili specie et potentia in globo igneo super Martini caput, dum sacramenta offerret, ostendit: qui, etsi variis loqui linguis quia

DHKM

a. apostolis parem esse: tu apostolis esse parem K //

1. Mt., 19, 30; 20, 16 et Mc, 10, 31.

2. 1 Cor., 15, 41.

ni étalage de mérites. Comment donc osez-vous, vous, refuser jalousement à Martin l'égalité avec les apôtres, alors que la loyauté de celui qui l'accorde, comme la charité de ceux qui la reçoivent, sont telles que le dernier au travail se trouve le premier pour recevoir le denier? — « Il y aura, est-il dit, des derniers qui seront les premiers et des premiers qui seront les derniers. Est-ce que votre œil est mauvais<sup>1</sup> », parce que le dispensateur de la récompense est bon, parce que le bon plaisir du rémunérateur est d'aligner tout le monde sur la base d'un denier à recevoir, et de telle sorte que les derniers soient payés avant les premiers? Quelle différence peut-il y avoir entre eux, quand on leur paie également et pareillement un denier à tous? Assurément, si les élus diffèrent en clarté — puisqu'une étoile diffère d'une autre en clarté<sup>2</sup> —, il y a tout de même dans des clartés différentes une joie égale, Dieu étant tout en tous<sup>3</sup>. Que si tous les élus, si différents qu'ils soient en mérite, sont néanmoins égaux en ce qu'ils éprouvent une seule et même joie dans la consommation de la charité, dans la vision du Créateur, dans l'éternité de l'immortalité, quelle gloire suréminente a dû obtenir Martin qui, s'attachant aux traces des apôtres, s'est plus que tous les autres illustré par sa perfection apostolique, par le privilège des vertus, par la puissance des miracles?

107. Que si ce que je viens d'exposer ne suffit pas à justifier mon assertion, apportons alors pour finir de quoi montrer à l'évidence que la perfection de Martin ne le cède en rien à celle des apôtres. Certes l'Esprit-Saint a été donné aux apôtres et à leurs imitateurs. Mais jamais — ou du moins pas souvent — il n'est descendu sur l'un des saints en la manière dont il est venu sur les apôtres. Or, celui qui est apparu visiblement dans le feu sur les apôtres, s'est aussi montré dans une forme et avec une puissance toutes semblables, en un globe de feu, au dessus de la tête de Martin, tandis qu'il célébrait la messe. Sans doute il n'a pas été accordé à Martin, puisque ce n'était pas nécessaire, de parler diverses

3. 1 Cor., 15, 28.

necesse non erat, Martino non contulit; ita tamen singulari flamma divini amoris ignivit eum, ut et vivens in corpore, per cordis caritatem totus igneus esset; et postquam migravit a corpore, aliquoties visibiliter totus igneus appareret. Hinc est quod Troiano sancto Sanctonensi episcopo in igne ostensus est, et ad exsequias Pelagiae matris Aredii abbatis globus igneus totam illustrans ecclesiam de caelo venit, clamantibus energumenis, ad defunctae exsequias venisse Martinum. Non dissimiliter Gregorio Turonensis eius reliquias in novam basilicam inferenti apparuit. Brachio etiam vir<sup>a</sup> quidam oratorium<sup>b</sup> ingrediens, globum igneum per ecclesiae superiora discurrens saepius videre consuevit.

108. Non est igitur haeticum vel frivolum<sup>c</sup> confiteri virum per omnia apostolicum ad apostolicae paritatis consortium sublimari. Qui ergo ex ignorantia Martini meritis detrahit, intueatur<sup>d</sup>, legat et discat Dominum non solum de apostolis, sed et de apostolorum imitatoribus dixisse: Volo, Pater, ut ubi ego sum, illic sit et minister meus. Quid est ubi ego sum, nisi qualis ego sum? ac si dicat: Volo ut ad similitudinem<sup>e</sup> gloriae, quam ego habeo per naturam, perveniant ministri mei per gratiam. Inde scriptum est: Cum apparuerit, similes ei erimus, quia videbimus eum sicuti est. Quid igitur? An soli apostoli ministri Christi sunt? An non Christi minister et Martinus, et ipse inter perfectos perfectissimus? Si ergo ministri Christi Christo in gloria similes sunt, et per hoc pares sunt<sup>f</sup>, quo pacto inter Christi

## DHKM

a. etiam vir: quoque abbas KH || b. post oratorium add. eius nocturnis horis KH || c. vel frivolum om. DM || d. intueatur: instruat KH || e. similitudinem: aequalitatem KH || f. et per hoc (in aliquo add. K) pares sunt om. D.

1. Cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria confessorum*, LIX; P. L., 71, 870 B-871 B.

langues; cependant, l'amour divin le consuma d'une flamme si exceptionnelle que, même dans sa vie corporelle, la charité de son cœur le mettait tout en feu; et quand il eut quitté son corps, il apparut parfois visiblement tout de feu. Ainsi s'explique son apparition dans le feu à Trojanus, évêque de Saintes<sup>1</sup>, et, aux obsèques de Pélagie, mère de l'abbé Aré dius, la venue du ciel d'un globe de feu éclairant toute l'église, tandis que des possédés criaient que Martin était venu aux obsèques de la défunte<sup>2</sup>. De la même manière il apparut à Grégoire de Tours, qui introduisait ses reliques dans la nouvelle basilique<sup>3</sup>. Un certain Brachio également fut souvent témoin, en entrant dans l'oratoire, de l'apparition d'un globe de feu qui parcourait, à plusieurs reprises, les parties hautes de l'église<sup>4</sup>.

108. Il n'est donc ni hérétique, ni téméraire, de professer qu'un homme, que tout assimile aux apôtres, ait été élevé à la sublime dignité de pair des apôtres. Que celui donc qui, par ignorance, diminue les mérites de Martin, regarde, lise et apprenne que non seulement des apôtres, mais aussi des imitateurs des apôtres, le Seigneur a dit: « Je veux, Père, que là où je suis, là aussi soit mon ministre<sup>5</sup>. » Que signifie « où je suis », sinon « tel que je suis », comme s'il disait: « Je veux que mes ministres parviennent, par grâce, à la ressemblance de la gloire que j'ai par nature. » Aussi est-il écrit: « Quand il aura paru, nous lui serons semblables, car nous le verrons tel qu'il est<sup>6</sup>. » Quoi donc? Les apôtres sont-ils seuls ministres du Christ? Est-ce que Martin, lui aussi, n'est pas ministre du Christ, et bien le plus parfait entre les parfaits? Si donc les ministres du Christ lui sont semblables en gloire, et par là lui sont égaux en quelque chose, comment ne peut-il y avoir égalité entre les mi-

2. Cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria confessorum*, CIV; 903 C-904 B. Il s'agit de saint Aredius ou Yricix, personnage limousin dont Grégoire de Tours parle à plusieurs reprises (v. g. *Vita S. Aredii Abbatis*, 1119 A-1150 B).

3. *Ibid.*, XX; 842 A-844 A.

4. *Ibid.*, XXXIX; 858 B, et *Vitae Patrum*, XII, 3; 1064 A.

5. Jn, 17, 24.

6. 1 Jn, 3, 2.

Lettres. 1.

ministros paritas esse non potest? Quod si aliquis ex invidia Martini titulos derogat, corrigatur<sup>a</sup>; alioquin potens est Martini Deus, in Martino mirabilia faciens, ulcisci sanctum suum, et temerariae assertioni<sup>b</sup> finem imponere, praesertim cum sit tibi melior pia dubitatio de occultis, quam litigiosa contentio de incertis.

109. Venerare itaque de cetero Martinum, qui ei hactenus, aut ignorando, aut invidendo detraxeras: et ne diffitearis apostolis parem, quem etiam Christo esse non dubitas in gloria similem, si tamen verum tibi dixisse videtur, qui ait: Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. Hic interventu Martini opus est, ut qui Christo similis, ac per hoc non dispar esse apostolis, apostolice vivendo, Christum imitando, Christo donante, promeruit, nobis<sup>c</sup> adhuc in dissimilitudinis regione viventibus impetret veniam, reducat ad gratiam, repraesentet in gloriam, quam cum Christo habet, a Christo qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen<sup>d</sup>.

## DHKM

a. quod... derogat, corrigatur: quid ergo... derogat? Corrigatur. *H* ||  
b. assertioni; praesumptioni *HK* || c. nobis: Ipse nobis *HK* || in saecula saeculorum. Amen. *om. D* per omnia saecula saeculorum. Amen. *H*.

nistres du Christ? Et si quelqu'un, par jalousie, retranche les titres de gloire de Martin, qu'on le corrige; autrement le Dieu de Martin, auteur des merveilles accomplies en Martin, serait capable de venger son saint, et d'imposer un terme à une assertion téméraire, d'autant qu'une pieuse réserve sur ce qui nous échappe vaut mieux qu'une âpre discussion sur ce dont on n'est pas certain.

109. Au reste, vénérez donc Martin, vous qui jusqu'à présent, soit ignorance, soit envie, vous étiez fait son détracteur; et ne doutez pas que soit égal aux apôtres celui dont vous ne doutez pas qu'en gloire il ne ressemble au Christ lui-même, si toutefois vous admettez la vérité de cette affirmation: « Nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est<sup>1</sup>. » Nous avons ici besoin de l'intervention de Martin: que ce saint, semblable au Christ, et qui par là même mérite, par le don du Christ, de ne pas différer des apôtres, nous obtienne, à nous qui vivons encore dans la région de la dissemblance<sup>2</sup>, le pardon; qu'il nous ramène à la grâce, et nous rende participants de la gloire qu'il possède avec le Christ, de par le Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

1. I Jn, 3, 2.

2. L'expression « dissimilitudinis regio » est fréquente chez les auteurs cisterciens; elle désigne tantôt l'état de l'âme privée de la grâce qui rend semblable à Dieu, tantôt le monde présent, en opposition avec la Patrie céleste. Cf. AELRED DE RIEVAULX, *Quand Jésus eut douze ans* (éd. Sources Chrétiennes), p. 53 et la note.



## AD ODONEM CANTOREM BITURICENSEM

110. Odoni venerabili cantori Bituricensi<sup>a</sup>, quem in Spiritu sancto diligit, Frater A. peccator, salutem.

In mentem mihi saepius venit, ut tibi, amantissime, scribam aliquid, unde et quem affectum habeam erga te, tibi aliquatenus innotescat, et tuae erga me dilectionis affectio recalescat<sup>b</sup>. Utinam sermo meus apud te olei vicem exhibeat, quod dum in amoris tui flammam mittitur, ex hoc flamma eadem nutriri valeat et augeri! nutriri dico<sup>c</sup> et augeri erga me, qui etsi non sum dignus quem diligas, quaecunque tamen digna sunt non ambigo te amare.

111. Verum alio bono non indiget interim<sup>d</sup> animae meae mendicitas, nec aliud de negotiis amicitiae emolumentum desiderat, quam ut amare feliciter<sup>e</sup> et amari fideliter<sup>f</sup> mereatur. Hoc mihi totum est ad amicos negotium. Hoc mihi sola in scribendo<sup>g</sup> materies, nec aliud possum in eis laudare vel diligere, quam quod ita sufficit tenaciter nos unire. O felix unio, a cuius compage sanctus amor praecidit et separat quidquid se a mundana non dividit vanitate! O felix amor qui, sicut trahit de

DMNR

a. cantori bituricensi : episcopo parisiensi M parisiensis ecclesiae Dei praedicatione ministro N || b. recalescat : incalescat M || c. dico : digna sunt D || d. interim om. M || e. feliciter om. M || f. fideliter : feliciter M || g. haec mihi in scribendo sola MN

## A EUDES, CHANTRE DE BOURGES

*Féries et Sabbat ;  
les nourritures de l'enfance spirituelle.*

110. A Eudes, le vénérable chantre de Bourges<sup>1</sup>, qu'il chérit en l'Esprit-Saint, frère Adam le pêcheur, salut.

Je pense bien souvent à vous écrire, mon bon ami, pour vous faire tant bien que mal savoir à quel point vous m'êtes cher, et pour réchauffer l'ardeur de votre amitié à mon égard. Puissent mes paroles jouer auprès de vous le rôle de l'huile, d'une huile répandue sur la flamme de votre amour, dans l'espoir qu'elle en sera nourrie et attisée. Je dis nourrie et attisée en ma faveur, moi qui sans doute ne suis pas digne de votre amitié, et néanmoins n'hésite pas à vous aimer, selon toute l'étendue de vos mérites.

111. En vérité, ma mendiantie d'âme n'a besoin présentement d'aucun autre bien, ni ne désire retirer des échanges amicaux d'autre profit, que d'aimer avec bonheur et d'être aimée fidèlement. C'est là tout mon commerce avec mes amis. C'est tout le sujet de ma correspondance, et je ne puis approuver ou aimer en eux autre chose que ce qui peut nous unir solidement. Heureuse est l'union que le saint amour ne soude qu'en retranchant et rejetant tout ce qui garde des attaches avec la vanité du monde ! Heureux l'amour qui ne prend

1. Eudes (ou Odon) de Sully, né vers 1170, d'abord chantre de Bourges, puis évêque de Paris (1196). Son frère Henri était archevêque de Bourges. Sa famille était étroitement apparentée à celle de Champagne. La suscription des manuscrits montre que la présente lettre a dû être écrite l'année où Odon fut élu évêque de Paris.

animi virtute originem, sic non habet aliunde quam de veritatis operibus incentivum! felix, inquam, amor, cui est inimica saeculi spes, cui est tota ambitio in desideriis aeternorum; amor nimirum sanctus quanto est corruptionis impatiens, tanto ei suspectum est quidquid noverit subditum vanitati. Denique sicut non deest ei meliorum aemulatio vehemens, sic non deest ei appetendorum cognitio, ne fallatur. Itaque de splendore veritatis instruitur, ne eum multiplex vanitas tenebrosae varietatis obscurat. Satagente autem virtute, ad desiderium incorruptionis accenditur et extenditur, ne eum concupiscentia carnis emolliat et enervet.

112. O si processibus huiusmodi<sup>a</sup> perseverantia non defuerit, quid in perfectione sanctus amor praemii obtinebit? Quid illi gloriae erit, cum in pleno splendore veritas infulgebit? Quid illi suavitatis et dulcedinis erit, cum perseverantis virtutis desiderio ad pleni amoris meridiem effervebit? O beata expectatio! o votis omnibus remuneratio appetenda! o felix anima quae, cum hanc margaritam invenerit, pro comparatione ipsius quidquid est aliud distrahere non cunctatur! Corporis itaque et animae incunctanter est distrahenda possessio, ut thesaurum in agro absconditum valeas fidelius<sup>b</sup> quaerere, effodere fortius, certius invenire, retinere firmiter, iucundius possidere. Abicienda sunt onera saeculi, honores computandi in nihilum, nequitia omnis repellenda ab animo, ut possit aliquatenus sancti amoris primitias praegustare. Sicut enim puris mentibus dignanter influit, sic et liberas invenire desiderat, quas non exturbet aut occupet terrenae strepitus actionis.

113. Ubi enim Spiritui sancto solemne Sabbatum agitur, feriata mente opus est, quae aliquatenus servilis operis deformitate non obnubilet spiritualium laetitiam feriarum. In timoris feria de initio sapientiae amor

DMNR

a. huiusmodi : eius M || b. fidelius : felleus M

sa source que dans la vertu, et n'a non plus de stimulant que les œuvres de vérité! Heureux, dis-je, l'amour ennemi de l'espérance mondaine, uniquement ambitieux de désirs éternels! Le saint amour, assurément, dans la mesure où la corruption lui est insupportable, tient en suspicion tout ce qui paye tribut à la vanité. Enfin, le zèle de son avancement ne lui manque pas plus que la science de ce qu'il doit désirer pour éviter les déceptions. Aussi demande-t-il ses leçons à la lumière de la vérité, de crainte d'être aveuglé par les innombrables vanités d'une ténébreuse inconstance. La vertu s'emploie activement à ce qu'il s'enflamme pour le désir de l'incorruption et se porte vers lui, pour n'être ni amolli ni énervé par la concupiscentia de la chair.

112. Oh! si de tels progrès s'accompagnent de persévérance, quelle récompense n'obtiendra pas le saint amour arrivé à sa perfection! Quel sera son degré de gloire lorsqu'il rayonnera du plein éclat de la vérité! Quelle suavité, quelle douceur il goûtera, lorsque le désir d'une vertu persévérante l'enflammera de ferveur, au midi du plein amour! O heureuse attente, ô récompense qui doivent désirer les vœux de tous! Heureuse l'âme qui, ayant trouvé cette perle, n'hésite pas, pour l'acquérir, à rejeter tout ce qui n'est pas elle! Il faut donc sans hésiter arracher de l'âme et du corps toute propriété, pour être capable de chercher plus efficacement le trésor caché dans le champ, de fouiller plus vigoureusement, de le saisir plus fermement, de le posséder plus joyeusement. Il faut donc rejeter les fardeaux du siècle, compter pour rien les honneurs, chasser de l'âme toute malice, afin de pouvoir, en une certaine mesure, goûter à l'avance les prémices du saint amour. De même en effet qu'il s'insinue avec délicatesse dans les âmes pures, ainsi désire-t-il encore les trouver libres et point troublées ni accaparées par le tumulte des occupations terrestres.

113. Lorsqu'en effet on célèbre en l'honneur du Saint-Esprit le Sabbat solennel, il faut une âme de loisir, qui n'aille pas projeter sur la joie des vacances spirituelles l'ombre disgracieuse des œuvres serviles. Dans la feria de la crainte, le commencement de la sagesse donne

sumit exordium, peccatorum tumultibus finem ponens. In feria pietatis id agitur, ut cultui divino intendatur sinceriter et oppressorum miseriis compassione sollicita succurratur. In feria quae spiritus scientiae nuncupatur, animus ad interiora se retrahens, suae pensat subtiliter rationis iudicium, ne ipsius caligante vel frigescente igniculo, in his quae agenda sunt obscuretur. In feria fortitudinis providetur, ut, cum tempus tentationis ingruerit <sup>a</sup>, necessariis munita praesidiis, viriliter anima reluctetur. In spiritu consilii felix feria celebratur, dum animus ad omne quod intendit, nihil de se fidens, Spiritus sancti consilium quaerit, seque aliis in eodem Spiritu consiliarium per omnia fidelem impendit. In feria intelligentiae tantae puritatis festivitas agitur, ut non modo terrenae affectiones animum onerent, sed etiam corporum imaginationes non subeant, ut tanto clarius caelestia contemplantur, quanto felicius quae terrena sunt interim in memoria non habentur. Quid de illa extrema et summa <sup>b</sup> feria dixerim, quae spiritus sapientiae appellatur? Non mihi datum est experiri quam magna est multitudo dulcedinis huius Sabbati; quippe qui necdum praecedentes ferias merui celebrare. Si necdum in spiritu timoris Domini servituti criminum et vitiorum tumultibus valefecerim, quo pacto de caeteris feriis sapientiae, aut de ipso sapientiae Sabbato audeam commentari?

114. Ex hac ipsa praesumptione facile est intelligere, me necdum intelligentiae vel sapientiae spiritum percepisse, qui de rebus tam abditis inexpertus ausus sum disputare. Confido tamen quia apud dilectoris animum amor excusabit excessum. Id nimirum habet sanctus amor officii, ut sicut delictum nullatenus in dilecto dissimulat, ita et confitenti dare veniam benigna facilitate

DMNR

a. ingruerit : advenerit *M* || b. summa : suprema *MN*

naissance à l'amour, qui met fin aux désordres du péché. Dans la férie de la piété, on s'applique sincèrement au culte divin, et l'on secourt avec une compassion empressée les misères des affligés. Dans la férie dite esprit de science, l'âme se retire en elle-même et pèse soigneusement ce que lui propose la raison, pour éviter que son humble feu venant à s'obscurcir ou à se refroidir, son devoir ne lui apparaisse moins clairement. Dans la férie de la force, on veille à ce qu'au temps de la tentation, l'âme munie des secours nécessaires mène virilement son combat. Dans la férie du conseil, se célèbre une heureuse fête, tandis que l'esprit, dépouillé de toute confiance en lui-même, cherche pour tous ses projets le conseil de l'Esprit-Saint, et se dépense en toute occasion, et dans le même Esprit, comme conseiller fidèle de son prochain. Dans la férie de l'intelligence, se célèbre une festività si pure, que non seulement les sentiments terrestres sont à charge à l'âme, mais encore les imaginations matérielles ne s'y glissent pas, et les réalités célestes sont d'autant plus clairement contemplées que plus opportunément celles de la terre, pendant ce temps, ne se présentent pas à la mémoire. Que dire de cette dernière et suprême férie, que l'on appelle esprit de sagesse? Il ne m'a pas été donné d'expérimenter combien est grande la multitude des douceurs de ce Sabbat, puisque la célébration des précédentes fêtes n'est pas même encore mon partage! Si je n'ai pas encore, dans l'esprit de crainte du Seigneur, dit adieu à la servitude du péché et aux embarras des vices, comment oserais-je discourir des autres fêtes de la sagesse ou du Sabbat de la sagesse lui-même?

114. La présomption dans laquelle je viens de tomber fait voir à l'évidence que je n'ai pas encore reçu l'esprit d'intelligence ou celui de sagesse, puisque j'ai osé discourir sur des sujets aussi abscons sans y avoir goûté par expérience. J'ose espérer néanmoins qu'auprès d'un ami, l'amitié fera passer la témérité. La sainte amitié, si elle ne dissimule en rien la faute de l'ami très cher, ne refuse pas plus d'accorder avec une facilité débonnaire, son pardon à l'aveu : c'est son rôle. En vérité si

non negat. Revera si inesset mihi timoris Domini spiritus, timuissem esse aut videri magniloquum, et me potius sub modio humilitatis absconderem, quam in magnis et mirabilibus super me ambulare.

115. Humilitati sanctae omnis fere est odiosa praesumptio, et quantumlibet in sublimi excreverit, nihil sibi tutius esse reputat quam celari prudenter<sup>a</sup>. Caelo inhiat, dum se iuxta sui nominis rationem ab humo non dividit, et quo se in sui aestimatione inclinatur inferius, eo caelestium illi<sup>b</sup> acclinis est altitudo. Nescio quo pacto etiam inclinare caelos potens est spontanea humilitatis deiectione, et mira facilitate caelestem exaltationem adipiscitur, dum humi laeta residens, et de humo nihil appetens, de solo conscientiae testimonio gloriatur. Non sic illa, non sic natione caelestis superbia, quae dum iuxta sui nominis rationem super se ire, et seipsam supergredi nititur, suo ipso pondere praecipitata inferius confractioe insaniabili dequassatur.

116. Humilitati proinde omnis altitudo suspecta est, quam esse amicam superbiae non ignorat. Quidquid caro gloriam reputat, odit et execratur humilitas, licet ita in sua se simplicitate contineat, ut de re nulla velit vel audeat iudicare. Amans quippe silentii, secreti<sup>c</sup> appetens, ita suae mediocritatis se coarctat limitibus, ut nihil aliud appetat, quam se scire. Scire alia esse credit superfluum, sciri ab aliis existimat vanitatem. Tam superfluitatis expertus est, quam iactantiae, in altero temperantia utens, in altero iustitiae desiderio inardescens. Magnam hic advertere potes humilitatis prudentiam, quae dum municipium mentis his communit obstaculis, ad omne certamen inexpugnabilis ei est fortitudo.

DMNR

a. celari prudenter : latere prudenter M celari. Prudenter D || b. eo caelestium illi : eo ei caelestium DR eo caelestium M || c. silentii, secreti : secreti silentia et N

l'esprit de crainte du Seigneur habitait en moi, j'aurais craint d'être ou de paraître prétentieux, et, plutôt que de porter très haut mes pas, parmi monts et merveilles<sup>1</sup>, je me cacherais sous le boisseau de l'humilité.

115. Toute présomption est odieuse à la sainte humilité ; si haut qu'elle ait porté ses progrès, elle ne pense pas qu'il y ait rien de plus sûr que de demeurer cachée avec prudence. Elle aspire au ciel, tandis que, fidèle au sens de son nom<sup>2</sup>, elle ne se sépare pas de la terre ; et plus profondément elle s'abaisse dans l'estime de soi, plus aussi s'abaisse vers elle la grandeur des cieux. Je ne sais comment l'abjection spontanée de l'humilité possède la vertu d'abaisser les cieux, ni comment, avec une surprenante facilité, elle conquiert les hauteurs célestes, dans le temps qu'installée joyeusement à terre, mais exempte de tout désir terrestre, elle ne se glorifie que du témoignage de sa conscience. Il en va tout autrement de ce prince des vices, né au ciel, l'orgueil. Tandis que fidèle à son nom, il cherche à s'élever au-dessus de lui-même, à se surpasser lui-même, son propre poids le précipite à l'abîme, broyé dans un irréparable écrasement.

116. Aussi toute élévation est-elle suspecte à l'humilité ; elle n'ignore pas que l'élévation est amie de l'orgueil. Tout ce que la chair appelle gloire, l'humilité le hait et l'exècre, encore que sa simplicité la retienne de vouloir risquer un jugement sur quoi que ce soit. Amie de la discrétion et cherchant le silence, elle se restreint si bien dans les limites de sa médiocrité, qu'elle n'a d'autre désir que de se connaître elle-même. Elle croit superflue toute autre connaissance, et estime vanité d'être connue des autres. Elle se tient ainsi à l'écart des excès et de l'ostentation, usant en cela de tempérance, brûlant en ceci du désir de la justice. Vous pouvez ici remarquer la grande prudence de l'humilité, qui en fortifiant de ces défenses la citadelle de l'âme, s'assure en tout combat une force invincible.

1. Ps. 130, 1.

2. Cf. ISIDORE DE SÉVILLE, *Étymol.*, X, 116 : « Humilis, quasi humo acclinis », et *Ibid.*, 248 : « Superbus dictus, quia super vult videri quam est ; qui enim vult supergredi quod est, superbus est » (P. L., 82, 379 B ; 393 C).

117. O felix, o vere necessaria virtus humilitas, quae, dum nihil aliud quam se scire appetit, se minime ab eius scientia sapientiae caelestis thesaurus abscondit! Ignem quippe secreti amoris sub consideratione propriae vilitatis, quasi sub quodam cinere humilis animus contegit, unde se devoti cordis officina ad illustrationem et fervorem accendit. Quam libenter humilis Christus ad diversorium tale se colligit, ubi amoris ignem eius semper paratum adventui humilitatis sollicitudo custodit! Ut enim dicit Psalmista: Ignis ante ipsum praecedet; et anima illa idonea est ipsum recipere, quam<sup>a</sup> non oportet ignem aut oleum apud extraneos<sup>b</sup> mendicare. De intus et de caelo haec veniunt, et qui ignem semel accensum in se voluerit perdurare, omnes sollicitè obstruat aditus, per quos ventosae vanitatis levitas ad extinctionem ignis valeat insufflare. Verum etsi ignis qui vehementer efferbuerit vento flante non exstinguitur, sed accenditur magis, adeo tamen est formidolosa humilitas, ut nunquam de humilis conscientiae diversorio progredi tutum putet. Ibi stellam maris Mariam libere cogitat, ibi feliciter assistit partui Virginis, ibi beatae illi infantiae delectabiliter adiocatur, ibi se totum Verbi coaptat cunabulis, morum innocentia felici colludit infantiae<sup>c</sup>, et in cordis iubilo piis vagitibus combatit. Pretiosissimis habet pro sericis illis adornari panniculis, quibus obvolvitur Verbum infans. Deinceps ad divinum illud pectoris sacrosancti sacrarium tota aviditate se convehit, et quantum vacat, plena de caelo ubera sugit.

118. Talibus interim nutrimentis tenera deliciatur infantia, ut, cum in virum perfectum provectori<sup>d</sup> aetate profecerit, portare et peragere negotium crucis

DMNR

a. ipsum... quam: illum... quem MR || b. apud extraneos om. M || c. om. finem epistolae N || d. provectori: perfectiori R

117. O heureuse, ô vraiment nécessaire la vertu d'humilité, qui ne désirant d'autre science que celle de soi-même, fait que le trésor de la céleste sagesse ne se dérobe en aucune façon à sa connaissance! Sous la considération de son propre néant l'âme humble cache comme sous la cendre le feu d'un amour secret, où s'allume, pour distribuer lumière et chaleur, le brasier du cœur épris de Dieu. Avec quel élan le Christ humble se réfugie dans l'asile où la vigilante humilité tient toujours prêt pour son arrivée le feu de son amour! Comme dit le Psalmiste: « Un feu marche devant lui<sup>1</sup> »; et cette âme est apte à le recevoir, qui n'a pas à mendier au dehors le feu ou l'huile. De l'intérieur et du ciel viennent ces biens; et qui voudra voir le feu une fois allumé en lui continuer de brûler, qu'il bouche hermétiquement toutes les entrées par lesquelles, mobile et gonflée de vent, la vanité pourrait souffler jusqu'à l'éteindre. Mais alors même qu'un feu bien allumé n'est pas éteint mais excité par le souffle du vent, si craintive est cependant l'humilité, que jamais elle n'estime prudent de s'aventurer hors de l'humble asile de son intérieur. Là, elle pense librement à Marie, l'étoile de la mer, là elle se place joyeusement près du fils de la Vierge, là elle badine délicieusement avec la bienheureuse enfance du Christ; là elle s'attache étroitement au berceau du Verbe; grâce à l'innocence de ses mœurs, elle partage les jeux de l'enfance, et, dans la joie du cœur, elle joint ses vagissements à ceux du divin enfant. Elle considère comme une parure de soie très précieuse les humbles langes dont est enveloppé le Verbe enfant. Puis, elle se porte de toute son avidité, vers ce divin sanctuaire de la très sainte poitrine (de Marie), et autant que le loisir lui en est laissé, elle suce ces mamelles remplies du ciel<sup>2</sup>.

118. Tels sont les mets qui font les délices de l'âme, et, en attendant qu'elle soit arrivée à l'âge de l'homme parfait et fortifiée par les années, la préparent à assumer

1. Ps. 96, 3.

2. Cf. Brev. Clst., antienne *Nesciens Mater* (Infra octav. Nativ. Domini, ad Vesp.).

possit. Grandium<sup>a</sup> sane hoc opus est<sup>b</sup> quos aetas virtutis provecior exercitatos pro consuetudine sensus habens de sapientiae studiis imbarbavit. Mecum optime agitur<sup>c</sup>, si inter collectaneos suos me Iesus meus conumeret, si suscepto interdum ad matris ubera suae delinitionis sorbitiunculas partiatur. Ad hoc quippe Patris Verbum vitae panis comminui voluit in lacte carnis, ut qui in forma Dei cibus erat solidus angelorum, per abbreviationem carnis exinaniret se in sorbitiunculam parvulorum.

119. Obsecro te, carissime, cum tibi convivium escae fortioris sapuerit, cum te grandium cibus oblectaverit, in deliciis tuis ne sis meae immemor parvitat. Si ad celebrandum sapientiae Sabbatum, interdum Spiritu sancto te promovente, perveneris, vel id saltem mihi impetra, ut de diversorio non eiciat Verbi infantis. Hic interim tota philosophiae meae est ratio, alibi quam hic non possem esse suavius, hinc tota pendet exspectatio spei meae. Parvulus sum, cui opus est lacteo cibo, non solido, quanquam in incrementa mea transire non dubitem, quidquid amicorum meorum beata esuries de cibo devorat fortiori.

120. Ceterum, amantissime, videbo faciem tuam, cum vacuum fuerit, quoniam interim<sup>d</sup> nondum vacat. Anni praesentis sterilitas, et totius mundi communis interitus me domi retinent, et quasi cuidam funeri assis-

DMR

a. grandium : gratia M || b. est om. M || c. agitur : agit M || d. interim om. M

1. Cf. Heb., 5, 14. Comme saint Bernard (v. g. *Serm. super Cant.*, I, 1), Adam utilise souvent ce texte pour évoquer la succession des âges spirituels : aux commençants convient le « lait » de la contemplation affective des mystères de l'humanité du Christ, de l'enfance surtout, tandis que les « parfaits » dont les facultés spirituelles ont été affinées par les exercices de l'ascèse (*exercitatos habent sensus*), peuvent bénéficier de nourritures plus substan-

et à mener jusqu'au bout le labeur de la croix : labeur d'hommes faits, certes, dont le temps a développé normalement les capacités<sup>1</sup> et, dans l'étude assidue de la sagesse, épaissi la barbe. Pour ma part, mon Jésus me traite excellemment s'il veut bien me compter au nombre de ses frères de lait, et si, m'ayant adopté aux mamelles de sa mère, il partage avec moi l'humble breuvage qui fait ses délices. L'intention du Verbe du Père, pain de vie, en voulant être émiété dans le lait de la chair, fut en effet que sa personne, en sa forme divine, aliment solide des anges, s'abaissât et s'« abrégeât<sup>2</sup> » par son incarnation jusqu'à se faire la bouillie des petits enfants !

119. Je vous en prie, très cher, lorsque vous goûterez du banquet aux nourritures plus substantielles, lorsque vous vous délecterez de la nourriture des adultes, dans vos délices, n'oubliez pas mon bas âge. Si quelquefois mû par l'Esprit-Saint vous en arrivez à célébrer le Sabbat de la sagesse, demandez pour moi la grâce de ne pas être expulsé de l'asile du Verbe enfant. C'est de là, pour l'instant, que vient toute ma philosophie ; nulle part ailleurs je ne puis me plaire mieux que là ; mon espérance n'attend rien que de là. Je suis un petit enfant, j'ai besoin d'aliments lactés, non d'aliments solides ; néanmoins, je ne doute pas pour autant que tous les aliments plus forts offerts à la bienheureuse faim de mes amis ne me soient eux aussi profitables.

120. Par ailleurs, très cher, j'irai vous voir quand j'aurai du temps : ce n'est pas encore pour tout de suite. La stérilité de cette année et la mort que partage le monde entier, me retiennent à la maison, et m'obligent à

tielles. Ces développements rappellent, mais avec une moindre densité théologique peut-être, ceux de saint Bernard et de Guillaume de Saint-Thierry sur la double connaissance du Christ, « charnelle » d'abord, puis « spirituelle », qui correspond aux deux moments principaux du progrès spirituel (cf. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *De la contemplation de Dieu* [éd. Sources Chrétiennes], p. 64 et 126). D'autre part, selon Adam, c'est par la vertu de la croissance corporelle du Christ que se réalise notre croissance spirituelle (Lettre III, 35 ; cf. AELRED DE RIEVAUX, *Quand Jésus eut douze ans* [éd. Sources Chrétiennes], p. 56 et 72).

2. Cf. Rom., 9, 27-28.

tere me compellunt. Egrediar tamen, Deo volente, aliquando de sepultura<sup>a</sup> huiusmodi, et in amicorum visitationibus et colloquiis suscitabor. Tu eos interim meo salutabis ex nomine, quos me caritate non ficta diligere comperisti.

121. Pro duabus illis pauperulis mulieribus, Deum, ut credo, timentibus, liberalitati tuæ grates refero, quibus apud Balneolum hoc famis tempore misericorditer ex parte maxima providisti. Ne retrahat<sup>b</sup>, obsecro, ab illis pietas manum, a quibus nondum famis necessitas se retraxit. Vale.

DMR

a. sepultura : sepulcra M || b. retrahat : trahat M.

assister à une manière de funérailles. Je sortirai pourtant, s'il plaît à Dieu, d'un pareil sépulcre, et retrouverai vie en revoyant mes amis et en conversant avec eux. Vous, en attendant, saluez-les de ma part ; vous savez bien la sincérité de mon attachement à leur égard.

121. Pour ces deux pauvres femmes qui, me semble-t-il, ont la crainte de Dieu, je rends grâce à votre libéralité ; votre miséricorde, dans ce temps de famine, a su pourvoir, à Bagneux, à l'essentiel de leurs besoins. Que votre pitié je vous en prie, ne retire pas sa main de ces pauvres gens, de qui ne se sont pas encore retirées les exigences de la faim. Portez-vous bien.

## AD H. AMICUM SUUM

122. Patri et amico in Christo carissimo H.<sup>a</sup> frater A. humilis eius filius, a desideriis carnis Christi carcere coereri.

Totum, Pater, humilitati vestrae me debeo : et utinam tanta esset facultas<sup>b</sup> obsequii, quanta mihi voluntas est obsequendi ! Nunc autem impossibilitas quae voluntati meae facit verecundiam, facit etiam amicum in sua pati petitione repulsam. Inconsueta nimirum praesentis anni<sup>c</sup> sterilitas, et parvulos meos ablactare me compulit, et ad aliarum domorum ubera transmittere non sine magno dolore cordis mei coegit. Unde interim, absente conventu, neminem licet recipere, praesertim cum sine fratrum nostrorum consilio minime tale quid aliquando<sup>d</sup> praesumamus. Facile recipiet excusationem discretio, et inter veros amicos defectum quem facit impossibilitas, vera dilectio non causatur.

123. Ceterum de sanctitatis vestrae statu, nos inquirere amor filialis sollicitat : et utinam quae circa vos aguntur possem saepius agnovisse ! felicem plane vos dixerim, cui solitudo Christi tam dulcis est, ut quidquid

DMR

a. H. om. MR || b. facultas ; voluntas M || c. anni : temporis M || d. post aliquando add. promittamus vel M

1. Le ms. Douai 374 donne l'initiale H. au correspondant qui a demandé à Adam d'être reçu à Perscigne. Les titres de « Père » et de « Votre Sainteté » auxquels a droit cet « ami très cher » semblent indiquer qu'il s'agit d'un évêque, peut-être Hamelin, évêque du Mans (cf. Lettre LIV).

## A H., SON AMI

*Une invitation à rester chez soi.*

122. A H., mon Père et ami très cher dans le Christ<sup>1</sup>, frère Adam, son humble fils : que la prison du Christ le protège des désirs de la chair.

Mon Père, je me dois tout entier à votre détresse, et plutôt à Dieu que j'aie la faculté de vous venir en aide autant que j'en ai la volonté ! Mais hélas ! cette impossibilité qui fait honte à ma volonté fait aussi qu'un ami, dans sa requête, essuie un refus ! La stérilité exceptionnelle qui règne cette année m'a obligé, en effet, à sevrer mes propres petits enfants et elle m'a forcé, non sans me causer une grande peine, à les mettre en nourrice en des maisons étrangères. Donc, pour le moment, en l'absence de la communauté, il est impossible de recevoir personne, étant donné surtout que nous ne nous permettons jamais, sans l'avis de nos frères, de prendre une décision de ce genre. Votre sagesse admettra facilement cette excuse ; et puis, entre amis véritables, la sincérité de la dilection empêche de faire grief d'une carence due à une impossibilité (matérielle).

123. Par ailleurs, notre amour filial nous presse de nous informer de l'état de votre Sainteté : plutôt à Dieu, d'ailleurs, que je puisse plus souvent savoir ce qui vous concerne ! Je suis tenté de vous proclamer tout à fait heureux, vous à qui la solitude avec le Christ est si douce qu'elle vous fait prendre en dégoût ce qu'il y a de bon

1. Le ms. Douai 374 donne l'initiale H. au correspondant qui a demandé à Adam d'être reçu à Perscigne. Les titres de « Père » et de « Votre Sainteté » auxquels a droit cet « ami très cher » semblent indiquer qu'il s'agit d'un évêque, peut-être Hamelin, évêque du Mans (cf. Lettre LIV).



in Aegypto est sapidum<sup>a</sup>, faciat fastidire. Beatus plane cui oblectatio saeculi venit in taedium, qui lutum Pharaonis contempsit et lateres, et prae auro Ierusalem sterquilinum Babyloniae conculcavit. Quam felix est eius exspectatio, qui ad studium virtutum se transtulit, cui solus est in desiderio Christus, cui iam splendor beatae immortalitatis illuxit! Non diffido de vobis quin vos<sup>b</sup> tenax Christi amor retineat, et quantaslibet labentium ruinas cognoveritis, vos stabile mentis propositum in amore permanentium solidabit. Arcta quidem est via virtutis et ardua, sed contemptoribus saeculi levigat eam suavis unctio quae de Spiritu sancti dulcedine cordibus influit mansuetis. Facite me, obsecro, experientiae illius vestrae participem, qui, etsi petitioni vestrae effectum prae difficultate non tribuo, amare tamen vincum Christi sinceriter non desistam. Vale.

LMR

a. *post sapidum add. nobis M* || b. *vos: vox MD*<sup>1</sup>

en Égypte. Heureux sans restriction celui que dégoûte la séduction du siècle, qui a méprisé la boue et les briques du Pharaon, et foulé aux pieds le fumier de Babylone pour (lui préférer) l'or de Jérusalem! Qu'heureuse est l'attente de celui qui s'est consacré à la recherche de la vertu, qui ne désire que le Christ et qu'illumine désormais la splendeur de la bienheureuse immortalité! Je n'ai aucun doute à votre sujet : l'amour du Christ, ce lien si fort, vous retiendra et, si grandes que puissent être les ruines temporelles que vous avez connues, la ferme résolution de votre âme d'aimer ce qui demeure vous reconfortera. Étroite, assurément, et ardue est la voie de la vertu, mais pour qui méprise le siècle, elle s'adoucit de la suave onction que la douceur du Saint-Esprit verse aux cœurs dociles. Faites-moi, je vous prie, participer à cette belle expérience que vous faites, moi qui, sans doute, repousse une demande trop difficile à satisfaire, mais ne cesserai pas néanmoins d'aimer sincèrement le prisonnier du Christ. Portez-vous bien.

## AD ODONEM EPISCOPUM PARISIENSEM

124. Patri in Christo carissimo O. Dei gratia Parisiensi episcopo, frater A., omnium monachorum minimus, salutem in spiritu scientiae et pietatis.

Quoties scribit amicus meus, amicitiae ratio et amoris pristini usus ad memoriam redit : non ita, fateor, venerabilis Pater, affectio mea te sibi sentit accommodum, sicut ante consuevit aliquoties experiri. Verum non hoc amici vitio, sed affectioni potius vitiosae ascripserim, licet occurrat mihi aliquid unde non immerito alterari dilectio videatur.

125. Pro vario sane rerum statu amoris natura se variat, et erga causas dissimiles, dissimilesque materias solet dissimiliter aestuare. Cum igitur in uno eodemque homine amicum attendo et episcopum, et alterum familiari gaudeat diligentia, alterum vero pro dignitate sibi et exigat reverentiam, amor reverentiae nescius domini que impatiens, tantae dissidentiae non consentit. Ubi nimirum in amoris negotio intervenit necessitas reverentiae, amor patitur de inaequalitate dispendium, seque suo iure caritas spoliari conqueritur, ubi exsulat a contubernio unitatis. Dum igitur honori impenditur debitum reverentiae, nescia necessitatis dilectio, dum

*Marléne, Amplissima collectio, col. 1014 ss. (ex. ms. nunc amisso).*

1. Cf. Lettre XI.

## A EUDES, ÉVÊQUE DE PARIS

*Reproches pour avoir levé des tailles sur les clercs.*

124. A son Père très aimé dans le Christ, Eudes<sup>1</sup>, par la grâce du Dieu tout-puissant, évêque de Paris, frère Adam, le moindre de tous les moines, salut dans l'esprit de science et de piété.

Il suffit que je reçoive une lettre d'ami pour que me reviennent en mémoire les lois de l'amitié et les bonnes vieilles habitudes de notre commerce amical. Mais cette fois, Père Vénérable, je dois avouer que mon cœur ne vous sent pas, avec lui, en cette harmonie jadis si souvent goûtée ! Je ne voudrais pas attribuer cela à un tort de mon ami, mais plutôt à une imperfection de mon amitié. Et pourtant, un grief se présente à moi, qui semble de nature à justifier l'altération de mon amitié à votre égard.

125. L'amour prend, suivant les conjonctures, des attitudes différentes : devant des circonstances diverses et des objets divers, diverses aussi sont ses réactions. Et donc, voyant dans un seul et même homme, l'ami et l'évêque, dont le premier apprécie une dilection familière, tandis que l'autre, conformément à sa dignité, exige au surplus le respect, mon amour, qui ignore le respect et ne supporte pas la prééminence, ne se résigne pas à pareille distinction. Là où intervient, en effet, en matière de sentiment, l'obligation du respect, l'inégalité nuit à l'amour, et la charité se plaint qu'on la dépouille de son droit, s'il lui faut demeurer étrangère à la familiarité de ceux qui ne font qu'un. Donc, tandis qu'elle paye à la dignité sa dette de respect, la dilection, qui

egredi terminos vicariae connectionis compellitur, in affectu procul dubio minoratur. Ex hoc efficitur ad visitandum tardior, verecundior ad colloquium, ad salutandum timorator, ad petendum timidior, tenacior ad praestandum. Cum ego itaque sim inter modicos minimus, tu magnus inter maximos, quae, obsecro, rerum tam dissidentium potest esse conventio, ut in rebus tam disparibus, amica sibi paritate dilectio delectetur ?

126. Non haec idcirco, Pater venerande, dixerim, quod te desistam aliquando venerari et diligere, dummodo apud te conversari virtus et veritas non desistant. Illas enim diligere ad quamcunque se officinam contulerint, mei est omnino, Iesu opitulante, propositi ; nec illi potero per affectum deesse, quem gratia voluerit tantis splendoribus illustrare. Et certe licet amor gratuitus omnem pene habeat necessitatem reverentiae suspectam, non potest amator virtutis istam affectuose non diligere etiam in episcopis, licet satagat castigare affectum, ne se per effectum prodat foris.

127. Applausus quippe contemptibilium erga spectabiles facillime de conventu arguitur, unde consultius intra affectum puritas amoris se continet, quam se foris aliquibus indiciis manifestet. Ego proinde incola claustris dulcius et securius elegi frequentare Cisterciensis philosophiae tugurium, quam amicum sequi et per urbes invisere, quem me lugeo pene in episcopo perdidisse. Verumtamen damni huius in hoc idoneam recompensationem recipio, si per venerationem tuam misericordia et veritas apud alios et maxime subditos faciunt quid faciendum tibi per sacerdotii ministerium iniunxerunt. Statua salis es, pastui et profectui animalium communem

ignore la contrainte, obligée de quitter le pays de la réciprocité qui unit, voit nécessairement diminuer son ardeur. La voici qui devient moins empressée aux visites, plus retenue dans les conversations, moins hardie à souhaiter le bonjour, plus timide en ses demandes, moins prompte à donner. Ceci posé, et moi-même étant le moindre parmi les gens de peu, vous au contraire, grand parmi les plus grands, quel rapport, je vous le demande, peut-il exister entre des situations aussi éloignées l'une de l'autre, qui puisse, au milieu de pareilles inégalités, procurer à la dilection la joie de sa chère égalité ?

126. Je ne voudrais pas dire par là, Père Vénérable, que j'ai l'intention de mettre, quelque jour, un terme à ma vénération et à mon amitié : il suffit que la vertu et la vérité ne cessent pas d'habiter chez vous. Les aimer, en effet, à quelque entreprise qu'elles se portent, est tout à fait, Jésus aidant, mon dessein ; et ce n'est pas dans le domaine de l'affection que je pourrai manquer à celui que la grâce aura voulu illustrer d'un si vif éclat. S'il est vrai que le caractère gratuit de l'amour tient pour suspecte toute obligation de déférence, néanmoins, l'ami de la vertu ne peut pas ne pas aimer celle-ci, fût-ce dans la personne d'un évêque, malgré son souci d'empêcher son attachement de se trahir par des effets extérieurs.

127. Les compliments des gens sans conséquence à l'adresse de ceux qui sont en vue, risquent fort d'encourir le reproche de convention. Aussi l'amour agit-il mieux en gardant sa pureté au-dedans du cœur, qu'en se manifestant par des marques extérieures. Pour moi, habitant du cloître, j'ai mieux aimé le charme et la sécurité qu'on trouve à fréquenter la cabane de la philosophie cistercienne, que suivre et visiter de ville en ville l'ami que je déplore d'avoir pour ainsi dire perdu dans l'évêque. Pourtant, ce dommage ne va pas sans une compensation appropriée, si par l'intermédiaire de Votre Vénération, la miséricorde et la vérité accomplissent dans le prochain, et en particulier en vos subordonnés, ce que, par le ministère sacerdotal, elles vous ont enjoint de faire. Vous êtes une statue de sel : soyez à

te exhibe, ut qui de modio erectus es super candelabri eminentiam, universis ardeas in lucernam.

128. Venit tempus ut, si quae est, gloriae tuae magis splendor elucescat, dum de firmamento Ecclesiae ille Lucifer occidit, qui vitae suae radiis et doctrinae splendoribus tum toties hemisphaerium illustravit. Te arbitror intelligere, sapienti enim loquor, quia de pia memoriae cantore Parisiensi id dixerim, et utinam de tanti viri morte doleas, qui, secundum quorundam opinionem, minime de eius dolebas absentia, cui tamen rei fidem non potui adhibere!

129. Omittenda sunt interim alia quae famae tuae imputat communis vulgi opinio duriori quidem invectione dignissima, si esset qui te vere diligeret, et vera esse illa inveniens, te vere accessibilem amicis correctionibus inveniret.

130. Sed forte causaris me irreverentius loqui, nec omnino humilitatem id sapere, quod invehor in episcopum tam audacter. Sed hoc est revera quod dixeram, quia amor reverentiam nescit; imo, sicut sibi animus, sic secure loquitur cum amico. Oblitus sum, fateor, episcopalis reverentiae, de antiquo amore adhuc quid retinens, nec absens potero unquam parcere tibi: quantalibet debeat reverentia dignitati, zelus vitiis, amor debetur virtutibus, et utinam aemulatio nostra in amico non inveniatur, unde vulnus ferat vel inferat, sed quod potius ipsum laetificet, se delectet!

131. Ceterum cum paternitatem tuam videre per memetipsum meruero, exprimam tibi viva voce quae nunc melius arbitratus sum reticere. Silentio tamen praetereundum non censeo, quod fere omnium opinione

la disposition de tous les « animaux » pour les nourrir et les faire croître, et pour être ainsi, après avoir été élevé de sous le boisseau sur le chandelier, la lampe qui se consume au profit de tous.

128. Le temps est venu pour votre éclatante gloire, de briller plus vivement, lorsque se couche, au ciel de l'Église, ce Porte-Lumière qui par le rayonnement de sa vie et les reflets de sa doctrine, a tant de fois, en notre temps, illuminé notre hémisphère. Vous comprenez, je pense — car je parle à un homme avisé — que j'ai voulu nommer le Chantre de Paris, de pieuse mémoire. Plaise à Dieu que la mort d'un si grand homme vous affecte, vous qui, au dire de plusieurs, n'éprouviez pas la moindre peine de son absence, affirmation à laquelle cependant, je n'ai pu ajouter foi!

129. Laissons de côté, pour l'instant, d'autres accusations, que l'opinion publique fait peser sur votre réputation, et qui, au vrai, mériteraient une vigoureuse réprimande, s'il se trouvait un homme qui vous aimât vraiment, et qui les ayant bien vérifiées, rencontrât, de surcroît, en vous, un sujet accessible aux corrections amicales.

130. Peut-être reprocherez-vous à mon langage une insolence inouïe, et à ce téméraire emportement contre un évêque, une saveur entièrement étrangère à l'humilité? Mais c'est justement ce que je disais: l'amour ignore le respect; bien plus, l'esprit porte, dans le dialogue avec l'ami, l'assurance du soliloque. J'ai oublié, je l'avoue, le respect dû à l'évêque, parce que je garde encore quelque chose de notre vieille amitié, et je ne pourrai jamais, malgré ce qui nous sépare, vous épargner. Quel que soit le respect dû à la dignité, les vices doivent être repris, la vertu aimée. Et plutôt à Dieu que notre zèle ne rencontre pas chez un ami, matière à porter ou à recevoir quelque blessure, mais plutôt à le réjouir et à se délecter!

131. Par ailleurs, lorsqu'il me sera donné de rencontrer Votre Paternité, je vous exprimerai de vive voix ce que pour l'instant j'ai jugé préférable de ne pas dire. Je ne pense pourtant pas pouvoir passer sous silence, car c'est

vulgatissimum, te videlicet dioecesis tuae talliasse presbyteros, quod non modo a perfectione, verum etiam a pietate et iustitia videtur esse penitus alienum. In hoc, venerande Pater, grave fecisti scandalum te amantibus, et qui de lucerna super candelabrum posita flammam potius exspectabant quam fumum, te mirantur et dolent in hac parte potius fumare quam flammare. Fumus quippe oculis molestus esse solet et naribus, et qui de te exempla lucis videre, et olfactum bonae spei concipere se sperabant, in utroque de contrariis molestiam patiuntur.

132. O quid vera dilectione fidelius? Quid sincerius caritate quae firma est? Quae dum ex modico fermenti totam massam corrumpi non dubitat, aliquo malo quod evitari valeat cauteriari conscientiam non permittit. Utinam malum istud nec tu in consuetudinem ducas, nec exemplo tuo miser mundus ad consecutionem trahatur, quin potius remediis manifestae poenitentiae non esse faciendum dedoceas, quod exemplo tui operis minus esse culpabile docuisti! Tantus quippe episcopus, tantum desideratus ab omnibus, tantis sanctorum omnium votis a Domino expetitus, tantis fidelium lacrymis ad proferenda germina perfectionis irrigatus, non debet habere in conscientia, multominus agere debet in evidentiâ, unde sua laedatur opinio, unde tam devota omnium exspectatio defraudetur.

133. Quod si, ut dicitur ab aliquibus, te multis debitis obligatum necessitas aliquid agere compulit, ubi tamen tyrannica non intervenit extorsio aut potestativa exactio, sed humilis ac supplex necessitatis insinuatio aliquid benigne rogaverit, certe non hoc tam talliationem dixerim quam collectam. Licet enim et hoc perfectionem non redoleat, satius tamen fuit hoc semel in vita agere, quam praepediente incertae mortis articulo, multa

de notoriété on ne peut plus publique, la taille que vous avez levée sur les prêtres de votre diocèse. Ceci me semble fort éloigné, je ne dis pas de la perfection, mais même de la bonté et de la justice. Là, mon Vénérable Père, vous avez cruellement heurté vos amis; et ceux qui attendaient de la lampe placée sur le chandelier flamme plutôt que fumée, sont douloureusement surpris de vous voir en l'occurrence donner fumée plutôt que flamme. La fumée ne saurait que gêner les yeux et l'odorat, et voici ceux qui rêvaient de contempler vos bons exemples et de respirer un parfum prometteur, péniblement heurtés, en l'une et l'autre attente, par une réalité contraire.

132. Oh! qu'y a-t-il de plus fidèle qu'une véritable amitié? de plus sincère qu'une ferme charité? Persuadée qu'il suffit d'un peu de ferment pour corrompre toute la masse, elle ne permet pas à un mal qui se peut éviter, d'endurcir une conscience. Plaise à Dieu que votre mauvaise action ne passe pas chez vous en l'habitude, et qu'elle ne soit pas pour ce misérable monde un exemple trop suivi! Puissiez-vous, au contraire, recourir au remède d'une salutaire pénitence, pour faire désapprendre ce dont l'exemple de votre conduite enseignait la légitimité. Un évêque comme vous, si unanimement désiré, demandé à Dieu par les vœux si ardents de tous les chrétiens, que ses fidèles ont si abondamment arrosé de leurs larmes pour que germe en lui la perfection, ne doit pas avoir sur la conscience, encore moins commettre publiquement, des actions capables de léser sa réputation, et de tromper la si confiante attente de tous!

133. Que si, comme d'aucun le prétendent, une nécessité, née de vos lourdes dettes, vous a, dans une certaine mesure, obligé d'agir, alors, dans le cas où vous auriez évité les extorsions tyranniques ou les exactions par abus de pouvoir, dans le cas où, au contraire, pressé par la nécessité, humble et suppliant, vous auriez formulé une modeste demande, je n'appellerai pas tant cette opération une taille qu'une collecte. Et alors, bien que le procédé ne fleure pas la perfection, mieux valait encore l'employer une fois dans votre existence, que d'être

debita impersoluta dimittere in grave debitoris periculum et damnum irreparabile creditoris. Saepissime enim, imo fere semper istud solet evenire episcopis, illis obeuntibus, sic a potestate terrena bona eorum diripi, ut quod debuerint vel ordinaverint non patiaturs exsolvi.

134. In meliorem partem caritas interpretari solet ambigua. Quam conscientiam habueris in facto tu videris, ne forte, quod absit! idolorum servitus avaritia, de Christianorum episcopo cultorem fecerit idolorum.

135. Verumtamen etsi te non reprehendat cor tuum, species tamen mala facta est universis in scandalum, dum et malis insultandi praestatur occasio, et boni se dolent in te perdere quod sperabant. De cetero, Pater, aliqua in corde habeo, quae longum et forte indignum erat scribere, quae cum nuntius noster vel nuntii vivae vocis ministerio venerationi tuae expresserint, si exauditione digna iudicaveris, humiliter et obnixè postulo adimplere.

supris au dernier moment par l'imprévisible mort, laissant quantité de dettes impayées, au grand péril du débiteur, et à l'irréparable dommage du créancier. Très souvent en effet, ou plutôt presque toujours, voici ce qui arrive à la mort des évêques : leurs biens sont à ce point pillés par la puissance séculière, que celle-ci ne souffre pas qu'on paye leurs dettes ni qu'on exécute leurs dernières volontés.

134. La charité interprète toujours au mieux les cas douteux. Pour vous, voyez bien quelle conscience vous vous étiez formée en cette affaire, et si — ce qu'à Dieu ne plaise! — l'avarice, cet esclavage des idoles, n'a point transformé un évêque du Christ en sectateur des idoles.

135. Cependant, même si votre conscience ne vous fait pas de reproches, l'apparence du mal n'en a pas moins scandalisé tout le monde, puisque les mauvais y ont trouvé occasion de critique, tandis que les bons souffrent de voir sombrer en vous leurs espérances. Par ailleurs, Père, j'ai au cœur quelques désirs qu'il serait long et peut-être indiscret d'écrire ici. Lorsque notre messager ou nos messagers les auront exposés de vive voix à Votre Vénération, si vous les jugez dignes d'être écoutés, je vous demande humblement et instamment de les combler.

## AD B. CANONICUM PARISIENSEM

136. Amico in Christo carissimo magistro B. canonico Parisiensi, his dare operam quae opus est experiri : multi enim aliter agunt, et illis pleno corde intenti sunt studiis quae nec exposcit necessitas, nec exigit ratio veritatis. Illa sane sectanda sunt, illa honorum approbatione dignissima, quae commendat animi virtus, quae puritas elimat conscientiae, quae splendor veritatis illuminat, quae sinceræ eminentia caritatis insignit.

137. In his omnibus, fili carissime, tuam supramodum miror prudentiam, quod tanto opere collaudes et efferas meae parvitatæ opuscula, quae, certe, iudicio meo, tantis digna præconiis non videntur. Cuiusdam siquidem monachi nostri, cui apud Parisios tua se insinuavit<sup>a</sup> affectio, mihi relatio satis liquidum fecit, te litteras meas magnificentius quam oporteat approbare. Verum, licet non dubitem te<sup>b</sup> ex nimia dilectione id facere, vellem tamen ut castigatius ea extollereres quae rusticana simplicitas ad aliquorum instantiam ausa est promulgare.

138. Putabam me rusticanum esse et simplicem, nec adhuc ista excidit mihi a mente opinio, sed iam, pene

DR

a. insinuavit : insignivit R || b. licet non dubitem te : siquidem non dubitante (vel dubitam te) R

1. Non identifié. On peut seulement conclure de cette lettre que le destinataire avait une bonne culture, était grand amateur des écrits d'Adam, et

## A B., CHANOINE DE PARIS

*Un traité des vices.*

136. A son très cher ami dans le Christ, Maître B., chanoine de Paris<sup>1</sup> : s'appliquer à ce qui en vaut la peine, car beaucoup en agissent autrement, et mettent tout leur cœur à des travaux qui ne sont ni réclamés par la nécessité, ni exigés par l'intérêt de la vérité. Les travaux à poursuivre, et entièrement dignes de l'approbation des gens de bien, sont ceux que recommande la vertu, qu'une conscience pure amène à leur perfection, qu'éclaire la lumière de la vérité, qu'illustre l'excellence d'une sincère charité.

137. Autant de motifs, fils très cher, de ma surprise extrême, quand je vois votre sagesse se donner tant de mal pour vanter et exalter les chétives productions de mon insignifiance : à mon sens, elles ne paraissent certes pas mériter pareille réclame. Eh oui ! le récit d'un de nos moines, qui, à Paris, s'est laissé prendre à votre amitié, m'a montré avec assez d'évidence que vous faisiez à mes lettres une trop pompeuse recommandation. En vérité, j'ai beau être persuadé que votre conduite ne vous est inspirée que par un excès d'amitié, je voudrais néanmoins que vous mettiez plus de retenue à faire valoir ce que ma simplicité paysanne, sur les instances de certaines personnes, s'est risquée à publier.

138. Je pensais n'être qu'un rustre, un simple — c'est d'ailleurs toujours mon opinion — mais pour un peu,

recevait les moines de Perseigne de passage à Paris. Il semble qu'il a contribué à faire connaître et à conserver les écrits de l'abbé de Perseigne.

*Lettres. I.*

aliud de me credere quam mihi conscius sim, aliorum sententia me compellet. Nunc, itaque, in ancipiti positus, non satis habeo certum quid eligam : an de me ipso recipere propriae conscientiae testimonium, an reprobato interiori testimonio, me credere attestationibus exterorum. Durum enim est et indoctum, credere tantos tamque prudentes viros in sua aestimatione posse decipi ; sed nihilominus absurdum est me aliud de me quam mea mihi conscientia loquitur, opinari. Verumtamen, tutius est omni homini de seipso proprii cordis iudicium sequi, quam extolli vanissime ad oris testimonium alieni.

139. Ceterum, amantissime, ut te praebes manifestius affectare quae scripta sunt, adhuc pergis inquirere et instare non desinis, ut tibi aliqua scribam de vitiis quibus est fere omne genus hominum et publice et pene incorrigibiliter irretitum. Et hoc quidem petens, egisti<sup>a</sup> ut ille tractet et agat de vitiis qui pene nil aliud quam agi a vitiis et agere vitia consuevit.

140. Docuit me de vitiis agere vitiorum experientia, utpote quem vitiosum semper exhibuit corruptae perversitatis actionis. O si vitiosum petisses ut ageret de virtutibus, risum posses et angelis et hominibus incurrisse ! Cum enim sit virtus animi sanitas, cuius languor est vitium, quo pacto de sanitate aegrotus, de virtute philosophabitur vitiosus ? Non dico tamen quin mihi virtutis acquirendae propositum, de gratia opitulante infuserit : sed longus languor de experientia vitiorum inolitus, nondum sinit mihi sapere quid sit virtus. Febris quidem insitae fervor, Christo medente, detepuit<sup>b</sup>, cum per ipsius gratiae medicinam, peccandi cessavit propositum ; sed, adhuc quasi lecto discumbens, nondum plane convalesci, nec plene recuperare potui cibi qui necessarius

DP[frag.]R

a. post egisti add. consultius R || b. detepuit : spatium vacuum reliquit D

l'avis des autres m'obligerait à me faire de moi-même une idée différente de la mienne ! Me voici donc bien embarrassé, mal assuré sur le choix qu'il me faut faire : ou accepter le témoignage de ma propre conscience, ou, refoulant mon témoignage intime, me fier aux affirmations des autres. C'est, en effet, une choquante balourdise de croire que tant d'hommes sages peuvent se tromper dans leur jugement ; et néanmoins, il serait absurde que je me fasse de moi-même une opinion contraire au témoignage de ma propre conscience. Mais en définitive, il y a plus de sécurité pour chacun à suivre le jugement, sur soi-même, de sa propre conscience, qu'à se gonfler d'un sot orgueil, sur un témoignage extérieur.

139. Au reste, très cher ami, preuve manifeste de votre goût prononcé pour mes écrits, vous continuez de demander encore, vous ne cessez d'insister pour que je vous envoie quelques lignes sur les vices dont le genre humain presque tout entier, au grand jour et quasi sans remède, est prisonnier. C'est précisément mettre au travail, sur un traité des vices, l'homme qui n'a pour ainsi dire nulle autre habitude que de se laisser conduire par les vices, et de mener une existence vicieuse.

140. Ce qui m'a appris à traiter des vices, c'est l'expérience du vice, car le dérèglement d'une conduite corrompue a toujours montré que j'étais un vicieux. Oh ! si vous aviez demandé à ce vicieux de traiter des vertus, vous auriez sans doute provoqué le rire des anges et des hommes ! La vertu étant en effet la santé de l'âme, tandis que le vice en est la maladie, comment un malade pourrait-il disserter de la santé, entendez un vicieux de la vertu ? Je ne dis pas, il est vrai, que, la grâce aidant, le dessein d'acquérir la vertu n'ait pas vivement brillé devant mes yeux : mais la longue maladie que la pratique des vices a développée en moi ne me permet pas encore de goûter ce qu'est la vertu. Certes, l'ardeur de ma fièvre chronique, grâce aux soins du Christ, a cessé lorsque le remède de la grâce même mit fin en moi à la volonté de pécher ; mais toujours alité, si je puis dire, je ne suis pas encore tout à fait guéri ; je n'ai pu retrouver



est appetitum. Cibum quippe qui necessarius est dixerim virtutis desiderium, esuriam sitimque iustitiae; quo cibo qui esuriunt refici, de infirmitate convaluisse videntur. Qui vero iacent in vitiis, in periculum aegrotant salutis; et non solum carnis desideria in se moveri sentiunt, sed et consentiunt et quod erat in sensu vitium, ex consensu perficitur in peccatum. Ex hoc iam languor naturae dum supra mensuram et contra rationem mentem afficit, per consensum in actum erumpit.

141. Consensus enim est nutus voluntatis spontaneus qui, dum fomiti vitiorum vires tribuit, iniquae seminarium actionis existit. Hinc iam in saeculi amatoribus, in tenebrarum filiis, manifesta fiunt opera<sup>a</sup> carnis, quae sunt fornicatio, immunditia, idolorum servitus, et similia quae in Apostolo nominantur.

142. Inter ceteras autem horum criminum pestes, eminent quae magis imminet luxuria carnis, quae, dum quasi natura est corrupto corpori, potest difficilius evitari. Potest tamen per adiutorium gratiae, dum aut infirmitas incontinentiae quae est in carne per peccatum mortua, ne cadat in ruinam flagitiorum, excipitur honestate nuptiarum, aut ita continentiae laboribus caro subicitur, ut ipsa mortificatione victa, infirmitas sopiatur. Verum, qui<sup>b</sup> neutrum faciunt, impudentiae et impudicitiae dediti sunt, nec modo carnis spurcitas per corpus explicant, sed iuxta veritatis sententiam in proprium corpus peccant. Omne enim peccatum, ait Veritas, quodcumque fecerit homo, extra corpus est; qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. In ceteris peccatis, utitur adminiculo corporis; in opere vero fornicationis, de corpore et in corpore totum agitur, ut sola, de vili opere,

DR

a. opera om. D || b. qui; quia R

1. Gal., 5, 19.

2. 1 Cor., 6, 18.

entièrement le goût de la nourriture indispensable. J'entends par goût de la nourriture indispensable, le désir de la vertu, la faim et la soif de la justice : ceux qui, en effet, brûlent du désir de se rassasier de cette nourriture, montrent qu'ils sont définitivement guéris de leur maladie. Au contraire, ceux qui demeurent couchés dans leurs vices, sont malades à compromettre leur salut; et non seulement ils sentent bouger en eux les désirs de la chair, mais ils y consentent, et ce qui dans la sensibilité était vice, complété par le consentement, tourne au péché. Ainsi donc, la maladie de la nature, affectant l'esprit de façon excessive et contraire à la raison, aboutit à l'acte, moyennant le consentement.

141. Le consentement, en effet, est un mouvement spontané de la volonté qui attise le foyer de la concupiscence et devient ainsi une pépinière d'actions peccamineuses. Alors se manifeste, chez les amis du siècle, chez les fils de ténèbres, la floraison des œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'esclavage des idoles et autres misères de ce genre, énumérées par l'Apôtre<sup>1</sup>.

142. Or, parmi toutes ces pestes de vices, se distingue la plus menaçante de toutes, la luxure. Devenue, pour le corps corrompu, comme sa nature même, il est particulièrement difficile de l'éviter. On le peut néanmoins avec le secours de la grâce, soit que l'état légitime du mariage accueille, pour la sauver des ignominies pernicieuses, la faiblesse de l'incontinence installée dans la chair, victime du péché, soit que les efforts de la continence aient si bien raison de la chair, que la victoire de la mortification guérisse sa faiblesse. Mais ceux qui n'adoptent ni l'un ni l'autre, se vouent à l'impudence et à l'impudicité; non seulement leur corps étale les hontes de la chair, mais, d'après la parole de la Vérité, « ils pèchent contre leur propre corps ». Tout péché commis par un homme, dit en effet la Vérité, réside hors de son corps; mais le fornicateur pèche contre son propre corps<sup>2</sup>. Dans les autres péchés, il recourt à l'aide de son corps; l'œuvre de fornication, au contraire, s'exerce entièrement à partir du corps et dans le corps, si bien que la

corporis substantia sordidetur. Verumtamen, non ita dico solam corporis inquinari substantiam, ut excipere velim animam, ad quam potius pertinere omne peccatum cognoscitur, sed actualis peris foeditatem intellige, cuius iniuriae corpus in flagitiis subiugatur.

143. O quam longe est vilitas tam foedi operis, a munditia et gloria nostrae Virginis! Imo, quam omnino extraneus est a fructu et utilitate partus virginici qui se tantae obnoxiat vilitati! Cum enim nostrae Virginis partus se solis exhibeat continentibus, possunt plane qui carnis sunt illecebris dediti, alieni a tantae gloriae splendoribus reputari! Quid enim mundum possunt angelicae puritati offerre, quos huius leprae contagio foedos et foetidos constat esse: iumenta quae in suis stercorebus computrescunt, quomodo ad humanas actiones vel ad divinas laudes adsurgunt?

144. Rationabilis quippe est humana actio et irrationabilia agere non homini attribuitur, sed iumento. Iumentum nimirum insipiens non habet agere quae sunt hominis, quia cum homini sit insita ratio, iumentum est expertus rationis. Hoc ideo dixi quia qui ratione non utitur, vel insita ratione abutitur, non homo sed iumentum Scripturae sacrae iudicio appellatur. Hinc est quod homines qui in foetore luxuriae vitam ducunt et finiunt, iumenta appellat, quae<sup>a</sup> in suis stercorebus computrescunt; alibi quoque Spiritus sanctus dum petulantiam bestialem interdicat hominibus: Nolite, inquit, fieri, sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. Expertem plane se ostendit rationis et intelligentiae, qui, lege postposita divinae iustitiae, potius pecudum more

DR

a. Hinc... quae om. D

1. Joëi. 1, 17.

seule substance du corps se trouve souillée de cette œuvre vile. Je ne veux toutefois pas dire que seule soit souillée la substance du corps, comme si je voulais excepter l'âme. On sait au contraire que tout péché est imputable à l'âme; mais comprenez l'abjection du péché externe qui dans les actes scandaleux, asservit le corps à son injuste loi.

143. Oh! quel abîme entre la vilénie d'une action aussi ignominieuse et la glorieuse pureté de notre Vierge! Disons plus: il n'a absolument aucune part au fruit précieux de l'enfantement virginal, celui qui est asservi à une si grande vilénie. Le fils de notre Vierge ne se révèle en effet qu'aux seuls chastes. On peut sans crainte se le dire: ceux qui sont adonnés aux plaisirs de la chair demeurent étrangers aux splendeurs d'une telle gloire. Que peuvent en effet offrir de pur à l'angélique pureté, ceux qui, contaminés de cette lèpre, ne présentent plus que saleté et puanteur? Bêtes de somme qui pourrissent sur leur fumier<sup>1</sup>, comment peuvent-ils s'élever aux actes humains ou à la divine louange?

144. L'acte humain est bien en effet raisonnable, et poser des actes insensés n'est pas le fait de l'homme, mais de la bête. La bête sans intelligence, ne peut, c'est évident, agir humainement; tandis en effet que la raison est innée dans l'homme, la bête en est dépourvue. Si je me permets le rapprochement, c'est à la suite de l'Écriture Sainte. Elle estime en effet que celui qui n'use pas de la raison, ou encore abuse de la raison naturelle, doit être appelé non pas « homme », mais « bête ». D'où il suit que ceux qui vivent et meurent dans l'inféction de la luxure sont appelés par l'Écriture, « bêtes de somme qui pourrissent sur leur fumier<sup>1</sup>. » Ailleurs encore, l'Esprit-Saint interdisant aux hommes la fougue des brutes: « N'allez pas, leur dit-il, devenir comme le cheval ou le mulet, qui n'ont pas l'intelligence<sup>2</sup>. » L'homme se montre tout à fait étranger à la raison et à l'intelligence, qui, laissant derrière lui la loi de la justice divine, choisit de se faire l'esclave du désir à la

2. Ps. 31, 9.

inservit libidini, quam honeste vivens praestet reverentiam praesentissimae deitati. Plane, ubi auctor et amator munditiae, fide non dubia creditur esse praesentissimus, non exerceat turpia nisi bestia fieret christianus.

145. Verumtamen bestialia agens, per naturam bestia non existit, sed quodammodo exuit hominem dum in opere suo usum rationis amittit. Cum enim insitae sibi rationis < dono > praecellit, et tamen, a quo et qualis sit conditus non attendit, nec ad quem usum acceperit donum rationis intelligit, sed illa aut non utitur aut abutitur, non immerito comparatur iumentis insipientibus, similisque illis efficitur, nisi quod plerumque illis deterior invenitur. Iumenta quippe caeco instinctu naturae se agunt, nec ab eo quod illis ordinatum est a natura aliquo pacto resiliunt. Homo vero, cui natura est rationari et intelligere, insita sibi ratione abutitur, divinae legis mandata transgreditur, et proposito ordine divinis ordinationibus quamvis miser et impotens reluctatur. Homo, itaque, licet bestiis naturae dignitate praecineat, est tamen operis foeditate vilior, usu corruptior, actu nequior, ferocior spiritu, invalidior corporeo sensu, naturae inimicior, malignitate nocentior, peccatis infelicior, aeternae mortis expectatione miserior. Et mirum in modum malitiae suae merito sibi pene superat omnia, cui creatoris bonitas subiecit sub pedibus universa : Omnia, inquit, subiecisti sub pedibus eius ; nunc autem gemit etiam culicibus se subiectum qui dum irrationabilia agit, hominis honore se ex-polians non natura sed moribus degenerat in iumentum.

1. Ps. 48, 13, 21. La réduction du pécheur à une condition animale est un thème traditionnel dans la patristique. Cf. saint BERNARD, *Sermo I in Annunt. B. V. M.*, 7 ; P. L., 183, 386 C : « Si peccaverit anima, mutatur miserabiliter, iumentis insipientibus similata », et AELRED DE RIEVAULX, *Quand Jésus eut douze ans* (éd. Sources Chrétiennes), p. 53, note 2.

2. Ps. 8, 8.

façon des bêtes, plutôt que de vivre dans l'honnêteté et de rendre hommage à la très présente divinité. Assurément, puisque le chrétien croit d'une foi sans hésitation que l'auteur et l'amant de la pureté lui est très présent, il ne se livrerait pas à des actions honteuses s'il ne devenait une bête.

145. Pourtant, s'il se conduit comme une brute, ce n'est pas par nature que l'homme est une bête : mais, pour ainsi dire, il dépouille l'homme, lorsque dans son agir il perd l'usage de la raison. Il est ennobli par le don connaturel de la raison, mais, sans considérer par qui et en quelle condition il a été créé, sans comprendre davantage pour quel usage il a reçu ce don de la raison, il n'en use pas ou en abuse ; alors on le compare à juste titre aux animaux sans raison, auxquels il devient semblable<sup>1</sup>, encore que généralement il se montre pire qu'eux. Les bêtes, en effet, agissent d'après l'aveugle tyrannie de l'instinct ; elles ne se détournent en aucune manière de ce que leur prescrit la nature, tandis que l'homme, dont c'est le propre de raisonner et de comprendre, abuse de sa raison naturelle, transgresse les commandements de la loi divine, et, délibérément, malgré sa misère et son impuissance, lutte contre l'ordre établi par Dieu. Et donc, cet être qui par la dignité de sa nature dépasse les animaux n'en est pas moins, par l'ignominie de ses œuvres, plus vil qu'eux ; par ses habitudes, plus corrompu ; par ses actes, plus méchant ; par sa nature spirituelle, plus orgueilleux ; par ses sens, plus faible ; il est plus ennemi de sa propre nature ; plus dangereux par sa méchanceté ; plus malheureux, puisqu'il pèche ; plus misérable, car une mort éternelle l'attend. O surprise ! c'est en méchanceté qu'il dépasse presque tous les autres êtres, quand la bonté du Créateur a tout mis sous ses pieds<sup>2</sup>. » Mais le voilà qui gémit d'être assujéti aux moucheron eux-mêmes, cet être qui, en se conduisant au rebours de la raison, en se dépouillant de sa dignité d'homme, se ravale, non par sa nature, mais par ses mœurs, au rang des bêtes de somme !

146. An non iumenta sunt, non tam insipientia quam insania, quos rabies libidinis publicis foedat adulteriis, qui pro eo quod in campis feralis licentiae ad uxorem proximi sui hinniunt, equi emissarii vocabulum, in divinis litteris acceperunt? Unusquisque, ait propheta, ad uxorem proximi sui hinniebat. O adulterantium detestanda pernicies, qui nisi proprias animas cum quibus Christus in Ecclesiae thalamo et in crucis lecto incorrupti coniugii foedus inierat, ab immaculato eius toro infeliciter abstraxissent, nequaquam eas corruptoris animarum diaboli lupanaribus tradidissent! An non sunt diaboli lupanaria fornicantium corpora, in quibus insatiabilis libido omnem simplicitatem et honestatem quasi lupa ovem depascit, quae tamen corpora Christus sibi in templa per proprii corporis sacrificium dedicavit? Estne levis iniuria aut culpa facilis, in meretricem verti animam pro qua virginitatis aeternae filius tanta egit ut eam habere mereretur in sponsam? O mira zelantis dignatio, qui dum nimium zelatus est amorem perditae, nec seipsum perdere dubitavit! Perdidit animam suam propter me, quasi invenire meam non posset nisi suam dignatione ineffabili pro me indignissimo perdidisset! Quid igitur agis, impudens meretrix, qua fronte Christi templum, sponsi tui thalamum, in Priapi prostibulum convertisti? Quid, lupa rapacissima habitaculum corporis tui, quod sibi in templum fecerat et consecraverat passio Christi, per execrationem libidinis, in lupanar Veneris dedicasti? Certe Christi templum non erat obscenis usibus mancipandum, et quod erat caelestibus aptatum obsequiis, profanare non debuit impudentia meretricis!

147. Meretrix plane impudens est peccatrix anima, quae dum incorrupti sponsi sui amplexus et oscula intus fastidit, ad voluptatum illecebras, per portas sensuum

1. Jer., 5, 8.

146. Ne sont-ils pas des bêtes, moins par stupidité que par démence, ces hommes qu'une rage luxurieuse souille d'adultères aux yeux de tous, et que les divines lettres, considérant les hennissements qu'ils lancent, dans la carrière de la licence animale, vers la femme de leur prochain, appellent du nom d'étalons. « Chacun, dit le prophète, hennissait après la femme de son prochain <sup>1</sup>. » O adultères! détestable fléau! S'ils n'avaient commencé misérablement par arracher leur âme à l'immaculé lit nuptial du Christ qui, avec elle, avait conclu sur la couche de l'Église et le lit de la croix, l'alliance d'un mariage sans tache, jamais ils ne l'eussent livrée aux lupanars du diable, corrupteur des âmes! Ne sont-ce pas les lupanars du diable que les corps des fornicateurs? En eux, comme une louve fait d'une brebis, l'insatiable désir dévore toute innocence et toute sainteté. Et pourtant, ces corps, le Christ, par le sacrifice du sien propre, se les était consacrés pour être ses temples! Est-ce une légère offense ou une faute vénielle que de transformer en prostituée une âme pour laquelle le Fils de l'Éternelle Virginité a tant fait, dans le désir de l'acquiescer pour épouse? O admirable condescendance de ce jaloux, qui, sous l'empire de sa jalousie sans borne pour cette âme perdue, n'a pas hésité à se perdre lui-même! Il a perdu sa vie pour moi, comme s'il ne pouvait trouver la mienne si, par une condescendance ineffable, il n'avait d'abord perdu la sienne pour le très indigne que je suis! Que fais-tu donc, impudente prostituée? De quel front as-tu changé en « maison » de Priape, la chambre de ton époux? Pourquoi, louve très rapace, avoir dédié à Vénus comme maison de débauche, l'habitation de ton corps, dont la passion du Christ s'était fait un temple qu'elle s'était consacré? Ah, non! tu n'avais pas le droit d'affecter à un usage obscène le temple du Christ, et l'impudence d'une courtisane n'avait pas à profaner ce qui était destiné au service du ciel!

147. L'âme pécheresse n'est autre chose qu'une impudente courtisane, lorsque fatiguée intérieurement des embrassements et des baisers de son époux sans tache, elle s'enfuit au dehors par les portes des sens, vers les

foras prosilit. Et dum se concupiscentiae carnis, concupiscentiae oculorum et superbiae vitae lascivia meretricali prostituit, quid aliud quam corpus suum in prostibulum fornicationis exponit? Hinc iam quid de criminibus, quid de flagitiis dubitet agere, quae primum adulterium, hoc est caelo inferre iniuriam, et a Christi evelli amplexibus, non timuit interius perpetrare? Ex hoc iam meretrix in flagitium omne devolvitur, corrumpere et corrumpi accelerat, nec tenet modum in malis, sed plus etiam luxuriae appetit quam subiecta ei sufficere possit caro. Quaerunt miseri homines incentiva libidinum; et quod damnata natura per se implere non sufficit, eam et artificiosa curiositas et ciborum potuumque superfluitas ad hoc provocat et accendit.

148. O infelicissima tempora nostra! in quibus se pene totum mundi corpus luxuria foedasse cognoscitur, ut omnis pene sexus et aetas et ordo foedari huius mali maculis videatur! Verumtamen, huic communi morbo, poterat adhuc congrua medicina succurrere, nisi et <ipsa><sup>a</sup> in venenum mortiferum, commercio infelici, transisset. Nam quid est quod et in ipsis angelisprehendimus pravitatem? An non sunt angeli qui se dicunt clericos, qui se ministros Ecclesiae profitentur? An non sunt angeli, qui ex officio habent regi angelorum assistere, et populis deorsum astantibus, caelestia nuntiare? Si angeli dicuntur nuntii, et Ecclesia caelum dicitur, quid sunt qui in Ecclesia, aut sacramenta ministrant, aut caelestia nuntiant populis, nisi angeli ministrantes in caelo? Hinc est quod, iuxta Malachiam, sacerdos dicitur angelus Domini exercituum. Et Apostolus prae-

DR

a. <ipsa> : ipsam D ipsum R

1. Job, 4, 18.

caprices de la volupté; et quand elle se prostitue, avec la licence d'une fille perdue, à la concupiscentie de la chair, à la concupiscentie des yeux et à l'orgueil de la vie, que fait-elle autre chose que d'aller proposer son corps dans un lieu de débauche? A partir de ce moment-là, quel crime, quel scandale hésiterait-elle à commettre? N'a-t-elle pas commencé par oser perpétrer en elle-même cet adultère qu'est l'insulte au ciel et l'arrachement aux bras du Christ? Désormais, la courtisane se roule dans tous les scandales, elle se hâte de corrompre et d'être corrompue. Loin d'observer dans le mal la moindre modération, elle aspire après plus de luxure encore que la chair son esclave ne lui en peut procurer! Les hommes misérables cherchent des excitants à leurs convoitises; à ce que la nature maudite n'arrive pas à consommer d'elle-même, l'excès du manger et du boire les provoque et les enflamme.

148. Oh! temps malheureux que les nôtres! Nul n'ignore que la luxure y a souillé l'univers pour ainsi dire tout entier, au point que tout sexe, tout âge, toute condition apparaît contaminé de ce mal. Pourtant un remède spécifique aurait encore pu venir au secours de ce mal universel, n'était que le remède lui-même, par une déplorable métamorphose, est devenu un poison mortel. Que veut dire en effet: « Dans les anges eux-mêmes, nous avons trouvé le mal<sup>1</sup>? » Les anges ne sont-ils pas ceux qui se prétendent clercs, et qui font profession d'être ministres de l'Église? Les anges ne sont-ils pas les créatures dont le rôle est de se tenir auprès du Roi des anges, et d'annoncer les vérités éternelles aux peuples qui se tiennent au-dessous d'eux? S'il est entendu que les messagers sont appelés « anges » et l'Église « ciel », que sont donc ceux qui, dans l'Église, ont pour rôle, soit d'administrer les sacrements, soit d'annoncer au peuple les vérités célestes, sinon des anges exerçant leur fonction dans le ciel? De là vient que d'après Malachie, le prêtre est appelé « ange du Seigneur des armées<sup>2</sup>. » Ajoutons que l'Apôtre veut que les femmes,

2. Cf. Mal., 2, 7.

cepit mulieribus velato capite in ecclesia orare propter angelos, videlicet ne tentet Satanas de ipsarum nuditate ministros. Ibi enim angeli appellantur Ecclesiae ministri, quibus ex hoc innuitur intueri feminas non debere, quae propter angelos in ecclesia iubentur capita velata habere. Quod si non licet eis mulieres videre, quanto magis appetere vel appeti velle est illis illicitum, quibus et excellentia ministerii, et praerogativa nuntii confert vocabulum angelorum. Sed heu ! aliter est, quia non tantum mirabili, sed et miserabili modo, angeli lucis in angelos Satanae versi sunt. Et cum in contrarium, secundum Apostolum, fieri soleat ut se angelus Satanae in lucis angelum transfiguret, ecce ministri Ecclesiae, qui in omni sanctitate et iustitia esse debuerant praesores, non erubescunt hodie fieri ceteris saecularibus in flagitiis fortiores. Non verentur concessa libertate in velamen malitiae uti, nec pudet eos se vitiorum subicere servituti. Famosissimi facti sunt hodie in criminibus, qui de caelestibus philosophari debuerant, et facta est in eorum exemplis schola scelerum, quae esse debebat ex officio schola virtutum.

149. Si consideratio tua percurrere vitium omne voluerit, nullum prorsus inuenies cuius non sunt perfectissime clerici, non dico tantum experientiam, sed magisterium consecuti. Si de superbia agitur, adeo fastu et arrogantia pleni sunt, ut, spreto summo bono, perennis bonis postpositis, in sola divitiarum iactantia, in cultu vestium, in dignitatum adeptionibus, gloriantur. Si de invidia agitur, necesse est eos invidiae livore tabescere quod concupiscentia oculorum et superbia vitae reddit caritatis expertes. Si ad iracundiae furorem intuitum verteris, cognosces apertius quod est in eis animus

1. 1 Cor., 11, 10 et 7, 5.

2. Cf. 2 Cor., 11, 14.

à l'église, prie la tête voilée, « à cause des anges <sup>1</sup> », c'est-à-dire pour que Satan ne prenne pas occasion de leur nudité pour tenter les ministres de Dieu. Ici, en effet, les ministres de l'Église sont appelés « anges », titre qui insinue qu'ils ne doivent pas porter leurs regards sur les femmes, celles-ci recevant l'ordre de se voiler la tête à l'église « à cause des anges ». Que s'il n'est pas permis aux prêtres de regarder les femmes, combien moins encore de les convoiter ou de vouloir en être convoités, puisque leurs fonctions et leur dignité de messagers leur vaut le titre d'« anges ».

Mais hélas ! il en va autrement ! les anges de lumière, en effet, par une conduite qui détonne autant qu'elle étonne, se sont transformés en anges de Satan. D'après l'Apôtre, c'est pourtant, au contraire, l'ange de Satan qui se change en ange de lumière <sup>2</sup> ; mais voici que les ministres de l'Église, qui dans tout le domaine de la sainteté et de la justice auraient dû être à l'avant-garde, ne rougissent pas, aujourd'hui, de dépasser les séculiers dans le domaine du scandale. Ils n'ont pas honte d'abuser de la liberté qu'on leur laisse, pour camoufler leur malice, et se font sans rougir les esclaves du vice. Ils ont aujourd'hui acquis une immense réputation dans le domaine du mal, ceux dont l'application devait porter sur la connaissance des choses du ciel, et leurs exemples ont transformé en école du vice, celle qui eut dû, par nature, être l'école de la vertu.

149. Si votre critique désirait passer en revue toutes les sortes de vices, vous seriez certain de n'en trouver aucun où les clercs ne soient, je ne dis pas « versés », mais « passés maîtres ». S'agit-il de l'orgueil ? Voyez-les si remplis de faste et d'arrogance, qu'ils méprisent le bien suprême, rejettent les biens éternels, et ne mettent leur gloire que dans des richesses ostentatoires, dans la recherche des vêtements, dans la conquête des dignités. S'agit-il de l'envie ? Il est inévitable que la pâle envie dessèche ces hommes que la concupiscentie des yeux et l'orgueil de la vie privent de toute charité. Tournez-vous votre examen vers leur colère frénétique ? Vous en aurez l'évidence : la frénésie qui couve en leur

tanto furentior quanto ferocior redditur de eminentia tumidae prioritatis. Immites enim et turbidos facit tumoris asperitas, quos benignitas misericordiae non pungit. Vide utrum et de acedia sint notabiles, qui ad omne infortunium pene inconsolabiliter contristantur, nec ad modicum mollioris vitae spendia sustinentes.

150. Quid de avaritia dixerim, quae idolorum servitus ab Apostolo nominatur, per quam paganismum potius quam Christum videntur huiusmodi homines profiteri? Nam, si avaritia, iuxta sententiam Pauli, est idolatria, quid illos nisi idolorum cultores dixerimus, quos paupertati Christi et cultui, divitias et honores praetulisse videmus? Quid non apud eos de patrimonio Crucifixi venale constituitur, apud quos quaestus pietas reputatur? An non paganismus est, id est idolatria, aut villam emere aut quinque iuga boum parare<sup>a</sup> et ita se a caelestibus nuptiis excusare? Nam si pagus villa dicitur, et qui paganus est idolis servire paratur, quomodo qui per avaritiam id est idolorum servitatem fiunt pagani, non perdunt libertatem et gloriam nominis christiani? Obsecro te, quo iure cultores idolorum sibi vindicant Crucifixi patrimonium? Et quos idolorum servitus, id est avaritia, a divinis retrahit nuptiis, quid iuris habent in ecclesiasticis sacramentis? Annon sunt Ecclesiae sacramenta nuptiarum caelestium fercula, quibus uti et refici illi solum sunt digni, qui ad nuptias veniunt, et cum veste introeunt nuptiali? Ecce constituit avaritia intercessores hominum Giezi et Simonem magum, qui certe nec baptizant parvulos, nec sepeliunt mortuos, nec per eos pro defunctis hostia salutaris offertur, nisi taxato pretio conducantur. Hinc est quod tricennaria exigunt, reposcunt

DR

a. parare: probare R

1. Gal., 5, 20 et Eph., 5, 5.

2. Cf. Lc., 14.

cœur s'accroît de toute l'enflure de leur hautaine prééminence. Une grosse tumeur rend, en effet, durs et violents ceux que n'a pas percés la bénignité de la miséricorde. Voyez s'ils ne se signalent pas aussi par leur acédie ces clercs qui, à tout revers de fortune, éprouvent un chagrin quasi inconsolable, ne sachant supporter, même pour un peu de temps, quelque restriction au confort excessif de leur existence.

150. Que dire de leur avarice, — ce service des idoles, comme la nomme l'Apôtre<sup>1</sup>, — qui fait de ces gens là plutôt des sectateurs du paganisme que du Christ? Car si, d'après la maxime de Paul, l'avarice est idolâtrie, comment donc les nommer, sinon sectateurs des idoles, quand nous les voyons préférer les richesses et les honneurs à la pauvreté et au service du Christ? Chez eux, que reste-t-il du patrimoine du Crucifié, qui ne soit mis à prix, quand les taxes sont jugées pieuse pratique? N'est-ce pas acte de païen, et donc idolâtrie, que d'acheter une ferme ou d'acquérir cinq paires de bœufs, et de s'excuser là-dessus d'assister aux noces célestes<sup>2</sup>? Car si l'on donne le nom de *pagus* à une ferme et que le « païen » est prêt à servir les idoles, comment donc ceux qui par l'avarice, c'est-à-dire par le service des idoles, deviennent « païens », ne perdraient-ils pas la liberté glorieuse de leur titre de chrétiens? De grâce, de quel droit les serviteurs des idoles revendiquent-ils le patrimoine du Crucifié? et ceux que le culte des idoles, autrement dit l'avarice, tient à l'écart des noces célestes, quelle sorte de droit ont-ils sur les sacrements de l'Église? Ceux-ci ne sont-ils pas les mets des noces célestes, dont seuls ont le droit d'user pour se refaire ceux qui viennent aux noces et y entrent avec la robe nuptiale? Voici que l'avarice a promu intercesseurs des hommes Giezi et Simon le magicien<sup>3</sup>, qui, bien entendu, ne baptisent les enfants, n'enterrent les morts, et n'offrent pour eux l'hostie du salut que si on les a engagés pour un prix convenu. Voilà pourquoi ils exigent les « trentains », réclament les « annales », et n'exercent à peu près pas

3. Cf. 2 Rois, 5, 20-26 et Act., 8, 18-19.

annalia, et pene nihil de officio suo gratis conferunt qui nihil gratis a suis praecessoribus acceperunt.

151. Velint nolint, Ecclesiae fideles compelluntur eos sibi facere apud Deum intercessores, quos et apertius sciunt esse <sup>a</sup> idolatriae deditos, et per execrabilem vitam Dei constitui inimicos. Quid est autem fidelium oblationes suscipere, nisi <sup>b</sup> se eis pro impetranda indulgentia obligare? Qui vero in maiestatis iniuriam suscipit oblationes vel exigit, quomodo apud maiestatem fidelibus veniam ipse perfidus obtinebit? Quomodo, inquam, eius intercessio Deum redderet propinquum <sup>c</sup> poenitenti, cuius est praesentia divinae molestissima pietati? Et cum extenderitis, dicit Isaïas, manus vestras, avertam faciem meam a vobis, et cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam; kalendas vestras et solemnitates vestras odivit anima mea; facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens. Si igitur praesentia talium tam gravis est divino conspectui, quomodo possunt qui rei sunt, perditorum precibus expiari? Numquid reconciliare mihi poterit Dominum meum, qui sibi ipsi eum non meretur habere placatum?

152. Plane de sacrificio mediatoris est aliter sentiendum, ne sua privatur efficientia hostia salutaris. Quoties offertur, etiam manibus quantumlibet indignissimi sacerdotis, hostia merito salutaris dicitur, quia alibi quam in ipsa non est salus, et licet nullum sit conficientis meritum, per verbum tamen Dei sacramentum perficitur, cuius efficitur ille qui conficit instrumentum. Sed nunquid mihi poterit cum Domino meo pacem facere, qui pene nihil aliud agit quam ipsum ad iracundiam provocare? Vivere de sacrilegio, de rapina vivere, incumbere exactionibus, devorare plebem Dei, non pas-

DR

a. esse; iam R || b. nisi om. D || c. propinquum: propitium R

leur ministère dans la gratuité: ils n'ont rien reçu gratuitement de leurs prédécesseurs.

151. Bon gré mal gré, les fidèles de l'Église sont obligés de les constituer leurs intercesseurs auprès du Seigneur, alors qu'ils les savent pertinacement voués au service des idoles, et, par leur existence exécrationnelle, établis dans l'inimitié de Dieu. Car ce geste de recevoir les offrandes des fidèles, que signifie-t-il, sinon l'engagement de leur obtenir le pardon? Mais celui qui reçoit ou exige ces offrandes au mépris de la divine majesté, comment, alors qu'il est lui-même un hypocrite, pourra-t-il obtenir en faveur des fidèles, le pardon de la divine majesté? Comment, je vous le demande, pourrait-elle rapprocher Dieu, l'intercession d'un homme dont la présence est intolérable à la divine bonté? « Lorsque vous aurez étendu vos mains, dit le prophète Isaïe, je détournerai ma face de vous; et lorsque vous aurez multiplié les prières, je ne les exaucerai point; mon âme hait vos kalendes et vos assemblées; elles me sont maintenant à charge; j'ai peiné à les tolérer <sup>1</sup>. » Si donc l'existence d'un tel culte offense à ce point le regard de Dieu, comment des coupables peuvent-ils être purifiés par les prières de clercs maudits? Pourrait-on supposer qu'un homme incapable d'apaiser Dieu pour son propre compte, pourra le réconcilier avec moi?

152. Tout autre doit être notre avis sur le sacrifice du Médiateur, car l'hostie du salut ne doit pas être privée de son efficacité. Chaque fois qu'elle est offerte, fût-ce par les mains du plus indigne des prêtres, elle justifie son nom d'hostie du salut, parce qu'il n'y a point de salut ailleurs qu'en elle. Et bien que celui qui la consacre soit sans aucun mérite, cependant, par la parole de Dieu, le sacrement s'accomplit, et celui qui le fait en est constitué l'instrument. Mais est-ce que par hasard il pourra me mettre en paix avec mon Dieu, cet homme dont, pour ainsi dire, la seule occupation est de le pousser à la colère? Vivre de sacrilèges, vivre de rapines, s'appliquer aux exactions, dévorer le peuple de Dieu au

1. Is., 1, 14-15.



cere, non aedificare animas, sed destruere, non corrigere mores, sed corrumpere, non honorem ministerio sacro, sed vituperium quaerere, sub praetextu sacri ordinis, et ecclesiasticae orationis, carnalibus emolumentis intendere, umbram libertatis velamen malitiae et illiciti<sup>a</sup> operis facere, quid est aliud quam Deum ad iracundiam provocare ?

153. Aliqua dixi, sed praetermissi plurima quae in clericis nostri temporis luce clarius cognoscuntur, et mirum in modum qui pereunti saeculo esse debuerant in medicinam, facti sunt potius in ruinam. Quid de ingluvie ipsorum dixerim, qui sicut idolis videntur servire per avaritiam, ita sibi fecerunt, per gulae vitium, deum ventrem. Hinc est quod Apostolus de talibus loquens ait: Quorum deus venter est, et gloria, inquit, in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. Hunc certe deum miro studio colunt, tot illi offerentes sacrificia quot comessionibus suis fercula apponentes. Hi certe ferculis effrenatiores et potentiores sunt in opere Veneris, quippe qui otis vacantes et abundantes divitiis, tanto indulgentius mitiunt corpus, quanto locupletius patrimonium pauperum eis credidit crucifixus: ceteros sane homines aut tenuitas facultatum, aut labor sedulus operum occupat et affligit, et ab illecebris lenocinantium voluptatum aliquatenus retrahunt: sed in his qui in labore hominum non sunt, videtur ut ex adipe iniquitas prodeat, quibus rerum omnium copiam, Christi pauperies de<sup>b</sup> crucis proventibus administrat.

Sed <etsi><sup>c</sup> non ad dissipandum sed ad dispensandum fideliter suum eis patrocinium Pater pauperum dereliquit, protinus acquisitionem manibus tradi nocentium non refugit. O si Ecclesiae dispensatores attenderent

DR

a. Illiciti operis: illeltis R || b. finem epist. om. R || c. <etsi>: heu D

1. Cf. 1 Petr., 2, 16.

lieu de le nourrir, ruiner les âmes au lieu de les édifier, corrompre les mœurs au lieu de les corriger, faire mépriser le saint ministère au lieu de le faire respecter, viser, sous prétexte de saints ordres et de prières de l'Église, des bénéfices matériels, sous le couvert de la liberté, jeter un voile sur sa malice<sup>1</sup> et ses actions déshonnêtes, qu'est-ce autre chose que pousser Dieu à la colère ?

153. Voici quelques idées. Cependant j'ai laissé de côté la plus grande partie de ce que l'on sait plus clairement que le jour sur les clercs de notre temps, et c'est une chose stupéfiante, que ceux qui auraient dû servir de remède à notre époque expirante, soient plutôt devenus sa perte. Que dirais-je de leur gourmandise, quand la vicieuse goinfrerie de ces serviteurs avoués des idoles (par leur avarice), leur a fait un dieu de leur ventre ? D'où la parole de l'Apôtre au sujet de leurs semblables : « Gens dont le dieu est leur ventre, et qui placent, dit-il, leur gloire dans leur honte ; ils ont le goût du terrestre<sup>2</sup>. » Certes, ils déploient au service de leur dieu un zèle surprenant, lui offrant autant de sacrifices qu'ils font servir de plats dans leurs banquets. Ces mets ne manquent pas de les rendre plus débridés et plus vigoureux dans l'œuvre de Vénus. Car, jouissant de loisirs, comblés de richesses, ils dorlotent leur corps avec d'autant plus de condescendance, que le crucifié leur a plus largement départi le patrimoine des pauvres. Le reste de l'humanité subit les inévitables limites de ressources modiques ou d'un travail astreignant, et elles les détournent des caprices de la volupté charnelle ; mais chez ces gens qui ne partagent pas le labeur des hommes<sup>3</sup>, les iniquités semblent naître de leur graisse<sup>4</sup>, enrichis qu'ils sont par la pauvreté du Christ, par les ressources de la croix.

Cependant, si le Père des pauvres leur a légué son patrimoine non pour le dissiper, mais pour l'administrer fidèlement, il ne s'ensuit pas qu'il ait empêché que son bien ne fût livré aux mains des méchants<sup>5</sup>. Oh ! si les

2. Phil., 3, 19.

3. Cf. Ps. 72, 5.

4. Cf. Ps. 72, 7.

5. Cf. Oraison *Respice quaesumus* (in fine horarum maior. hebdom.).

quibus, quantum et quomodo Agnus restitutor innocentiae laboravit! Quibus autem laboravit, nisi pauperibus, cui non suffecit ut ipsos diligeret nisi seipsum exinanienti eorum se inopiae per carnis similitudinem coartaretur? In tantum sane de suae exinanitionis contubernio suorum pauperum inopiam honoravit ut cum vulpes foveas habeant et volucres caeli nidos, ubi caput reclinaret ipse caeli et terrae Dominus inter homines non haberet. De hac re testimonium sibi ipse perhibuit dicens: Vulpes foveas habent et volucres caeli nidos, Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. Quantum non laboraverit, omnes qui transeunt per viam attenderent, si in ipsum intentae mentis intuitum verterent, si ipsum non transeunter aut superficialitatenus in suis doloribus providerent: certe, a planta pedis usque ad verticem, non fuit in Agni corpore quod remaneret vacuum a dolore. Ubi enim totum corpus occupat mors, et mors omni morte crudelior, quid potest constare in sensibus vel in membris quod maneat expers doloris? Attende in corpore morientis crudelitatem mortis, genus crudelitatis, quam gratis perferat omnia, quam ab indignis sustineat universa! Sane verticem innocentis quem Baptista contingere contremiscit, corona spinea a cordibus spinosis probata configit. Sed heu! spinetum peccatorum nostrorum has spinas protulit, et unde pungeretur innocentia, reatus<sup>1</sup> nostrae malitiae procuravit.

154. Beata illa facies palmis caeditur, sputis conficitur in quam prospicere puritas angelica delectatur. Illos misericordes et pleni luminis oculos tenebrarum

DP[frag.]

a. *hic incipit frag. ex ms. P*

1. Cf. Phil., 2, 7.

2. Mt., 8, 20; Lc., 9, 58.

3. Cf. Thren., 1, 12.

intendants de l'Église consentaient à considérer pour qui, combien et comment a peiné l'Agneau qui rétablit le pardon! Pour qui donc a-t-il travaillé, sinon pour les pauvres? Car il ne lui a pas suffi de les aimer, il lui fallut encore s'anéantir<sup>1</sup>, s'adapter à leur misère en prenant leur condition charnelle. Certes, il a honoré la misère de ses pauvres, en venant habiter avec eux par son anéantissement, à tel point que les renards peuvent avoir leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid: le Seigneur du ciel et de la terre n'avait pas, lui, parmi les hommes, où reposer sa tête. Il s'en est à lui-même rendu le témoignage en disant: « Les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête<sup>2</sup>. » Combien n'a-t-il pas peiné! Tous ceux qui passent par le chemin y prendraient garde<sup>3</sup>, s'ils daignaient tourner vers lui le regard d'une âme attentive, s'ils ne jetaient pas, sur le Christ en ses douleurs, un coup d'œil si léger, si superficiel. Certes, de la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête<sup>4</sup>, il n'y eut rien dans le corps de l'Agneau, qui demeurât exempt de douleur. Tandis en effet que la mort, et une mort plus cruelle que toute mort, s'est emparée de son corps tout entier, que peut-on voir, dans ses sens et dans ses membres, qui demeure à l'abri de la douleur? Considérez dans le corps du (Christ) mourant, la cruauté de sa mort; le genre de cette cruauté; combien est injustifié tout ce qu'il supporte; combien indignes ceux qui lui font tant subir! Oui, la tête de l'innocent que le Baptiste redoute de toucher<sup>5</sup>, la voici percée par une couronne d'épines avec l'approbation de nos cœurs hérissés d'épines. Mais, ô malheur, c'est le hallier de nos péchés qui a produit ces épines, c'est notre coupable malice qui a fourni de quoi déchirer l'innocence.

154. Voici frappée de soufflets, accablée de crachats, cette bienheureuse face dont la contemplation réjouit la pureté des anges. Ces yeux miséricordieux et tout

4. Is., 1, 6.

5. Cf. Brev. cist., antienne *Baptista contremisit* (in octava Epiph., ad Tertham).

filiis velant et ad prophetandum a quo percussus sit irrisorie salutatum invitant. Aceto et felle suae amaritudinis in sua siti potare non metuunt, de cuius torrente voluptatis, haurire fluenta salutis avidè debuerant. Munificas<sup>a</sup> illas manus quae liberalitate magnificè implent omne animal benedictione, clavis ad ligni stipem confixere. Sed numquid illae manus ita ligari aut teneri a filiis avaritiae poterant, quominus<sup>b</sup> affluentiam bonitatis et gratiae universae creaturae valeant elargiri, praesertim cum omnia ab eo expectent sibi escam in tempore exhiberi? Absit hoc. Suavis est Dominus universis, nec se alicui eius bonitas negat, qui etiam crucifixoribus suis implorat veniam et eorum apud Patrem excusat ignorantiam dicens: Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt. O mira pietas, o immensa suavitas, o caritas infinita! Omnem patitur iniuriam divina innocentia, et in omni patientia non solum malitiam persequentium vincit sed immeritis et plenitudinem miserationis impendit! Beati illi pedes qui lapsi non sunt nec cucurrerunt ad malum, fixuram suscipere clavorum. Sed nunquid his compedibus sermo Dei<sup>c</sup> vivus et efficax et tam velociter currens, poterit praepediri, quominus propositae ab eo obedientiae cursus valeat consummari? Absit et hoc. Se magis, se miseri illi crucifixores praepediunt, sibi potius compedes suae damnationis iniciunt, dum illius qui via et vita est vestigia configentes, eum usque ad se pervenire non sinunt. Denique lancea militis latus aperuit innocentis, ut de visceribus innocentiae, misericordiae diluvium inun-

DP[frag.]

a. munificas : vivificas || b. quominus : quomodo D || c. Dei om. D

1. Cf. Ps. 144, 16.

2. Cf. Ps. 103, 27.

3. Cf. Ps. 144, 9.

4. SAINT AUGUSTIN, *Homil. in Ps. LIV* (cf. Brev. cist., Feria Va in Coena Domini, ad Vigiliis, lect. VI a); cf. Lc, 23, 34.

de lumière, les fils des ténèbres les voient, et ils invitent Jésus, en le saluant ironiquement, à deviner qui l'a frappé. Dans sa soif, ils ne craignent pas de l'abreuver du vinaigre et du fiel de leur amertume, alors qu'ils auraient dû puiser à son torrent de volupté, les flots du salut. Ces mains munificentes qui avec une libéralité magnifique remplissent de bénédiction tout ce qui vit<sup>1</sup>, ils les ont clouées au poteau de bois. Mais, je vous le demande, ces mains peuvent-elles être attachées ou liées par les enfants de l'avarice, au point de voir diminuer leur pouvoir d'épandre sur toutes les créatures un déluge de grâce et de bonté, quand surtout « toutes choses attendent de lui que la nourriture leur soit donnée en temps favorable<sup>2</sup>? » Loin de nous cette pensée! Le maître est suave pour tous<sup>3</sup>, et sa bonté ne se refuse à personne; même pour ceux qui le crucifient, il implore le pardon, et auprès de son Père, il excuse leur ignorance, en disant: « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font<sup>4</sup>. » O merveilleuse tendresse, ô incomparable douceur! ô charité infinie! La divine innocence supporte tous les affronts, et, en toute patience, non seulement elle triomphe de la malice de ses persécuteurs, mais elle leur accorde aussi, tout indignes, la plénitude de sa miséricorde. Ces pieds bienheureux qui n'ont point failli ni couru vers le mal, ont accueilli les clous qui les immobilisent. Mais la vivante parole de Dieu, efficace et si rapide en sa course<sup>5</sup>, pourrait-elle, par ces entraves, être empêchée d'achever sa carrière, que lui a tracée l'obéissance? Arrière encore cette supposition! C'est bien plutôt eux, eux-mêmes qu'ils embarrassent, ces malheureux bourreaux; ils s'attachent à eux-mêmes les entraves de leur propre damnation, lorsque, clouant les pas de Celui qui est la vérité et la vie, ils ne lui permettent pas d'arriver jusqu'à eux.

Enfin, la lance du soldat a ouvert le côté de l'innocent, pour que, des entrailles de l'innocence, débordât un déluge de miséricorde, et que la face de la terre en étant

5. Cf. Hebr., 4, 12; Ps. 147, 15.

daret, quo irrigata facies terrae se ad ubertatem fructuum innovaret. Emitte, ait, spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terrae. Certe dum auctor vitae in cruce emitteret spiritum, de mortui lanceato latere prorupit diluvium totius gratiae, quo innovata facies terrae, id est Ecclesiae fides, flores rosarum et lilia convallium et hortos aromatum germinavit. Effusio nimirum incontaminati sanguinis Christi, dum mundum redimeret et dilueret a peccatis, et flores rosarum protulit in martyribus, et lilia convallium in sanctis virginibus, et in perfectis praedicatoribus hortos aromatum procuravit. Christi, inquit, bonus odor sumus Deo in omni loco. Quid igitur miseri dicturi sumus? Quid Patri misericordiarum pro tantis beneficiis retribuamus? Nos quidem Unigenito eius occasionem moriendi praestitimus et quod exsolveret quod non rapuit, nostra iniquitas causa fuit. Si igitur ea agere non desistimus pro quibus eum crucifixum fuisse non ambigimus, nonne iterum totiens, quoad nos spectat, eum crucifigimus, quotiens ea pro quibus eum crucifigi oportuit perpetramus? Teneamus itaque fidem, imitemus viscera<sup>a</sup>, sectemur iustitiam, et quaecumque in aliis iure reprehendimus, longe a nobis per Christi gratiam faciamus. Tu fortassis, carissime, expectationi tuae scribi<sup>b</sup> meliora speraveras, sed interim mihi non adfuit gratia qua tibi possem porrigere grossiora<sup>c</sup>. Vale.

DP[frag.]

a. viscera : vitam P || b. scribi om. P || c. grossiora : gratiora P.

irriguée, produisit en abondance des fruits nouveaux. « Envoyez, dit l'Écriture, votre esprit, et (tout) sera créé, et vous renouvelerez la face de la terre<sup>1</sup>. » Oui, lorsque sur la croix, l'auteur de la vie rendit le dernier soupir, du côté percé de ce mort jaillit le déluge de toute grâce; ainsi renouvelée, la face de la terre, c'est-à-dire la foi de l'Église, fit éclore les fleurs du rosier, le lis des vallées et les jardins des aromates<sup>2</sup>. Car en rachetant le monde et en le purifiant de ses péchés, l'effusion du sang immaculé du Christ a fait du même coup éclore les roses chez les martyrs, chez les vierges les lis des vallées, et créé chez les prédicateurs parfaits, les jardins d'aromates. « Soyons, disent-ils, pour Dieu, la bonne odeur du Christ, en tout lieu<sup>3</sup>. » Que pourrons-nous dire, pauvres que nous sommes? Qu'aurons-nous à rendre au Père des miséricordes pour tant de bienfaits? Nous ne pouvons le nier, nous avons suscité l'occasion qui entraîna la mort de son Unique, et si ce dernier a dû rendre ce qu'il n'avait pas pris<sup>4</sup>, notre iniquité en est la cause. Si donc nous ne cessons pas de faire les actions qui, nous n'en doutons pas, l'ont mené à la croix, est-ce que, du fait même, nous ne le crucifions pas à nouveau, autant qu'il est en nous, chaque fois que nous commettons ce qui a rendu nécessaire son crucifiement? Soyons donc fidèles, imitons sa miséricorde, cherchons la justice<sup>5</sup>, et tout ce qu'à juste titre nous reprenons chez les autres, par la grâce du Christ tenons-le éloigné de nous.

Peut-être, très cher, aviez-vous espéré une réponse qui répondrait mieux à votre attente : mais pour l'instant, je n'ai pas reçu la grâce qui m'aurait permis de vous offrir davantage. Portez-vous bien.

1. Cf. Ps. 103, 30.
2. Cf. Cant., 2, 1 et 6, 1.
3. Cf. 2 Cor., 2, 15.
4. Cf. Ps. 115, 12.
5. Cf. 2 Tim., 2, 22.

## AD COMITISSAM PERTICENSEM

155. Dilectae suae in Christo illustri comitissae Perticensi, frater A. peccator, salutem in Spiritu sancto.

Deposcit a me tuae devotionis instantia, ut te aliquibus litteris de animi virtute commoneam, et incitem ad desiderium aeternorum. Felix plane et laudanda petitio, et utinam esset apud me unde felicem sortiretur effectum! Verum magna est animae illius tenuitas<sup>1</sup>, cui non se unctio Spiritus sancti infuderit, nec habere potest aliunde unde sibi vel alii profectus materiam subministret. Ad Spiritum proinde sanctum corde convertamur et animo, et tu audiendo illi inhaereas, et ego de illo hauriam, quo salubriter tu docearis.

156. O quam illi opus est munda mente et humili, qui se in Spiritus sancti dedicat officinam! Officiosa nimirum humilitas, dum omnem fastum elongat superbiae, et per vitae munditiam Spiritui sancto satagit complacere. Cum enim sit initium omnis peccati superbia, et e diverso sit initium sapientiae timor Domini, sollicite providet prudens humilitas, ut illi incommodo hoc

DMNR

a. tenuitas : temeritas R

1. Vraisemblablement Mathilde, fille d'Henri le Lion, duc de Saxe et de Brunswick, nièce par sa mère de Richard Cœur-de-Lion, sœur d'Othon IV de Brunswick, empereur d'Allemagne en 1189. Elle épousa en 1189 Geoffroi II comte de Perche, fils de Mahaut de Champagne. Veuve en 1202, elle se re-

## A LA COMTESSE DU PERCHE

*La sanctification dans le mariage.*

155. A sa chère (fille) dans le Christ, l'illustre Comtesse du Perche<sup>1</sup>, frère Adam le pécheur, salut dans l'Esprit-Saint.

Votre dévotion me requiert avec instance de vous adresser une lettre d'avis sur la vertu, et d'encouragement à désirer l'éternel. Voilà bien une demande louable et de bon augure, et plutôt à Dieu qu'il y eût en moi de quoi la combler! Mais bien chétive est l'âme en qui ne s'est pas déversée l'onction de l'Esprit-Saint, et qui ne peut pourtant tenir d'ailleurs ce qui pourrait procurer, à elle-même ou à un autre, un principe de progrès. Tour-nons donc vers l'Esprit nos cœurs et nos âmes. Vous lui demeurerez unie en l'écoutant, tandis que pour vous, je puiserai en lui des instructions salutaires.

156. Oh! combien sont nécessaires la pureté et l'humilité de l'âme, à qui se consacre à devenir la demeure du Saint-Esprit! L'humilité, certes, est une servante dévouée: elle écarte tout le faste de l'orgueil, et, par la pureté de la vie, s'efforce de plaire à l'Esprit-Saint. L'orgueil étant, en effet, l'origine de tout péché, et la crainte de Dieu, au contraire, le commencement de la sagesse<sup>2</sup>, la sage humilité veille soi-

maria avec Enguerrand III, sire de Coucy, et mourut avant 1210. L'abbaye de Perseigne la comptait parmi ses bienfaitrices (cf. *Cartulaire*, p. 96, 98, 205). La lettre d'Adam doit avoir été écrite entre 1191, date à laquelle Geoffroi devint comte du Perche par la mort de son père Rotrou III, et 1202.

2. Cf. Ps. 110, 10.

remedium opponatur. Dum itaque motibus elati tumoris <sup>a</sup> opponit se timor humilis, animam non patitur sordere peccatis. Ceterum qui sine timore est, non iustificabitur; quia, dum negligitur aditus cordis, a penetralibus animae superbia non arcetur.

157. Virtus humilitatis et per timoris spiritum extundit <sup>b</sup> superbiam cordis, et nihilominus carnis terit superbiam sanctae remedio paritatis. Amica sane est Spiritui sancto humilitas et mundum semper ei praeparat habitaculum, cui displicere non ambigit cor immundum. Super quem, ait Dominus, requiescet Spiritus meus, nisi super humilem et quietum et trementem verba mea? Ubi certe humilitas, ibi quies, ibi timor et reverentia mandatorum.

158. Humilitas te tibi homo ostendit quid sis, quid fueris, quid postmodum sis futurus. Paulo ante nihil eras; incipiens esse vile semen eras, nunc vivis vile vas stercoris, paulo post vermium esca eris.

159. Quid superbis, terra et cinis? Quid conditionis propriae oblivisceris? Quid non te citius moriturum potius assidue recordaris? Quid intendis mundo qui labitur, qui in concussionis <sup>c</sup> suae fragoribus ruinam suis amatoribus minuitur? Fallax plane est eius gratia et vana est pulchritudo, quae non modo non faciunt longum gaudium, sed evanescent citius in lamentationis aeternae tormentum. Non sunt amanda quae transeunt, non sunt amplectenda quae fugiunt. Illis potius insistendum quae feliciter permanent in aeternum. Obstruenda est via vitii, peccatis praefigendus est terminus; ad lucem respirandum est gratiae, ut nobis infulgeat dies gloriae et honoris. Fugitivi mundi abiicienda est vanitas, mortificanda est voluptas lubrici corporis, reseccandum est

DMNR

a. tumoris : timoris MNR || b. extundit : extendit M extinguit Martène || c. concussionis : percussiois MN

gneusement à opposer ce remède à ce mal. Et donc, en s'opposant aux mouvements d'un ambitieux orgueil, une humble crainte empêche le péché de souiller l'âme. Du reste, qui n'a pas la crainte ne sera pas justifié; car, tandis qu'on néglige les avenues du cœur, on ne tient pas l'orgueil éloigné du sanctuaire de l'âme.

157. La vertu d'humilité, qui déjà, grâce à l'esprit de crainte, brise l'orgueil intérieur, écrase aussi l'orgueil de la chair par le remède d'une sainte modération. L'humilité, n'en doutons point, est amie du Saint-Esprit, et prépare toujours une demeure pure à Celui que le cœur impur n'hésite pas à offenser. « Sur qui, dit le Seigneur, reposera mon esprit, sinon sur l'homme humble, paisible, et qui craint mes paroles <sup>1</sup>? » Là donc où se trouve l'humilité, là aussi la paix, la crainte et le respect des commandements.

158. L'humilité, ô homme, te montre ce que tu es, ce que tu as été, ce que tu as à devenir. Il y a peu de temps, tu n'étais rien; tu n'as été, pour commencer, qu'une vile semence; tu n'es, en la présente vie, qu'un misérable réceptacle d'ordures; dans peu de temps, tu seras la pâture des vers.

159. Pourquoi t'enorgueillir, terre et cendre <sup>2</sup>? Pourquoi oublier ta propre condition? Pourquoi ne pas plutôt te rappeler sans cesse que tu dois bientôt mourir? Pourquoi prêter attention à un monde qui passe, et qui, craquant sous les coups, menace, sans cesse de s'écrouler sur ses adorateurs? Bien vaine est la grâce, et trompeuse la beauté, qui, loin de procurer une longue joie, s'évanouissent encore si vite, dans le tourment de l'éternelle lamentation! Il ne faut pas aimer ce qui passe, ni êtreindre ce qui s'enfuit. Mieux vaut s'appliquer à ce qui, pour notre bonheur, demeure éternellement. Il faut barrer la route aux vices, fixer solidement un terme aux péchés; il nous faut aspirer à la lumière de la grâce, pour voir luire le jour de la gloire et de l'honneur. Rejetez la vanité d'un monde qui s'enfuit, mortifiez la volupté

1. Is., 56, 2.

2. Cf. Eccell., 17, 33.

omne superfluum, ut sancta frugalitas in Dei filiam te adoptet.

160. Sobrius est Spiritus vitae, intemperantiae nihil admittit. Non divertit ad animum, a quo frugalitatem viderit exulare. Non interest ludis aleae, non ei est cordi scacchorum otiosa subtilitas<sup>a</sup>, ipsius puritati<sup>b</sup> non congruit lasciva<sup>c</sup> scurrilitas histrionum. Non affectat divina puritas longos vestium tractus, ad nihil aliud necessarios, quam ad concitandos pulveres, et ad gressus festinantium retardandos. O superflua vanitas! o inutilis ostentatio non sufficere pretioso cultu adornare sterquilinum corporis, nisi etiam longiori tractu concitati pulveres attrahantur! Ad iniuriam oculorum et narium hoc perfecit cordium effeminatio, quia et oculos claudere et nares obstruere, et avertere faciem solemus, ab huiusmodi pulveribus tali artificio concitatis. O infelix et prioribus saeculis<sup>d</sup> incognita prorsus adinventio<sup>e</sup>, quae iter impedit et visum offendit! Iter, inquam, impedit, quia superfluae vanitatis ostentatio a veritate sectanda cor avertit; visum confundit, quia, dum per intuitum effeminate consuetudinis tentatio spectantibus se ingerit, ab intuenda caelesti pulchritudine oculos rationis abducit. O consuetudo immisericors, ut unde debuit contegi nuditas pauperum, contegas et contrahas<sup>f</sup> pulveres platearum. Non erubescunt feminae nostri temporis probrosae assimilari vulpeculis, ut sicut bestiolae illae pollent longioribus caudis, sic istae gloriantur in longis tractibus fluxae vestis.

161. O quam saepe, quod peius est, de praedis pauperum, de spoliationibus viduarum, de exactionibus pupillorum vestes huiusmodi conquiruntur! Hinc haben-

DMNR

a. subtilitas : sedulitas DMN (cf. Ep. XXVII, 316 : scacchorum subtilitas omnes codices) || b. puritati : pietati N || c. lasciva om. MN || d. saeculis

d'un corps lubrique, retranchez tout superflu, pour qu'une sainte modération vous fasse adopter par Dieu comme sa fille.

160. Sobre est l'Esprit de vie : il n'admet aucun excès. Il ne loge pas dans l'âme d'où il voit qu'on a banni la modération. Point de place pour lui aux jeux de dés ; l'oiseuse subtilité des échecs ne l'intéresse nullement ; sa pureté ne s'accorde pas avec la grivoiserie des histrions. La divine pureté n'a point non plus la passion des longues traînes, qui ne servent qu'à soulever la poussière et à retarder les pas des gens pressés. O vanité superflue ! ô inutile étalage ! Ne pas s'estimer satisfait des grosses dépenses consacrées à l'ornementation du corps, cette pourriture, si, derrière lui, une traîne bien longue ne soulève encore un sillage de poussière ! La veulerie des cœurs a élaboré ce chef-d'œuvre au grand dam des yeux et des narines : chacun en effet ferme les yeux, se bouche le nez, et détourne le visage de ces poussières qu'on s'ingénie si bien à soulever ! Malheureuse invention, totalement inconnue des siècles précédents, qui entrave la marche et blesse la vue ! Entrave la marche, dis-je, parce que l'étalage d'une vanité superflue détourne le cœur de suivre la vérité ; blesse la vue, car, en exposant à la vue une mode inventée par la mollesse, elle introduit la tentation dans le cœur de ceux qui la contemplent, et détourne les yeux de la raison, de prêter attention à la céleste beauté. O mode sans entrailles, qui emploie ce qui aurait dû servir à couvrir la nudité des pauvres, à couvrir et à traîner la poussière des places ! Dépourvues de fierté, les femmes de notre temps n'ont pas honte de ressembler à des renards. Comme ces vils animaux sont dotés de queues remarquablement longues, ainsi ces pécores mettent leur gloire dans la longue traîne de leur robe ondoyante !

161. Que de fois — circonstance aggravante — les habits de cette façon s'acquièrent en rançonnant les pauvres, en dépouillant les veuves, en volant les or-

om. MN || e. adinventio : abusio N || f. contegas et contrahas : inde contrahas et abstergas N

tur mutatoria extensa in perticis, hinc sumuntur expensae in sumptuosis aedificiis<sup>a</sup>, hinc saginantur ventres in conviviis accuratis, et ab illis habet nobilitas saeculi cibos lautiores, et quaeque pretiosa, qui pene assidue vivunt in paupertate summa.

162. Utinam, tu, filia, ista saepe recogites, nec iuxta exigentiam alti sanguinis tam affectes huic saeculo conformari, quam placere illi studeas, qui Altissimi Patris Filius pro te<sup>b</sup> voluit humiliter humanari. Pensa quid illi debeas, qui et te de nihilo fecit, et sua signavit imagine, similitudine insignivit, visitavit incarnatione, conversatione docuit, redemit passione, resurrectione glorificavit, sublimavit ascensione, Spiritus Paracliti<sup>c</sup> gratia confortavit. Totam te illi debes qui se totum tibi contulit<sup>d</sup>; licet te carnali<sup>e</sup> marito placere oporteat; ille nihilominus ius suum in te repetere non desistit<sup>f</sup>.

163. Certe licet animam et corpus creaverit, licet utrumque iuris ipsius sit, ius tamen tui corporis interim pro lege coniugii viro cedit; sed animam tuam<sup>g</sup> sibi vindicans, in ius alterius transire non sinit. Carnalis maritus sponsus est carnis tuae, Deus tuus sponsus est animae: neutrum tamen eorum nulla commovet zelotypia, dum utrique<sup>h</sup> permanes fidelis et casta. Caelesti sponso debes animae pudicitiam, sicut carnali viro carnem exhibere pudicam. Ille pudicitiam animae tuae dotavit splendoribus angelorum, quam dotem in fidei mysterio et spei certitudine recepisti<sup>i</sup>. O si dotem hanc diligas, nec sponsum hunc quasi parum tibi dederit asperneris! Nobilibus es orta natalibus, et secundum carnem regio procreata ex semine<sup>k</sup>; sed incomparabiliter es ex dote ista nobilior,

DMNR

a. aedificiis: beneficiis DM || b. pro te om. MN || c. Paracliti: sancti MN || d. post contulit. add. Et N || e. carnali om. N || f. desistit: destitit N || g. tuam om. MN || h. utrique: utrinque N ubique M || i. recepisti: suscepisti MN || k. semine: sanguine vel semine M

phelins! Voilà l'origine, dans les garde-robes, des vêtements de rechange, l'origine des dépenses en somptueux édifices, du gavage des ventres dans des banquets raffinés. La noblesse du siècle se procure des mets recherchés et tout ce qu'il y a de plus précieux, au détriment de ceux dont la vie s'écoule dans une extrême pauvreté.

162. Plaise à Dieu que vous, ma fille, vous méditiez souvent ces pensées et que, renonçant aux exigences d'une haute origine, vous poursuiviez moins la conformité à ce siècle que l'application à satisfaire celui qui, Fils du plus grand des pères, voulut humblement se faire homme! Pesez ce que vous lui devez: il vous a faite de rien et vous a marquée de son image, distinguée par sa ressemblance, visitée par son incarnation, instruite par sa vie, rachetée par sa passion, glorifiée par sa résurrection, élevée par son ascension, confortée par la grâce de l'Esprit Paraclète. Vous vous devez tout entière à celui qui s'est entièrement porté vers vous; et bien qu'il vous faille plaire à votre mari selon la chair, celui-là, néanmoins, ne renonce pas à réclamer son droit sur vous.

163. Sans doute, l'Esprit-Saint, qui vous a créée âme et corps, et à qui l'une et l'autre appartient, a réellement, selon la loi du mariage, cédé à votre mari, son droit sur votre corps; mais il revendique l'âme pour lui, et ne permet pas qu'elle appartienne à un autre. Votre mari selon la chair est l'époux de votre chair; votre Dieu est l'époux de votre âme: pourtant aucune jalousie n'agit ni l'un ni l'autre, pourvu qu'à l'égard de l'un et de l'autre, vous demeuriez fidèle et chaste. A votre époux céleste, vous devez la pureté de votre âme, comme vous devez offrir une chair pure à votre mari de chair. Cet époux (céleste) a doté la pureté de votre âme des splendeurs angéliques, et vous avez reçu cette dot dans le mystère de la foi et la certitude de l'espérance. Oh! si vous aimiez cette dot, si vous vous gardiez de mépriser cet époux comme s'il ne vous avait pas donné grand chose! Vous êtes de noble extraction et, selon la chair, de race royale; mais incomparablement plus noble vous a faite cette dot dont vous a gratifiée votre illustre et



qua te sponsus ille nobilis investivit. Intende illi, illum dilige, ad illum suspira, quia ipse est dulcor unicus, pulchritudo summa, gaudium singulare, nec <sup>a</sup> propter illum ius suum isti negaveris, et cum iste carnalis in te afficitur, tu in illo caelesti affici spiritualiter delecteris. Iustus quippe est, imo ipsa iustitia, coniugii legem ipse instituit, et dum reddis unicuique quod suum esse cognoveris <sup>b</sup>, tu quoque expers caelestis iustitiae non existis. Sic igitur in carne tua ius suum exhibeas viro, ut Deum non exspolies iure suo, quia non cedet tibi in prosperum, si usurpative ius alterius in usum transferas alienum.

164. Alligata es viro, teneris ex necessitate illi obsequi in quantum contra legem matrimonii nihil disponit. Ille enim est praefendus in omnibus, qui et in carne mortali transitorium ordinavit coniugium, et immortalis animae immortalem se dedit sponsum. Illam proinde tui partem secundum quam desponsata es Christo, pretioso cultu exorna virtutum, ut bonorum operum sobolem concipias de Spiritu sancto. Quidquid boni cogitas, quidquid boni loqueris, quidquid boni operis agis, totum de Spiritu sancto concipis, nec aliunde potest animae pudicitia fecundari, quam de conceptione gratiae Spiritus sancti.

165. Summa itaque vigilantia opus est, ut omni custodia serves cor tuum, si tamen dedicasti illud in Spiritus sancti habitaculum. Quod si non feceris, quid agis? Qualis vel quomodo vivis <sup>c</sup>? Qualis vel quomodo sustines diem mortis cominus venientis? Veniet, veniet, et cito veniet certissimae mortis incertissima hora, et felix tu si, cum venerit, invenerit te paratam. Sit igitur tibi humilis <sup>d</sup> animus, castum corpus, torus immaculatus, habitus mo-

DMNR

a. nec : ne MN || b. esse cognoveris : est M || c. qualis vel quomodo vivis om. MN || d. post humilis add. et anxius N

noble époux ! Regardez-le, aimez-le, soupirez vers lui, car il est l'unique douceur, la suprême beauté, la joie singulière. N'allez pas, à cause d'un autre, lui refuser son droit, et lorsque votre époux de chair s'unit à vous, mettez, vous, votre joie à demeurer fixée, spirituellement, en votre époux céleste. Il est juste, assurément, qui plus est, la justice même ; lui-même a institué la loi du mariage, et tandis que vous rendez à chacun son dû, il se trouve que vous pratiquez du fait même la justice céleste. Ainsi donc, dans votre chair, rendez son droit à votre mari ; faites-le de manière à ne pas dépouiller Dieu de son droit propre, puisque ce ne pourrait être pour votre bonheur que vous transféreriez indûment le droit de l'un ou de l'autre à un usage étranger.

164. Vous êtes liée à un mari, vous êtes tenue par nécessité à le servir, dans la mesure où il ne décide rien de contraire à la loi du mariage. Évidemment, en toutes choses doit être préféré celui qui, d'une part, a institué dans la chair mortelle l'état transitoire du mariage, et s'est par ailleurs donné lui-même comme époux immortel à l'âme immortelle. Et donc, cette partie de vous-même selon laquelle vous êtes l'épouse du Christ, mettez tous vos soins à l'orner de vertus, de manière à concevoir de l'Esprit-Saint la progéniture des bonnes œuvres. Tout ce que vous pensez de bon, tout ce que vous dites de bon, tout ce que vous faites de bon, vous le concevez entièrement de l'Esprit-Saint, et la pureté de l'âme ne peut autrement trouver la fécondité, qu'en concevant de la grâce du Saint-Esprit.

165. C'est pourquoi il faut une vigilance extrême pour garder sans défaillance votre cœur, s'il est vrai que vous l'avez dédié à servir d'habitation à l'Esprit-Saint. Si vous ne le faites pas, que faut-il en conclure ? Comment vivez-vous ? En quelles dispositions et de quelle manière attendez-vous la venue imminente du jour fatal ? Elle viendra, elle viendra, et elle viendra bientôt, l'heure très incertaine d'une mort très certaine, et heureuse serez-vous si, lorsqu'elle viendra, elle vous trouve prête ! Ayez donc un esprit humble, un corps chaste, un lit nuptial sans tache, des habits modestes, une table fru-

deratus, victus sobrius, vultus verecundus, sermo pudicus, munifica manus, quae pro facultate indigentibus necessaria largiatur. Alioquin non poterit excusari coniugium, praesertim cum non de imperio, sed de indulgentia concedatur. Nota quia indulgentia dum meliora non elegit, remedium quidem habet, sed praemium non meretur.

166. Igitur coniugium quod de indulgentia infirmitati concessum est <sup>a</sup>, instituitur ad remedium, et ipsum inefficax, nisi trium bonorum observantia defendatur. Primum, est fides; secundum, spes prolis; tertium dicitur sacramentum. Fides est, cum sic se sibi invicem servant, ut nec alterutrum a carnis debito fraudent, nec dum vivunt copulam alienam requirant. Spes prolis est, cum eo studio et intentione conveniant, ut de fidei sacramentis erudiant et Dei cognitione informant quod gignunt. Sacramentum est, cum duo in carne una viventes ita similitudinem Christi et Ecclesiae sua unitate exprimunt, ut nulla ratione tam individuae unionis divortium quaerant.

167. Si tribus his bonis coniugium a culpa defendentibus <sup>b</sup>, opera misericordiae et pietatis <sup>c</sup> adiunxeris; si in ipso licito carnis opere modum mensuramque tenueris; si dies solemnes et ieiuniorum ferias profectibus animae deputatas in huiusmodi carnis usum non usurpaveris, nequaquam a salute longe eris <sup>d</sup>. Ideo mater Ecclesia dies illos instituit, ideo quaedam tempora ieiuniorum observantiae deputavit, ut quidquid in carnalium transactionibus culpae admittitur, confessione, oratione, eleemosynis, in his temporibus diluatur. His temporibus convenit animam vacare et videre quam

DMNR

a. concessum est : conceditur DR || b. tribus his bonis c. a. c. defendentibus : triplici huic bono c. a. c. defendenti N || c. pietatis : caritatis NR || d. finem epist. om. N

gale, un visage réservé, un langage pudique, des mains généreuses, prêtes à s'ouvrir largement aux pauvres, selon vos moyens et leurs nécessités. Autrement, le mariage n'aurait pas d'excuse. N'oublions pas qu'il est une concession faite par indulgence, non un précepte. Notez que l'indulgence, en n'imposant pas le choix du mieux, apporte bien avec elle un remède, mais non une récompense.

166. Donc le mariage, concédé par l'indulgence (divine) à la faiblesse (humaine), est institué à titre de remède, mais de remède inefficace s'il n'est préservé par trois biens. Le premier est la fidélité; le second, l'espoir d'une descendance; le troisième s'appelle le sacrement. La fidélité est assurée lorsque les époux se rendent mutuellement leur devoir de telle sorte que, d'une part, ni l'un ni l'autre ne se trouve frustré de son dû, et que, d'autre part, ils ne recherchent pas, du vivant du conjoint, une union étrangère. L'espoir d'une descendance consiste en ce que les époux s'unissent dans l'ardent désir d'instruire des mystères de la foi, et de former selon la connaissance de Dieu, les enfants qu'ils engendrent. Le «sacrement» existe lorsque les époux vivant deux en une seule chair, reflètent si bien par leur bonne entente l'image du Christ et de l'Église <sup>1</sup>, qu'ils ne cherchent en aucune manière à rompre une union si indissoluble.

167. Si, à ces trois biens qui préservent le mariage de toute faute, vous ajoutez les œuvres de miséricorde et de piété; si dans l'acte conjugal légitime lui-même, vous observez la manière et la mesure, si vous ne détournez pas au profit de la chair les jours solennels et les fêtes jeûnées, destinées au progrès de l'âme, vous ne serez pas éloignée du salut. Notre mère l'Église a institué ces jours et assigné des époques à l'observance du jeûne, précisément pour que tout ce qui se commet de fautes dans le commerce charnel soit lavé par la confession, la prière, les aumônes, en ces jours-là. C'est pour l'âme le temps opportun de se reposer et de voir combien le

1. Cf. Eph. 5, 32.

suavis est Dominus, quae abunde experitur in aliis temporibus, quam foeda est caro, quam vilis est mundus.

168. Ecce, amantissima mea, formulam hanc me tibi depingere coegisti, ad quam si vitam <sup>a</sup> tuam correxeris, et tibi gloriam, et mihi laetitiam adaugebis. Ille tibi vires tribuat, ille te, sponsumque tuum, sobolemque tuam, in omni pace et salute custodiat, qui corda se diligentium custodit <sup>b</sup>, semper prospicit, et felici perseverantiae in praemium se exponit. Vale <sup>c</sup>.

*DMR*

a. vitam tuam : viam tuam et vitam M || b. corda se diligentium custodit : se diligentium vota M || c. Vale : Amen D Amen. Vale. R.

Seigneur est doux<sup>1</sup>; elle expérimente assez abondamment dans les autres temps combien laide est la chair et vil le monde !

168. Voici, ma très chère (dame), le modèle de vie que vous m'avez pressé de vous tracer. Si vous redressez, d'après ce modèle, votre vie, vous en augmenterez et votre gloire et ma joie. Qu'il vous en accorde la force, qu'il garde en toute paix et salut votre personne, les personnes de votre mari et de vos enfants, celui qui garde les cœurs de ceux qui l'aiment, veille sans cesse sur eux, et se propose lui-même en récompense à l'heureuse persévérance. Bonne santé.

1. Cf. Ps. 33, 9 et 45, 11.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	7
I. Vie d'Adam de Perseigne.....	7
1. Avant Perseigne.....	7
2. L'abbé de Perseigne.....	14
II. La Correspondance.....	30
1. Manuscrits et éditions.....	30
2. Chronologie.....	33
3. Adam de Perseigne épistolier.....	37
4. Note sur la présente édition.....	44
SIGLES.....	46
TEXTE LATIN ET TRADUCTION.....	47
I. A Guillaume, évêque d'Ély. — <i>Les devoirs d'un évêque.</i>	48
II. A André, chanoine de Tours. — <i>Le Magnificat.</i> .....	58
III. A l'abbé de Turpenay. — <i>L'amour de Dieu et les mystères du Christ.</i> .....	68
IV. A la vierge Marguerite. — <i>La chasteté des vierges.</i> .....	106
V. A Osmond, moine de Mortemer. — <i>La formation des novices.</i> .....	110
VI. Au même. — <i>Les sept fêtes et les sept liquéfactions.</i> .....	130
VII. Au même. — <i>La crainte de Dieu et le repos sabbatique.</i> ...	144
VIII. Au même. — <i>L'amitié veut la discrétion.</i> .....	154
IX. Au même. — <i>Anxiétés et renoncements de l'amour.</i> .....	158
X. Aux dévôts de saint Martin. — <i>Martin, égal des Apôtres.</i>	164
XI. A Odon, chantre de Bourges. — <i>Fêtes et Sabbat : les nourritures de l'enfance spirituelle.</i> .....	180
XII. A H., son ami. — <i>Une invitation à rester chez soi.</i> .....	194
XIII. A Odon, évêque de Paris. — <i>Reproches pour avoir levé des tailles sur les clercs.</i> .....	198
XIV. A B., chanoine de Paris. — <i>Un traité des vices.</i> .....	208
XV. A la Comtesse du Perche. — <i>La sanctification dans le mariage.</i> .....	236

*Les tables des Lettres d'Adam de Perseigne seront publiées à la fin du troisième volume.*

*Une introduction doctrinale à l'ensemble de l'œuvre d'Adam de Perseigne figurera dans l'introduction du volume des Sermons.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 13 JANVIER 1960  
SUR LES PRESSES  
DE PROTAT FRÈRES,  
A MACON

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 5870 ; ÉDITEUR, 4986.  
DÉPÔT LÉGAL : 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1960.

## SOURCES CHRÉTIENNES

### LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un apparat critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

	NF
1 bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : <i>Vie de Moïse</i> . J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956).....	14,40
2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <i>Protreptique</i> . C. Mondésert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (1949).....	12,00
3. ATHÉNAGORE : <i>Supplique au sujet des chrétiens</i> . G. Bardy (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
4. NICOLAS CABASILAS : <i>Explication de la divine Liturgie</i> . S. Salaville, A. A. de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
5 bis. DIADOQUE DE PHOTICÉ : <i>Œuvres spirituelles</i> . E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955)....	14,40
6. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : <i>La création de l'homme</i> . J. Laplace, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
7. ORIGÈNE : <i>Homélie sur la Genèse</i> . H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J., prof. au Caire (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
8. NICÉTAS STÉTHATOS : <i>Le paradis spirituel</i> . M. Chalendar, doct. ès lettres (1945).....	<i>Épuisé</i>
9. MAXIME LE CONFESSEUR : <i>Centuries sur la charité</i> . J. Pégon, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945).....	<i>Épuisé</i>
10. IGNACE D'ANTIOCHE : <i>Lettres</i> . — <i>Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE</i> . P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3 <sup>e</sup> édition, 1958).....	12,00
11. HIPPOLYTE DE ROME : <i>La Tradition apostolique</i> . B. Botte, O. S. B., au Mont-César (1946).....	<i>Épuisé</i>
12. JEAN MOSCHUS : <i>Le Pré spirituel</i> . M. J. Rouët de Journal, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946)....	<i>Épuisé</i>
13. JEAN CHRYSOSTOME : <i>Lettres à Olympias</i> . A. M. Malingrey, agr. de l'Université (1947).....	14,40
	Trad. seule .... 8,70

	NF
14. HIPPOLYTE : <b>Commentaire sur Daniel</b> . G. Bardy et M. Le-fèvre (1947).....	15,30
Trad. seule....	9,60
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : <b>Lettres à Sérapion</b> . J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1917).....	8,40
16. ORIGÈNE : <b>Homélie sur l'Exode</b> . H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947).....	10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : <b>Traité du Saint-Esprit</b> . B. Pruche, O. P. (1947).....	<i>Épuisé</i>
Trad. seule....	10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : <b>Discours contre les païens. De l'incarnation du Verbe</b> . P.-Th. Camelot, O. P. (1917).....	12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : <b>Traité des Mystères</b> . P. Brisson, agr. de l'Université (1947).....	7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : <b>Trois livres à Autolyce</b> . J. Sender (1948).....	10,80
Trad. seule.....	7,20
21. ÉTHÉRIE : <b>Journal de voyage</b> . H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957).....	11,70
22. LÉON LE GRAND : <b>Sermons</b> , t. I. J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1949).....	<i>Épuisé</i>
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Extraits de Théodote</b> . F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948).....	<i>Épuisé</i>
24. PTOLÉMÉE : <b>Lettre à Flora</b> . G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949).....	<i>Épuisé</i>
25 bis. AMBROISE DE MILAN : <b>Des sacrements. Des mystères</b> . B. Botte, O. S. B.....	<i>Sous presse</i>
26. BASILE DE CÉSARÉE : <b>Homélie sur l'Hexaéméron</b> . S. Giel, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950).....	19,50
27. <b>Homélie Pascales</b> : t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C.N.R.S. (1951).....	8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : <b>Sur l'incompréhensibilité de Dieu</b> . F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Placelière, prof. à la Sorbonne (1951).....	12,90
29. ORIGÈNE : <b>Homélie sur les Nombres</b> . J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951).....	21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Stromate I</b> . C. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951).....	14,40
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : <b>Histoire ecclésiastique</b> . t. I. G. Bardy (1952).....	17,40
32. GRÉGOIRE LE GRAND : <b>Morales sur Job</b> . R. Gillet, O.S.B., et A. de Gaudemaris, O.S.B., à Paris (1952).....	14,40
33. A. Diognète. H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952).....	11,70

	NF
34. IRÉNÉE DE LYON : <b>Contre les hérésies</b> , livre III. F. Sagnard, O. P. (1952).....	19,20
35. TERTULLIEN : <b>Traité du baptême</b> . F. Refoulé, O. P.....	5,70
36. <b>Homélie Pascales</b> , t. II. P. Nautin (1953).....	5,85
37. ORIGÈNE : <b>Homélie sur le Cantique</b> . O. Rousseau, O.S.B., à Chêvetogne (1954).....	6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : <b>Stromate II</b> . P. Camelot, O. P., et C. Mondésert, S. J. (1954).....	10,80
39. LACTANCE : <b>De la mort des persécuteurs</b> . 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954).....	25,80
40. THÉODORE : <b>Correspondance</b> , t. I. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955).....	7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : <b>Histoire ecclésiastique</b> , t. II. G. Bardy (1955).....	19,20
42. JEAN CASSIEN : <b>Conférences</b> , t. I. E. Pichery, O.S.B., à Wisques (1955).....	19,50
43. S. JÉRÔME : <b>Sur Jonas</b> . P. Antin, O.S.B., à Ligugé (1956).....	8,10
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : <b>Homélie</b> . E. Lemoine (trad. seule) (1956).....	21,00
45. AMBROISE DE MILAN : <b>Sur S. Luc</b> , t. I. G. Tissot, O.S.B., à Quarr Abbey (1957).....	21,00
46. TERTULLIEN : <b>De la prescription contre les hérétiques</b> . P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957).....	9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : <b>La migration d'Abraham</b> . R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957).....	6,00
48. <b>Homélie Pascales</b> , t. III. P. Nautin et F. Floëri (1957).....	7,80
49. LÉON LE GRAND : <b>Sermons</b> , t. II. R. Dolle, O.S.B. (1957).....	7,20
50. JEAN CHRYSOSTOME : <b>Huit Catéchèses baptismales inédites</b> . A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957).....	18,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : <b>Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques</b> . J. Darrouzès, AA. (1957).....	9,60
52. AMBROISE DE MILAN : <b>Sur S. Luc</b> , t. II. G. Tissot, O.S.B. (1958).....	18,00
53. HERMAS : <b>Le Pasteur</b> . R. Joly (1958).....	19,50
54. JEAN CASSIEN : <b>Conférences</b> , t. II. E. Pichery, O.S.B. (1958).....	21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : <b>Histoire ecclésiastique</b> , t. III. G. Bardy (1958).....	17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : <b>Deux apologes</b> . J. Szymusiak, S. J. (1958).....	12,90
57. THÉODORE DE CYR : <b>Thérapeutique des maladies helléniques</b> . 2 volumes, P. Canivet, S. J. (1958).....	48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : <b>La hiérarchie céleste</b> . G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958).....	24,00

59. <b>Trois antiques rituels du baptême.</b> A. Salles, de l'Oratoire (1958).....	3,60
60. <b>ALFRED DE RIÉVAUX : Quand Jésus eut douze ans...</b> Dom Anselm Hoste, O.S.B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958).....	6,60
61. <b>GUILLAUME DE SAINT-TIERRY : Traité de la contemplation de Dieu.</b> Dom Jacques Hourlier, O. S. B., à Solesmes ...	8,40
62. <b>IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique.</b> L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle traduction sur l'arménien (trad. seule) ..	9,60
63. <b>RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité.</b> G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière.....	24,00
64. <b>JEAN CASSIEN : Conférences,</b> t. III. E. Pichery, O.S.B.	15,00
65. <b>GÉLASE 1<sup>er</sup>, Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien.</b> G. Pomarès, D <sup>e</sup> en théol.....	13,80
66. <b>ADAM DE PERSIGNE : Lettres,</b> t. I. J. Bouvet, sup <sup>r</sup> du grand séminaire du Mans .....	10,50

*SOUS PRESSE :*

**MARIUS VICTORINUS : Œuvres théologiques.** P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, attaché au C.N.R.S.

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue,** t. I. H.-I. Marrou et M. Harl, prof. à la Sorbonne.

**ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide.** J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon.

**AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélies mariales.** G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O.S.B. à Hautecombe.

**LÉON LE GRAND : Sermons,** t. III, R. Dolle, O.S.B.